

REVUE DU PORTEFEUILLE 2016

PARTENARIAT MONDIAL
pour L'EDUCATION

[Page laissée blanche intentionnellement]

TABLE DES MATIERES

Liste des abréviations et acronymes 7

Remerciements 9

Résumé 10

Observations clés 10

Le GPE aujourd'hui 11

Le GPE au cours de l'exercice 2016 12

1 Introduction 18

1.1 Modèle opérationnel 18

1.2 Structure de cet examen 21

2 Petits financements 23

2.1 Financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation 23

2.2 Financement pour la préparation d'un programme 25

3 Financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation 28

3.1 Description du portefeuille des Financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation actifs 28

3.1.1 Répartition par région et montant du financement 29

3.1.2 Répartition par statut – revenu, fragilité et petit État 32

3.1.3 Répartition entre les agents partenaires 33

3.1.4 Modalités 35

3.1.5 Coûts administratifs 37

3.2 Performance 40

3.2.1 Analyse des décaissements et de la mise en œuvre 40

3.2.2 Restructurations 47

3.2.3 Clôture 50

3.3 Financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation par composante thématique et objectif 53

3.3.1 Financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation par composante sous-sectorielle et thématique 53

3.3.2 Réalisations et résultats des Financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation 68

3.4 Le point sur le modèle de financement 76

4 Soutien aux pays fragilisés et touchés par un conflit 83

4.1 Crises politiques et violences omniprésentes 84

4.2 Flambée du virus Ébola 88

4.3 Catastrophes naturelles 89

5 Examen de la qualité et gestion des risques 91

5.1 Renforcement des mécanismes d'examen de la qualité 91
5.1.1 Processus d'examen de la qualité pour les Plans sectoriel de l'éducation et renforcement de leurs évaluations indépendantes 91
5.1.2 Examen de la qualité de la requête de financement 94
5.1.3 Révisions du processus d'examen de la qualité des Financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation 95
5.2 Gestion des risques du Portefeuille 96
5.2.1 Cadre des risques opérationnels 96
5.2.2 Examens des rapports d'avancement 97
5.2.3 Analyse des rapports d'audit 99
5.2.4 Détournements de fonds 101
Annexe 1-A : Financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation 106
Annexe 1-B : Financements pour la préparation du programme 108
Annexe 1-C : Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation 109
Annexe 1-D : Pays actuelllement sans financement 113
Annexe 2 : Liste des pays en développement partenaires du GPE 114
Annexe 3 : Recommandations et réponses à l'examen du portefeuille pour 2015 115
Annexe 4 : Retards dans le décaissement et/ou la mise en œuvre des financements 121
Annexe 5 – A : Révisions non mineures approuvées de programmes de Financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation 132
Annexe 5 – B : Révisions substantielles approuvées de programmes de Financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation 139
Annexe 6 : Comptes rendus sur les recommandations et préoccupations du CCF/CGPC 143

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : ESPDG actifs, approuvés et clôturés au cours de l'exercice 2016 23
Tableau 2 : Répartition des ESPDG entre AP et les PFC/Autres pays 24
Tableau 3 : Répartition des 16 ESPDG approuvés au cours de l'exercice 2016 plus le financement complémentaire alloué au Népal 24
Tableau 4 : PDG actifs, approuvés et clôturés au cours de l'exercice 2016 25
Tableau 5 : PDG actifs au cours de l'exercice 2016 (1er juillet 2015 – 30 juin 2016) 26
Tableau 6 : Vue d'ensemble des ESPIG actifs, approuvés et clôturés au cours de l'exercice 2016 28
Tableau 7 : Liste des ESPIG approuvés au cours de l'exercice 2016 29
Tableau 8 : Répartition régionale des ESPIG (exercice 2016) 32
Tableau 9 : Les ESPIG satisfaisant à 70 %* des critères d'alignement ont été jugés alignés 37
Tableau 10 : Description des types de coûts 38
Tableau 11 : Allocations de supervision supplémentaires approuvées au cours de l'exercice 2016 38
Tableau 12 : Répartition par PFC des frais de gestion/de supervision et des coûts directs de gestion et d'administration 39
Tableau 13 : Répartition par tranche de financement des frais de gestion/de supervision et des coûts directs de gestion et d'administration 39

Tableau 14 : Critères de classification des décaissements 40
Tableau 15 : État de décaissement des ESPIG en fonction du statut du pays (PFC/Autre) (à la clôture de l'exercice 2016) 40
Tableau 16 : État de mise en œuvre en fonction du statut des pays (PFC/Autre) (à la clôture de l'exercice 2016) 41
Tableau 17 : État combiné des décaissements et de la mise en œuvre (financements actifs à la clôture de l'exercice 2016) 43
Tableau 18 : Liste des demandes de prorogation 48
Tableau 19 : Liste des demandes de restructuration 49
Tableau 20 : Liste des révisions substantielles 50
Tableau 21 : ESPIG clôturés au cours de l'exercice 2016 52
Tableau 22 : Catégories correspondant aux buts stratégiques du GPE 2020 55
Tableau 23 : Pays/États fédéraux dont les ESPIG comprennent des composantes de protection et d'éducation de la petite enfance, d'éducation secondaire et d'éducation et de formation des adultes 57
Tableau 24 : Buts stratégiques du GPE 2020 – Apprentissage, nombre d'ESPIG 58
Tableau 25 : Buts stratégiques du GPE à l'horizon 2020 – Équité, nombre d'ESPIG 60
Tableau 26 : Buts stratégiques du GPE à l'horizon 2020 – Système, nombre d'ESPIG 63
Tableau 27 : Renforcement des capacités (niveau national) : gestion sectorielle, gestion de projet/programme 64
Tableau 28 : Buts stratégiques du GPE à l'horizon 2020 – Équité/apprentissage et activités transversales, nombre d'ESPIG 66
Tableau 29 : Nombre d'ESPIG soutenant des SIGE 70
Tableau 30 : Nombre d'ESPIG soutenant des SEA 70
Tableau 31 : Chiffres globaux par ESPIG 71
Tableau 32 : Manuels achetés et distribués grâce aux financements du GPE 72
Tableau 33 : Pays/États fédéraux dans lesquels des manuels ont été achetés et distribués grâce aux financements du GPE 72
Tableau 34 : Enseignants formés grâce aux financements du GPE 73
Tableau 35 : Pays/États fédéraux dans lesquels les enseignants ont été formés grâce aux financements du GPE 73
Tableau 36 : Salles de classe construites/réhabilitées grâce aux financements du GPE 74
Tableau 37 : Pays/États fédéraux dans lesquels des salles de classe ont été construites/réhabilitées grâce aux financements du GPE 75
Tableau 38 : Indicateurs d'équité 80
Tableau 39 : Indicateurs d'efficience 81
Tableau 40 : Indicateurs des acquis scolaires 81

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Modèle opérationnel du GPE 18
Graphique 2 : Pays partenaires du GPE ayant un ESPIG actif par revenu, PFC et CPE au cours de l'exercice 2016 33
Graphique 3 : Nombre d'ESPIG actifs et en attente par AP selon le nombre de financements au 30 juin 2015 (cercle intérieur) et 30 juin 2016 (cercle extérieur) 34
Graphique 4 : Nombre d'ESPIG actifs et en attente par AP selon la valeur d'allocation au 30 juin 2015 (cercle intérieur) et 30 juin 2016 (cercle extérieur) 34
Graphique 5 : Modalité de l'aide par PFC/Autres 35
Graphique 6 : État comparé des décaissements des exercices 2014, 2015 et 2016 (%) 41

Graphique 7 : État comparé de la mise en œuvre des exercices 2015 et 2016 (%) (Financements actifs à la clôture de l'exercice)..... 41
Graphique 8 : ESPIG : État de mise en œuvre par modalité de l'aide, actifs à la clôture de l'exercice 2016 (nombre, pourcentage)..... 44
Graphique 9 : ESPIG : État de mise en œuvre par ancienneté, actifs à la clôture de l'exercice 2016 (nombre, pourcentage)..... 44
Graphique 10 : nombre d'ESPIG alloués à des PFC et à d'autres pays avec un financement pour divers niveaux d'éducation..... 56
Graphique 11 : Enseignants formés grâce aux financements du GPE, par région. 74
Graphique 12 : Salles de classe construites/réhabilitées grâce aux financements du GPE, par région. 75
Graphique 13 : Processus d'examen de la qualité pour les Plans sectoriels de l'éducation 92
Graphique 14 : Cadre global de protection et de bonne gestion des fonds du GPE 104

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AC	Agence de coordination
AFD	Agence Française de Développement
AID	Association internationale de développement
AMR	Activités mondiales et régionales
ANCEFA	Réseau Africain de Campagne pour l'Éducation pour Tous
AP	Agent partenaire
BIE	Bureau international de l'éducation – UNESCO
BM	Banque mondiale
CAD	Comité d'aide au développement de l'OCDE
CCF	Comité consultatif financier
CGPC	Comité des financements et performances au niveau des pays
CICED	Center for International Cooperation in Education Development (Russie)
CLPG	Guide du processus GPE au niveau des pays
CME	Campagne mondiale pour l'éducation
CNE	Compte national de l'éducation
CST	Équipe de soutien aux pays
CTB	Agence belge de développement
DCD-CAD	Direction pour la coopération au développement, Comité d'aide au développement
DDC	Direction suisse du développement et de la coopération
DFID	Department for International Development (Royaume-Uni)
EDPE	Éducation et développement de la petite enfance
EFM	État fédéré de Micronésie
ESPDG	Financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation
ESPIG	Financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation
EX16	Exercice 2016 (du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016)
FA	Financement accéléré
FDPE	Fonds de développement des programmes d'éducation
FPA	Accord sur les procédures financières
FSCE	Fonds de la société civile pour l'éducation
FTI	Initiative pour une mise en œuvre accélérée
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Allemagne)
GLPE	Groupe local des partenaires de l'éducation
GPE	Partenariat mondial pour l'éducation
HACT	Processus harmonisé de virement de fonds
ICR	Implementation Completion and Results Report (document de la Banque mondiale)
IIPE	Institut international de planification de l'éducation – UNESCO
ILD	Indicateur lié au décaissement
INT	Unité d'enquête (de la banque mondiale)
ISR	Rapport sur la mise en œuvre et sur les résultats
ISR	Rapport sur la mise en œuvre et sur les résultats
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
JSR	Revue sectorielle conjointe
LME	Évaluation du suivi de l'apprentissage
MdE	Ministère de l'Éducation

OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
ODP	Objectif de développement du projet
OECO	Organisation des États de la Caraïbe Orientale
OIAI	Bureau de l'audit interne et des investigations (UNICEF)
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
ONG	Organisation non gouvernementale
PDG	Financement pour la préparation d'un programme
PDP	Pays en développement partenaire
PEID	Petits États insulaires en développement
PEPE	Protection et éducation de la petite enfance
PFC	Pays touchés par la fragilité ou les conflits
PFR	Pays à faible revenu
PRI	Pays à revenu intermédiaire
PSE	Plan sectoriel de l'éducation
PSSE	Plan stratégique du secteur de l'éducation
PTE	Plan de transition de l'éducation
RCA	République centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo
RESEN	Rapport d'analyse sectorielle
SEA	Système d'évaluation de l'apprentissage
SIDA	Agence suédoise d'aide au développement international
SIGE	Système d'information pour la gestion de l'éducation
SMI	Initiative de suivi sectoriel
SSRP	School Sector Reform Program
UIS	Institut de statistique de l'UNESCO
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNGEI	Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

REMERCIEMENTS

Le présent rapport couvre l'exercice fiscal du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016. Il a été établi par le Secrétariat du GPE sur la base des données transmises par les agents partenaires, les pays en développement partenaires, les agences de coordination et le personnel du Secrétariat. Il a pour objet de satisfaire aux exigences posées dans le mandat du Comité des financements et performances au niveau des pays (CGPC), à savoir : Établissement de rapports annuels sur le portefeuille des financements octroyés pour la mise en œuvre de programmes, pour l'élaboration de plans et programmes d'éducation, et pour les activités mondiales et régionales (décaissements, budgets et progrès réalisés dans l'exécution), et recommandations concernant les priorités et stratégies de financement.

La Revue du portefeuille a été élaborée par le Secrétariat au nom du CGPC et est finalisée en fonction des rétroactions du Comité. Le CCPC est invité à soumettre le rapport au Conseil d'administration en incluant toutes les recommandations et commentaires dans le rapport du CGPC. Il est à noter que la revue du portefeuille devrait être envisagée parallèlement au rapport sur les résultats afin d'obtenir une vue d'ensemble des performances des financements.

RESUME

OBSERVATIONS CLES

L'appui financier est en phase avec le Plan stratégique GPE 2020[1] – L'opération pilote de codage entrepris sur l'exercice 2016 montre que les financements du GPE s'inscrivent résolument dans le droit fil des buts et objectifs du GPE. Concernant les composantes appuyant des activités d'amélioration des résultats d'apprentissage, 50 des 54 financements codés comprennent des composantes axées sur la formation des enseignants, 46 fournissent du matériel pédagogique, et 36 appuient les améliorations des systèmes nationaux d'évaluation des apprentissages. Afin de promouvoir un accès équitable à l'éducation, 45 financements appuient la construction ou la rénovation de salles de classe, 28 appuient l'égalité entre les sexes, 22 soutiennent des programmes liés à la nutrition et à la santé, et 18 soutiennent les enfants handicapés. S'agissant du renforcement des systèmes éducatifs, 54 financements appuient le renforcement des capacités de gestion et 29 des activités SIGE. En ce qui concerne le niveau d'instruction, 52 financements appuient des activités au niveau primaire, 30 au niveau secondaire et 26 au niveau préscolaire.

La mise en œuvre des financements a accusé des retards – Il y a eu des retards accrus dans la mise en œuvre des programmes financés par le GPE, avec 20 % des ESPIG ayant été retardés contre 15 % pour l'exercice 2015, et 52 % étant légèrement retardés, contre 38 % pour l'exercice 2015. Si certaines causes de retard sont extérieures et donc difficilement contrôlables, telles que l'impact des conflits ou des catastrophes naturelles, d'autres sont dues au modèle de partenariat du GPE dans lequel des contributions de différents partenaires au niveau national semblent encourager un élargissement des objectifs et des activités, ce qui complique la mise en œuvre. D'autres retards sont liés à la capacité et aux processus des partenaires de mise en œuvre et des agents partenaires. Certaines causes de retard de mise en œuvre devraient pouvoir être mieux maitrisées au moment de la préparation et / ou de la mise en œuvre du financement. À l'avenir, des mécanismes renforcés de suivi et d'assurance qualité devraient favoriser des actions plus efficaces et plus rapides et permettre ainsi d'inverser cette tendance. Il est également important de reconnaitre que le temps nécessaire pour atteindre les objectifs souhaités dans les contextes difficiles dans lesquels le GPE travaille, dépasse parfois la période standard de financement de 3 à 4 ans. En outre, la réorientation et les révisions identifiées par le biais d'une évaluation solide des stratégies et des activités au cours de la mise en œuvre peuvent être un moyen constructif d'obtenir de meilleurs résultats.

Cadre des risques opérationnels – Le nouveau Cadre des risques opérationnels fournit l'occasion d'un contrôle renforcé des performances, et notamment d'une réduction des retards de mise en œuvre. C'est un outil qui permet à la fois au Secrétariat de déployer ses ressources limitées, et au CGPC de se concentrer davantage de manière systématique sur son rôle dans le suivi des performances.

Suivi des modalités de financement – L'alignement sur les systèmes nationaux a légèrement fléchi entre 2015 et 2016. Or, un meilleur alignement des programmes du GPE sur les systèmes nationaux, doublé d'une grande attention portée aux capacités et aux contrôles fiduciaires, permettrait de réduire considérablement les retards au démarrage des programmes et dans leur exécution. C'est par ailleurs un moyen essentiel pour veiller à ce que les ressources du GPE contribuent à renforcer les systèmes éducatifs en employant et en renforçant les capacités disponibles dans ces systèmes au lieu de les court-circuiter. Le GPE continuera à recommander l'utilisation des systèmes nationaux dans toute la mesure du possible,

[1] De plus amples informations relatives à l'alignement sur le Plan stratégique GPE 2020 seront données dans le Rapport sur les résultats qui sera publié en 2017.

par le biais du processus de sélection de l'agent partenaire et tout au long du processus d'examen de la qualité au moment de la requête de financement. Par ailleurs, l'établissement de liens avec des partenaires au niveau national et international au-delà du secteur éducatif pourrait renforcer l'efficacité de la coopération au service du développement et l'alignement sur les systèmes nationaux, en particulier parce que ces systèmes ne sont pas spécifiques à l'éducation. La méthodologie développée pour le Cadre de résultats aide à décondenser l'alignement et à se concentrer sur les domaines clés où des progrès sont nécessaires dans divers contextes, notamment dans les domaines tels que le budget, la passation des marchés, la comptabilité et l'audit.

Diversification des agents partenaires – Au cours de l'exercice 16, la réserve d'agents partenaires potentiels s'est enrichie de cinq nouvelles organisations éligibles à ce rôle : la Banque asiatique de développement, Concern Worldwide, Save the children US, Save the children UK et l'Agence suisse de coopération au développement. Parmi celles-ci, trois assurent déjà le rôle d'agent partenaire dans le cadre d'un financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation : la Banque asiatique de développement pour la Micronésie et la République des Îles Marshall, Save the children UK pour le Puntland (Somalie) et l'Agence suisse de coopération au développement pour le Bénin.

Nécessité d'investir davantage dans l'analyse et le retour d'expérience autour du modèle de financement et du modèle opérationnel du GPE – La présente revue du portefeuille met en lumière les progrès substantiels qui ont été accomplis dans de nombreux domaines au cours de l'exercice, au fur et à mesure de la mise en place du modèle de financement et des activités de renforcement du modèle opérationnel. Toutefois, comme on pouvait s'y attendre, à côté des points forts, ce processus a aussi mis en évidence des points appelant des améliorations. Il est important de s'assurer que le GPE dispose d'un mécanisme solide pour l'analyse et l'apprentissage, afin d'en tirer des enseignements et de procéder systématiquement aux ajustements correspondants.

LE GPE AUJOURD'HUI

Le présent rapport examine le portefeuille de financements au niveau des pays du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) et analyse l'ensemble des financements actifs au cours de la période comprise entre le 1er juillet 2015 et 30 juin 2016. Il présente les progrès réalisés, les tendances et les observations clés ainsi que les principales recommandations à examiner par le Secrétariat du GPE, le Comité des financements et performances au niveau des pays (CGPC) et le Conseil d'administration du GPE. Enfin, il met en évidence le lien entre les financements et les objectifs stratégiques du GPE décrits dans le nouveau Plan stratégique 2016-2020 du GPE.

Depuis la création du FTI en 2002, le GPE a approuvé 4,6 milliards de dollars de financements dans le cadre de cinq mécanismes, dont trois ont directement alloué 4,53 milliards de dollars aux pays. Ces trois mécanismes de financement au niveau des pays sont le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG), le financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG) et le financement pour la préparation d'un programme (PDG). L'ESPDG soutient la planification sectorielle fondée sur des données factuelles, une priorité du GPE, tandis que le PDG est un financement plus modeste, destiné à la préparation des programmes. Depuis la création de ces deux financements en 2012, le GPE a alloué 13,5 millions de dollars à 54 ESPDG et 7,1 millions de dollars à 37 PDG. En outre, 4,51 milliards de dollars ont été alloués à la mise en œuvre de plans sectoriels de l'éducation (PSE) par le biais d'ESPIG, dont 67 financements totalisant 2,13 milliards de dollars de 2002 à 2011 (FTI), et 58 financements totalisant 2,38 milliards de dollars depuis 2012 (GPE). Les deux autres mécanismes de financement sont le financement au titre des activités mondiales et régionales (29,8 millions de dollars) et le fonds de la société civile pour l'éducation (48,3 millions de dollars).

Au total, le portefeuille de financements actifs au cours de l'exercice 2016 comprend 94 financements au niveau des pays – 59 ESPIG alloués à 52 pays pour un montant total de 2,39 milliards de dollars, 27 ESPDG alloués à 29 pays pour un montant total de 8,9 millions de dollars et huit PDG alloués à 11 pays pour un montant total de 1,9 million de dollars. Au 30 juin 2016, 78 financements étaient actifs dans 59 pays, totalisant 2,2 milliards de dollars.

Depuis sa création en 2002, le GPE a décaissé 3,2 milliards de dollars. Les décaissements réalisés en faveur d'ESPIG au cours de la période de 12 mois close le 30 juin 2016 ont totalisé 503 millions de dollars, soit une augmentation de 17,6 % par rapport à l'exercice 2015 (427,8 millions de dollars).

LE GPE AU COURS DE L'EXERCICE 2016

I. Petits financements

Financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation

Les fonds alloués aux financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation au cours de l'exercice 2016 s'élèvent à 8,9 millions de dollars. Ces financements ont aidé 29 pays à réaliser une Analyse sectorielle de l'éducation ou à élaborer un plan sectoriel de l'éducation (PSE). La Banque asiatique de développement et Save the Children ont rejoint le groupe des agents partenaires (AP) du GPE ; ils soutiennent des ESPDG.

Financements pour la préparation d'un programme

Les fonds alloués aux financements pour la préparation de programmes (PDG) se sont élevés à 1,9 million de dollars au cours de l'exercice 2016. Huit PDG étaient actifs dans 11 pays ; ils aident les AP et les pays en développement partenaires (PDP) à préparer un programme conforme au PSE.

II. Financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation

Description du portefeuille d'ESPIG actifs

Au cours de l'exercice 2016, 52 pays en développement partenaires ont bénéficié de 59 ESPIG actifs, totalisant 2,39 milliards de dollars d'allocations. La majorité des ESPIG sont mis en œuvre en Afrique subsaharienne, région qui concentre également les montants d'ESPIG les plus élevés. 28 (54 %) des 52 pays membres dans lesquels des ESPIG étaient actifs au cours de l'exercice 2016 sont des pays touchés par la fragilité ou les conflits (PFC)[2] et 29 (56 %) sont des pays à faible revenu.

La Banque mondiale demeure AP pour la majorité des ESPIG. Elle agissait en qualité d'agent partenaire pour 35 des 54 financements actifs au 30 juin 2016 (65 %), l'UNICEF arrivant en deuxième position en tant qu'agent partenaire avec 13 financements (24 %). Un peu moins d'un tiers (31 %) des ESPIG au cours de l'exercice 2016 satisfaisait au seuil d'alignement sur les systèmes nationaux.

Entre le 1er juillet 2015 et le 30 juin 2016, les commissions de gestion et les allocations de supervision ont représenté 180,7 millions de dollars. Cinq programmes ont sollicité des allocations de supervision additionnelles pour un montant total de 0,7 million de dollars. Les coûts administratifs demeurent

[2] Cette Revue du portefeuille n'inclut pas une mise à jour particulière sur les 28 PFC. Elle se concentre sur les pays qui ont été le plus durement touchés par les crises au cours de l'exercice 2016.

proportionnellement plus élevés dans les pays touchés par la fragilité ou les conflits. À l'inverse, ils sont moindres pour les financements dont le montant est important et les dispositifs de financement conjoints.

Performance

Le nombre d'ESPIG dont la mise en œuvre et le décaissement présentent un retard ou un léger retard a augmenté entre l'exercice 2014 et l'exercice 2016. Entre l'exercice 14 et l'exercice 16, le nombre de ESPIG en retard ou légèrement en retard dans les décaissements et la mise en œuvre a augmenté de 24 % en 2014 pour passer à 32 % en 2015 et à 43 % en 2016. Si le nombre des financements en retard ou accusant un léger retard des décaissements n'a augmenté que de 3 % par rapport à l'année dernière et de 15 % par rapport à l'exercice 14 (passant de 31 % sur l'exercice 14 à 44 % sur l'exercice 15 et à 46 % sur l'exercice 16), le nombre des financements dont la mise en œuvre est en retard ou légèrement en retard accuse une augmentation considérable par rapport aux années précédentes – passant de 50 % sur l'exercice 14 à 53 % pour 2015 et 72 % pour 2016. Une étude a été menée pour tenter de comprendre les raisons de cette forte augmentation des retards de la mise en œuvre ; elle montre que les retards ne sont pas imputables à une seule variable mais que les causes en sont propres à chaque financement et à son contexte particulier. Les différents financements peuvent être classés en trois grandes catégories en fonction des causes de retard : 1) aspects techniques de la méthodologie utilisée pour évaluer les financements ; 2) difficultés imprévues au niveau national ; 3) problèmes de capacités, de système ou de conception du programme. C'est dans cette dernière catégorie que l'on retrouve la plupart des financements accusant un retard de la mise en œuvre. On peut considérer qu'il s'agit là de conditions endogènes au financement qui pourraient être évitées ou dont les conséquences pourraient être atténuées en apportant des améliorations au stade de la préparation et de la mise en place du financement. L'*observation 1* propose des pistes d'amélioration de la mise en œuvre des programmes. Au cours de la mise en œuvre d'un programme, le GPE offre la possibilité de modifier un programme dans le but de tenir compte des situations imprévues, des risques et autres obstacles à la mise en œuvre. Au cours de l'exercice 2016, la majorité des requêtes de prorogations de ESPIG, avec des révisions non mineures et substantielles, ont été soumises par des pays touchés par la fragilité ou les conflits. Cinq ESPIG ont été clôturés au cours de l'exercice (Burundi, Haïti, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Timor-Leste et Vietnam).

Les ESPIG par composantes thématiques et résultats

Un processus pilote de codage introduit durant l'exercice 2016 a permis au GPE d'analyser des informations sur le contenu thématique et les activités financées par les ESPIG du GPE. L'exercice de codage a consisté à organiser des activités de financement extraites de documents de projet dans diverses catégories prédéfinies qui sont intégrées dans les objectifs stratégiques du GPE 2020[3]. Par conséquent, l'exercice nous a permis d'obtenir un aperçu sur les types d'activités qui sont répandues dans les ESPIG.

Une analyse des ESPIG par composantes sous-sectorielles et thématiques a montré que les ESPIG durant l'exercice 2016 étaient bien alignés sur les objectifs stratégiques énoncés dans le GPE 2020 :

- Les ESPIG de l'exercice 2016 sont fortement axés sur l'enseignement primaire (52 ESPIG), le suivi de l'enseignement secondaire (30 ESPIG) et sur la protection et l'éducation de la petite enfance (26 ESPIG). Cinq ESPIG soutiennent l'éducation et la formation des adultes.
- Les activités appuyant l'apprentissage et la formation des enseignants (50 ESPIG), et appuyant le matériel d'apprentissage (46 ESPIG) ont le niveau d'investissement le plus élevé.
- Au sein des activités appuyant l'équité, la plupart des financements codés (45 ESPIG) sont axés sur l'expansion / la réhabilitation d'écoles et de salles de classe.

[3] http://www.globalpartnership.org/fr/content/plan-strategique-gpe-2020

- Au sein des activités appuyant l'efficacité, les 54 ESPIG ont eu des activités liées au système au niveau national, bien que le renforcement des capacités de gestion au niveau de l'école ait eu la plus forte prévalence (36 ESPIG).

Au cours de l'exercice 2017, le Secrétariat cherchera à renforcer davantage sa méthodologie de codage ainsi que sa méthode de collecte de données en répondant à l'efficacité de la mise en œuvre. La mesure dans laquelle ces activités et composantes du programme sont mises en œuvre de manière efficace ou rentable n'a pas encore été abordée par le codage. L'un des principaux défis consiste à saisir le poids / volume des ressources étant affectées à différents sous-composantes de financement.

À partir d'un modèle normalisé de présentation d'informations piloté au cours de l'exercice 2016, une analyse des 54 ESPIG par réalisations et résultats a montré que :

- 20 ESPIG (37 %) ont soutenu les *Systèmes d'information de gestion de l'éducation (SIGE).*
- 19 ESPIG (35 %) ont soutenu les *systèmes d'évaluation de l'apprentissage ou de composants connexes.*
- 29 702 977 manuels ont été achetés et distribués.
- 238 541 enseignants ont été formés ; et
- 3 554 salles de classe ont été construites ou réhabilitées.

Mise à jour sur le modèle de financement

À la clôture de l'exercice 2016, six ESPIG avaient été octroyés conformément au modèle de financement en vigueur au cours de l'exercice 2015 renforçant les liens entre la performance et le financement du GPE. Au cours de l'exercice 2016, le Secrétariat a pu intégrer certaines leçons apprises dans la première année de mise en œuvre du modèle de financement, par exemple en prévoyant un délai plus long pour les requêtes de financement et en participant au processus de planification des PSE à un stade précoce. Les processus visant à soutenir des PSE de qualité ont été renforcés, mais il serait également souhaitable de mettre des directives sur les analyses sectorielles de l'éducation à la disposition des pays en développement partenaires. Le calcul des financements nationaux demeure difficile et des directives plus claires sont nécessaires. Le Secrétariat a établi une méthodologie de compilation des données relatives aux financements nationaux aux fins du nouveau cadre de résultats du GPE et pourra, à l'avenir, se servir de ces données pour éclairer le dialogue au niveau des pays sur le financement national, tant dans le cadre de l'évaluation des exigences du modèle de financement que dans celui du dialogue continu au niveau des pays. De plus, il a entrepris d'élaborer des directives pour le dialogue sur le financement national au niveau des pays. Ces initiatives devraient permettre une évaluation et un dialogue plus nuancés, mieux adaptés au contexte et plus cohérents autour des modèles de financement de référence.

Parmi les pays pour lesquels une tranche variable a été approuvée, des premières tendances se dessinent en ce qui concerne le choix de l'indicateur. La zone géographique, les capacités des administrations des établissements et la gestion des données sont des thèmes clés des approches de l'efficience adoptées par les PDP. Les indicateurs des résultats de l'apprentissage sont liés aux améliorations des acquis scolaires ou à des résultats représentatifs liés à une théorie du changement fondée sur des données probantes pour améliorer les apprentissages, par ex. nombre d'heures d'enseignement, documents pédagogiques disponibles, nombre de manuels par élève pour la lecture et les mathématiques, pourcentage de professeurs qualifiés. Les indicateurs d'équité ciblaient des zones géographiques dans quatre cas et des populations défavorisées spécifiques dans deux.

III. Aide aux pays touchés par la fragilité ou les conflits

Plusieurs pays partenaires du GPE ont traversé une crise au cours de l'exercice 2016 ou ont continué à subir l'impact direct de la crise majeure qui avait marqué l'exercice précédent. Alors que 28 pays partenaires du GPE ayant un ESPIG actif sont considérés comme fragiles et/ou touchés par un conflit, le GPE a aidé sept pays en proie à une crise politique ou à des violences de grande ampleur : le Burkina Faso, le Burundi, le Tchad, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan du Sud et le Yémen. Un pays a également continué de subir les répercussions des deux tremblements de terre dévastateurs survenus en avril et en mai 2015 (le Népal), tandis que trois pays en développement partenaires souffraient encore des suites de la crise d'Ebola dans le secteur de l'éducation (Guinée, Libéria et Sierra Leone). Le GPE dispose de quatre mécanismes pour soutenir les pays touchés par la fragilité ou les conflits présentés dans la partie 4, Soutien aux pays touchés par la fragilité ou les conflits.

IV. Assurance qualité et gestion des risques

Au cours de l'exercice 2016, le GPE a poursuivi le renforcement de son modèle opérationnel conformément aux indications données par le Conseil d'administration en 2015[4].

Mécanismes d'assurance qualité renforcés

Un processus d'examen de la qualité révisé est en place pour les plans sectoriels de l'éducation (PSE). Le GPE exige désormais que les pays qui sollicitent un ESPIG demandent une évaluation indépendante de leur projet de PSE à un consultant ou à une équipe de consultants qualifiés avant que le plan ne soit finalisé et endossé. Le PSE finalisé et endossé est examiné dans le cadre du dossier de requête d'ESPIG afin de s'assurer que cette exigence est satisfaite et de suivre les progrès qualitatifs des PSE au niveau mondial en vue d'alimenter le cadre de résultats du GPE.

Les directives et le format des requêtes d'ESPDG ont été révisés afin de mieux répondre à l'objectif de PSE de qualité. Ont été ainsi actualisés les directives, le formulaire de requête, le modèle de feuille de route pour la réalisation de l'analyse sectorielle de l'éducation et du PSE/plan de transition de l'éducation (PTE), le modèle de rapport de fin d'exécution du financement, le modèle interne d'évaluation des requêtes et le modèle interne d'évaluation des révisions de financements.

Le CGPC a adopté un processus standard aux fins de la sélection des agents partenaires pour l'ESPIG et déployé au second semestre de l'exercice 2016. Ce processus impose de prêter attention aux modalités, au contenu du programme et aux capacités de soutien technique afin de sélectionner l'agent partenaire le plus approprié. Il s'est correctement déroulé dans certains pays, mais avec plus de difficultés dans d'autres. Il a notamment été très lent dans certains cas et a ainsi retardé le processus de requête de financement, au risque de bâcler l'élaboration des programmes ou de retarder l'accès aux financements, ce qui peut avoir des conséquences sur la capacité des PDP à mettre en œuvre les activités du PSE en temps opportun. Ce processus peut également susciter des tensions entre les agents partenaires intéressés, mais jusqu'ici, il n'a pas été nécessaire de faire appel au nouveau mécanisme de résolution des conflits. Le Secrétariat compte recueillir des données sur l'expérience du processus de sélection des AP afin d'en évaluer l'efficacité et la pertinence et de déterminer si des ajustements sont nécessaires.

[4] BOD/2015/05-13–Renforcer la plateforme opérationnelle du GPE au niveau des pays. (Approuvé par le Conseil dans le décision BOD/2015/10-02)

Une méthodologie d'évaluation finale des requêtes d'ESPIG par le CGPC a été mise en place sous forme de projet pilote en avril 2016 et continuera à être affinée au cours de l'exercice 2017. Afin de renforcer et de rationaliser le processus d'assurance qualité des programmes financés par un ESPIG, le Conseil d'administration a demandé que soit élaborée une méthodologie standard d'examen des requêtes pour le CGPC ainsi qu'une mise en cohérence de l'examen de la qualité réalisé par le Secrétariat avec la méthodologie d'évaluation finale suivie par le CGPC. Cette méthodologie fait appel à des outils standards qui permettront aux membres du CGPC d'évaluer les données pour approuver, ne pas approuver ou approuver partiellement une requête sur la base de dimensions et de critères (pour de plus amples explications, consultez la Partie 5.1 Renforcement des mécanismes d'assurance de la qualité) clairement définis. Sa composante 1 fait office de contrôle qualité pour apprécier si un pays remplit les critères requis pour demander le financement. Sa composante 2 propose un ensemble de critères et de questions destinés à guider les membres du CGPC dans l'examen de l'argumentaire d'investissement du dossier final de requête de financement. Cette méthodologie sera testée pendant au moins deux cycles, continuant au cours de l'exercice 2017, et sera ensuite évaluée et ajustée s'il y a lieu.

Les processus d'examen de la qualité de phase II et III pour les requêtes d'ESPIG ont été révisés afin de garantir leur alignement et leur cohérence avec la méthodologie d'évaluation finale du CGPC. Des révisions ont été apportées à la Note d'orientation pour les consultants et au modèle pour les consultants de l'examen de la qualité de phase II, et une Évaluation des normes de qualité pour les documents du programme ainsi que des Questions d'orientation pour l'évaluation de la part variable ont été mises au point (un test pilote est prévu pour l'exercice 2017). S'agissant du processus d'examen de la qualité de phase II, le format de l'évaluation finale a été révisé afin de réduire les informations redondantes entre les documents du programme, les formulaires de requête et l'évaluation finale, et de prêter davantage d'attention à la mesure dans laquelle les nouveaux éléments du modèle de financement favorisent le changement et la qualité dans le processus de préparation des financements par rapport au contexte particulier des PDP.

Gestion des risques du portefeuille

Un cadre des risques opérationnels pilote visant à faciliter une approche différenciée, fondée sur les risques, de l'assurance qualité et du suivi de la qualité a été établi. Ce cadre différencie les risques au niveau des pays, des secteurs et des financements afin de permettre au Secrétariat d'apprécier et de gérer les risques pays par pays et financement par financement. Sur la base des évaluations des risques liés aux pays et aux financements/secteurs, le Secrétariat établira, au cours de l'exercice 2017, des plans de gestion des risques pays comprenant des actions ciblées destinées à aider les partenaires à atténuer les risques recensés. Au terme de la phase pilote, le Secrétariat évaluera cet outil et, le cas échéant, apportera les révisions nécessaires.

La qualité du suivi des ESPIG actifs a été améliorée grâce au déploiement de nouvelles procédures, notamment une revue annuelle des rapports d'avancement et une revue annuelle des audits. L'exercice 2016 était le premier exercice complet de mise en œuvre des revues des rapports annuels d'avancement et des rapports annuels d'audit pour tous les ESPIG actifs. Le Secrétariat a préparé 58 revues de rapports d'avancement couvrant les ESPIG dans 46 pays. Les rapports d'audit de 36 ESPIG ont également été menés. Les revues des rapports d'avancement et les rapports d'audit offrent l'occasion de traiter tout problème de mise en œuvre ou de gestion financière de manière proactive et formalisée avec l'agent partenaire et le ministère responsable. Des efforts continueront d'être faits en ce sens tout au long de l'exercice 2017 afin de veiller à un suivi régulier par le Secrétariat avec les agents partenaires dans le but de résoudre les problèmes identifiés.

Trois cas de détournement de fonds ont été étroitement suivis au cours de l'exercice 2016, et une enquête est en cours pour un autre financement. Au Bénin, les fonds détournés s'élevant à 69 300 dollars au total ont été recouvrés après la mise en évidence, par un audit public réalisé en juin 2015, d'activités frauduleuses dans les cantines scolaires du district de Malanville. Au Libéria, un détournement de fonds s'élevant à 35 000 dollars ont été recouvrés, concernant un événement remontant à août 2014, et des contrôles fiduciaires renforcés ont été mis en place au cours de l'exercice 2016. À Madagascar, un audit réalisé par le Bureau de l'audit interne et des investigations (OIAI) de l'AP (UNICEF) a conclu que des dépenses équivalentes à 61 818 dollars n'étaient pas autorisés. Le Gouvernement s'est formellement engagé à rembourser la totalité de ces sommes. Une enquête est en cours dans un autre pays sur un détournement de fonds qui se serait produit en décembre 2015. Ce problème a été signalé par l'AP et fait l'objet d'une enquête. Afin de ne pas compromettre cette enquête, le pays ne sera pas nommé tant qu'elle ne sera pas terminée. Le Secrétariat continuera à surveiller tous les cas de détournement de fonds sur une base régulière et fera le suivi avec les agents partenaires afin de mesurer les progrès de résolution des cas.

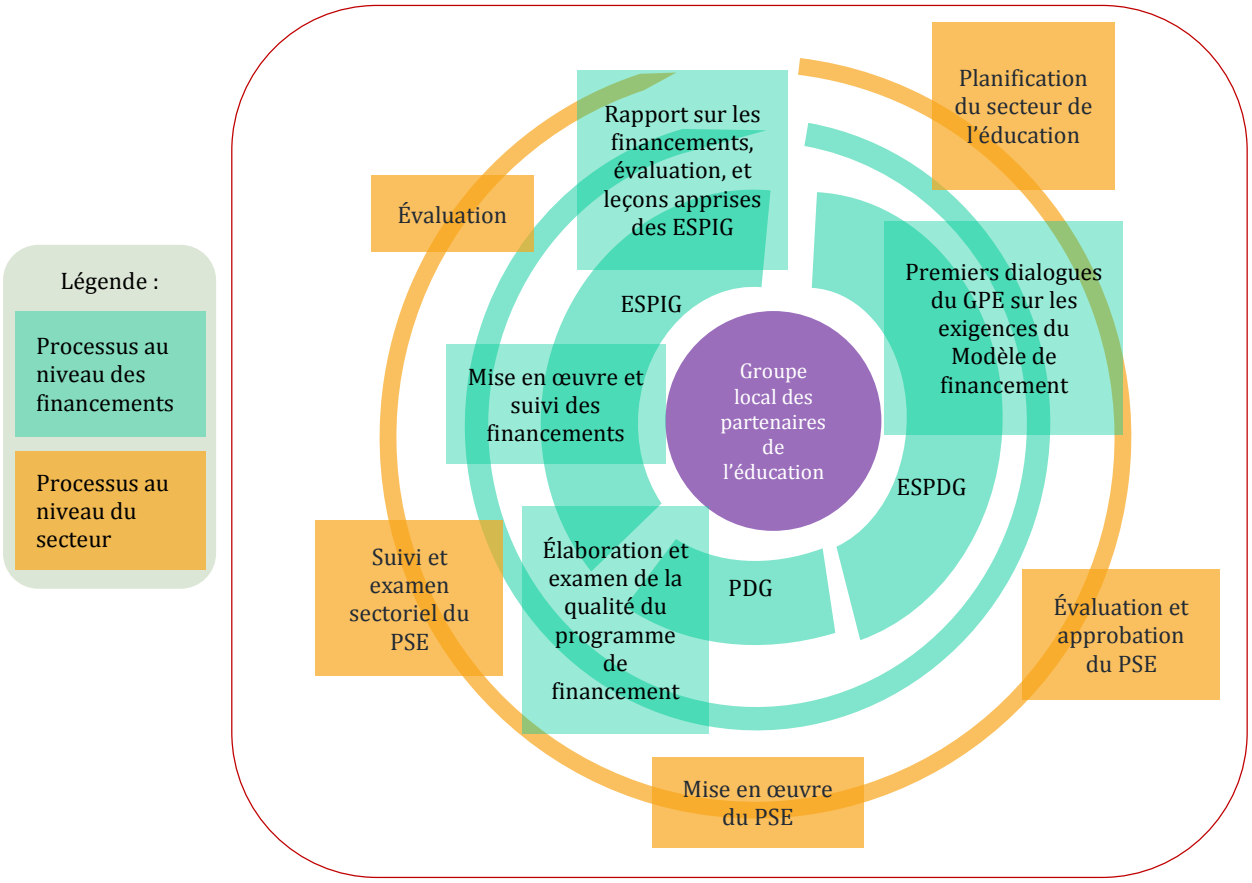
1 INTRODUCTION

Cette section résume les initiatives entreprises pour renforcer le modèle opérationnel du GPE, lequel est un élément de contexte important pour comprendre le portefeuille de financements du GPE au cours de l'exercice 2016. Puis, elle présente les trois types de financement au niveau des pays, ainsi que la structure de cet examen du portefeuille.

1.1 MODELE OPERATIONNEL

Le modèle opérationnel du GPE permet d'apporter un soutien collaboratif aux pays à revenu faible et intermédiaire en vue de renforcer la planification et les résultats de leur secteur éducatif. Si les gouvernements des pays en développement prennent l'initiative de la planification et assument la responsabilité des résultats, le GPE permet l'inclusion de parties prenantes non-gouvernementales, d'analyser les besoins financiers, vise à renforcer les capacités techniques et exploite de manière coordonnée les talents et les ressources des partenaires de développement. Lorsqu'un pays en développement n'a pas suffisamment de fonds pour élaborer ou mettre en œuvre son plan d'éducation, le GPE peut apporter une aide financière qui permettra d'améliorer la planification de l'éducation, l'élaboration des politiques, le suivi et le financement et aidera à financer la mise en œuvre des plans d'éducation. Le graphique suivant illustre le modèle opérationnel du GPE :

Graphique 1 : Modèle opérationnel du GPE



Notes : ESPIG : Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation ; ESPDG : Financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éduction ; PDG : Financement pour la préparation du programme ; PSE : Plan sectoriel de l'éducation.

Le modèle opérationnel du GPE a été revu au début de l'exercice 2016 et plusieurs mesures pour le renforcer ont été prises au cours de l'exercice. Accompagnant les exigences accrues que représente, pour les pays, le modèle de financement introduit au cours de l'exercice 2015, ainsi que les buts ambitieux adoptés par le Partenariat dans le GPE 2020, ces mesures du modèle opérationnel ont accru le besoin d'intensifier les soutiens apportés par le Secrétariat au niveau des pays autour de la planification, de l'élaboration des programmes, l'assurance qualité, le suivi et l'évaluation. Au cours de l'exercice, le Secrétariat a élaboré des outils et des cadres et développé des capacités techniques pour faire face à ces exigences croissantes. Pour mener à bien ses missions et garantir des liens étroits entre les travaux techniques et le soutien apporté aux pays, le Secrétariat dispose d'une structure fonctionnelle et par équipes, avec une mobilisation transversale des équipes pour les travaux de conseils aux pays, l'assurance qualité, la gestion des financements, le suivi et l'évaluation, et la planification stratégique.

Le Secrétariat met en œuvre et dresse le bilan des ajustements apportés au cours des deux derniers exercices au modèle de financement, au plan stratégique et au modèle opérationnel. Au 30 juin 2016, six Financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'education (ESPIG) avaient été attribués en vertu du nouveau modèle de financement (République démocratique du Congo, Malawi, Mozambique, Népal, Rwanda et l'Organisation des États insulaires des Caraïbes)[5]. Leur mise en œuvre a permis de tirer les leçons suivantes :

1 Le délai des requêtes d'ESPIG est plus long car les pays consacrent plus de temps à l'élaboration et à l'assurance qualité des analyses sectorielles de l'éducation et des plans sectoriels de l'éducation, et une attention envers les stratégies pour les progrès transformatifs en termes d'équité, d'efficacité et d'acquis scolaires devrait faire plutôt faire partie du processus de PSE que plus tard dans l'identification d'un programme.

2 Nécessité d'un soutien technique et d'un renforcement des capacités autour de l'analyse sectorielle sont nécessaires au niveau des pays et des partenaires ;

3 Nécessité de créer un mécanisme permettant de repérer systématiquement les enseignements à tirer de la mise en œuvre du modèle de financement et du modèle opérationnel, notamment par le biais de concertations avec les partenaires au niveau national et au niveau du CGPC, afin de cerner et d'apporter les éventuels ajustements nécessaires ;

4 Il convient d'ajouter des nuances, des directives et des analyses sur certains aspects du modèle de financement, notamment en ce qui concerne le calcul du financement intérieur et la définition d'indicateurs efficaces et appropriés pour la part variable ; et

5 d'autres enseignements relatifs au processus de sélection des agents partenaires montrent la nécessité d'être attentifs aux calendriers tout en assurant un processus transparent et de prêter attention aux dispositifs de mise en œuvre les plus efficaces dans un contexte donné, qui aideront aussi à renforcer les capacités des systèmes.

À chaque stade du processus sectoriel et de financement, de l'analyse et de la planification à la requête, de l'approbation à la mise en œuvre, et du suivi à l'évaluation et à la clôture, le Secrétariat s'efforce d'aider les pays à mettre en place des processus de suivi du secteur et des financements de qualité. L'exercice 2016 a été une année de transformation au Secrétariat car l'équipe de soutien aux pays, l'équipe chargée de la stratégie, de la politique et des performances, et les équipes chargées des finances ont travaillé ensemble pour accroître la qualité et l'efficacité des processus du GPE au niveau des pays.

Des mécanismes d'assurance qualité en amont sont en place afin de garantir un retour d'informations de qualité sur les PSE, un solide processus d'élaboration des programmes et un programme d'ESPIG favorisant la réalisation des objectifs prioritaires des secteurs de l'éducation nationaux. De nouveaux

[5] En vertu de l'exception accordée aux petits états insulaires, le financement des États insulaires des Caraïbes ne comprend pas de part variable mais a néanmoins été accordé au titre du modèle de financement comme un financement fixe. Cette exception est expliquée à l'annexe 2 du document du Conseil intitulé Principes et options pour la révision du modèle de financement, daté du 26 février 2014.

processus d'assurance qualité ont été conçus pour les trois types de financement et les processus en place ont été améliorés. Le Secrétariat est ainsi en mesure de mieux cerner et atténuer les risques en amont dans le cadre du processus de requête de financement. Les processus clés sont les suivants :

1. Processus révisé d'examen de la qualité pour les plans sectoriels de l'éducation, centré sur une évaluation indépendante renforcée des PSE.
2. Méthodologie pour l'examen des requêtes de financement par le CGPC au niveau des pays basée sur des critères de qualité et méthodologie visant à garantir l'alignement entre le processus d'examen de la qualité des financements pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation (ESPIG) du Secrétariat et la méthodologie du CGPC.

Ces processus d'assurance qualité sont présentés de manière plus approfondie dans la section 5- Examen de la qualité et gestion des risques. D'autres mesures d'amélioration de la qualité sont en cours d'élaboration et seront mises en œuvre au cours de l'exercice 2017.

Dans le cadre de la fonction renforcée de supervision du Secrétariat, un cadre des risques opérationnels a été établi conformément à la recommandation d'octobre 2015 du Conseil d'administration (validée en juin 2016) afin de favoriser une approche de l'assurance qualité et du suivi différenciée et fondée sur les risques. Le cadre des risques opérationnels proposé rend compte des risques liés au pays, au secteur et au financement pour tous les ESPIG actifs, et prévoit des mesures d'atténuation des risques liés au secteur et au financement, ainsi qu'un plan de gestion des risques pays pour tous les pays présentant un risque élevé lié au secteur et au financement. Il a été convenu que le Secrétariat finalisera les modèles d'évaluation des risques liés au secteur et au financement et l'élaboration de plans de gestion des risques pour chaque pays présentant un risque critique et élevé à temps pour que le GERF et le CGPC puissent les examiner en octobre 2016. Le cadre des risques opérationnels continuera d'être affiné au cours de l'exercice 2017 dans le but de renforcer l'utilisation des données du secteur pour l'évaluation des risques du secteur.

L'objectif du cadre des risques opérationnels est de garantir que le Secrétariat cible son rôle de soutien et de supervision de manière appropriée et qu'il gère les risques pays par pays et financement par financement. Ce faisant, le Secrétariat s'efforcera d'assurer une approche calibrée du soutien aux processus sectoriels dans chaque pays, en veillant à la qualité des nouvelles requêtes de financement et en soutenant le suivi du secteur et de la mise en œuvre des projets. Il faut souligner que le cadre des risques opérationnels n'est pas conçu pour reproduire les politiques et procédures de gestion des risques des pays, des AP et des partenaires au niveau des pays, mais qu'il permettra au GPE de mieux gérer les risques grâce à un traitement systématique des risques dans l'ensemble du secteur et au niveau des financements.

Le modèle opérationnel s'articule actuellement autour de quatre types de financements au niveau des pays qui sont accessibles dans les pays éligibles. Trois (ESPDG, PDG et ESPIG) sont conçus pour se compléter les uns les autres afin de garantir une approche cohérente à l'échelle sectorielle de la planification, du financement et de la mise en œuvre d'une éducation de qualité et sont brièvement décrits ci-dessous. Le FSCE est un financement au niveau du pays qui a un rôle complémentaire au soutien des gouvernements.

Le financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG) est conçu pour financer l'analyse sectorielle, la concertation sur les politiques et la planification. Il vise à faciliter « une concertation sur les politiques à mener, inclusive et fondée sur des données factuelles, à laquelle participent les autorités nationales, les bailleurs de fonds, la société civile, les enseignants, les acteurs

philanthropiques et le secteur privé »[6]. Il est accessible aux membres du GPE ou aux pays éligibles qui ont l'intention de poser leur candidature pour un ESPDG afin de les aider à remplir les prérequis nécessaires d'un PSE fondé sur des données factuelles, crédible et validé. Les pays touchés par la fragilité ou les conflits peuvent viser un plan de transition de l'éducation (PTE) à la place.

Le financement pour la préparation d'un programme (PDG) aide les gouvernements et leur AP sélectionné à élaborer un programme autour des priorités essentielles recensées dans le PSE ou le PTE. Il doit permettre d'élaborer un programme aligné sur les priorités et systèmes nationaux et faciliter la constitution d'un dossier de requête d'ESPIG.

Le financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation (ESPIG) fournit des fonds à l'appui de la mise en œuvre du PSE ou du PTE par le biais du programme conçu dans la phase d'élaboration du programme. Le modèle de financement révisé du GPE, qui attache davantage d'importance à la performance des ESPIG[7] avec une part fixe basée sur les exigences et une part variable basée sur les résultats, est opérationnel depuis près de deux ans. La République démocratique du Congo, le Malawi, le Mozambique, le Népal, le Rwanda et les États insulaires des Caraïbes mettent en œuvre des programmes financés suivant ce modèle. Ces pays sont diversifiés au plan de la région, de l'importance de la population, du PIB, des capacités, ainsi que des réussites et difficultés du secteur de l'éducation. Bien que la mise en œuvre de ces financements soit encore en phase précoce, le modèle de financement semble offrir suffisamment de souplesse pour fournir un cadre adapté à chacun de ces contextes.

Au cours de l'exercice, plusieurs pays ont entrepris les préparatifs de futures requêtes, notamment l'Éthiopie et le Zimbabwe pour septembre 2016, et le Cambodge, le Tchad, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Lesotho, le Libéria, Madagascar, la Somalie (Puntland et Somaliland), la Tanzanie (Zanzibar) pour mars 2017. Étant donné la priorité donnée aux processus de planification sectorielle, le Secrétariat s'est impliqué très tôt dans la planification au niveau des pays en fournissant des commentaires sur les projets des analyses sectorielles de l'éducation et des PSE afin de faciliter les progrès vers le respect des exigences. Au cours de l'exercice 2016, le Secrétariat a reçu six rapports d'analyse sectorielle de l'éducation financés par des ESPDG : Côte d'Ivoire, Népal, Nicaragua, Cap-Vert, Lesotho, et Tanzanie (Zanzibar). D'autre part, quatre PSE bénéficiant d'ESPDG ont été finalisés et endossés : République démocratique du Congo, Éthiopie, Malawi et l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales (OECO)[8]. De plus amples détails sont fournis dans la section 2- Petits financement.

1.2 STRUCTURE DE CET EXAMEN

L'examen du portefeuille de l'exercice 2016 analyse la composition du portefeuille de financements au niveau des pays et les performances des différents programmes. Outre le résumé et l'introduction, il comprend quatre sections et six annexes, décrites brièvement ci-après :

La section 2 - Petits financements donne un aperçu des financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation et des financement pour la préparation d'un programme actifs, approuvés et clôturés au cours de l'exercice 2016, ainsi que de leur répartition par agent partenaire (AP) et par PFC.

La section 3 - Financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation donne un aperçu des ESPIG actifs au cours de l'exercice 2016 et précise leur répartition par agent partenaire,

[6] Plan stratégique GPE 2020, p.3

[7] Parfois appelé «Nouveau modèle de financement».

[8] Quatre États insulaires des Caraïbes (Dominique, Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les Grenadines) ont bénéficié d'allocations maximales par pays. L'ESPIG et le PDG ont été octroyés à ces États sur la base de leurs allocations maximales par pays. L'ESPDG a été octroyé à l'OECO sur la base de sa stratégie régionale en matière d'éducation.

modalité, région géographique et état des décaissements et de la mise en œuvre ; elle indique également les demandes de révisions et les financements clôturés au cours de la période comptable, analyse les frais administratifs, les composantes principales et les résultats clés et donne un aperçu des activités thématiques. Enfin, elle présente les éléments nouveaux en ce qui concerne le modèle de financement.

La section 4 - Soutien aux pays fragilisés et touchés par un conflit dresse le bilan des échanges du GPE avec ces pays au cours de l'exercice 2016.

La section 5 - Examen de la qualité et gestion des risques décrit les mécanismes révisés d'assurance qualité. Elle examine également les différents mécanismes par lesquels le GPE gère les risques du portefeuille de financements, comprenant le cadre des risques opérationnels, la revue des rapports d'avancement, l'analyse du rapport d'audit et le suivi des détournements de fonds.

Annexes

- **L'Annexe 1-A : Financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation, L'Annexe 1-B : Financements pour la préparation du programme, L'Annexe 1-C : Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation, L'Annexe 1-D : Pays actuelllement sans financement** dresse la liste complète des pays partenaires du GPE et des pays qui présentent les conditions requises pour devenir membres, ainsi que les informations sur les ESPDG, PDG et ESPIG actifs, clôturés ou en attente au cours de l'exercice 2016.
- **L'Annexe 2 : Liste des pays en développement partenaires du GPE** indique des hyperliens vers les pages du site du GPE réservées aux pays partenaires du GPE.
- **L'Annexe 3 : Recommandations et réponses à l'examen du portefeuille pour 2015** liste les réponses aux questions soulevées par le Conseil d'administration et le Comité des financements et performances au niveau des pays en ce qui concerne l'examen du portefeuille de l'exercice 2015. Elle présente également la suite que le Secrétariat a donnée ou donnera à ces questions.
- **L'Annexe 4 : Retards dans le décaissement et/ou la mise en œuvre des financements** indique tous les financements dont le décaissement ou la mise en œuvre ont été retardés au cours de l'exercice 2016, ainsi que les raisons des retards et les actions correctives mises en place.
- **L'Annexe 5 – A : Révisions non mineures approuvées de programmes de Financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation** et **l'Annexe 5 – B : Révisions substantielles approuvées de programmes de Financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation** présentent la liste détaillée des demandes de révisions non mineures et substantielles.
- **L'Annexe 6 : Comptes rendus sur les recommandations et préoccupations du CCF/CGPC** décrit les mises à jour de tous les éléments des rapports demandés par le CGPC et le Conseil d'administration au moment de l'approbation des ESPIG.

2 PETITS FINANCEMENTS

2.1 FINANCEMENT POUR LA PREPARATION D'UN PLAN SECTORIEL DE L'EDUCATION

Faits saillants

- Depuis 2012, le GPE a octroyé 54 ESPDG* pour un montant total de 13,4 millions de dollars.
- Au cours de l'exercice 2016, 27 ESPDG ont été actifs dans 29 pays avec sept différents AP pour un montant total de 8,9 millions de dollars.
- La Banque asiatique de développement et Save the Children sont devenus AP pour des ESPDG au cours de l'exercice.
- 14 des 16 ESPDG approuvés au cours de l'exercice 2016 comprenaient des financements en vue d'une analyse sectorielle de l'éducation.
- Au cours de l'exercice 2016, le Secrétariat a examiné et révisé le dossier de requête d'ESPDG, qui comprend désormais des directives, un formulaire de requête, un modèle de feuille de route pour l'élaboration des analyses sectorielles de l'éducation et des PSE/PTE, un modèle de rapport de fin d'exécution du financement, un modèle d'évaluation interne de la requête, et un modèle d'évaluation interne de révision de la requête.

*Précédemment appelé EPDG (*Education Program Development Grant*, Financement pour la préparation d'un programme d'éducation)

Tableau 1 : ESPDG actifs, approuvés et clôturés au cours de l'exercice 2016

ESPDG	Actifs au début de l'exercice 2016	Approuvés au cours de l'exercice 2016	Clôturés au cours de l'exercice 2016	Actifs à la clôture de l'exercice 2016
Nombre de financements	11	16	7	20
Montant (USD)	3 061 928	5 791 410	1 693 204	7 238 300[9]

L'ESPDG, dont le montant peut atteindre 500 000 dollars, apporte un appui au processus de planification. Le plafond pour un ESPDG est de 500 000 dollars, à laquelle 250 000 est réservée au profit des données et de l'analyse sectorielle de l'éducation. Les financements disponibles au titre de l'ESPDG ont été doublés, passant de 250 000 dollars à 500 000 dollars, après l'entrée en vigueur du modèle de financement du GPE adopté en 2014, lequel impose une analyse sectorielle dans le cadre des données exigées. Ce financement peut soutenir une analyse sectorielle de l'éducation, y compris des études qualitatives et quantitatives, et une analyse du système afin de constituer un ensemble de données factuelles pour la planification du secteur de l'éducation et l'élaboration d'un PSE ou, selon le contexte propre au pays, l'élaboration d'un plan de transition de l'éducation[10].

Le portefeuille d'ESPDG actifs au cours de l'exercice 2016 comprenait 27 financements[11] au profit de 29 pays[12] pour un montant total de 8 931 504 dollars. Treize de ces 29 pays sont classés comme PFC (voir Annexe 1).

[9] Il est à noter que ce total inclut 78 166 dollars supplémentaires pour le Népal, pour lequel le ESPDG original a été approuvé au cours de l'exercice 2015.

[10] Au cours de l'exercice 2016, le Secrétariat a examiné et révisé le dossier de requête d'ESPDG, qui comprend les directives, le formulaire de requête, un modèle de feuille de route pour l'analyse sectorielle de l'éducation et l'élaboration d'un PSE/PTE, un modèle de rapport de fin d'exécution de financement, un modèle de feuille de route pour l'élaboration des analyses sectorielles de l'éducation et des PSE/PTE, un modèle de rapport de fin d'exécution du financement, un modèle d'évaluation interne de la requête, et un modèle d'évaluation interne de révision de la requête. Les pays partenaires et le Secrétariat ont commencé à utiliser ces documents en juin 2016.

[11] L'ESPDG du Népal comprend l'ESPDG initial approuvé au cours de l'exercice 2015 et un financement complémentaire de 78 116 dollars approuvé en mars 2016. Ces deux financements s'analysent ici en un financement.

[12] La Tanzanie et le Zanzibar, tout en recevant des ESPDG distincts, sont comptés comme un seul pays. L'OECO a obtenu un ESPDG, mais elle est comptée comme quatre pays (Dominique, Grenade, Sainte Lucie, et Saint Vincent et les Grenadines).

Seize ESPDG ont été approuvés au cours de l'exercice 2016 pour un montant total de 5 791 410 dollars. Bien que le financement complémentaire de 78 166 dollars de l'ESPDG du Népal ait été approuvé au cours de l'exercice 2016, il n'est pas compté comme un financement approuvé au cours de cet exercice puisque l'ESPDG initial a été approuvé en 2015. Sept ESPDG ont été clôturés au cours de l'exercice 2016. À la suite de l'ESPDG accordé à l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO), quatre pays sont devenus membres du GPE avec un PSE régional endossé : Dominique, Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines. Quatre bénéficiaires d'ESPDG ne sont pas encore membres du GPE : le Cap-Vert, Kiribati, les États fédérés de Micronésie et la République des Îles Marshall.

Le montant total des commissions de gestion approuvées pour les 27 ESPDG actifs au cours de l'exercice 2016 était de 432 370 dollars. Ces financements ont été gérés par sept AP. La Banque asiatique de développement et Save the Children agissent en qualité d'AP pour la première fois pour un ESPDG. L'UNICEF agit en qualité d'AP pour 10 financements, d'un montant total de 3 162 727 dollars, soit 35 % du montant total des ESPDG approuvés, tandis que la Banque mondiale agit en qualité d'AP pour neuf financements, d'un montant total de 3 286 275 dollars, soit 37 % du montant total des ESPDG approuvés. Des informations complémentaires sont présentées dans le tableau ci-après :

Tableau 2 : Répartition des ESPDG entre AP et les PFC/Autres pays

Agent partenaire	Nombre d'ESPDG		Nombre total d'ESPDG	Montant total des ESPDG (USD)	Part du montant total des ESPDG approuvés
	PFC	Autres			
Banque asiatique de développement (BAD)	0	2	2	436 802	5%
Save the Children	1	0	1	483 327	5%
Agence suédoise de développement international (SIDA)	0	1	1	187 309	2%
Direction suisse du développement et de la coopération	0	1	1	428 794	5%
UNESCO	1	2	3	946 270	11%
UNICEF	6	4	10	3 162 727	35%
Banque mondiale	3	6	9	3 286 275	37%
Total	**11**	**16**	**27**	8 931 504	**100%**

La grande majorité des ESPDG approuvés au cours de l'exercice 2016 comportaient un financement aux fins d'une analyse sectorielle de l'éducation. Sur 16 ESPDG approuvés, plus le financement complémentaire alloué au Népal, 14 ont obtenu un financement pour une analyse sectorielle de l'éducation, totalisant 2 986 314 dollars. Au cours de l'exercice 2016, le Secrétariat a reçu six rapports d'analyse sectorielle de l'éducation financés par des ESPDG : Côte d'Ivoire, Libéria, Népal, Nicaragua, Cap-Vert, Lesotho et Tanzanie-Zanzibar. En outre, quatre PSE bénéficiant d'ESPDG ont été finalisés et endossés : Malawi, République démocratique du Congo, Organisation des États des Caraïbes orientales et Éthiopie.

Tableau 3 : Répartition des 16 ESPDG approuvés au cours de l'exercice 2016 plus le financement complémentaire alloué au Népal

Analyse sectorielle de l'éducation	Élaboration d'un plan sectoriel de l'éducation	Total
2 986 314 USD	2 883 263 USD	5 869 577 USD

Au cours de l'exercice 2016, neuf ESPDG ont été prorogés et un a été restructuré. Parmi les financements prorogés, deux ont été prorogés au cours de l'exercice de leur approbation (exercice 2016) et sept sont actifs depuis l'exercice 2015. Les motifs des prorogations sont les suivants : (i) incertitudes et fragilité politiques ; (ii) délai supplémentaire nécessaire pour la mise en conformité avec le modèle de financement du GPE ; (iii) retards de transfert de fonds entre les agences ayant retardé le début de la mise en œuvre ; (iv) problèmes de capacités du Groupe local des partenaires de l'éducation ou nécessité de consultations élargies avec les parties prenantes ; (v) données supplémentaires nécessaires. L'ESPDG de l'Éthiopie a été

révisé pour ajouter deux activités, la finalisation de plans d'actions pluriannuels pour des PSE régionaux et la production d'une chaîne/d'un cadre de résultats pour le PSE. La durée moyenne d'un ESPDG est de 14 mois environ.

Des rapports de fin d'exécution ont été reçus pour deux financements au cours de l'exercice 2016 (Guyane et République démocratique populaire lao). Ci-dessous, les principaux éléments :

- **L'ESPDG pour la Guyane a été noté satisfaisant du point de vue des progrès d'ensemble vers la réalisation des objectifs du financement.** L'objectif a été atteint dans les délais, le ministère de l'Éducation ayant communiqué un projet de plan sectoriel de l'éducation (PSE) pour 2014-2018 à ses partenaires pour examen, et le PSE a été exécuté comme prévu. Dans le rapport de fin d'exécution, l'AP a déclaré que l'élaboration du PSE améliorait les capacités techniques du ministère de l'Éducation.
- **D'après le rapport de fin d'exécution concernant la RDP lao soumis par l'AP (UNICEF),** l'élaboration du plan sectoriel de l'éducation (PSE) 2016-2020 a permis de renforcer les capacités du personnel du ministère, car l'analyse de la situation, la définition des stratégies et les consultations ont mobilisé plusieurs services. Dans son rapport, l'AP mentionne que le plan n'est pas encore totalement fondé sur des données probantes car il lui manque une analyse approfondie pour déterminer les vulnérabilités du système éducatif aux risques politiques, économiques, sociaux et environnementaux ainsi que des données systématiques sur les acquis scolaires, surtout au niveau de l'éducation de base et aux niveaux suivants. Il a été recommandé de suivre ces insuffisances et d'y remédier dans les plans annuels et l'examen à mi-parcours.

2.2 FINANCEMENT POUR LA PREPARATION D'UN PROGRAMME

Faits saillants

- Depuis sa création en 2012, le GPE a accordé 37 financements pour la préparation d'un programme (PDG) représentant un montant total de 7,1 millions de dollars.
- Le portefeuille de PDG actifs au cours de l'exercice 2016 comprenait huit PDG dans 11 pays pour un montant total de 1,9 million de dollars.
- Au cours de l'exercice 2016, sept pays* ont reçu des montants supérieurs à l'allocation type de 200 000 dollars.
- Quatre des huit PDG actifs au cours de l'exercice 2016 ont été prorogés. La durée moyenne de la prorogation était de 7,5 mois.
- Cinq des six rapports de fin d'exécution reçus ont été notés très satisfaisants ou satisfaisants du point de vue de la réalisation des objectifs du financement.

*Ces sept pays sont couverts par quatre financements – le PDG régional accordé aux États insulaires des Caraïbes comprend quatre pays, Dominique, Grenade, Sainte Lucie, et Saint Vincent et les Grenadines.

Tableau 4 : PDG actifs, approuvés et clôturés au cours de l'exercice 2016

PDG	Actifs au début de l'exercice 2016	Approuvés au cours de l'exercice 2016	Clôturés au cours de l'exercice 2016	Actifs à la clôture de l'exercice 2016
Nombre de financements	6	2	5	3
Montant (USD)	1 314 814	571 750	998 814	887 750

Le PDG est une allocation standard de 200 000 dollars visant à permettre à l'AP, qui travaille sous la direction du gouvernement, de préparer un programme d'appui à la mise en œuvre d'un PSE ou d'un

PTE répondant aux critères requis pour obtenir un ESPIG[13]. Ce financement a été créé en 2012 pour doter l'ESPIG d'une base solide et garantir un processus de requête consultatif. Le processus de requête d'ESPIG est conduit par le gouvernement en étroite concertation avec l'AP et l'agence de coordination (AC) et avec la participation du Groupe local des partenaires de l'éducation[14]. À titre exceptionnel, l'AP peut demander jusqu'à 400 000 dollars avec justificatifs. La durée des PDG va de 12 à 15 mois ; elle couvre la préparation du projet de programme d'ESPIG.

Au cours de l'exercice 2016, huit PDG octroyés à 11 pays[15] ont été actifs pour un montant total de 1,9 million de dollars. Six PDG étaient actifs au début de l'exercice 2016 dans les pays suivants : Bangladesh, Guyane, Malawi, Mozambique, Népal et États insulaires des Caraïbes. Au cours de l'exercice 2016, deux PDG d'un montant total de 571 750 dollars ont été approuvés en République démocratique du Congo et au Lesotho. Au 30 juin 2016, trois financements étant en cours de mise en œuvre tandis que cinq financements avaient été clôturés. Les PDG ont une durée moyenne de 1,3 an.

Les engagements nets au titre de l'ensemble des PDG au cours de l'exercice 2016 avoisinaient 1,89 million de dollars. La Banque mondiale agit en qualité d'agent partenaire pour tous les financements. Quatre pays ont reçu des montants supérieurs à l'allocation type de 200 000 dollars (par montant de financement croissant) :

1. Le Lesotho a obtenu 250 000 dollars pour produire des données supplémentaires afin d'affiner la conception des composantes.
2. Les États insulaires des Caraïbes ont obtenu 316 000 dollars pour couvrir les frais supplémentaires dus à la préparation d'un programme régional couvrant quatre pays.
3. Le Malawi a obtenu 319 114 dollars pour faciliter des consultations étendues autour du programme, dont le périmètre et les modalités de financement étaient inhabituels et qui serait mis en œuvre dans un contexte de faibles capacités et de fragilité.
4. La RDC a obtenu 321 750 dollars pour faciliter la préparation accélérée d'un programme destiné à une zone géographique large et fragile comprenant une composante basée sur les résultats.

Tableau 5 : PDG actifs au cours de l'exercice 2016 (1er juillet 2015 – 30 juin 2016)

Pays	Pays du GPE fragiles et touchés par un conflit	Montant (USD)	Date d'approbation	Date de clôture	Statut (au 30 juin 2016)	Rapport de fin d'exécution reçu
Bangladesh		100 000	9/02/2015	31/12/2015	Clôturé	Oui
États insulaires des Caraïbes *		316 000	26/11/2014	15/07/2016	Actif	Sans objet
Rép. démocratique du Congo	PFC	321 750	21/10/2015	31/12/2016	Actif	Sans objet
Guyane		200 000	1/07/2013[16]	31/07/2015	Clôturé	Oui
Malawi		319 114	29/04/2015	30/06/2016	Clôturé	Non
Mozambique		200 000	08/10/2014	30/04/2016	Clôturé	Oui
Népal	PFC	179 700	14/11/2014	30/09/2015	Clôturé	Oui
Lesotho		250 000	02/06/2016	03/04/2017	Actif	Sans objet
Total		**1 886 564**				

* Les États insulaires des Caraïbes orientales (Dominique, Grenade, Sainte Lucie et Saint Vincent et les grenadines)

Quatre des huit PDG actifs au cours de l'exercice 2016 ont été prorogés (RDC, Guyane, Malawi et les États insulaires des Caraïbes). À la clôture de l'exercice 2016, les PDG consentis à la RDC et aux États insulaires des Caraïbes étaient encore actifs, tandis que ceux du Malawi et de la Guyane avaient été clôturés. Le PDG des États insulaires des Caraïbes a été prorogé une troisième fois pour une durée d'un

[13] Partenariat mondial pour l'éducation, Directives relatives au financement pour la préparation d'un programme, mai 2016, p. 1
[14] Partenariat mondial pour l'éducation, Directives relatives au financement pour la préparation d'un programme, mai 2016, p. 2.
[15] La Tanzanie et le Zanzibar, bien qu'ils reçoivent des ESPDG distincts, sont comptés comme un seul pays. L'OECO a obtenu un ESPDG, mais elle est comptée comme quatre pays (Dominique, Grenade, Sainte Lucie, et Saint Vincent et les Grenadines).
[16] Cette date d'approbation n'est pas documentée ; nous indiquons donc la date de début du financement.

mois en juin 2016 après une première prorogation de neuf mois en novembre 2015, suivie d'une prorogation d'un mois en mai 2016. Les PDG octroyés au Malawi et à la RDC ont été respectivement prorogés de cinq et six mois. La durée moyenne des prorogations est d'environ 7,3 mois. Les principales raisons des prorogations comprennent le manque de temps pour entreprendre des activités planifiées dans la requête initiale (RDC), un changement de calendrier décidé par le gouvernement pour la requête d'ESPIG (Malawi) et des retards pris dans le transfert de fonds (États insulaires des Caraïbes).

Des rapports de fin d'exécution ont été reçus pour six financements au cours de l'exercice 2016. Ils concernent les pays suivants : Bangladesh, Mozambique, Népal, Guyane, Kenya (clôturé avant l'exercice 2015), et le Tchad (clôturé avant l'exercice 2016). Quatre[17] PDG sur six ont été jugés satisfaisants au plan des progrès d'ensemble vers la réalisation des objectifs du financement, tandis qu'un financement (Mozambique) a été jugé très satisfaisant, alors que la note du sixième n'est pas disponible[18]. Globalement, il ressort des rapports de fin d'exécution que la mise en œuvre des financements s'est déroulée sans heurts et que les fonds disponibles étaient suffisants pour faire appel aux services d'experts lorsque c'était nécessaire. Au Mozambique, le PDG a soutenu le développement d'une proposition de programme à financer par le GPE et AID à l'appui du plan sectoriel de l'éducation. La préparation des financements a fait une large place aux consultations afin que toutes les parties prenantes puissent se l'approprier ; elle a conduit à octroyer un financement supplémentaire au Mozambique. L'AP s'est servi des ressources apportées par le financement pour mobiliser l'expertise nécessaire pour aider le ministère de l'éducation à élaborer un programme de qualité. C'était particulièrement important à un moment de transition politique car un nouveau gouvernement a été nommé peu après la présentation de la requête au GPE. La conception de la tranche variable a nécessité des consultations et des discussions intensives pour trouver un consensus. La recherche du juste équilibre entre des incitations à améliorer les résultats et des objectifs réalistes a été un aspect essentiel des discussions portant sur les indicateurs liés au décaissement (ILD).

[17] Le rapport de fin d'exécution du PDG ne comprend pas de note d'exécution claire attribuée au Tchad. Les rapports indiquent que les trois activités ont été exécutées dans les délais prévus.
[18] Une note globale n'a pas été fournie pour un PDG. Cela est principalement dû à l'utilisation d'un ancien modèle de rapport.

3 FINANCEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME SECTORIEL DE L'EDUCATION

Faits saillants

- Depuis 2002*, le GPE a alloué 4,5 milliards de dollars à 125 ESPIG.
- Le portefeuille d'ESPIG actifs à tout moment au cours de l'exercice 2016 comprenait 59 ESPIG octroyés à 52 pays, pour un montant total de 2,39 milliards de dollars.
- Les décaissements opérés au cours de l'exercice 2016 totalisent 503 millions de dollars.
- L'Afrique subsaharienne est la région qui concentre la majorité des ESPIG et certains des financements les plus conséquents.
- Entre l'exercice 2014 et l'exercice 2016, un nombre croissant d'ESPIG présentent un retard ou un léger retard à la fois de mise en œuvre et de décaissement.
- La majorité des demandes de prorogation d'ESPIG, de révisions non mineures et de révisions substantielles ont été présentées par des PFC.
- Entre le 1er juillet 2015 et le 30 juin 2016, les commissions de gestion et les allocations de supervision ont représenté 7,1 millions de dollars du montant total des ESPIG approuvés.
- Au cours de l'exercice 2016, cinq programmes ont demandé une allocation supplémentaire de supervision, pour un montant total de 713 065 dollars.
- Les frais administratifs demeurent proportionnellement plus élevés dans les États fragiles et pour les petits financements, tandis qu'ils sont en général proportionnellement plus faibles pour les financements conséquents et les dispositifs de financement conjoints.

*Avant 2012, les fonds étaient octroyés par le biais des fonds catalytiques.

3.1 DESCRIPTION DU PORTEFEUILLE DES FINANCEMENTS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES SECTORIELS DE L'EDUCATION ACTIFS

Tableau 6 : Vue d'ensemble des ESPIG actifs, approuvés et clôturés au cours de l'exercice 2016

ESPIG	Actifs au début de l'exercice 2016	Entrés en activité [19] au cours de l'exercice 2016	Clôturés au cours de l'exercice 2016	Actifs à la clôture de l'exercice 2016
Nombre de financements	53	6 [20]	5	54
Montant (USD)	2 107 437 174	287 155 170	161 137 174	2 233 455 170

Au cours de l'exercice 2016, 59 ESPIG alloués à 52 pays[21] ont été actifs, pour un montant total de 2,39 milliards de dollars. Au début de l'exercice fiscal, le portefeuille d'ESPIG était constitué de 53 financements actifs et de cinq financements en attente. Au cours de l'exercice, les cinq financements en attente (Bangladesh, Guinée, Mozambique, Népal et Rwanda) sont devenus actifs. D'autre part, quatre[22]

[19] En raison du délai plus long qui s'écoule entre la date d'approbation et la date de début du financement pour les ESPIG, ce sont les financements actifs qui sont comptabilisés, alors que ce sont les financements approuvés qui sont comptabilisés pour les PDG et les ESPDG.
[20] L'ESPIG du Rwanda a démarré le 30 juin 2015, mais il est compté sur l'exercice 2016.
[21] Voir l'Annexe 1-C Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation pour la liste complète des financements alloués aux pays. Le financement alloué à l'OECO est une allocation multipays comprenant la Dominique, la Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines. Dans ce rapport, il est compté comme quatre pays et un ESPIG.
[22] En juillet 2016, le Conseil d'administration du GPE a approuvé la demande de révision de 20 100 000 dollars de l'ESPIG du Burundi, le Belgique étant l'agent partenaire, cette somme représentant les fonds non engagés résiduels de l'allocation initiale. Le Conseil d'administration a également approuvé un montant correspondant de 20 100 000 dollars pour lequel l'UNICEF est l'AP, plus un montant supplémentaire de 1 608 000 dollars au titre des commissions de l'agent partenaire. L'allocation de la Belgique de 32 800 000 dollars a été clôturée au cours de l'exercice 2016 et l'allocation de l'UNICEF de 20 100 000 dollars est en attente au 30 juin 2016. Cette allocation de 20 100 000 dollars n'est pas considérée comme un nouveau financement dans ce rapport.

nouveaux ESPIG ont été approuvés pour le Tchad[23], la République démocratique du Congo, le Malawi et les États insulaires des Caraïbes (voir tableau 7) ; celui du Tchad (financement accéléré) est devenu actif. À la clôture de l'exercice 2016, cinq des 59 financements actifs avaient été clôturés ; il s'agit des pays suivants : Burundi, Haïti[24], Papouasie-Nouvelle-Guinée, Timor-Leste et Vietnam. Ainsi, à la clôture, le portefeuille comprenait au total 54 ESPIG actifs et quatre financements en attente.

Tableau 7 : Liste des ESPIG approuvés au cours de l'exercice 2016

	République démocratique du Congo	**Malawi**	**États insulaires des Caraïbes[25]**	**Total**
Montant du financement (USD)[26]	100 000 000	44 900 000	2 000 000	146 900 000
Part fixe : 70 % du montant (USD)	70 000 000	31 430 000	2 000 000	103 430 000
Part variable : 30 % du montant (USD)	30 000 000	13 470 000	Sans objet	43 470 000
Agent partenaire	Banque mondiale	Banque mondiale	Banque mondiale	
Allocation de l'agent partenaire[27] (USD)	1 125 000	625 000	300 000[28]	2 050 000
Commissions de gestion % - Montant (USD)	1,75% 1 750 000	1,75% 785 750	1,75% 35 000	2 570 750
Période	4 ans	4 ans	3 ans	
Modalité de décaissement de la part variable	Ex-post	Ex-post	S/O	
Pays touché par la fragilité ou les conflits	Oui	Non	Non	
Modalité de financement	Financement de projet	Financement de projet	Financement de projet	
Revenu	Faible revenu	Faible revenu	Revenu intermédiaire, tranche supérieure	

Note : Ce tableau exclut le financement au profit du Tchad approuvé au cours de l'exercice 2016 car il s'agit d'un financement accéléré, qui, à ce titre, relève d'une autre catégorie que ces trois ESPIG dans le tableau.

3.1.1 Répartition par région et montant du financement

L'Afrique subsaharienne est la région qui compte le plus d'ESPIG, 39 des 54 ESPIG actifs (72 %) à la clôture de l'exercice 2016 étant mis en œuvre dans 34 pays en développement partenaires en Afrique subsaharienne. 25 des 39 ESPIG en cours de mise en œuvre en Afrique subsaharienne (64 %) le sont dans des PFC. L'Asie compte dix financements actifs, tandis que l'Amérique latine et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord en comptent respectivement trois et deux. La répartition régionale des ESPIG actifs est à peu près semblable à celle de l'exercice précédent.

[23] Le Tchad a obtenu un financement accéléré conformément à la politique du GPE afin de pouvoir utiliser jusqu'à 20 % de l'allocation maximale par pays pour faire face à la crise humanitaire. 20 % de l'allocation indicative ont été alloués au Tchad pour traiter prioritairement les services de base afin de faire face à la crise de l'éducation dans la région du lac Tchad.

[24] Sur deux ESPIG en Haïti, un financement, d'un montant de 22 millions de dollars, a été clôturé en octobre 2015. L'autre financement, d'un montant de 24,1 millions de dollars, est actif jusqu'à la fin de l'exercice 17.

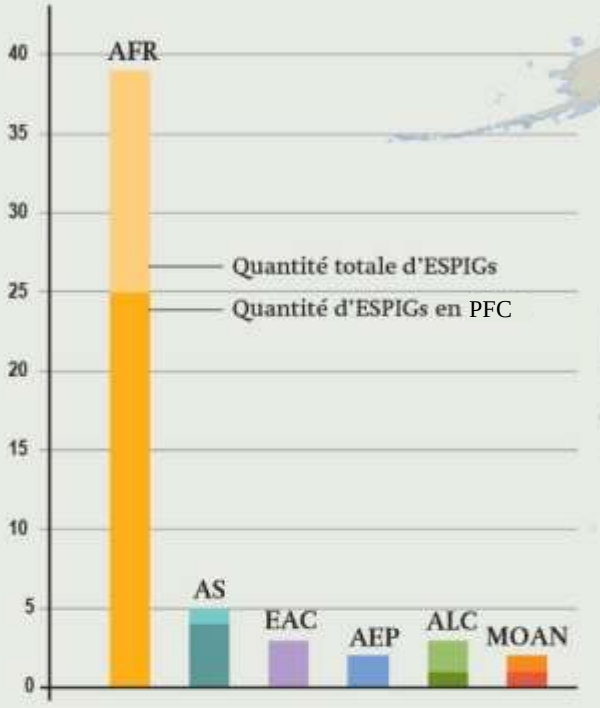
[25] La première requête régionale d'ESPIG présentée au GPE est coordonnée par une organisation intergouvernementale régionale représentant plusieurs États et repose sur un plan stratégique de l'éducation à l'échelle régionale. Cette requête régionale des États insuliares des Caraïbes comprend les pays suivants : Dominique, Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

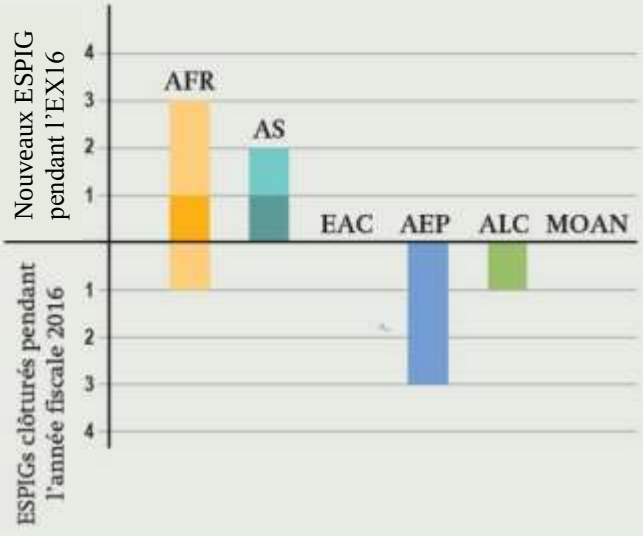
[26] Ces trois pays ont obtenu le montant total de l'allocation maximale par pays.

[27] Cette allocation étant auparavant appelée allocation de supervision.

[28] Comme le prévoit le BOD/2013/12 DOC 06B Rapport du Comité consultatif financier (approuvé par le Conseil dans la décision BOD/2013/11-08), les financements d'un montant maximum de 5 000 000 USD peuvent donner lieu à des frais de gestion de 200 000 USD au maximum au profit de l'agent partenaire (50 000 dollars par an). Cependant, étant donné la complexité d'un appui apporté à quatre pays, outre les frais de déplacement dans les quatre États insulaires, le Conseil d'administration a jugé que le versement d'une allocation plus élevée à l'agent partenaire pour s'acquitter de ses missions se justifiait.

DISTRIBUTION PAR RÉGION DES DONS POUR LA MISE EN PLACE DE PROGRAMMES DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION







Vietnam États en développement partenaires du GPE (PDP)

Éthiopie PDP fragiles et en conflit (PFC)

ESPIGs – Dons pour la mise en place de programmes dans le secteur de l'Éducation

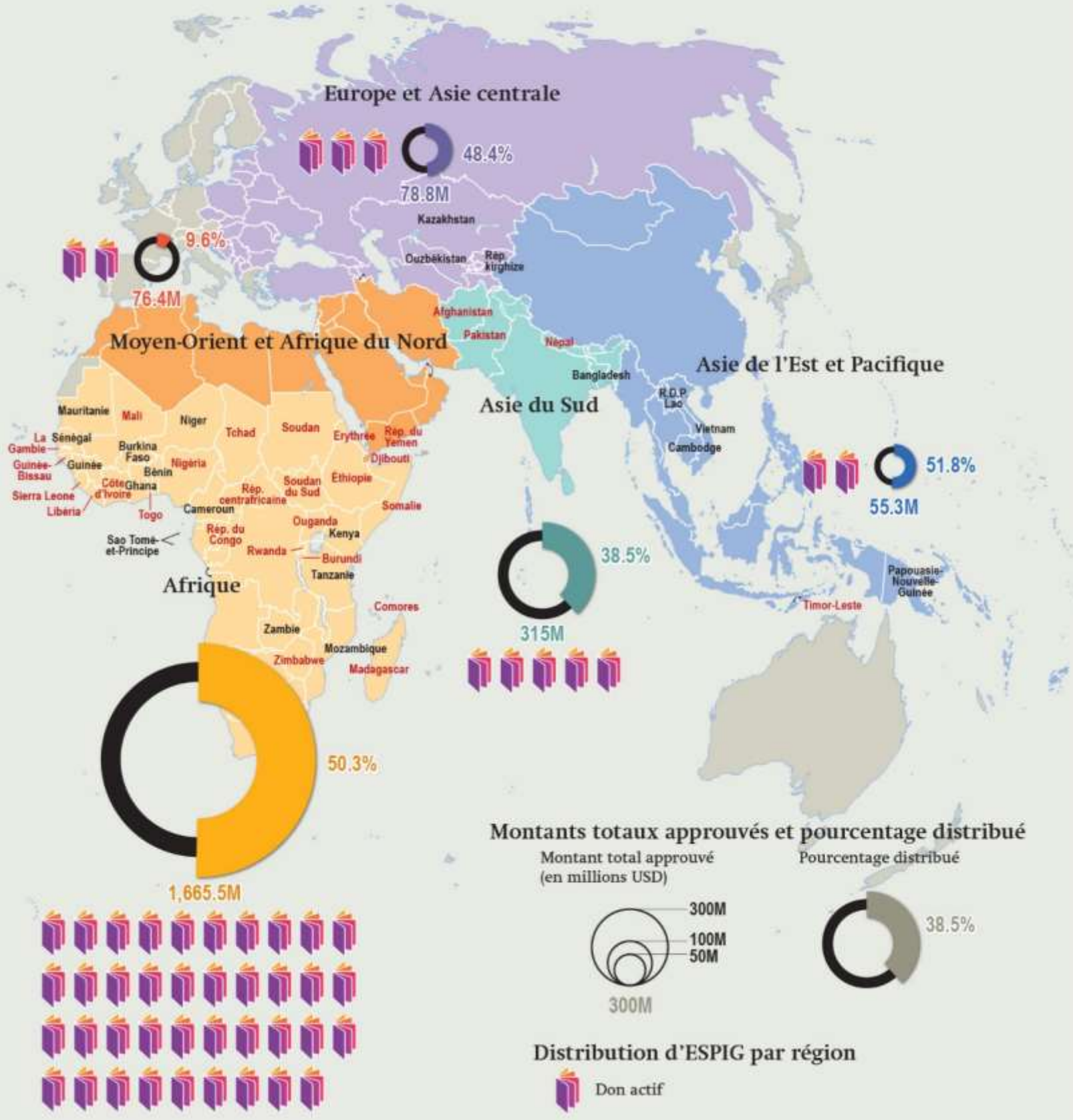
GPE – Partenariat mondial pour l'éducation

PFC – Pays touchés par la fragilité ou les conflits

IBRD 42580 | OCTOBER 2016

Cette carte a été préparée par l'unité de cartographie de la Banque mondiale. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur la présente carte n'impliquent de la part du Groupe de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que le Groupe reconnaît ou accepte ces frontières.

PARTENARIAT MONDIAL
pour L'EDUCATION



Montants totaux approuvés et pourcentage distribué

Montant total approuvé (en millions USD)

Pourcentage distribué

Distribution d'ESPIG par région

Don actif

Les PFC représentent la moitié des dix pays bénéficiant des allocations les plus élevées dans le portefeuille d'ESPIG. Les financements de grande ampleur, définis comme des financements supérieurs à 50 millions de dollars, représentent environ 33 % du nombre des ESPIG en portefeuille (65 % en valeur). Au cours de l'exercice 2016, 18 financements de grande ampleur étaient actifs, pour une valeur combinée de 1,45 milliard de dollars d'engagements. Les 39 ESPIG en Afrique subsaharienne représentent environ 1 666 millions de dollars d'approbations cumulés et environ 838 millions de dollars de décaissements cumulés, tandis que les trois régions d'Asie compte 10 financements actifs représentant 449,1 millions de dollars d'approbations et 188,1 millions de dollars de décaissement cumulatif. Le tableau 8 donne d'autres informations sur la répartition régionale.

Tableau 8 : Répartition régionale des ESPIG (exercice 2016)

Région	Nombre d'ESPIG	Nombre d'ESPIG dans		Montant total approuvé (millions d'USD)	Décaissements cumulés au 30 juin, 2016 (millions d'USD / %)	
		des PFC	d'autres pays			
Actifs au 30 juin 2016						
Afrique subsaharienne	39	25	14	1665,5 M	837,7 M	50,3%
Asie du Sud	5	4	1	315,0 M	121,3 M	38,5%
Europe et Asie centrale	3	0	3	78,8 M	38,2 M	48,4%
Asie de l'Est et Pacifique	2	0	2	55,3 M	28,6 M	51,8%
Amérique latine et Caraïbes	3	1	2	42,5 M	34,5 M	81,1%
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2	1	1	76,4 M	7,3 M	9,6%
Total	**54**	**31**	**23**	**2 233,5 M**	**1 067,5 M**	**47,8%**
Clôturés au 30 juin 2016						
Afrique subsaharienne	1	1	0	32,8 M	32,8 M	100,0%
Asie de l'Est et Pacifique	3	1	2	106,3 M	106,3 M	100,0%
Amérique latine et Caraïbes	1	1	0	22,0 M	22,0 M	100,0%
Total	**5**	**3**	**2**	**161,14 M**	**161,14 M**	**100,0%**

3.1.2 Répartition par statut – revenu, fragilité et petit État

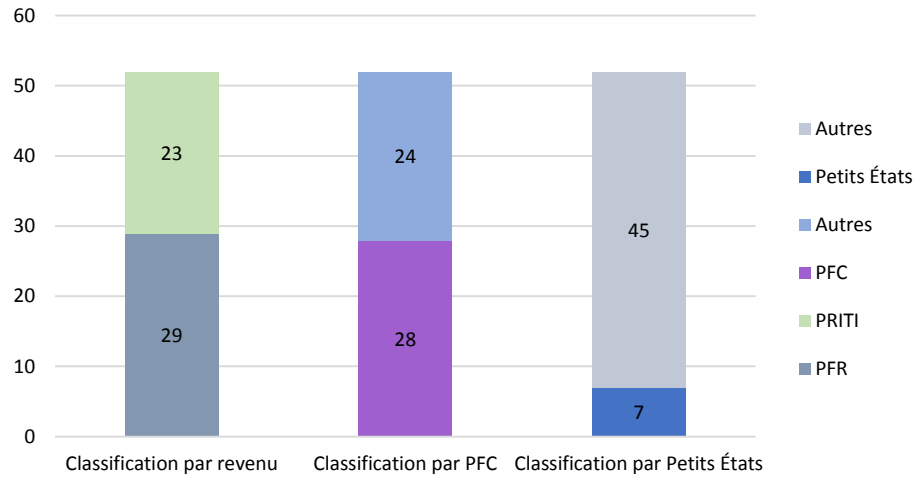
Soutien aux petits pays

Au cours de l'exercice 2016, 13 pays en développement partenaires du GPE étaient de petits États, un chiffre qui devrait augmenter au cours de l'exercice 2017. Puisque le GPE reconnaît l'importance d'un accès équitable à une éducation de qualité pour tous les enfants, ses financements doivent avoir un impact important, quelle que soit la taille du pays. Pour obtenir un impact important, le niveau d'appui fourni aux pays en développement partenaires doit être proportionné à l'ampleur de l'impact envisagé plus qu'à celle du financement. Bien que le Secrétariat demeure très engagé envers les pays en développement partenaires indépendamment de la taille des États, il n'est pas toujours opportun d'adopter la même approche de la planification des financements dans les grands États et dans les petits. En effet, les petits États ont des difficultés qui leur sont propres, allant de la planification financière à la planification sectorielle et à la politique régionale. Il est impératif que nous examinions l'effet de notre modèle de financement sur les petits États, y compris les difficultés et opportunités spécifiques que le modèle de financement engendre pour eux.

Au cours de l'exercice 2016, le GPE a alloué le premier ESPIG régional de son histoire. Plusieurs États des Caraïbes ont collaboré et présenté une requête d'ESPIG regionale sur la base de la stratégie en matière d'education de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO). La Dominique, Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines mettent ainsi en œuvre des programmes financés par le GPE. En présentant une requête en tant qu'entité régionale, les couts de transaction ont été réduits. Il y a un PSE au niveau régional et chaque État a élaboré son propre PSE suivant le PSE régional.

Le GPE cible son soutien financier sur les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, y compris les pays touchés par une crise. 28 (54 %) des 52 pays en développement partenaires (PDP) dans lesquels un ESPIG était actif au cours de l'exercice 2016 sont des PFC[29]. Ce nombre est en augmentation par rapport aux chiffres de l'exercice 2015 : 27 (49,1 %) des 55 PDP ayant un ESPIG actif au cours de l'exercice 2015 étaient des PFC. 29 (56 %) des 52 PDP sont des pays à faible revenu[30] et 23 des pays à revenu intermédiaire (44 %). Ces chiffres restent à peu près stables par rapport aux chiffres de l'exercice 2015 (respectivement 56 % et 44 %). 22 des 28 PFC au cours de l'exercice 2016 (soit 78,6 %) sont des pays à faible revenu (voir Annexe 1-A : Financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation). Ce chiffre est également en augmentation par rapport aux 74 % de l'exercice 2015.

Graphique 2 : Pays partenaires du GPE ayant un ESPIG actif par revenu, PFC et CPE au cours de l'exercice 2016



3.1.3 Répartition entre les agents partenaires

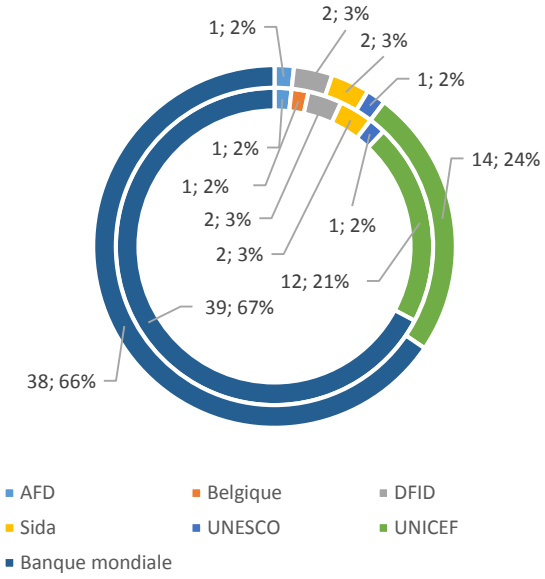
La Banque mondiale agissait en qualité d'agent partenaire de 38 des 58 financements actifs au 30 juin 2016 (66 %). L'UNICEF était l'agent partenaire 14 financements (24 %), le DFID (Royaume-Uni) deux, SIDA (Suède) deux, tandis que l'UNESCO et l'AFD (France) en géraient chacune un. Sur les 58 financements actifs et en attente, pour lesquels la Banque mondiale agit en qualité d'agent partenaire, le nombre de financements a légèrement diminué, passant autour de 66 % à la clôture de l'exercice 2015 à 66 % à la clôture de l'exercice 2016 (voir graphiques 3). Toutefois, en termes de montant d'allocation, la proportion de financements actifs, pour lesquels la Banque mondiale agit en tant qu'agent partenaire, a légèrement augmenté, passant de 75 % à la clôture de l'exercice 2015 à 76 % à la clôture de l'exercice 2016 (voir graphiques 4). Le total des engagements pour lesquels la Banque mondiale agissait en tant qu'agent partenaire (38 financements) s'élevait à 1,8 milliard de dollars, tandis que les engagements gérés par l'UNICEF (13 financements) s'établissaient à 331 millions de dollars. Au total, 17 des 38 financements pour lesquels la Banque mondiale agissait en tant qu'agent (45 %) sont en cours de mise en œuvre dans des PFC, tandis que les 14 financements pour lesquels l'UNICEF agissait en tant qu'agent partenaire sont tous

[29] La liste des pays touchés par la fragilité ou les conflits (PFC) du GPE est basée sur la liste harmonisée de la Banque mondiale des situations fragiles pour l'exercice 2016 et sur la liste des États touchés par un conflit du Rapport mondial de suivi 2014/15 de l'UNESCO. Cliquer ici pour accéder à la liste harmonisée des situations fragiles établies par la Banque mondiale pour l'exercice 2016. La liste des fragiles et touchés par un conflit (PFC) établie par le GPE figure à l'Annexe 1.

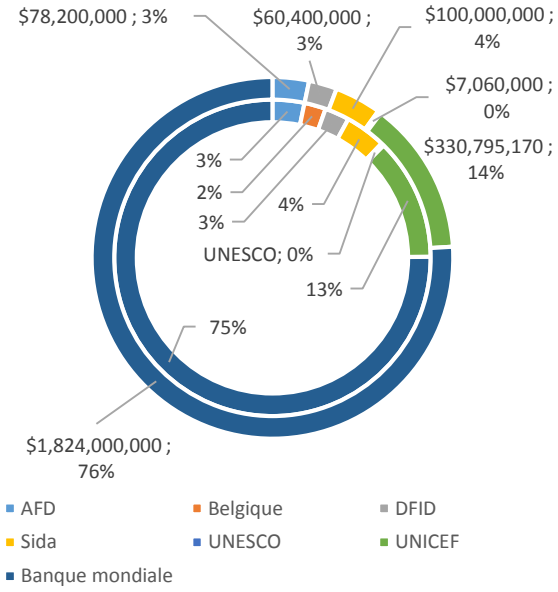
[30] Économies classées selon les groupes de pays et les groupes prêteurs de la Banque mondiale.

mis en œuvre dans des PFC. Trois des quatre ESPIG approuvés au cours de l'exercice 2016 ont la Banque mondiale comme agent partenaire, le quatrième ayant l'UNICEF en comme agent partenaire.

Graphique 3 : Nombre d'ESPIG actifs et en attente par AP selon le nombre de financements au 30 juin 2015 (cercle intérieur) et 30 juin 2016 (cercle extérieur)



Graphique 4 : Nombre d'ESPIG actifs et en attente par AP selon la valeur d'allocation au 30 juin 2015 (cercle intérieur) et 30 juin 2016 (cercle extérieur)



Afin de diversifier les AP au cours de l'exercice 2016, cinq nouvelles organisations ont été autorisées à endosser le rôle d'agent partenaire pour les financements du GPE. La Banque asiatique de développement, Concern Worlwilde, Save the Children US, Save the Children UK[31], la Banque asiatique de développement, l'Agence suisse pour le développement peuvent désormais être nommés agents partenaires.

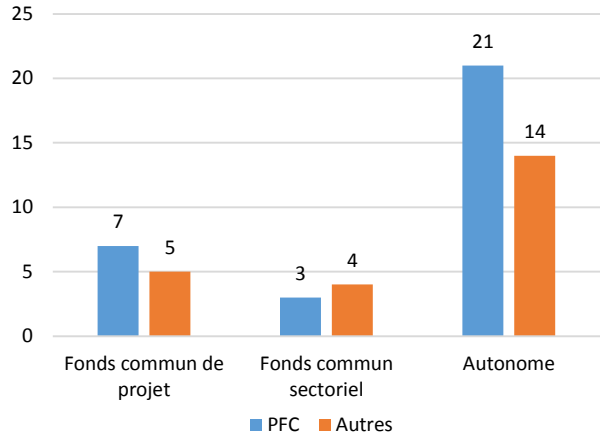
Observation clés **: Diversification des agents partenaires – Au cours de l'exercice 16, la réserve d'agents partenaires potentiels s'est enrichie de cinq nouvelles organisations éligibles à ce rôle : la Banque asiatique de développement, Concern Worldwide, Save the children US, Save the children UK et l'Agence suisse de coopération au développement. Parmi celles-ci, trois assurent déjà le rôle d'agent partenaire dans le cadre d'un financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation : la Banque asiatique de développement pour la Micronésie et la République des Îles Marshall, Save the children UK pour le Puntland (Somalie) et l'Agence suisse de coopération au développement pour le Bénin.**

[31] Save the Children US (Save the Children Federation, Inc) et Save the Children UK ont des accords de procédure financière (*Financial Procedure Agreements*, FPA) distincts et suivront leurs propres procédures et politiques.

3.1.4 Modalités

Modalité de l'aide : 35 des 54 ESPIG actifs à la clôture de l'exercice 2016 sont mis en œuvre sous forme de *projet autonome,* 12 dans le cadre de *fonds communs de projets* et 7 dans le cadre de *fonds communs sectoriels*. Parmi les 35 *projets autonomes*, 21 sont mis en œuvre dans des PFC. Cela peut indiquer le peu d'options qui s'offrent aux PFC au plan des modalités de l'aide compte tenu de leur contexte difficile, et le besoin pour les partenaires d'étudier des mesures appropriées pour une harmonisation et un alignement au service d'une réalisation plus efficace de l'aide au développement de l'éducation.

Graphique 5 : Modalité de l'aide par PFC/Autres



Projets autonomes : mis en œuvre par un AP ou combinés à une autre aide externe pour soutenir la mise en œuvre du plan sectoriel national approuvé ou de composantes de celui-ci, également avec le soutien d'un AP.

Fonds communs de projets : il s'agit d'un ensemble diversifié de modalités de financement ou de crédit dotées d'instruments et de mécanismes différents. La spécificité des fonds communs est que les nombreux partenaires qui y contribuent fournissent des fonds de façon coordonnée pour soutenir un projet ou un programme commun. Dans le cadre de cette modalité, les systèmes de pays peuvent ou non servir pour les passations de marché, la gestion financière ou l'établissement des rapports.

Fonds communs sectoriels : il s'agit également d'un ensemble diversifié de modalités de financement ou de crédit dotées d'instruments et de mécanismes différents. La spécificité des fonds communs sectoriels est que les nombreux partenaires qui y contribuent fournissent des fonds de façon coordonnée pour soutenir la mise en œuvre du plan national de l'éducation ou de composantes spécifiques de celui-ci. Dans le cadre de cette modalité, les systèmes de pays servent normalement pour les passations de marché, la gestion financière, le S&E et l'établissement des rapports.

Alors que 14 projets étaient autonomes en non-PFC, seulement 12 ESPIG ont été mises en œuvre par le biais des fonds communs. Cette détermination vient de l'agent partenaire sur la base de l'évaluation des systèmes nationaux, en particulier pour l'approvisionnement du modèle de financement, et les marchés, du suivi et de l'évaluation, et des domaines techniques spécifiques qui peuvent faire partie d'un projet. Lorsque l'appui budgétaire n'est pas considéré être une option crédible ou lorsqu'un AP souhaite se concentrer sur des questions techniques spécifiques ou des groupes et les zones défavorisés, la décision est prise dans le but de soutenir un projet. Lorsque d'autres partenaires sont prêts à soutenir le même projet, alors la mise en commun est possible. Cependant, cela nécessite une collaboration étroite entre les partenaires en termes de conception de projet et de calendrier pour leurs allocations d'aide.

L'alignement de l'aide extérieure sur les systèmes nationaux et les objectifs politiques est ancré à la fois dans l'efficacité de l'aide et dans les programmes pour l'après-2015, ainsi que dans la charte du GPE. S'appuyant sur la Déclaration de Paris de 2005 sur l'efficacité de l'aide, qui pose, parmi les principes fondamentaux, celui de l'alignement de l'aide, le Partenariat de Busan définit quatre principes pour une coopération efficace au service du développement : appropriation, orientation vers les résultats, partenariats ouverts à tous, et transparence/redevabilité. Ces principes sont réaffirmés dans l'Agenda 2030 pour le développement durable, qui appelle à une révolution en matière de transparence afin de

favoriser l'appropriation et la responsabilité, et insiste sur le fait que les partenaires du développement doivent harmoniser leur action avec les plans nationaux et fonctionner via les budgets des États.

C'est pourquoi le GPE tient à encourager l'alignement de ses financements sur les plans sectoriels nationaux et les systèmes nationaux, avec des garanties appropriées. La théorie du changement du GPE reconnaît le rôle crucial des financements intérieurs et des systèmes nationaux dans l'obtention de résultats éducatifs pérennes, et donc l'importance de mobiliser des financements externes pour améliorer les systèmes nationaux. Ce potentiel de mobilisation peut être réalisé lorsqu'une masse critique de financements externes s'aligne sur les systèmes nationaux et travaille avec eux au lieu de les contourner. Les approches par projet plus traditionnelles peuvent jouer un rôle complémentaire en finançant des dépenses d'investissement (construction d'écoles, interventions ponctuelles, etc.), mais elles ne doivent pas le faire au détriment de l'attention et du soutien apportés à la construction d'institutions nationales solides.

En 2016, dans le cadre de l'élaboration du Cadre de résultats[32], une méthodologie révisée s'appuyant sur celle qui a été suivie au cours des exercices 2014 et 2015 a été établie afin d'évaluer le niveau d'alignement de l'exécution des programmes financés par le GPE sur les systèmes nationaux. Des questionnaires ont été conçus pour mesurer le niveau d'alignement des ESPIG financés par le GPE sur la base des sept critères suivants :

- Plan – le programme financé par le GPE est-il aligné sur le plan sectoriel de l'éducation, et les dépenses prévisionnelles du programme sont-elles incluses dans les prévisions pluriannuelles du ministère des Finances ?
- Budget – le programme financé par le GPE est-il inclus dans le budget national ?
- Trésor – le financement du programme financé par le GPE est-il versé au compte de l'État et les processus de dépenses nationales sont-ils utilisés pour les dépenses du programme ?
- Marchés – le programme financé par le GPE applique-t-il les règles de passation des marchés publics ?
- Comptabilité – la comptabilité financière du programme financé par le GPE est-elle directement incluse dans les systèmes de comptabilité publique ?
- Audit – les comptes financiers du programme financé par le GPE seront-ils audités par l'auditeur externe du gouvernement ?
- Rapports – les informations relatives à l'exécution du programme financé par le GPE figureront-elles dans le rapport annuel de mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation établi par le ministère de l'Éducation ?

[32] Un compte rendu plus détaillé de ce travail approfondi sera présenté dans le Rapport sur les résultats sous l'indicateur 29.

Tableau 9 : Les ESPIG satisfaisant à 70 %* des critères d'alignement ont été jugés alignés

Nombre d'ESPIG remplissant 70 % des critères d'alignement	2015[33]	2016
Ensemble[34]:	34%	37%
PFC uniquement :	27%	29%

*70 % est l'objectif de l'indicateur des critères d'alignement.

Les données montrent que l'alignement a légèrement diminué entre 2015 et 2016 et qu'il est généralement inférieur pour les PFC.

Par le biais de l'examen de la qualité réalisé au moment de la requête de financement et du nouveau processus de sélection des agents partenaires, le GPE continue de recommander d'utiliser autant que possible les systèmes nationaux. L'accent est mis sur les dimensions qui présentent un risque faible tout en étant étroitement lié au secteur de l'éducation. Conformément au mandat qui lui a été conféré dans la Charte du GPE, le GPE encourage l'inclusion qualitative du budget du programme dans la loi budgétaire nationale et l'intégration des résultats financiers dans les comptes publics. Il renforce ainsi l'engagement du GPE en faveur de l'efficacité de l'aide au développement et d'un meilleur alignement sur les systèmes nationaux pour le renforcement des systèmes et des progrès durables.

Observation clés **: Suivi des modalités de financement – L'alignement sur les systèmes nationaux a légèrement fléchi entre 2015 et 2016. Or, un meilleur alignement des programmes du GPE sur les systèmes nationaux, doublé d'une grande attention portée aux capacités et aux contrôles fiduciaires, permettrait de réduire considérablement les retards au démarrage des programmes et dans leur exécution. C'est par ailleurs un moyen essentiel pour veiller à ce que les ressources du GPE contribuent à renforcer les systèmes éducatifs en employant et en renforçant les capacités disponibles dans ces systèmes au lieu de les court-circuiter. Le GPE continuera à recommander l'utilisation des systèmes nationaux dans toute la mesure du possible, par le biais du processus de sélection de l'agent partenaire et tout au long du processus d'examen de la qualité au moment de la requête de financement. Par ailleurs, l'établissement de liens avec des partenaires au niveau national et international au-delà du secteur éducatif pourrait renforcer l'efficacité de la coopération au service du développement et l'alignement sur les systèmes nationaux, en particulier parce que ces systèmes ne sont pas spécifiques à l'éducation. La méthodologie développée pour le Cadre de résultats aide à décondenser l'alignement et à se concentrer sur les domaines clés où des progrès sont nécessaires dans divers contextes, notamment dans les domaines tels que le budget, la passation des marchés, la comptabilité et l'audit.**

3.1.5 Coûts administratifs

Le Secrétariat suit et analyse en continu les coûts de commission et les allocations de supervision ainsi que les frais directs de gestion et d'administration. Ces coûts sont décrits dans le tableau suivant :

[33] L'obligation pour les pays de fournir des informations complètes relatives à l'alignement des programmes financés par le GPE sur les systèmes nationaux dans le cadre de leur processus de requête n'est entrée en vigueur qu'en 2015. De ce fait, les données relatives à l'exercice 2015 ont été collectées en examinant des documents qui, souvent, ne contenaient que des informations partielles. C'est pourquoi il s'est avéré nécessaire de contacter l'AP, l'agence de coordination et le personnel du ministère de l'Éducation pour recueillir les données qui ne figuraient pas dans les documents du programme.

[34] Les données relatives aux exercices 2015 et 2016 couvrent 68 ESPIG actifs dans 60 pays membres du GPE ; 37 de ces ESPIG ont été mis en œuvre dans 28 PFC. La Tanzanie, la Somalie et le Pakistan bénéficient de plusieurs financements qui ont été comptés comme des financements distincts dans cet échantillon.

Tableau 10 : Description des types de coûts

Type de coût	Description et objet
Allocations de supervision	• Pour toutes les requêtes d'ESPIG soumises avant le second cycle de 2016, les AP exerçant les fonctions de ce qu'on appelait auparavant une « entité de supervision » pouvaient prétendre à des financements en plus du financement alloué au pays pour la période du programme, plus une année supplémentaire pour couvrir six mois avant le début de la mise en œuvre du financement et six mois après la clôture de la mise en œuvre. • Les fonds sont utilisés par l'AP pour s'acquitter de ses fonctions et responsabilités relatives à la supervision d'une allocation approuvée, et le montant demandé est compris dans chaque requête. En cas de besoin, des montants plus élevés peuvent être demandés séparément au cours de la mise en œuvre. • Depuis le second cycle de 2016, les allocations de supervision sont prélevées sur le financement alloué par le Conseil d'administration au pays. Les montants sont indiqués dans le document de requête et toute modification est traitée comme une reprogrammation du financement.
Commissions de gestion	• Les commissions de gestion demandées par l'AP pour gérer les fonds sont déterminées par son règlement intérieur. Elles sont indiquées séparément du financement alloué au pays dans la requête. Elles contribuent généralement au défraiement des coûts administratifs et autres charges exposées au titre de la gestion et de l'administration des fonds transférés. • En général, elles sont exprimées en pourcentage du montant du financement alloué au pays. Jusqu'ici, elles ont été de l'ordre de 0 % à 8 %. Pour les ONG internationales désormais admissibles, les coûts sont plafonnés à 7 % du montant du financement (comprenant les sommes allouées à des bénéficiaires de second rang au titre de commissions de gestion).
Frais directs de gestion et d'administration	• Les frais administratifs directement exposés pour la gestion d'un financement (par ex. le salaire du directeur de programme) sont imputés au financement lui-même (c'est-à-dire prélevés sur le financement alloué au pays) sous réserve qu'ils ne soient pas déjà inclus dans la commission de gestion. • Ces frais sont généralement inclus dans la requête de financement aux côtés de l'allocation de supervision et aucune limite n'est actuellement fixée, que ce soit en pourcentage ou en valeur du financement auquel ils se rapportent.

Entre le 1er juillet 2015 et le 30 juin 2016, le montant total des ESPIG approuvés s'élève à 181,1 millions de dollars. Ce montant comprend 174 millions de dollars de financements purs alloués aux pays et 7,1 millions de dollars de commissions de gestion et d'allocations de supervision, soit 3,8 % du montant total des financements approuvés pour l'exercice 2016. Dans certains programmes, outre les commissions de gestion et les allocations de supervision, d'autres coûts comme les frais directs de l'AP au titre de la gestion et de l'administration du programme sont inclus dans le financement pur alloué aux pays. Au cours de l'exercice 2016, cinq programmes ont sollicité une allocation de supervision supplémentaire pour un montant total de 713, 065 dollars (voir tableau 11).

Tableau 11 : Allocations de supervision supplémentaires approuvées au cours de l'exercice 2016

Programme national	Montant d'allocation de supervision supplémentaire approuvé au cours de l'exercice 2016 (USD)
Ouganda	200 000
Madagascar	200 000
Ghana	119 065
Mali	100 000
Tadjikistan	94 000
Total	**713 065**

Le Partenariat mondial n'a pas de catégories budgétaires propres et suit la classification des coûts fournie par l'AP lors de la présentation des propositions. De ce fait, il est complexe de séparer les frais d'administration et de gestion des coûts de l'assistance technique ou du renforcement des capacités. Le Secrétariat ne pense pas que cela ait un important effet de distorsion sur les chiffres d'ensemble car il est probable que dans certains cas que les coûts administratifs soient inclus dans le renforcement des capacités ou dans d'autres activités bénéficiant directement aux récipiendaires.

De décembre 2011 au 30 juin 2016[35], le montant total des ESPIG approuvés s'élève à 2,61 milliards de dollars, dont 2,53 milliards de financements purs alloués aux pays et 80,5 millions de dollars de commissions de gestion et d'allocations de supervision. Le montant total des commissions de gestion, des allocations de supervision et des coûts directs de gestion et d'administration des programmes des AP sur la même période s'élève à 206 millions de dollars, soit 7,9 % du montant total des financements approuvés. Ce chiffre représente une augmentation de 0,1 % par rapport à novembre 2015 (7,8 %), une diminution de 0,7 % par rapport au mois d'octobre 2014 (8,6 %) et une diminution de 3,1 % par rapport au mois de novembre 2013 (11 %).

En règle générale, les États fragiles et les petits financements s'accompagnent de coûts administratifs en pourcentage plus élevés, tandis que les financements importants et les dispositifs de financement conjoint engendrent généralement des coûts administratifs moindres en pourcentage. Les coûts tendent à être plus élevés lorsque des agences de l'ONU agissent en qualité d'AP car leurs commissions de gestion sont de l'ordre de 7-8 % du montant du financement.

Tableau 12 : Répartition par PFC des frais de gestion/de supervision et des coûts directs de gestion et d'administration

Situation du pays	Montant total du financement approuvé (déc. 2011-juin 2016) (millions de dollars)	Commissions de gestion/allocations de supervision et coûts directs de gestion et d'administration (%)[1]
PFC	1 492	9,8
Autres	1 094	5,6
Total	**2 586**	**8**

Tableau 13 : Répartition par tranche de financement des frais de gestion/de supervision et des coûts directs de gestion et d'administration

Montant du financement	Montant total du financement approuvé (déc. 2011-juin 2016) (millions de dollars)	Commissions de gestion/allocations de supervision et coûts directs de gestion et d'administration (%)
Moins de 10 millions d'USD	71	15,9
Plus de 10 millions d'USD	2 515	7,8
Total	**2 586**	**8**

[35] Cette analyse a commencé lorsque la première revue de portefeuille a été produite en 2013 et, pour assurer la cohérence, le Secrétariat continue d'utiliser la date de début de décembre 2011.

3.2 PERFORMANCE

3.2.1 Analyse des décaissements et de la mise en œuvre

Comme les années précédentes, l'examen du portefeuille examine l'évolution des performances des ESPIG au plan des décaissements et de la mise en œuvre.

La méthodologie retenue pour mesurer les décaissements au cours de l'exercice 2016 a consisté, comme en 2015, à examiner la durée du financement écoulée par rapport aux fonds décaissés (tableau 14)[36].

Tableau 14 : Critères de classification des décaissements

Avancement	Le pourcentage de la période de mise en œuvre écoulé :
Dans les délais	n'est pas supérieur de plus de 15 % au pourcentage décaissé
Léger retard	est supérieur de 15 à 25 % au pourcentage décaissé
Retard	est supérieur de plus de 25 % au pourcentage décaissé

Les retards ou légers retards en termes à la fois de décaissements et de mise en œuvre pour les ESPIG ont augmenté entre l'exercice 2014 et 2016, passant de 24 % en 2014 à 32 % en 2015 et à 43 % en 2016. Désormais les décaissements et mises en œuvre sont examinés séparément.

Les décaissements étaient considérés dans les délais pour 29 des 54 ESPIG actifs à la clôture de l'exercice 2016 (54 %), légèrement en retard pour 11 (20 %) d'entre eux et en retard pour 14 (26 %). Douze des 14 projets en retard concernent des PFC (voir tableau 15).

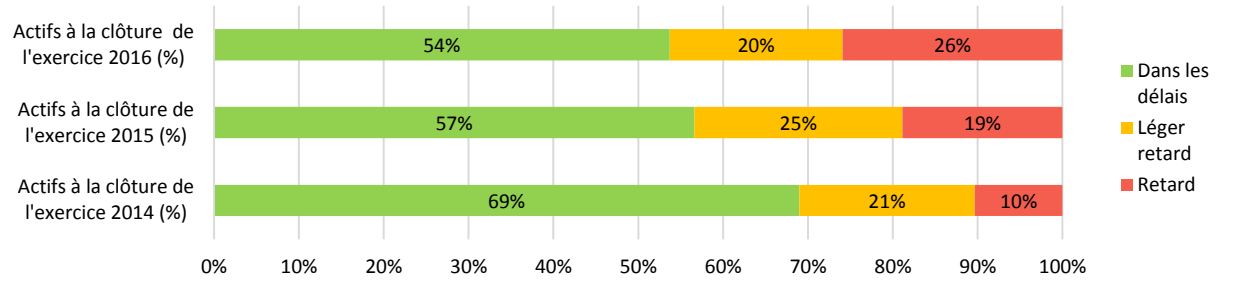
Tableau 15 : État de décaissement des ESPIG en fonction du statut du pays (PFC/Autre) (à la clôture de l'exercice 2016)

	Dans les délais	Léger retard	Retard	Total des ESPIG actifs
Financements alloués à des PFC	15	4	12	31
Financements alloués à d'autres pays	14	7	2	23
Total général	**29**	**11**	**14**	**54**

Comparativement aux deux exercices précédents, on observe une augmentation des financements dont les décaissements présentent un léger retard ou un retard : 31 % des financements de l'exercice 2014 étant concernés, 43 % en 2015 et 46 % en 2016 (voir Graphique *6*). Bien que la baisse des décaissements en valeur absolue ait été faible par rapport à l'exercice 2015, avec seulement un financement de moins dans les délais, la tendance baissière se poursuit et doit être examinée (voir Observation 1). Toutefois, il est à noter que la méthodologie utilisée peut ne pas refléter les progrès relatifs aux décaissements prévus par le cycle de financement, et que certains financements identifiés comme en retard dans le décaissement pourraient être en bonne voie en fonction du cycle de financement prévu.

[36] Conscient du profil général des décaissements dans un cycle de financement, caractérisé par un niveau assez faible de décaissements en phase de passation des marchés suivi d'une forte augmentation, le Secrétariat a révisé la méthodologie ; les décaissements sont désormais mesurés par rapport aux projections communiquées par l'AP au début de chaque année civile afin d'illustrer plus précisément l'avancement des financements. Cependant, les données nécessaires à ce calcul n'ont pas été disponibles à temps auprès de tous les agents partenaires et, par conséquent, la méthodologie utilisée pour évaluer la performance des financements par décaissement a continué d'être la même que celle utilisée pour l'exercice 2015.

Graphique 6 : État comparé des décaissements des exercices 2014, 2015 et 2016 (%)



Pour déterminer si les financements de programmes du GPE sont en phase avec la mise en œuvre, la note attribuée par l'AP dans le *modèle de rapport annuel de suivi de la mise en œuvre d'un ESPIG* a été utilisée[37]. Le Secrétariat a recoupé les notes des AP basé sur leur expérience en termes de financements et d'autres documents tels que les rapports d'avancement des AP, les rapports de mission de suivi sur place du Secrétariat, les aide-mémoire, les échanges de courriers électroniques, ainsi que les examens des rapports d'avancement effectués par le Secrétariat du GPE.

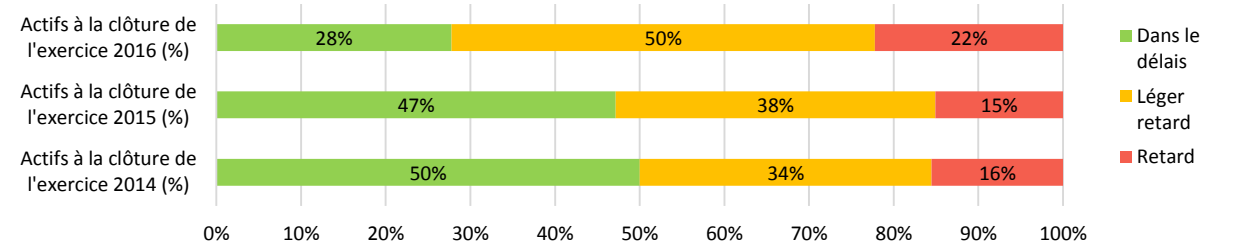
Au plan de la mise en œuvre, 28 des 54 ESPIG actifs à la clôture de l'exercice 2016 (soit 52 %) présentaient un « léger retard », 15 (28 %) étaient « dans les délais » et 11 (20 %) étaient « en retard ». Sept des 11 projets en retard concernent des PFC (voir tableau 16).

Tableau 16 : État de mise en œuvre en fonction du statut des pays (PFC/Autre) (à la clôture de l'exercice 2016)

	Dans les délais	Léger retard	Retard	Total des ESPIG actifs
Financements alloués à des PFC	6	18	7	31
Financements alloués à d'autres pays	9	10	4	23
Total général	**15**	**28**	**11**	**54**

Comparativement aux deux exercices précédents, on observe une augmentation des financements dont la mise en œuvre présente un léger retard ou un retard ; en effet, 50 % des financements en 2014, 53 % des financements en 2015 et 72 % cette année se classent dans les catégories « léger retard » ou « retard » (voir Graphique *7*). D'autres éléments d'information sur les raisons des retards sont présentés ci-après et à l'Annexe 4 : Retards dans le décaissement et/ou la mise en œuvre des financements.

Graphique 7 : État comparé de la mise en œuvre des exercices 2015 et 2016 (%) (Financements actifs à la clôture de l'exercice)



[37] La méthodologie retenue en 2016 pour déterminer *l'état de mise en œuvre* des financements non octroyés par la Banque mondiale diffère de celle des exercices 2015 et 2014. Les années précédentes, le Secrétariat n'était pas informé de l'état de mise en œuvre des financements non octroyés par la Banque mondiale. Cette année, les programmes non mis en œuvre par la Banque mondiale ont soumis une note de mise en œuvre au GPE dans le *modèle de rapport annuel de suivi de la mise en œuvre des ESPIG (Modèle normalisé d'établissement de rapport de financement),* qui a servi à déterminer l'état de mise en œuvre des financements.

Trois financements qui présentaient un retard de mise en œuvre au moment de l'examen de portefeuille l'an dernier ont accéléré la mise en œuvre et ne présentent aujourd'hui plus qu'un léger retard. L'instabilité politique et sécuritaire en Guinée-Bissau et au Soudan du Sud avait ralenti la mise en œuvre des projets au cours de l'exercice 2015. En Guinée-Bissau, une prorogation sans coûts de 11 mois a permis de réaligner les activités sur les 20 derniers mois du projet et d'accélérer ainsi la mise en œuvre, tandis qu'au Soudan du Sud, une évaluation est en cours afin de suggérer une restructuration du programme. En Éthiopie, des difficultés de passation des marchés avaient retardé la mise en œuvre au cours de l'exercice 2015. En 2016, les goulets d'étranglement présents dans le système de passation des marchés ont été résolus, ce qui a permis d'accélérer la mise en œuvre.

Deux financements à Djibouti et au Yémen présentent des retards de mise en œuvre depuis deux années consécutives. À Djibouti, les retards de financement tiennent principalement à des insuffisances de capacités pour la passation des marchés et à des difficultés au sein du ministère de l'Éducation. L'AP (la Banque mondiale) s'est efforcé de remédier à ces problèmes en recrutant un spécialiste des marchés internationaux afin de renforcer les capacités de l'unité chargée de la mise en œuvre du projet. De récents changements dans la direction du ministère et un engagement conjoint renforcé de l'AP et du Secrétariat ont promis des développements dans le but d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre à l'avenir. Au Yémen, le conflit qui sévit depuis janvier 2015 a entraîné une suspension de plusieurs activités du programme, en particulier des activités de construction. Le programme a bénéficié d'une prorogation pour une année visant à permettre à l'UNICEF de débuter des constructions une fois la paix revenue. Le Secrétariat suit la situation et soutiendra l'AP et le GLPE dans l'élaboration de sa future stratégie. Le Secrétariat travaille en étroite collaboration avec le groupe local des partenaires de l'éducation afin d être réactif quant à l'instabilité du contexte (Voir partie 4 Soutien aux pays touchés par la fragilité ou les conflits).

En Érythrée et en Côte d'Ivoire, la mise en œuvre des financements est en retard depuis trois années consécutives. En Érythrée, le financement a rencontré de multiples difficultés dues à l'insuffisance des capacités internes et à un embargo sur le commerce international. Le Secrétariat du GPE travaille avec l'agent partenaire et le ministère de l'Éducation afin de privilégier les marchés portant sur la construction des écoles mais l'accord ne s'est pas concrétisé et les actions correctives n'ont pas produit d'amélioration satisfaisante. En Côte d'Ivoire, la mise en œuvre du financement a pris plus de temps que prévu due à une mise en route tardive et des retards dans les dispositifs de mise en œuvre pour les activités de construction d'écoles dirigées par la communauté, qui est sont maintenant sur le point d'être terminées. Les autres éléments du programme à avoir été retardés sont les cantines scolaires et le travail du SIGE. Il est prévu que le programme soit restructuré pour retirer les activités qui ne sont plus mise en place, en compensant avec des objectifs précis en termes de réalisations du programme.

En outre, sept financements présentent un retard de mise en œuvre depuis cette année (RDP lao, Mauritanie, Ouganda, Sierra Leone, Tanzanie (partie continentale), Tchad et Togo). Sur ces sept pays, deux (Tanzanie et Ouganda) préparent des demandes de révision de financement sur la base des examens à mi-parcours. Les retards tiennent à de multiples raisons allant du retard dans le recrutement du personnel, de la passation des marchés pour les biens et les services, des insuffisances de capacités relatives à la grande complexité de la conception, une surveillance inadéquate des progrès dans la mise en œuvre et des changements dans la conception des activités (particulièrement en ce qui concerne la conception d'écoles), ainsi qu'à des changements de direction politique.

Au total, 19 financements présentaient un retard à la clôture de l'exercice 2016, *soit sur le plan des décaissements, soit sur celui de la mise en œuvre* (voir tableau 17). Sur ces 19 financements, huit présentaient déjà un retard de mise en œuvre ou de décaissement en 2015 (Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Guinée-Bissau, Sierra Leone, Soudan, Soudan du Sud et Yémen) tandis que 11 financements ont pris du retard en 2016 (Afghanistan, Comores, RDP lao, Mauritanie, Niger, Ouganda, Rwanda, Tanzanie (partie continentale), Tchad (UNESCO)[38], Togo et Zimbabwe). Six de ces 19 financements présentent un retard de décaissement et de mise en œuvre, huit présentent un retard de décaissement mais sont dans les délais ou présentent un léger retard de mise en œuvre, et cinq présentent un retard de mise en œuvre mais sont dans les délais ou présentent un léger retard de décaissement. Les raisons des retards sont similaires à celles de l'an dernier : problèmes de passation des marchés, capacités internes insuffisantes, insécurité et autres problèmes liés au contexte (changement de leadership politique ou impacts macroéconomiques).

Trois financements qui étaient en retard à la clôture de l'exercice 2015 ont progressé au cours de l'exercice 2016 du point de vue des décaissements ou de la mise en œuvre de sorte qu'ils sont à ce jour légèrement en retard ou dans les délais (Bénin, Éthiopie et Tadjikistan). Ces trois financements devraient être clôturés en 2017, deux d'entre eux (Bénin et Tadjikistan) ayant obtenu une prorogation d'un an.

Tableau 17 : État combiné des décaissements et de la mise en œuvre (financements actifs à la clôture de l'exercice 2016)

État de décaissement, exercice 2016	État de mise en œuvre, exercice 2016	Nombre de ESPIG	Liste des ESPIG
Dans les délais	Dans les délais	13	Bangladesh, République centrafricaine, Ghana, Guyane, République kirghize, Pakistan (Balouchistan), Sénégal, Somalie (Puntland), Tadjikistan, Tanzanie (Zanzibar), Tchad (UNICEF), Tchad (AF), Zambie
Dans les délais	Léger retard	14	Bénin, Cambodge, République démocratique du Congo, Éthiopie, Gambie, Haïti, Libéria, Mali, Mozambique, Népal, Nicaragua, Ouzbékistan, Pakistan (Sindh), Somalie (Somaliland)
Dans les délais	Retard	2	Tanzanie (partie continentale), Togo
Léger retard	Dans les délais	1	Guinée
Léger retard	Léger retard	7	Burkina Faso, Cameroun, Kenya, Madagascar, Nigéria, Sao Tomé-et-Principe, Somalie (Centre-Sud)
Léger retard	Retard	3	Côte d'Ivoire, RDP lao, Mauritanie
Retard	Dans les délais	1	Zimbabwe*
Retard	Léger retard	7	Afghanistan, Comores, Guinée-Bissau, Niger, Rwanda, Soudan, Soudan du Sud
Retard	Retard	6	Djibouti, Érythrée, Ouganda, Sierra Leone, Tchad (UNESCO), Yémen
Total		**54**	

*Au Zimbabwe, des sommes importantes étaient engagées mais non décaissées à la date d'arrêté de la situation (30 juin 2016). L'agent partenaire (UNICEF) a indiqué que les décaissements auront atteint 85 % en septembre 2016.

3.2.1.1 Analyse des retards de la mise en œuvre des ESPIG

Le Secrétariat s'est efforcé de trouver les causes de la forte augmentation des financements dont la mise en œuvre est « retardée » ou accuse un « léger retard » cette année par rapport aux deux années précédentes.

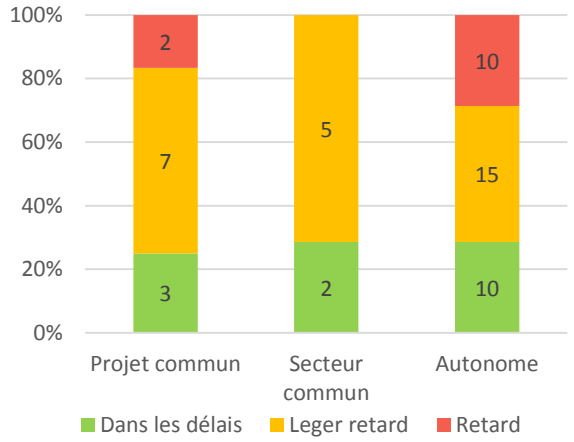
Une analyse de corrélation a été effectuée à partir de différentes variables des ESPIG dont la mise en œuvre a été « retardée » ou est « légèrement en retard ». Elle conclut qu'aucune variable en particulier n'apparaît clairement comme la cause principale qui pourrait expliquer la forte augmentation du « retard » ou du « léger retard » de l'exécution des financements par rapport aux deux années précédentes. Parmi les différentes variables utilisées figuraient le volume du financement, le fait que le

[38] Deux ESPIG ont été alloués au Tchad, l'UNESCO et l'UNICEF agissant chacun pour un financement en tant qu'agent partenaire.

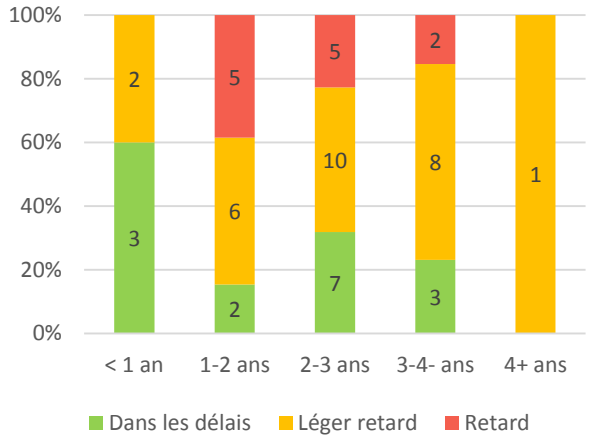
pays soit un PFC ou non, l'agent partenaire, la modalité de l'aide et l'ancienneté du financement. L'étude n'a mis en évidence que de faibles corrélations et des tendances potentielles concernant la modalité de l'aide, le fait que le pays soit un PFC ou non et l'ancienneté du financement. Certaines variables susceptibles d'avoir un impact sur la performance n'ont pas été analysées, en particulier les capacités du GLPE (Groupe local des partenaires de l'éducation) et le niveau d'ambition des objectifs du programme. Si la définition de ces variables est une tâche difficile en soi, le Secrétariat est conscient de leur influence potentielle sur la performance des financements et en tiendra compte au cas par cas pendant la phase de soutien à la conception des programmes.

Concernant la modalité de l'aide, bien qu'aucune corrélation claire n'ait été établie entre l'état d'avancement de l'exécution et l'une ou l'autre des trois modalités d'aide (fonds communs de projets, fonds communs sectoriels ou projets autonomes) il est intéressant de noter qu'aucun retard n'a été constaté pour les sept ESPIG reposant sur un fonds commun sectoriel (Graphique *8*).

Graphique 8 : ESPIG : État de mise en œuvre par modalité de l'aide, actifs à la clôture de l'exercice 2016 (nombre, pourcentage)



Graphique 9 : ESPIG : État de mise en œuvre par ancienneté, actifs à la clôture de l'exercice 2016 (nombre, pourcentage)



S'agissant de l'ancienneté du financement, on constate une légère tendance des financements à prendre du « retard » après la première année, tendance qui s'atténue ensuite et évolue vers un « *léger retard* » *ou un retour « dans les délais » en cours de deuxième ou de troisième année (* Graphique *9). En cours* de troisième année, 62 % des financements étaient « légèrement en retard ». Il convient de noter que précédemment, la période standard pour les financements du GPE était de trois ans et que la plupart des financements actuels ont été développés sur cette base. Avec l'introduction d'un nouveau modèle de financement en 2014, la période standard pour les financements a été allongée et rendue plus souple, de trois à quatre ans. Dans de nombreux contextes, une période de trois ans est considérée comme trop courte pour parvenir à la réalisation des objectifs du programme souvent ambitieux des ESPIG. Comme les financements plus récents se développent, le Secrétariat surveillera pour voir si la fenêtre élargie de la mise en œuvre du financement se traduira par une diminution des financements retardés et des prorogations dans les programmes.

Dans les pays autres que PFC, il y a deux fois plus de financements exécutés « dans les délais » que dans les pays PFC (Tableau 16 ci-dessus). Cette observation semble logique : les conditions ont toutes les chances d'être plus difficiles dans les PFC, ce qui peut avoir des conséquences directes sur l'exécution du financement. Il convient néanmoins d'y regarder de plus près pour comprendre le contexte de chaque financement et déterminer si d'autres variables ou indications sont susceptibles d'aider le Secrétariat et les partenaires du GPE à améliorer la performance de ces financements.

En l'absence de conclusion claire quant aux raisons susceptibles d'expliquer que l'exécution soit « retardée » ou « légèrement en retard », le Secrétariat a opté pour une évaluation individuelle des financements et des contextes dans lesquels l'exécution a été « retardée », l'est restée ou a accusé un « léger retard » pendant l'exercice 2016. L'Annexe 4 du présent document comprend une brève description de chacun des financements retardés sur cet exercice. Une étude plus attentive des causes de retard de l'exécution des ESPIG a permis au Secrétariat de classer ces causes en trois grandes catégories : 1) aspects techniques de la méthodologie utilisée pour évaluer les financements ; 2) difficultés imprévues au niveau national ; 3) problèmes de capacités de l'équipe de mise en œuvre.

1) **Aspects techniques de la méthodologie utilisée pour l'évaluation des financements -** Les financements de cette catégorie sont ceux dont il a été jugé, en raison des critères d'évaluation utilisés, que l'exécution était « retardée » ou « légèrement en retard » alors que cette notation ne reflète pas véritablement la performance du financement. Par exemple, pour l'Afghanistan, l'agent partenaire de l'ESPIG avait des contrôles plus stricts du programme pour l'exercice 16 que pour les exercices précédents, ce qui a ralenti les activités d'exécution sur l'exercice mais a amélioré la gestion du financement. En effet, l'agent partenaire a pu exercer un contrôle de supervision plus strict sur la planification et la prévision des mouvements de trésorerie et a conforté son rôle de renforcement des capacités en concluant un contrat avec un cabinet comptable. Le but était ainsi d'obtenir de meilleurs résultats par une meilleure gestion du programme. Même si les financements de cette catégorie sont peu nombreux (Afghanistan, RDP lao), il est intéressant de signaler que la méthode d'évaluation n'est pas parfaite et ne rend pas forcément compte de la performance effective.
2) **Facteurs exogènes/difficultés imprévues du pays -** Cette catégorie englobe les ESPIG dont la mise en œuvre a souffert d'événements exogènes qui ont eu des conséquences négatives sur l'exécution du financement. Parmi ces événements figurent les embargos commerciaux (Érythrée), les changements de direction politique ou de politique éducative (Tanzanie et Guinée-Bissau), les crises sanitaires (Ébola en Sierra Leone) ou les conflits actifs (Yémen), ou encore pour la Mauritanie, la faillite de la banque ou étaient entreposés les fonds. Il s'agit d'événements difficiles à prévoir ou difficiles à maîtriser une fois qu'ils se produisent. Toutefois, le Cadre des risques opérationnels en cours d'élaboration par le Secrétariat (voir 5.2.1 Cadre des risques opérationnels) permettra de mieux appréhender les risques et d'appuyer leur gestion pays par pays et financement par financement.
3) **Facteurs endogènes/problèmes de capacités, de système et de conception du programme -** C'est à cette catégorie qu'appartiennent la plupart des financements « retardés » ou « légèrement en retard » sur l'exercice 2016. La Côte d'Ivoire et le Soudan ont, par exemple, enregistré des retards dans la mise en place des systèmes de gestion de projet et la construction d'écoles ; le Togo a pris du retard dans le recrutement des principaux responsables de la mise en œuvre des activités financées ; en Ouganda, en Sierra Leone et à Djibouti, la faiblesse des procédures de passation des marchés a retardé l'exécution du financement ; enfin, au Tchad, il y a eu des problèmes de coordination au sein de l'équipe de projet. La liste n'est pas exhaustive mais ces facteurs se retrouvent souvent dans les

explications des retards de mise en œuvre (de plus amples informations sont données pour chaque financement accusant un retard sur l'exercice 2016 dans l'Annexe 4 : Retards dans le décaissement et/ou la mise en œuvre des financements). On peut considérer qu'il s'agit là de facteurs endogènes aux financements qui pourraient être évités ou dont les conséquences pourraient être atténuées par des améliorations au stade de la préparation et de la mise en place du financement. L'*observation 1* ci-dessous propose des pistes d'amélioration de la mise en œuvre des programmes.

Observation clés **: La mise en œuvre des financements a accusé des retards – Il y a eu des retards accrus dans la mise en œuvre des programmes financés par le GPE, avec 20 % des ESPIG ayant été retardés contre 15 % pour l'exercice 2015, et 52 % étant légèrement retardés, contre 38 % pour l'exercice 2015. Si certaines causes de retard sont extérieures et donc difficilement contrôlables, telles que l'impact des conflits ou des catastrophes naturelles, d'autres sont dues au modèle de partenariat du GPE dans lequel des contributions de différents partenaires au niveau national semblent encourager un élargissement des objectifs et des activités, ce qui complique la mise en œuvre. D'autres retards sont liés à la capacité et aux processus des partenaires de mise en œuvre et des agents partenaires. Certaines causes de retard de mise en œuvre devraient pouvoir être mieux maitrisées au moment de la préparation et / ou de la mise en œuvre du financement. À l'avenir, des mécanismes renforcés de suivi et d'assurance qualité devraient favoriser des actions plus efficaces et plus rapides et permettre ainsi d'inverser cette tendance. Il est également important de reconnaitre que le temps nécessaire pour atteindre les objectifs souhaités dans les contextes difficiles dans lesquels le GPE travaille, dépasse parfois la période standard de financement de trois à quatre ans. En outre, la réorientation et les révisions identifiées par le biais d'une évaluation solide des stratégies et des activités au cours de la mise en œuvre peuvent être un moyen constructif d'obtenir de meilleurs résultats.**

L'analyse des rapports d'avancement indique que l'un des obstacles majeurs tient au décalage entre la complexité de la conception des programmes et les capacités disponibles au sein des ministères durant la première année de mise en œuvre. Certaines méthodes pourraient permettre de remédier à ce problème, notamment :

• Les agents partenaires (AP) et leurs ministères partenaires pourraient intégrer dans leurs requêtes de financement une évaluation des ressources humaines et des équipes techniques et de direction qu'ils proposent. Bien que non contractuellement contraignant, ce système pourrait faciliter le recensement et l'évaluation des capacités existantes par rapport aux compétences nécessaires pour exercer les fonctions requises pour la mise en œuvre du projet proposé et pour identifier les domaines dans lesquels un soutien externe ou une formation supplémentaire sont nécessaires. Ainsi, l'accent pourrait être mis sur la conception du programme proposé afin de justifier des ressources humaines devant être mobilisées pour sa mise en œuvre. En effet, pour pouvoir être ambitieux, élargir l'accès, améliorer la qualité et renforcer les capacités, les objectifs du GPE doivent pouvoir reposer sur des programmes subventionnés. Toutefois, cette ambition est généralement complexe et requiert des compétences pointues au plan organisationnel, managérial et technique à différents niveaux du système en vue garantir une mise en œuvre efficace. Bien que la conception de ces programmes puisse s'appuyer sur des évaluations détaillées des besoins, des insuffisances et des opportunités du système de l'éducation, il n'existe habituellement pas d'évaluation équivalente des compétences existantes et disponibles ni des capacités nécessaires pour réussir à mettre en œuvre le programme proposé.

• Les AP et leurs ministères partenaires pourraient définir clairement les rôles et les responsabilités dans le document du projet, en accordant une attention particulière à la chaîne et au processus décisionnel. De nombreux projets prennent du retard lorsque le pouvoir décisionnel est mal défini ou centralisé entre les mains de hauts fonctionnaires des ministères qui ne sont pas toujours en mesure de réagir comme il

le faudrait pour prendre des décisions en temps utile. Ce problème pourra être atténué si l'on sait par avance qui sera chargé de quel type de décision.

• Afin de compléter les efforts accrus engagés pendant l'exercice 16 sur les modalités de mise en œuvre et les capacités durant les phases de conception et de préparation des ESPIG, il est recommandé pour l'avenir d'accorder davantage d'attention au suivi de ces deux aspects essentiels au cours de la première année de mise en œuvre du projet. Cela permettra de s'assurer que les modalités proposées et les capacités soient fonctionnelles, et d'apporter un soutien supplémentaire le cas échéant. De son côté, le Secrétariat du GPE devra collaborer plus étroitement avec les AP en fonction du niveau de risque de chaque pays et avoir recours au cadre des risques opérationnels pour promouvoir une approche différenciée de l'examen de la qualité et du suivi fondée sur les risques. Cela s'appliquera en particulier aux projets récemment approuvés pour lesquels des accords de financement sont signés et qui sont sur le point de mettre en œuvre la première année de leurs plans de travail.

3.2.2 Restructurations

Après l'approbation d'un ESPIG par le Conseil d'administration du GPE, un programme peut être révisé en raison de circonstances, de risques et d'autres obstacles à la mise en œuvre qui n'étaient pas prévus initialement. La politique applicable aux ESPIG révisée en mai 2015 décrit trois types de révisions : mineures, non mineures et substantielles. La révision est considérée :

- Mineure, si elle se traduit par la réallocation de fonds fiduciaires du GPE représentant moins de 10 % du montant total du financement, sans dépasser 5 millions de dollars.
- Non-mineure, si elle se traduit par :
 - une prolongation de jusqu'à 12 mois de la date initiale de fin de la période de mise en œuvre du financement,
 - et/ou une réallocation du plus petit des montants entre 5 et 10 millions de dollars ou entre 10 et 25 % du montant total du financement,
 - et/ou l'ajout ou l'annulation de composantes ou sous-composantes,
 - et/ou une augmentation ou une réduction de plus de 25 % du budget global du programme (lorsque l'ESPIG fait partie d'un programme cofinancé),
 - et/ou toute modification du cadre de résultats,
 - et/ou toute modification des modalités de mise en œuvre.
- Substantielle, si elle se traduit par :
 - une prolongation supérieure à 12 mois de la date initiale de fin de la mise en œuvre,
 - et/ou une réallocation de ressources des fonds du GPE supérieure au plus petit des montants entre 10 millions de dollars et 25 % du financement total,
 - et/ou des modifications des indicateurs et/ou des moyens de vérification des décaissements de la part variable.

Le Secrétariat doit être tenu informé des révisions mineures selon la politique de ESPIG. Toutefois, des révisions mineures ne sont pas couvertes dans cette Revue de portefeuille.

3.2.2.1 Révisions non mineures

Entre le 1er juillet 2015 et le 30 juin 2016 (exercice 2016), le Secrétariat du GPE a reçu 11 demandes de révision non mineure d'ESPIG émanant d'AP. Huit étaient des demandes de prorogation présentées par le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Libéria, le Mali, la Somalie (Somaliland et Puntland) et le Tadjikistan. Ces huit programmes sont mis en œuvre selon une modalité de projet en vertu de laquelle la

Banque mondiale agit en qualité d'AP pour cinq ESPIG et l'UNICEF pour trois (voir tableau 18). Le délai de prorogation demandé est de 9,4 mois en moyenne et il va de 5 à 12 mois. Six sur huit pays sollicitant des prorogations de ESPIG sont classés comme pays touchés par la fragilité ou les conflits (PFC).[39]

Tableau 18 : Liste des demandes de prorogation

Pays	PFC	Montant initial du financement (MUSD)	Agent partenaire	Date de clôture initiale	Nouvelle date de clôture	Durée de la prorogation (mois)	Période de mise en œuvre
Bénin	Non	42,3	Banque mondiale	30/06/16	31/05/17	11	Financement approuvé en mars 2013 et accord de financement signé en mars 2014. Avec cette prorogation, la période de mise en œuvre est de 3,2 ans.
Côte d'Ivoire	Oui	41,4	Banque mondiale	30/09/15	30/09/16	12	Financement approuvé en décembre 2011 et accord de financement signé en juillet 2012. Cette prorogation porte la période de mise en œuvre à 4,2 ans.
Guinée Bissau	Oui	12	UNICEF	30/04/16	31/05/17	11	Financement approuvé en décembre 2011 et accord de financement signé en septembre 2012. Cette prorogation porte la période de mise en œuvre à 4,6 ans
Libéria	Oui	40	Banque mondiale	29/06/16	29/12/16	6	La période initiale de mise en œuvre était de 3 ans (2010-2013). Cette prorogation porte la période de mise en œuvre à 6,3 ans.
Mali	Oui	41,7	Banque mondiale	31/12/16	31/12/17	12	Financement approuvé en décembre 2011 et accord de financement signé en 2013. La nouvelle période de mise en œuvre sera de 4,6 ans.
Somalie-Puntland	Oui	2,1	UNICEF	31/05/16	31/10/16	5	Financement approuvé en mai 2013 et accord de financement signé en juin 2013. Cette prorogation porte la période de mise en œuvre à 3,4 ans.
Somalie-Somaliland	Oui	4,2	UNICEF	30/06/16	31/12/16	6	Financement approuvé en mai 2013 et accord de financement signé en juin 2013. Cette prorogation porte la période de mise en œuvre à 3,6 ans.
Tadjikistan	Non	16,2	Banque mondiale	30/09/16	30/09/17	12	Financement approuvé en mai 2013 et accord de financement signé en octobre 2013. Cette prorogation porte la période de mise en œuvre à 4 ans.

La demande moyenne de prorogation est de 9,4 mois et va entre 5 et 12 mois. Les principales raisons de prorogations comprennent : (i) de temps supplémentaire nécessaire pour achever les activités cruciales ; (Ii) début lent de la mise en œuvre ; et (iii) les incertitudes dues aux changements de gouvernement. Dans le Puntland, le paiement des salaires des enseignants a commencé avec un certain retard afin de s'assurer qu'un processus transparent était suivi. De même, au Somaliland paiement des incitations pour les enseignants a commencé plus tard que prévu. Au Tadjikistan, les retards de mise en œuvre étaient principalement liés à la modernisation du curriculum, ce qui a rendu peu probable la réalisation des objectifs. Annexe 5 – A : Révisions non mineures approuvées de programmes de Financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation fournit de plus amples détails sur les demandes.

Sept des 11 révisions non mineures sont des demandes de restructuration qui n'ont pas suscité d'objection du Secrétariat. Ces demandes ont été présentées par le Yémen, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Somaliland, la Gambie, le Nicaragua et le Tadjikistan. Quatre de ces pays sont des PFC (57 %). Sept de ces financements sont mis en œuvre suivant une modalité de projet. La Banque mondiale agit en qualité d'AP

[39] La liste des pays touchés par la fragilité ou les conflits établie par le GPE est basée sur la liste harmonisée des situations fragiles établies par la Banque mondiale pour l'exercice 2017 ainsi que sur la liste des États touchés par un conflit établie par l'UNESCO en 2015.

pour cinq projets et l'UNICEF pour deux. Trois demandes concernaient exclusivement des modifications des objectifs et des indicateurs, mais la majorité sollicitait des révisions sur de multiples aspects du programme comprenant les indicateurs et les objectifs, le périmètre et la conception du programme ainsi que des ajouts et suppressions de composantes. Comme le montre le tableau 19, quatre des sept demandes de restructuration concernaient une modification du budget, sept avaient un impact sur les indicateurs et les objectifs, trois sur le périmètre ou la conception du programme et deux portaient sur des ajouts ou suppressions de composantes.

Tableau 19 : Liste des demandes de restructuration

Pays	PFC	Montant initial du financement (USD)	Agent partenaire	Montant de la restructuration (USD)	% du montant initial du financement	Impact sur les indicateurs et les objectifs	Modification du périmètre ou de la conception du programme	Ajouts et suppressions de composantes
Bénin		42 300 000	Banque mondiale			X		X
Côte d'Ivoire	PFC	41 400 000	Banque mondiale	3 000 000	7,2 %	X		
Gambie	PFC	6 900 000	Banque mondiale	1 000 000	14,5 %	X	X	
Nicaragua		16 700 000	Banque mondiale			X		
Somalie-Somaliland	PFC	4 200 000	UNICEF			X		
Tadjikistan		16 200 000	Banque mondiale	450 000	2,8 %	X	X	
Yémen	PFC	72 600 000	UNICEF	9 679 220	13,3 %	X	X	X

Au Bénin et en Gambie, le programme a eu accès à des fonds supplémentaires, ce qui a nécessité des restructurations. En Côte d'Ivoire et au Nicaragua, les activités de construction se sont révélées problématiques. Au Somaliland, des données insuffisantes ont modifié le cadre des résultats, remplaçant des indicateurs pour lesquels il n'a pas été possible de recueillir une base de référence fiable et / ou des données fiables n'étaient pas disponibles par des indicateurs mesurables équivalents. Au Yémen, l'instabilité a nui à la mise en œuvre du programme. Au Tadjikistan, une réduction du périmètre des activités et une redistribution entre les composantes seront opérées. Les économies résultant de la redistribution seront affectées à l'acquisition de matériels pédagogiques supplémentaires pour le primaire. L'Annexe 5-A : Révisions non mineures de programmes ESPIG approuvés présente de plus amples détails sur les demandes.

3.2.2.2 Révisions substantielles

Cinq révisions substantielles d'ESPIG ont été approuvées, toutes pour des PFC. Entre le 1er juillet 2015 et le 30 juin 2016, le CGPC a approuvé des révisions substantielles des ESPIG en Afghanistan, à Madagascar, au Soudan du Sud et au Yémen. En outre, le Conseil d'administration du GPE a approuvé une révision substantielle pour le Burundi. Ces cinq pays sont tous des PFC. L'UNICEF agit en qualité d'AP pour quatre financements et la Banque mondiale pour un (voir tableau 20). L'Afghanistan a demandé une simple prorogation, tandis que le Burundi, le Soudan du Sud et le Yémen ont demandé une prorogation doublée d'une restructuration. Enfin, Madagascar a demandé une restructuration sans prorogation.

Tableau 20 : Liste des révisions substantielles

Pays	PFC	Montant initial du financement (USD)	Agent partenaire	Demande	Nouvelle date de clôture	Durée de la prorogation (mois)	Période de mise en œuvre
Afghanistan	PFC	55 700 000	UNICEF	Prorogation	31/12/16	12	Financement approuvé en décembre 2011 et accord de financement signé en août 2012. Cette prorogation porte la période de mise en œuvre à 4 ans.
Burundi	PFC	52 900 000	UNICEF	Prorogation et restructuration	22/06/18	24	Financement approuvé en novembre 2012 et accord de financement signé en juin 2013. Cette prorogation porte la période de mise en œuvre à 5 ans.
Madagascar	PFC	85 400 000	Banque mondiale	Restructuration	S/O	S/O	Financement approuvé en mai 2013 et accord de financement signé en octobre 2013. Avec une date de clôture en juin 2017, la période de mise en œuvre est de 4 ans.
Soudan du Sud	PFC	36 100 000	UNICEF	Prorogation et restructuration	30/11/17	19	Financement approuvé en novembre 2012 et accord de financement signé en janvier 2013. Cette prorogation porte la période de mise en œuvre à 4 ans.
Yémen	PFC	72 600 000	UNICEF	Prorogation et restructuration	3/03/19	12	Financement approuvé en mai 2013 avec un financement accéléré. Accord de financement signé en mars 2014. Cette prorogation porte la période de mise en œuvre à 4 ans.

Les motifs des demandes de révisions sont divers. En Afghanistan, un délai supplémentaire était nécessaire pour achever le programme en raison du démarrage tardif de la mise en œuvre. Au Burundi, la révision était principalement due à la crise politique en cours. La demande concernait un changement d'AP (l'UNICEF en remplacement de la Coopération technique belge) et une demande de commission de gestion émanant du nouvel AP proposé. À Madagascar, les fluctuations de change se sont traduites par un surplus de ressources disponibles pour la reprogrammation ; des activités ont été ajoutées au projet afin de renforcer les résultats. Au Soudan du Sud, la mise en œuvre du programme a été suspendue en raison du conflit en avril 2014. Certains aspects de l'accord de financement ont dû être renégociés ultérieurement avec le ministère, ce qui a retardé le démarrage des activités. La prorogation aidera à compléter ces activités. Annexe 5 – B : Révisions substantielles approuvées de programmes de Financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation présente de plus amples détails sur les demandes.

3.2.3 Clôture

Cinq ESPIG ont été clôturés au cours de l'exercice 2016 au Burundi[40], en Haïti[41], en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Timor-Leste et au Vietnam pour un montant total de 161 137 174 dollars. Les rapports de fin d'exécution ont été reçus pour trois de ces cinq financements (Haïti, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Timor-Leste). La Banque mondiale agissait en qualité d'AP pour ces trois ESPIG. La date de clôture pour les deux autres ESPIG était relativement proche de la date d'arrêté de situation aux fins de l'examen de portefeuille

[40] Le financement du Burundi, pour lequel la Coopération technique belge était agent partenaire, a été clôturé ; le financement a été transféré au nouvel agent partenaire, l'UNICEF.

[41] Sur deux ESPIG en Haïti, un financement d'un montant de 22 millions de dollars a été clôturé en octobre 2015 et l'autre de 24,1 millions de dollars est actif jusqu'à la fin de l'exercice 17.

de l'exercice 2016 et, conformément à la politique applicable aux ESPIG, leur rapport de fin d'exécution est attendu dans les premiers mois de l'exercice 2017.

L'équipe de la Banque mondiale en charge des rapports de fin d'exécution et de résultats (ICR)[42] **a jugé les trois ESPIG d'Haïti, de Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Timor-Leste modérément satisfaisants** au regard des résultats globaux. Quelques-uns des faits marquants des résultats atteints par ces financements et tels que décrits dans les rapports ICR sont présentés ci-dessous.

Le GPE a fourni à la **Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG)** un ESPIG de 19,2 millions de dollars pour soutenir la mise en œuvre du « Plan pour une éducation de base universelle » (2010-2019) du pays. Le projet READ-PNG soutenu par le GPE visait à promouvoir un meilleur enseignement et un apprentissage des compétences de lecture dans l'enseignement élémentaire et primaire. Le projet soutenait trois interventions clés : création de bibliothèques dans les salles de classe, soutien à la formation professionnelle des enseignants et introduction d'un outil d'évaluation de la maîtrise de lecture (EGRA). Il soutenait aussi le ministère de l'Éducation de la PNG dans l'élaboration d'un nouveau programme normalisé. Ce projet a généré certains résultats remarquables, notamment :

- Installation de 21 000 bibliothèques de salles de classe dans l'ensemble des 22 provinces de la Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Participation de plus de 240 000 enseignants à des programmes de formation professionnelle
- Chute du nombre moyen d'élèves du niveau 3 à Madang qui étaient incapables d'identifier un simple son dans un mot de 22 % en 2011 à 4 % en 2015
- Dans les Western Highlands, chute du nombre moyen d'élèves du niveau 3 qui étaient incapables d'identifier un simple son dans un mot de 35 % en 2011 à 4 % en 2015, et du pourcentage d'élèves incapables de lire une seule lettre de 22 % en 2011 à 2 % en 2015.

Le GPE a financé un ESPIG pour **Haïti** d'un montant de 22 millions de dollars en 2010. L'objectif du Fonds catalytique de l'Initiative Éducation pour tous était d'aider le bénéficiaire à mettre en œuvre sa stratégie nationale Éducation pour tous (SNA/EPT) grâce à une amélioration de :

- l'accès à l'enseignement primaire pour les enfants pauvres âgés de 6 à 12 ans vivant dans un environnement post catastrophe et généralement privés d'accès à l'éducation en l'absence de projet, et
- l'équité, la qualité et la gouvernance du secteur de l'éducation.

Le financement a permis aux écoles de maintenir en poste des enseignants et d'engager d'autres dépenses admissibles, ce qu'elles n'auraient pas pu faire autrement à la suite du séisme. Les écoles dans les zones touchées par le séisme ne disposaient pas de moyens suffisants pour payer leurs enseignants

[42] Les rapports de fin d'exécution et de résultats (ICR) font partie intégrante de l'action de la Banque mondiale visant à accroître l'efficacité du développement par le biais d'un processus continu d'autoévaluation, d'apprentissage et d'application des enseignements tirés de l'expérience, de partage des connaissances et de responsabilisation vis-à-vis des résultats. Les enseignements tirés des rapports ICR améliorent la qualité et l'efficacité des prêts/crédits de la Banque, en particulier pour les opérations de suivi, tandis que la participation des emprunteurs/parties prenantes au processus ICR améliore les nouvelles activités de conception, de préparation et de mise en œuvre. Les rapports ICR définitifs sont rendus publics. Par souci d'impartialité, les ICR sont généralement préparés par une personne autre que le chef d'équipe du projet. Une fois terminé, l'ICR est revu et validé par le Chef de service au Pôle mondial d'expertise et le Directeur-pays puis approuvé par le Directeur principal de Pôle mondial d'expertise. L'ICR approuvé est ensuite examiné par le Groupe indépendant d'évaluation de la Banque et un avis est donné sur les notations exprimées dans l'ICR. Cet avis peut éventuellement demander une modification de l'ICR. Il est à noter que le Groupe indépendant d'évaluation, qui est indépendant de la gestion du Groupe de la Banque mondiale, relève directement du Conseil exécutif.

car les frais payés par les familles avaient diminué du fait d'une contraction majeure de l'activité économique dans le sillage immédiat du séisme. Certains résultats du projet se présentent comme suit :

- les indicateurs du projet révèlent que le nombre d'écoles participant au programme de rémunération des enseignants a atteint 2 824 sur un objectif de 3 000 (équivalent au financement de cours pour 78 444 élèves supplémentaires pendant un an),
- 93 624 années-élèves d'enseignement primaire ont été financées grâce au projet, et
- le taux de scolarisation dans le primaire était de 78 % en 2001 et a augmenté à 90 % (moyenne pour toutes les classes du primaire) en 2012 et est actuellement le même. Cette augmentation de la scolarisation a été obtenue malgré le séisme de 2010 et peut être attribuée, au moins en partie, à des interventions comme le plan pour l'exemption des frais de scolarité (Tuition Waiver Program), les initiatives pour la nutrition et la santé en milieu scolaire[43], et les programmes de rémunération des enseignants.

Le GPE a fourni 2,8 millions de dollars au **Timor-Leste** au titre d'un financement approuvé en 2012 pour soutenir la mise en œuvre du Plan stratégique national du secteur de l'éducation par le biais d'un renforcement des capacités et des systèmes du ministère de l'Éducation. L'un des principaux enseignements du projet est que le renforcement des capacités locales dans des pays sortant d'un conflit est une composante essentielle pour établir des institutions solides. Le projet a joué un rôle majeur dans le renforcement des capacités de l'ensemble des directions du ministère de l'Éducation grâce à la conception du projet qui a fait collaborer des consultants internationaux et des équipes locales. Après la finalisation du projet, le personnel et les équipes locales manifestent désormais une confiance accrue pour planifier, concevoir et mettre en œuvre leurs propres activités. Ces progrès sont particulièrement visibles au niveau de la gestion du budget et financière, des passations de marché, des ressources humaines et de la capacité à rédiger des lois pour le cadre juridique de l'éducation.

Tableau 21 : ESPIG clôturés au cours de l'exercice 2016

	Burundi	Haïti	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Timor-Leste	Vietnam
Montant du financement (USD)	32 800 000	21 999 969	19 200 000	2 537 205	84 600 000
Agent partenaire	BTC	Banque mondiale	Banque mondiale	Banque mondiale	Banque mondiale
Accord de financement / Date de démarrage	18/06/2013	10/06/2010	03/03/2011	25/06/2012	09/01/2013
Date de clôture	17/06/2016	31/10/2015	31/12/2015	31/07/2015	31/05/2016
Période	3 ans	5,4 ans	4,8 ans	3,1 ans	3,4 ans
Modalité de financement	Fond communs sectoriels	Financement de projet	Financement de projet	Financement de projet	Financement de projet
PFC[44]	Oui	Oui	Non	Oui	Non
Catégorie de revenu[45]	PFR	PFR	PRITI	PRITI	PRITI
Rapport d'achèvement reçu	Non	Oui	Oui	Oui	Non

[43] Une vidéo rendant compte de l'importance de l'alimentation en milieu scolaire en Haïti (y compris pour favoriser l'assiduité scolaire) peut être consultée à l'adresse : www.youtube.com/watch?v=5DGpeIN9Kjc

[44] Nous citons ici la classification PFC au cours de l'exercice 2016 ; la classification de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Timor-Leste a changé au cours de l'exercice 2017.

[45] Niveau de revenu selon la Banque mondiale : PFR – pays à faible revenu, PRITI – pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure, PRI-S – pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure, PRE – pays à revenu élevé.

3.3 FINANCEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME SECTORIEL DE L'EDUCATION PAR COMPOSANTE THEMATIQUE ET OBJECTIF

Cette section analyse les ESPIG par sous-secteur et par thème, ce qui a été rendu possible par le codage pilote des financements entrepris par le Secrétariat au cours de l'exercice 2016. Elle présente en outre les réalisations des ESPIG actifs au cours de l'exercice 2016 qui ont été recueillies grâce au modèle de rapport annuel de suivi de la mise en œuvre, dont le premier test pilote a été réalisé au cours de l'exercice 2016.

3.3.1 Financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation par composante sous-sectorielle et thématique

Faits saillants

- Un premier codage par composante sous-sectorielle et thématique des 54 ESPIG actifs à la clôture de l'exercice 2016 a été réalisé afin de mieux comprendre les types d'activités soutenues par les ESPIG et leur alignement sur les buts stratégiques du GPE 2020.
- Les résultats du codage par sous-secteur ont montré que les ESPIG de l'exercice 2016 privilégient l'éducation primaire (52 ESPIG), suivie du secondaire (30 ESPIG), de la protection et de l'éducation de la petite enfance (26 ESPIG), et enfin de l'éducation et de la formation des adultes (4 ESPIG).
- Selon les résultats du codage, les objectifs stratégiques ont été bien représentés dans les ESPIG de l'exercice 2016. S'agissant de l'apprentissage, la formation des enseignants (50 ESPIG) et le matériel pédagogique (46 ESPIG) recueillent les investissements les plus élevés. S'agissant de l'équité, la plupart des financements codés (45 ESPIG) ont privilégié la construction/rénovation/l'agrandissement des écoles et des classes. Les 54 ESPIG comportaient des activités liées au système au niveau national, bien que le renforcement des capacités de gestion au niveau des établissements ait été prédominant (36 ESPIG).
- Les réalisations des ESPIG sur la base du modèle de rapport annuel de mise en œuvre fourni aux agents partenaires sont les suivantes :
 - 20 ESPIG soutiennent des *systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE)*
 - 19 ESPIG soutiennent des *systèmes d'évaluation de l'apprentissage ou des composantes liées*
 - 29 702 977 manuels ont été achetés et distribués
 - 238 541 enseignant(e)s ont été formés
 - 3 554 salles de classe ont été construites/rénovées/agrandies
- Au cours de l'exercice 2017, le Secrétariat s'efforcera de renforcer encore sa méthodologie de codage.

3.3.1.1 Introduction

Les partenaires ayant demandé davantage de transparence sur les investissements en ESPIG, le Secrétariat a procédé à un premier codage de ces financements. Cette étude pilote des 54 ESPIG actifs au 30 juin 2016 visait à apporter un meilleur éclairage sur les types d'activités soutenus par les ESPIG en lien avec les buts stratégiques du GPE 2020[46]. Ce travail a consisté à recenser les investissements et le

[46] À partir de cette expérience pilote, le Secrétariat a tiré des leçons qu'il mettra à profit dans la prochaine phase de la méthodologie de codage.

soutien visant les grands domaines des ESPIG – sous-secteurs de l'éducation de base, composantes thématiques basées sur les buts stratégiques du GPE 2020 (équité, apprentissage et systèmes d'éducation).

Ce codage systématique est une mesure importante pour comprendre le soutien apporté par les financements du GPE aux buts stratégiques. Bien qu'il ne permette pas spécifiquement de dire si ces catégories d'activités et composantes de programmes sont bien mises en œuvre ou si elles présentent un bon rapport qualité-prix, il constitue une base à partir de laquelle poursuivre l'examen du portefeuille du GPE et de ses résultats – à travers les évaluations thématiques et au niveau des pays proposées dans la nouvelle stratégie de suivi et d'évaluation du GPE. Les données de codage des financements seront transmises chaque année afin de permettre au GPE de mieux analyser la contribution que son modèle opérationnel – qui soutient une meilleure planification, une concertation efficace et inclusive sur les actions à mener et un emploi efficace et efficient des financements du GPE – apporte à l'ODD 4.

Cette sous-section explique la méthodologie du codage pilote[47]. Elle analyse ensuite les ESPIG par niveau d'éducation, puis par objectif stratégique du GPE 2020 : apprentissage, équité et systèmes. Une analyse complémentaire des composantes des ESPIG est présentée sous chaque but stratégique ; une analyse des composantes transversales est également proposée. Le chapitre se termine en étudiant des limites du codage pilote et propose des prochaines étapes.

3.3.1.2 Méthodologie

Pour cette première étude, les financements du GPE ont été codés suivant le statut du pays (PFC/autre pays), la région, la modalité de l'aide et le niveau d'éducation. Les propositions de financement des 54 ESPIG actifs à la clôture de l'exercice 2016 ont été codées en fonction des activités planifiées notées pour chaque ESPIG.

Suivant un processus de codage itératif, les activités ont été regroupées en catégories qui ont ensuite été rattachées aux buts stratégiques du GPE : (1) des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables grâce à un enseignement et un apprentissage de qualité (APPRENTISSAGE) ; (2) renforcement de l'équité, de l'égalité des sexes et de l'inclusion pour tous dans un cycle complet d'enseignement de qualité, en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus marginalisés, notamment en raison de leur sexe, leur handicap, leur appartenance ethnique ou parce qu'ils se trouvent dans une situation de conflit ou de fragilité (ÉQUITÉ) ; (3) des systèmes éducatifs efficaces et efficients offrant des services d'éducation équitables et de qualité pour tous (SYSTÈMES). Les types d'activités et les catégories ont été établis à partir des définitions du CAD de l'OCDE pour l'aide publique au développement dans le secteur de l'éducation[48] pour l'Aide publique au développement (APD) et du plan de codage utilisé par la Banque mondiale dans le Rapport annuel d'avancement des projets du GPE pour lesquels la Banque mondiale agit en qualité d'agent partenaire (BM pratique mondiale de l'éducation). Des ajustements ont été apportés au plan de codage après le codage d'un premier groupe de financements, et des définitions pour chaque catégorie codée ont été élaborées afin que le plan de codage puisse être appliqué à tous les types de

[47] S'agissant du premier codage des ESPIG, les constats analysés dans ce chapitre sont des propositions. L'achèvement du codage des ESPIG est une étape importante pour le suivi des investissements du GPE. Cet exercice présente toutefois certaines limites, décrites à la fin de cette section. Le Secrétariat continuera à améliorer cette méthodologie afin de présenter des analyses plus étayées des investissements en ESPIG dans les futurs rapports. La suite de ce rapport analyse les résultats du codage sur la base des sections suivantes : a) niveau d'éducation, b) activités par but stratégique du GPE 202, et c) indicateurs du GPE 2020.

[48] Voir http://www.oecd.org/dac/stats/education.htm pour plus d'informations sur le codage de l'OCDE.

propositions de financement soumis par les agents partenaires. La liste finale des catégories incluses dans ce codage est présentée au tableau 22.

Tableau 22 : Catégories correspondant aux buts stratégiques du GPE 2020

Buts stratégiques du GPE 2020 (Composante)	Catégorie d'activité
Apprentissage	Formation des enseignants
	Recrutement des enseignants, salaires, système de motivation/gestion des enseignants
	Systèmes d'évaluation de l'apprentissage
	Élaboration et révision, impression et fourniture de matériel didactique et pédagogique et fourniture d'équipement – matériel didactique
	Utilisation des technologies de l'information et de la communication
Équité	Construction/remise en état/agrandissement des classes et des établissements scolaires
	Transferts monétaires/autres incitations ciblées sur les élèves ou les familles
	Égalité des sexes
	Éducation inclusive comprenant des interventions communautaires (pour tous les enfants)
	Accès à l'éducation pour les enfants non scolarisés
	Apprentissage des adultes
	Programmes de nutrition/santé comprenant l'eau et l'assainissement
	Éducation non formelle et apprentissage de la seconde chance
	Enfants présentant un handicap (besoins spéciaux)
Systèmes	Renforcement des capacités de gestion
	SIGE (système d'information pour la gestion de l'éducation)
	Communication/sensibilisation
	Politique du secteur de l'éducation, planification et recherche
Équité/Apprentissage	Protection et éducation de la petite enfance, éducation préscolaire comprise
	Composante d'apprentissage orientée vers les groupes défavorisés
Transversal	Financement des établissements

3.3.1.3 ESPIG du GPE codés par niveau d'éducation

Les financements du GPE privilégient l'éducation de base, définie comme *le préscolaire, le primaire, le premier cycle du secondaire et les opportunités d'apprentissage de la deuxième chance*[49]. Cependant, la stratégie du GPE 2020 souligne aussi que si la promotion de résultats d'apprentissage équitables est bien avancée aux différents niveaux de l'éducation de base, il peut être utile que le GPE investisse davantage dans *la protection de la petite enfance et le deuxième cycle du secondaire*.

Le Graphique 10 ci-dessous illustre le nombre de composantes contenant des ESPIG par niveau d'éducation. Cette illustration confirme que les financements du GPE sont axés sur les composantes définies ci-dessus. Les niveaux d'éducation[50] utilisés pour ce codage sont les suivants : protection et éducation de la petite enfance (*développement éducatif de la petite enfance/préscolaire), primaire, secondaire (premier et second cycles) et post-secondaire[51], éducation et formation des adultes.*

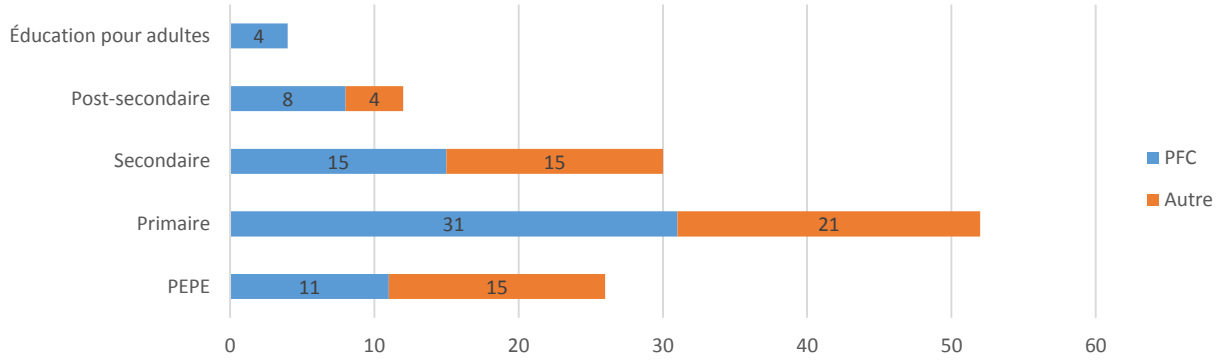
[49] Le GPE se base sur la CITE 2011 pour les niveaux d'éducation. La CITE 2011 définit l'« enseignement primaire » comme le niveau 1, le « premier cycle du secondaire » comme le niveau 2. La « protection et l'éducation de la petite enfance (PEPE) » est défini comme le niveau 0. Le Secrétariat du GPE emploie souvent le terme « protection et éducation de la petite enfance » soit pour couvrir le développement éducatif de la petite enfance et l'enseignement préscolaire, soit de manière interchangeable avec l'enseignement préscolaire.

[50] Les niveaux d'éducation sont basés sur ceux de la CITE 2011.

[51] Le post-secondaire comprend l'enseignement non supérieur et l'enseignement supérieur.

L'*enseignement post-secondaire non supérieur* et l'*enseignement supérieur* ont été associés dans le codage en raison du faible nombre de cas recensés. De plus, certains documents de projet mentionnant l'enseignement secondaire sans donner de précision, le Secrétariat a également inclus une catégorie *secondaire (niveau non précisé)*[52].

Graphique 10 : nombre d'ESPIG alloués à des PFC et à d'autres pays avec un financement pour divers niveaux d'éducation



Éducation primaire : 52 des 54 ESPIG codés (31 dans des PFC/21 dans d'autres pays) soutiennent l'*éducation primaire*. Deux ESPIG n'ont pas de composante codée au niveau du primaire – au Nicaragua et en Ouzbékistan. Pour ces deux pays, où le taux d'achèvement du primaire est déjà élevé et où d'autres donateurs soutiennent activement l'éducation primaire, la priorité a été donnée au préscolaire et au secondaire :

- Au Nicaragua, l'ESPIG cible le préscolaire et le premier cycle du secondaire. Toutefois, un projet non soutenu par le GPE (par le même agent partenaire, la Banque mondiale) conduit par le même agent partenaire cible l'éducation primaire.
- En Ouzbékistan, l'ESPIG cible le *développement éducatif de la petite enfance/préscolaire* et *le secondaire*.

Protection et éducation de la petite enfance (PEPE) (inclut L'éducation et développement de la petite enfance et le préscolaire) : Il faut également souligner qu'une forte proportion des ESPIG du GPE (26 au total, dont 11 dans des PFC) soutiennent la protection et l'éducation de la petite enfance[53] ; voir tableau 23 pour une liste des pays. La plupart de ces financements soutenaient des programmes ciblant les 3-5 ans, mais quelques-uns visaient les enfants plus jeunes.

Éducation secondaire : 30 (dont 15 dans des PFC, 15 dans les non-PFC) des 54 ESPIG codés investissent dans l'éducation secondaire. Sur ces 30 ESPIG, 9 (dont 5 dans des PFC, 4 dans les non-PFC) investissent simultanément dans les premier et second cycles du secondaire, 17 (dont 8 dans des PFC, 9 dans les non-

[52] Lors de cet exercice, le Secrétariat a constaté d'importantes différences d'un pays à l'autre dans la terminologie employée pour définir l'éducation. Certains pays font référence au niveau d'éducation « de base » avec divers degrés de précision quant aux classes couvertes : Népal, Mali, Soudan, Libéria, Gambie, Burkina Faso, Afghanistan, Yémen et Tchad. Dans ces pays, le code primaire et premier cycle du secondaire a été attribué à l'« éducation de base » afin d'éviter les doubles comptages. Au niveau secondaire, au Yémen, il existe un niveau appelé « secondaire général », qui suit le « premier cycle du secondaire » Ce niveau a été codé « deuxième cycle du secondaire » En Gambie, les trois niveaux mentionnés sont : éducation de base inférieure, éducation de base supérieure et secondaire supérieur ; ces trois niveaux ont été codés primaire, premier cycle du secondaire et deuxième cycle du secondaire.

[53] Le Secrétariat du GPE emploie souvent le terme « protection et éducation de la petite enfance (PEPE)» pour couvrir le développement éducatif de la petite enfance et l'enseignement préscolaire ou de manière interchangeable avec l'enseignement préscolaire.

PFC) investissent seulement dans le premier cycle du secondaire et 4 n'ont pas précisé le niveau du secondaire qui serait soutenu par les activités (Pakistan Sindh, Somalie-Somaliland, Tanzanie-Zanzibar et Zambie).

Éducation et formation des adultes : Au total, 4 ESPIG (tous dans des PFC) soutiennent l'éducation et la formation des adultes. En Érythrée, l'ESPIG soutient la révision, l'impression et la distribution de matériel d'alphabétisation des adultes. Au Rwanda (fonds communs sectoriels), le financement vise à élargir l'accès des adultes néo-alphabétisés à des documents à lire appropriés, à renforcer les capacités des enseignants en alphabétisation et à améliorer l'évaluation, l'agrément et la certification des prestataires et programmes d'éducation de base pour adultes. Au Népal, une sous-composante vise à améliorer les capacités fonctionnelles en lecture et écriture ainsi que les compétences de base des jeunes et des adultes, en particulier des femmes et des groupes marginalisés, et comprend une aide au fonctionnement de centres d'apprentissage communautaires. La mise en place d'une offre d'éducation non formelle pour les femmes est un exemple d'activité au niveau du secondaire dans cet ESPIG. Au Yémen, l'ESPIG prévoit de soutenir l'actualisation de la stratégie d'alphabétisation et d'éducation des adultes.

Éducation post-secondaire : Au total, 12 ESPIG (dont 8 dans des PFC et 4 dans les non-PFC) soutiennent l'éducation post-secondaire, y compris l'enseignement non supérieur comme la formation professionnelle, ainsi que l'enseignement supérieur universitaire et non universitaire. La plupart des ESPIG qui investissent dans le post-secondaire le font dans le cadre de leur stratégie pour le secteur de l'éducation. À titre d'exemple, le PSE au Rwanda vise à accroître le taux d'inscription dans les matières scientifiques et technologiques dans l'enseignement supérieur et à en améliorer la qualité.

Tableau 23 : Pays/États fédéraux dont les ESPIG comprennent des composantes de protection et d'éducation de la petite enfance, d'éducation secondaire et d'éducation et de formation des adultes

Protection et éducation de la petite enfance	Secondaire	Éducation et formation des adultes	Éducation et formation post-secondaire
PFC : Érythrée, Gambie, Haïti, Libéria, Népal*, Nigéria, Ouganda, Pakistan (Balouchistan), Rwanda*, Sierra Leone, Yémen	**PFC :** Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie*, Gambie, Libéria, Mali, Népal*, Nigéria, Pakistan (Balouchistan), Pakistan (Sindh)*, Rwanda*, Soudan, Somalie (Centre-Sud), Somalie (Somaliland), Yémen,	**PFC :** Érythrée, Népal*, Rwanda*, Yémen,	**PFC :** Éthiopie*, Mali, Népal*, Pakistan (Balouchistan), Pakistan (Sindh), Rwanda*, Somalie (Somaliland), Yémen
Autres pays : Bangladesh*, Burkina Faso*, Cambodge, Cameroun, Djibouti, Guinée, Guyane, République kirghize, RDP lao, Mozambique*, Nicaragua, Ouzbékistan, Tadjikistan, Tanzanie (partie continentale), Tanzanie (Zanzibar)	**Autres pays :** Bénin, Burkina Faso*, Cameroun, Cambodge, Guinée, Mauritanie, Mozambique*, Nicaragua, Niger, Ouzbékistan, Sénégal, Sierra Leone, Tadjikistan, Tanzanie (Zanzibar), Zambie*	**Autres pays :** n/a	**Autres pays :** Nicaragua, Tadjikistan, Tanzanie, Zambie*

Note : le Bangladesh, le Burkina Faso, l'Éthiopie et le Mozambique, le Népal, le Rwanda et la Zambie (*) utilisent des fonds communs. Cette distinction est importante car pour ces financements, il est impossible d'attribuer les investissements aux sous-secteurs en raison des difficultés à rattacher les financements à des activités ou sous-secteurs précis. L'approche consiste en fait, pour ces financements, à attribuer la contribution des investissements.

3.3.1.4 Composantes des ESPIG du GPE codées sur la base des buts stratégiques du GPE 2020 : apprentissage, équité et systèmes

Les 54 ESPIG actifs au 30 juin 2016 comprennent tous des composantes d'apprentissage, d'équité et de systèmes[54]. Des informations complémentaires sont données ci-après pour chaque catégorie.

3.3.1.4.1 Buts stratégiques du GPE 2020 – Apprentissage

Le but stratégique 1 du GPE 2020 est le suivant : *Des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables grâce à un enseignement et un apprentissage de qualité*. On estime à 250 millions le nombre d'enfants dans le monde qui sont en âge d'être scolarisés dans le primaire mais sont menacés d'« exclusion silencieuse », c'est-à-dire qu'ils sont soit non scolarisés, soit scolarisés sans apprendre grand-chose. Cette crise de l'éducation de base a des implications pour la réussite à tous les niveaux d'éducation. Le GPE tient à atteindre cet objectif difficile mais important qui consiste à améliorer les acquis scolaires en changeant les systèmes[55]. Les 54 ESPIG ont au moins une activité relevant de l'apprentissage, et peuvent en avoir de multiples. Les catégories relevant de l'apprentissage et le nombre d'ESPIG attribués à chaque catégorie sont indiquées au tableau 24.

Tableau 24 : Buts stratégiques du GPE 2020 – Apprentissage, nombre d'ESPIG

Buts stratégiques du GPE 2020	Catégorie d'activité	PFC	Autres	Total
Apprentissage	Formation des enseignants	27	23	50
	Recrutement, salaires, système de motivation/gestion des enseignants	17	11	28
	Systèmes d'évaluation de l'apprentissage SEA	17	19	36
	Élaboration et révision, impression et offre de matériel didactique et pédagogique et fourniture d'équipements – matériel didactique	26	20	46
	Utilisation des technologies de l'information et de la communication	5	5	10

Formation des enseignants : La qualité de l'enseignement et de l'apprentissage joue un rôle essentiel dans la réalisation du but 1 du GPE 2020. Il n'est donc pas surprenant que ce codage montre que la formation des enseignants est l'activité la plus courante dans les programmes financés par un ESPIG. Au total, 50 ESPIG (dont 27 dans des PFC) soutiennent la *formation des enseignants*. Ces programmes couvrent un large éventail d'activités allant de la formation effective (comprenant le mentorat/l'observation/l'accompagnement) à l'élaboration de cadres de formation des enseignants et à la création d'établissements de formation pour les enseignants. Au Bénin par exemple, l'ESPIG soutient des programmes de formation continue mais aussi la définition d'une stratégie de formation continue.

Recrutement, salaires et incitations, gestion des enseignants : Outre la formation, le recrutement des enseignants – en particulier dans les régions où les besoins sont criants – est financé par de nombreux financements du GPE. 28 ESPIG (dont 17 dans des PFC) soutiennent la composante *Recrutement, salaires et motivation/gestion des enseignants*. Les activités comprennent les salaires, les prestations et d'autres incitations comme l'aide au logement pour les enseignants et les administrateurs. En Afghanistan par exemple, l'ESPIG comprend des systèmes pour une aide sociale, dont des mesures incitatives de salaire les nouvelles enseignantes afin de leur offrir leur poste dans des zones difficiles avec une participation très basse des filles dans l'éducation : en Gambie, l'ESPIG fournit une allocation pour les enseignants ; au Zimbabwe, l'ESPIG introduit l'évaluation des performances des enseignants. Au Népal, à travers un programme plus large de réforme sectorielle de l'éducation (SSRP), l'ESPIG aide le gouvernement à

[54] En raison des limites de la méthodologie initiale de codage, nous ne sommes pas en mesure de décrire l'importance de la proportion des investissements de chaque composante par rapport aux ESPIG.
[55] Plan stratégique GPE 2020

canaliser des fonds pour des financements additionnels pour les enseignants par le biais d'une modalité de financement par tête visant à garantir une éducation pour les élèves défavorisés. Au Yémen, l'ESPIG finance la fourniture de salaires mensuels de 145 dollars pendant la durée du contrat pour 1 600 enseignantes. Conformément au cadre opérationnel pour une réponse efficace dans les pays touchés par la fragilité ou les conflits, le Secrétariat a travaillé en étroite collaboration avec le Yémen et ses partenaires pour déterminer comment pérenniser ces investissements dans le contexte actuel de fragilité et de conflit.

Matériels didactiques : De meilleurs matériels didactiques figurent parmi les facteurs essentiels de l'amélioration des acquis scolaires. 46 ESPIG (dont 26 dans des PFC) soutiennent la composante *élaboration et révision, impression et fourniture de matériel didactique et pédagogique et fourniture d'équipement*, et soutiennent tous également la *formation des enseignants*. En Sierra Leone, l'ESPIG soutient le programme national de lecture en finançant la fourniture de livres de lecture et la formation des enseignants à l'enseignement de la lecture.

Systèmes d'évaluation de l'apprentissage : Du point de vue du renforcement des systèmes, le suivi de l'évolution des acquis scolaires est un facteur essentiel des résultats de l'éducation et de la contribution du GPE à l'amélioration des acquis scolaires. Au total, 36 ESPIG (dont 17 dans des PFC) soutiennent des améliorations des systèmes d'évaluation de l'apprentissage. Au Cambodge par exemple, l'ESPIG soutient la nationalisation des évaluations de la maîtrise de la lecture et du calcul dans les petites classes (EGRA et EGMA). Le programme comprend l'administration et la notation des évaluations, mais aussi l'exploitation des résultats afin d'éclairer les améliorations de la pédagogie et des programmes. En outre, 28 des 54 ESPIG (dont 9 dans des PFC) soutiennent ces trois activités, tandis que trois ESPIG (Côte d'Ivoire, Sao Tomé-et-Principe et Nigéria) soutiennent deux activités (*systèmes d'évaluation de l'apprentissage* et *formation des enseignants*). Combiner plusieurs activités peut être source de synergies et produire à terme un meilleur impact.

Utilisation des technologies de l'information et de la communication pour soutenir les acquis scolaire : Enfin, *l'utilisation des technologies de l'information et de la communication* est soutenue par 10 ESPIG (dont 5 dans des PFC).L'ESPIG en Éthiopie, dans le cadre du programme commun plus large Projet pour l'amélioration de la qualité de l'éducation générale (GEQIP),offre un bon exemple d'un soutien apporté à un plan national d'amélioration de l'infrastructure des TIC pour l'éducation générale.

3.3.1.4.2 Buts stratégiques du GPE à l'horizon 2020 – Équité

Le GPE reconnaît que toutes les personnes, en particulier celles en situation de vulnérabilité ou marginalisées, devraient avoir accès à une éducation inclusive et équitable et à des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie.

On compte 17 pays dans lesquels plus d'un demi-million d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire sont non scolarisés. Il s'agit des pays suivants : Ghana, Mali, Tchad, Burkina Faso, Nigéria (Afrique occidentale et centrale), Angola, Érythrée, Afrique du Sud, Ouganda, Mozambique et Soudan du Sud (Afrique orientale et australe), Yémen et Soudan (Moyen-Orient et Afrique du Nord), Bangladesh, Inde et Pakistan (Asie du Sud), Indonésie (Asie de l'Est et Pacifique) et Colombie (Amérique latine et Caraïbes)

(UNICEF, 2015)[56]. À l'exception de l'Angola, de l'Afrique du Sud, de l'Inde, de l'Indonésie et de la Colombie, qui ne sont pas membres du GPE, il y a des ESPIG actif dans les 12 autres pays.

Si l'on observe l'indice de parité entre les sexes pour le taux d'achèvement du primaire, mesuré par le taux brut d'admission en dernière année, les filles restent plus défavorisées que les garçons dans de nombreux pays[57]. Des ESPIG sont mis en œuvre dans 12 pays où cet indice est inférieur à 0,95 (en 2014): Benin, Cameroun, République centrafricaine, Cote d'Ivoire, Djibouti, Guinée, Liberia, Mali, Mozambique, Niger, Pakistan, et Togo. Trois autres pays où des ESPIG sont mis en œuvre ont des ratios en matière de parité inférieurs à 0,95, comme le Tchad, l'Érythrée et le Yémen.

Les 54 ESPIG financent au moins une activité, ou des activités multiples, qui relèvent du but « équité ». Le tableau 25 illustre les catégories qui relèvent de l'équité et le nombre d'ESPIG codés dans chaque catégorie.

Tableau 25 : Buts stratégiques du GPE à l'horizon 2020 – Équité, nombre d'ESPIG

Buts stratégiques GPE 2020	Catégories d'activités	PFC	Autres	Total
Équité	Construction/rénovation/agrandissement de classes ou d'écoles	28	17	45
	Transferts monétaire/autres incitations ciblées en faveur des élèves ou des familles	5	2	7
	Égalité des sexes	17	11	28
	Éducation inclusive, y compris interventions au niveau des communautés (pour tous les enfants)	7	7	14
	Accès à l'éducation pour les enfants déscolarisés	9	8	17
	Formation des adultes	2	0	2
	Programme de nutrition/santé, y compris eau et sanitaires	14	8	22
	Apprentissage non formel et apprentissage de la deuxième chance	7	2	9
	Enfants handicapés (à besoins particuliers)	9	9	18

Les activités de construction/rénovation/agrandissement de classes ou d'écoles jouent un rôle central en élargissant l'accès des populations marginalisées et en assurant ainsi un accès équitable. On a constaté qu'il s'agissait du type d'activité le plus courant relevant de ce but stratégique. Dans l'ensemble, 45 ESPIG (28 dans des PFC et 17 dans d'autres pays) financent cette activité.

Les programmes de nutrition et de santé, y compris de fourniture d'eau et de sanitaires dans les écoles, sont la deuxième activité codée la plus fréquente relevant du but d'équité. Au total, 22 ESPIG (14 dans des PFC et 8 dans d'autres pays) ont des composantes liées à la nutrition et la santé. Les programmes de nutrition/santé consistent par exemple à assurer un repas quotidien pendant la journée aux enfants scolarisés (l'ESPIG à Madagascar), ce qui incite les enfants des ménages pauvres à se scolariser et les rend à même d'apprendre. Au Bangladesh, l'ESPIG finance le Programme de développement pour l'éducation primaire (PEDP) III, dont l'approvisionnement en eau potable grâce à la construction et à l'entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de sanitaires dans les écoles. De plus, au Niger, l'ESPIG conjugue un programme de nutrition et de santé à un programme d'eau et de sanitaires. Il vise à réduire la prévalence de carences nutritionnelles et améliorer la santé des élèves en encourageant des bonnes pratiques de nutrition et d'hygiène, tout en nourrissant les élèves.

[56] UNICEF, Fixing the broken promise of education for all, 2015
[57] Institut de statistique de l'UNESCO, extrait d'octobre 2016

Transferts monétaires : Sept ESPIG (5 dans des PFC et 2 dans d'autres pays) financent des transferts monétaires ou d'autres incitations ciblées en faveur des élèves ou des familles[58]. Au Bangladesh et au Nigéria, les ESPIG financent des incitations aux familles. Au Bangladesh (secteur groupé) par exemple, l'ESPIG finance des allocations ciblées aux familles dont les enfants travaillent, pour compenser le coût d'opportunité de la scolarisation des enfants en primaire, et encourager les familles les plus pauvres à inscrire leurs enfants à l'école et veiller à ce qu'ils n'interrompent pas leur scolarité. Au Nigéria, il vise à accroître la demande d'éducation des filles en offrant des bourses aux ménages pour encourager l'inscription des filles dans le premier cycle du primaire. En Côte d'Ivoire, l'ESPIG finance l'organisation et la réalisation de cérémonies de remise des diplômes aux filles dans le primaire et au premier cycle du secondaire, qui récompensent les filles qui ont obtenu la meilleure note à l'examen de fin d'études en leur remettant une petite incitation monétaire (équivalant à 100 dollars environ chacune) durant une cérémonie publique afin qu'elles poursuivent leurs études. En Gambie, l'ESPIG finance des transferts monétaires sous condition à un total d'environ 1 500 élèves d'écoles coraniques. En Haïti, il finance le programme d'exonération de frais de scolarité pour encourager les élèves à s'inscrire dans des écoles non publiques dans les quartiers défavorisés. Au Népal, l'ESPIG finance par le biais du SSRP des bourses à des groupes ciblés d'enfants. Au Burkina Faso (secteur groupé), l'ESPIG finance le Programme de développement stratégique de l'éducation de base et permet de distribuer des rations sèches ou des allocations aux filles pour les inciter à s'inscrire.

Égalité des sexes : Au total, 28 ESPIG (17 dans des PFC et 11 dans d'autres pays) soutiennent l'égalité entre les sexes. L'égalité entre les sexes est principalement soutenue au moyen de composantes axées sur *l'éducation des filles et l'accès des filles à l'éducation*. En Afghanistan, il est prévu que l'ESPIG élargisse et renforce les actions de communication sur les écoles, en particulier en faveur de l'éducation des filles, en élaborant et en appliquant une stratégie de communication à l'échelle nationale. Des animateurs sociaux joueront un rôle majeur dans cette activité. Au Cameroun, l'ESPIG complète des travaux en cours d'autres partenaires de développement en faveur de l'éducation des filles. Il privilégie le financement de campagnes de sensibilisation aux questions de genre (prise de conscience, violence contre les filles et les femmes par exemple). En Mauritanie, l'ESPIG doit financer des campagnes de sensibilisation visant à encourager la scolarisation des filles avec le concours d'ONG ou d'autres partenaires. Il finance également des cérémonies de remise des diplômes aux filles, la distributions de récompenses non monétaires, des sensibilisations par la formation des enseignants, des inspecteurs et des directeurs d'établissements dans les collèges ruraux sur le droit des filles à l'éducation et la distribution de kits pédagogiques aux filles inscrites dans les collèges de proximité pour alléger la charge financière que supportent les parents.

Par ailleurs, au Togo, il est prévu que l'ESPIG finance : i) des campagnes de communication et de sensibilisation ; ii) des uniformes pour toutes les filles scolarisées (56 500 environ) et iii) des trousses sanitaires à toutes les filles de 5ème et 6ème pour les encourager à être et rester scolarisées et réduire le coût d'opportunité de la scolarité pour les familles. Au Bénin, les financements servent à donner une panoplie aux filles nécessiteuses composée de fournitures scolaires et d'uniformes pour toutes les filles en 1ère et 2ème années dans les quartiers défavorisés, soit 91 000 élèves chaque année. Au Mali, l'ESPIG est destiné à accroître l'accès et la rétention des enfants et à améliorer l'environnement éducatif, en particulier pour les filles vivant dans des régions qui connaissent une insécurité alimentaire et les enfants vulnérables d'âge scolaire qui vivent dans des régions à forte concentration d'enfants déplacés en leur

[58]Cette catégorie est différente de celle des allocations aux enseignants dans la catégorie Recrutement, salaires et incitations des enseignants / gestion des enseignants. De plus, s'il existe des transferts monétaires ou d'autres incitations ciblées en faveur des filles, ces activités ont été codées dans cette catégorie, et non pas dans celle de l'*égalité des sexes*.

offrant de la nourriture, des services de santé et des supports d'enseignement et d'apprentissage dans les écoles[59]. Au Yémen, en Somalie (Somaliland) et au Nigéria, les ESPIG financement le recrutement et/ou la formation d'enseignantes pour occuper des postes de direction.

Trois ESPIG (au Ghana, dans la RDP lao et en Tanzanie (Zanzibar)) sont plus largement axés sur l'*égalité des sexes*. Ainsi, au Ghana, l'ESPIG vise à favoriser un environnement éducatif qui prend en compte les problématiques hommes-femmes dans le cadre d'établissements adaptés aux enfants. En RDP lao, l'ESPIG se traduit par une aide en faveur du Centre d'éducation inclusive sur les questions de genre dans l'éducation, tandis qu'en Tanzanie (Zanzibar) il aide les conseillers pédagogiques pour les rendre mieux à même de s'occuper des enfants qui ont des problèmes sexospécifiques. Il finance également une activité particulièrement axée sur l'éducation des filles.

Programmes en faveur des enfants handicapés : Les enfants handicapés forment l'un des groupes les plus marginalisés de la société. Ils sont souvent exclus car ils sont invisibles : on manque en effet d'informations fiables sur ces enfants et sur les conséquences de leur handicap sur leur vie. Il existe aussi des handicaps invisibles qui provoquent des difficultés d'apprentissage. Dans certains pays, les familles des enfants handicapés sont victimes d'ostracisme. À l'école, il est rare que les enseignants sachent comment enseigner aux enfants handicapés/ayant des besoins particuliers. De nombreux pays, face à la situation des enfants handicapés, se contentent de les placer dans des établissements spécialisés ou les privent de soins[60].

Au total, 18 ESPIG (9 dans des PFC et 9 dans d'autres pays) servent à aider des *enfants handicapés (à besoins spécifiques)*. Parmi les enfants ayant des besoins spécifiques, on peut citer les enfants malvoyants ou malentendants, ainsi que ceux présentant des troubles du développement ou un handicap physique. Il s'agit notamment de fournir des prothèses auditives aux enfants ayant une incapacité auditive, de former les enseignants aux besoins éducatifs spéciaux et de scolariser les malvoyants et malentendants (ESPIG aux Comores), ainsi que de former les enseignants aux méthodes de dépistage des personnes malvoyantes et malentendantes et de fournir des kits de dépistage (ESPIG au Cambodge). En Tanzanie (Zanzibar), les enseignants seront formés à détecter les besoins spécifiques et à y répondre en classe. En Gambie, l'ESPIG finance également la formation des enseignants pour les rendre à même d'aider les enfants ayant des besoins éducatifs particuliers. Par ailleurs, l'ESPIG au Tadjikistan aide à recenser les enfants qui présentent un handicap physique. En Érythrée, l'ESPIG doit permettre d'acheter du matériel pour les enfants ayant des besoins particuliers dans les 3 écoles spécialisées existantes, ainsi que 8 nouvelles classes dans des écoles élémentaires pour élèves sourds et aveugles, et 25 salles de soutien pédagogique adaptées aux handicapés pour aider les enfants présentant d'autres handicaps. De même, au Népal, l'ESPIG finance, par le biais du SSRP, la construction d'écoles pour enfants ayant des besoins particuliers[61]. Enfin en République kirghize, l'ESPIG finance un projet pilote visant à intégrer les enfants de 4 à 6 ans ayant des besoins particuliers dans des maternelles et des classes préparatoires classiques en vue de préparer un programme transposable à l'échelle nationale.

Programmes d'éducation inclusive (y compris des interventions au niveau des communautés) : Quatorze ESPIG (7 dans des PFC et 7 dans d'autres pays) visent à améliorer l'accès à l'éducation pour parvenir à une éducation universelle. Dans cette catégorie, l'aspect « inclusif » de l'éducation ne se limite pas à ouvrir des possibilités aux enfants handicapés mais s'entend plutôt dans un sens plus large, pour tenir compte de la formulation employée dans les documents de projet. Les activités codées dans cette catégorie comprennent l'approvisionnement/la fourniture d'équipement pour améliorer l'accès des enfants à

[59]Cette activité relève également du code « Programmes de nutrition/santé, y compris eau et sanitaires ».
[60] UNICEF (2013), La situation des enfants dans le monde 2013 – Les enfants handicapés.
[61]On a attribué aux ESPIG de l'Érythrée comme du Népal le code « construction/rénovation/agrandissement de classes et d'écoles ».

l'éducation (généralement sans préciser la population visée) ainsi que des campagnes au niveau des communautés pour plaider la cause de l'éducation pour tous. Ainsi, au Népal, l'ESPIG, par le biais du SSRP, finance le fonctionnement de centres locaux d'apprentissage. En Gambie, il finance des charrettes à ânes pour aider les élèves des petites classes qui ont du mal à se rendre à l'école à pied à cause des longues distances. Au Burkina Faso, il existe une activité de sensibilisation à l'éducation pour tous.

3.3.1.4.3 Buts stratégiques du GPE à l'horizon 2020 – Système

Le GPE reconnaît qu'il est important de renforcer les systèmes : pour une transformation durable à grande échelle, il faut se concentrer sur un renforcement des capacités administratives et techniques du système éducatif dans sa globalité[62]. Dans le cadre du plan GPE 2020 et du modèle de financement du GPE, il est particulièrement important de renforcer les systèmes de données et la capacité de suivi et d'évaluation. Pour créer des catégories relevant du but *Système*, on a retenu la définition de l'OCDE de la politique de l'éducation et de la gestion administrative[63]. Les 54 ESPIG financent une ou plusieurs activités qui relèvent du but *système*. Le tableau 26 illustre les catégories qui relèvent du code *système* et le nombre d'ESPIG codés dans chaque catégorie.

Tableau 26 : Buts stratégiques du GPE à l'horizon 2020 – Système, nombre d'ESPIG

Buts stratégiques GPE 2020	Catégories d'activités	PFC	Autres	Total
Système	Renforcement des capacités de gestion	31	23	54
	SIGE (système d'information pour la gestion de l'éducation ou connexe)	19	10	29
	Communication/sensibilisation	15	10	25
	Politique de l'éducation, planification et recherche	18	18	36

Renforcement des capacités de gestion[64] : Sur les 54 ESPIG codés, tous (31 dans des PFC, et 23 dans d'autres pays) investissent dans le renforcement des capacités de gestion. Sur ces 54 ESPIG,

- 19 investissent *simultanément* aux niveaux national, décentralisé (régions / districts / municipalités) et au niveau des écoles (9 dans des PFC : Afghanistan, Éthiopie, Mozambique, Nigéria, deux au Tchad[65], Togo, Yémen, Zimbabwe ; 10 dans d'autres pays : Bangladesh, Burkina Faso, Cambodge, Ghana, Guinée, Kenya, Nicaragua, Niger, RDP Lao, Sénégal).
- Seize investissent uniquement au niveau national et au niveau des écoles (11 dans des PFC : Comores, Haïti, Libéria, Mali, Népal, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Somalie (Somaliland), Soudan du Sud ; 5 dans d'autres pays : Cameroun, Guyana, Ouzbékistan, Tadjikistan, Tanzanie (continentale)).

[62] Plan stratégique GPE 2020, Améliorer l'apprentissage et l'équité à travers des systèmes éducatifs performants, p. 13.

[63] D'après les codes pour la notification de l'OCDE, la définition de la composante Politique de l'éducation et gestion administrative couvre les éléments suivants: « politique de l'éducation, planification et programmes ; aide aux ministères de l'éducation, à l'administration et au développement de systèmes de gestion, renforcement des capacités institutionnelles et conseils ; gestion et direction des écoles, développement des programmes d'études et des matériels pédagogiques ; activités d'éducation non spécifiées ». http://www.oecd.org/fr/cad/stats/education.htm.

[64] Le renforcement des capacités de gestion se trouve à différents niveaux : national, décentralisé et au niveau des écoles. Dans le cas de ESPIG avec une modalité de fonds commun, il est possible que les ESPIG puissent couvrir tous les niveaux simultanément. Les ESPIG avec une modalité de fonds commun ont été codés sur la base des informations fournies dans les documents de la proposition de projet. Toutefois, en réalité, comme les ESPIG contribuent à l'ensemble du secteur, certains niveaux peuvent se manifester au sein du PSE, qui ne sont pas mentionnés dans les documents de la proposition d'ESPIG

[65] Il y a trois ESPIG, dont un au titre d'un financement accéléré.

- Huit investissent uniquement au niveau national et au niveau décentralisé (6 dans des PFC : Côte d'Ivoire, Gambie, Madagascar, Sierra Leone, Somalie (centre et sud), Soudan ; 2 dans d'autres pays : Bénin, Djibouti).
- Onze ESPIG font des investissements dans le système éducatif au niveau national seulement (6 dans des PFC : Érythrée, Guinée-Bissau, Pakistan (Balouchistan), Pakistan (Sindh), Somalie (Puntland)[66], Tchad (financement accéléré) ; 5 dans d'autres pays : Mauritanie, République kirghize, Sao Tomé-et-Principe, Tanzanie (Zanzibar), Zambie).

Renforcement des capacités de gestion au niveau national : Il s'agit de toutes les activités de renforcement des capacités de gestion qui ont lieu au niveau central au ministère de l'Éducation (ou à son équivalent).Les 54 ESPIG (31 dans des PFC et 23 dans d'autres pays) financent ce type d'activité.

Les activités de *renforcement des capacités de gestion* ont été également codées selon qu'elles étaient axées sur la gestion du secteur ou la gestion d'un projet/programme. Bien que les capacités de gestion fondamentales requises pour gérer un secteur soient une version à plus grande échelle des capacités requises pour gérer un projet/programme, le premier codage visait à déterminer si l'accent était mis sur un secteur et non pas sur un projet/programme financé par le GPE. En particulier, il permettait de savoir si ces composantes prévoyaient le financement d'une unité de coordination de programme/projet (PCU) distincte. Si c'était le cas, il était évident que l'accent était mis davantage sur la gestion du projet/programme que sur le renforcement des capacités de gestion du secteur.

Globalement, cet exercice de codage a révélé que 19 ESPIG financent uniquement un renforcement des capacités de gestion sectorielle (9 dans des PFC/10 dans d'autres pays) alors que 8 ESPIG financent uniquement les capacités de gestion de projet/programme (5 dans des PFC/3 dans d'autres pays). Sept ESPIG (2 dans des PFC) couvrent à la fois le renforcement des capacités de gestion sectorielle et de projet/programme. Les 20 ESPIG restants (15 dans des PFC/5 dans d'autres pays) ne précisaient pas s'ils étaient axés sur le renforcement des capacités de gestion du secteur ou d'un projet/programme.

Sur 7 fonds communs sectoriels, les ESPIG du Bangladesh et de Zambie couvrent à la fois le renforcement des capacités de gestion sectorielle et de projet/programme, ceux du Mozambique, du Népal et du Rwanda précisent qu'ils couvrent uniquement les capacités de gestion sectorielle et les autres (les ESPIG du Burkina Faso et d'Éthiopie) n'indiquent pas la structure de gestion.

Tableau 27 : Renforcement des capacités (niveau national) : gestion sectorielle, gestion de projet/programme

	Sectorielle uniquement	Projet/programme uniquement	Sectorielle et projet/programme	Non précisé
PFC	9	5	2	15
Autres	10	3	5	5
Total	**19**	**8**	**7**	**20**

Renforcement des capacités de gestion au niveau décentralisé : on comptait 28 ESPIG (15 dans des PFC et 13 dans d'autres pays) en faveur du renforcement des capacités de gestion au niveau décentralisé. Les activités financées par ces ESPIG portent sur la gestion des ressources matérielles et techniques au niveau le plus bas de l'administration de l'enseignement (communautés, municipalités, districts ou régions). À

[66] Comme le Puntland est considéré comme un état, le « niveau national » signifie « au niveau du pays ». Idem pour Zanzibar.

Madagascar, l'ESPIG finance par exemple des bulletins scolaires et des projets de budgets participatifs pour encourager la transparence et la participation dans 600 communautés.

Renforcement des capacités de gestion au niveau des écoles : Avec 36 ESPIG (20 dans des PFC/16 dans d'autres pays), la deuxième activité la plus courante est celle de *renforcement des capacités de gestion (au niveau des écoles)* car c'est à ce niveau que l'enseignement et l'apprentissage ont effectivement lieu. Cette activité est axée sur le renforcement des capacités de différents acteurs au niveau des établissements. Ainsi, en Somalie (Somaliland), l'ESPIG finance la mise en place d'un système efficace de supervision des établissements scolaires dans l'enseignement primaire et secondaire. En Ouganda, l'ESPIG vise à rendre plus efficaces les inspections des enseignants et des établissements comme outils de supervision et de responsabilisation des enseignants.

Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) et systèmes d'évaluation de l'apprentissage : On constate que 29 ESPIG financent des SIGE (19 dans des PFC/10 dans d'autres pays). On entend par SIGE au sens large les activités qui favorisent la collecte, l'intégration, le traitement, la maintenance et la diffusion de données et d'informations pour aider à la prise de décisions, l'analyse et la formulation des politiques, la planification, le suivi et la gestion à tous les nouveaux du système éducatif. Les systèmes SIGE recouvrent donc des activités telles que des projets de mise en place ou d'amélioration de base de données existantes, mais aussi les systèmes d'information pour la gestion des enseignants et les recensements scolaires. À titre d'exemple, au Kenya, le SIGE finance l'infrastructure, les services de conseils, l'assistance technique et le renforcement des capacités nécessaires pour assurer la collecte, le traitement et l'exploitation des données sur l'éducation aux fins de l'élaboration des politiques éducatives, de la planification, de la budgétisation et de la prise de décisions. En République centrafricaine, le SIGE investit dans la création d'une base de données sur les maîtres-parents afin que les résultats du recensement des maîtres-parents en activité servent à déterminer les critères et les procédures d'octroi des subventions[67].

Politique de l'éducation, planification et recherche : Cette activité est financée par 36 ESPIG (18 dans des PFC/18 dans d'autres pays)[68]. Ces ESPIG recouvrent des composantes recherches, analyses, élaboration des politiques et planification très diverses. Ainsi en République kirghize, l'accent est mis sur l'enseignement préscolaire, l'objectif de l'activité étant de financer la publication et la diffusion de normes relatives à l'apprentissage et au développement de la petite enfance (ELDS)[69]. Au Kenya par contre, une étude sera réalisée sur les modèles d'un bon rapport coût-efficacité pour développer et assurer un enseignement primaire aux groupes défavorisés (régions arides et semi-arides et bidonvilles, éducation non institutionnelle ou enfants présentant des besoins particuliers). En Haïti et en Tanzanie (continentale), des composantes de cette catégorie étaient axées sur l'élaboration de plans sectoriels de l'éducation.

Communication et sensibilisation : Enfin, un total de 25 ESPIG (15 dans des PFC/10 dans d'autres pays) financent des activités de *communication et sensibilisation*. Il s'agit notamment de projets de grande ampleur visant à sensibiliser à des activités menées dans le cadre de PSE et bénéficiant d'un ESPIG ou aux ESPIG approuvés qui financent des activités dans le cadre de PSE, ou à faire connaître des PSE ainsi que leurs activités. Ces composantes sont particulièrement importantes pour les ESPIG qui ont une

[67] Cette activité est également comptabilisée dans la catégorie *Recrutement, salaires et incitations des enseignants / gestion des enseignants.*
[68] Par moments, des activités prévues dans la catégorie *Renforcement des capacités de gestion (planification et M&E)* ont recouvert celles de cette catégorie, en particulier en ce qui concerne les projets pilotes et les études d'impact.
[69] Cette activité relève également du code « ECCE y compris enseignement préscolaire ».

composante *Équité* telle que l'éducation des filles, l'éducation non institutionnelle et l'éducation et le développement de la petite enfance. Ainsi, au Togo, l'ESPIG finance des campagnes annuelles de communication et de sensibilisation sur l'éducation des filles[70]. Un autre moyen de mener des activités de *communication/sensibilisation* consiste à intervenir au niveau des différentes parties prenantes. C'est le cas de l'ESPIG au Pakistan (Sindh) où la composante communication vise à soutenir et encourager la participation de davantage de parties prenantes dans l'élaboration des principales réformes/politiques et mieux faire connaître et comprendre les réformes.

3.3.1.5 Composantes transversales

Certains types d'activités contribuent clairement à plusieurs buts stratégiques du GPE à l'horizon 2020. On a donc créé des catégories telles que « équité/apprentissage » et « activités transversales » dans cet exercice pilote de codage.

Tableau 28 : Buts stratégiques du GPE à l'horizon 2020 – Équité/apprentissage et activités transversales, nombre d'ESPIG

Buts stratégiques GPE 2020	Catégorie d'activités	PFC	Autres	Total
Équité/apprentissage	Éducation et développement de la petite enfance (ECCE), y compris enseignement préscolaire	11	15	26
	Composante apprentissage axée sur les groupes défavorisés	21	18	39
Activités transversales	Subventions aux écoles	11	4	15

Des composantes « apprentissage » axées sur des groupes défavorisés sont financées par 39 ESPIG (21 ESPIG dans des PFC/18 dans d'autres pays). Cette catégorie vise en particulier des activités liées à l'apprentissage des personnes vivant dans des zones défavorisées. Ces activités n'ont pas nécessairement pour cible directe les enfants. Ainsi au Cameroun, l'ESPIG finance des supports d'enseignement et d'apprentissage pour les enfants des petites classes du primaire. Cet investissement sera réalisé dans toutes les écoles primaires publiques du pays dans des zones d'éducation prioritaires et d'autres zones *défavorisées*. En Guyana, l'ESPIG finance la formation de tous les enseignants des classes maternelles et de la première classe de primaire qui travaillent dans des régions *mal desservies de l'intérieur du pays et du littoral*. En Haïti, l'ESPIG devrait financer la formation d'enseignants communautaires qualifiés dans des régions *rurales*.

Éducation et développement de la petite enfance (EDPE), y compris enseignement préscolaire est une composante financée par 26 ESPIG (11 dans des PFC : Érythrée, Gambie, Haïti, Libéria, Népal, Nigéria, Ouganda, Pakistan (Balouchistan), Rwanda, Sierra Leone, Yémen ; 15 dans d'autres pays : Bangladesh, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Djibouti, Guinée, Guyana, Mozambique, Nicaragua, Ouzbékistan, RDP lao, République kirghize, Tadjikistan, Tanzanie (continentale) et Tanzanie (Zanzibar). En Ouganda, l'ESPIG investit en vue d'améliorer la connaissance des contenus et les compétences des formateurs et chargés d'éducation dans les centres de développement de la petite enfance. À Djibouti, l'ESPIG finance la mise en place et l'expérimentation d'un modèle communautaire de prestation de services préscolaires en partenariat avec l'UNICEF (la Banque mondiale agit en tant qu'agent partenaire).

[70]Cette activité relève également du code « Éducation des filles et accès des filles à l'éducation ».

Subventions aux écoles : La politique de subventions aux écoles représente aujourd'hui une réforme majeure de la gestion au niveau des écoles. Grâce à ces politiques, les écoles reçoivent des subventions des autorités centrales, qui exigent des écoles qu'elles aient la capacité de les gérer[71].Les écoles participantes sont généralement tenues de créer des comités qui définissent les besoins. On leur attribue alors des dotations globales fixes par élève. On s'attend à un effet à court terme grâce au complément au budget consacré aux domaines où se posent des problèmes, mais aussi à des effets à long terme en termes de changement de la structure de gestion des établissements et d'accroissement des capacités locales de prise de décision. Au total, 15 ESPIG financent des *subventions aux écoles* (11 dans des PFC : Afghanistan, Éthiopie, Gambie, Haïti, Libéria, Népal, Ouganda, Pakistan (Sindh), Sierra Leone, Soudan et Togo ; 4 dans d'autres pays : Bénin, Ghana, Guinée et Sénégal).

3.3.1.6 Limites du codage et prochaines étapes

Ce premier codage des financements du GPE durant l'exercice 2016 a permis de tirer des informations précieuses sur le contenu thématique et les activités financées grâce aux ESPIG. On a ainsi pu dresser un panorama sur l'ensemble du portefeuille des types de composantes et d'activités des programmes dans lesquels des investissements sont réalisés.

En procédant à cet exercice de codage, l'équipe a mis en évidence des limites importantes. Il est donc conseillé de faire preuve de prudence avant de bâtir des hypothèses à partir de ces conclusions. Ces limites sont les suivantes :

- Les ESPIG sont gérés par différents agents partenaires, et chacun utilise son propre format de présentation de sa requête de financement. Ils donnent des informations à différents niveaux sur les composantes du financement, et utilisent des catégories différentes pour décrire les activités du projet dans les sous-secteurs ou domaines thématiques particuliers. Les analystes de codage ont certes pris des mesures pour veiller à ce que le codage de ces documents suive un protocole analogue, mais les dossiers de requête étaient tellement variés que cela a créé un problème considérable.
- Il est important de noter que les conclusions présentées ici apportent un éclairage uniquement sur le type d'activités qu'il est *prévu* de mettre en œuvre dans l'ensemble du portefeuille. Cette étude pilote ne traite pas des engagements financiers particuliers, ni des résultats constatés.
- Dans de nombreux cas, les catégories pouvaient relever de plus d'un des trois grands buts stratégiques. Par conséquent, outre les buts stratégiques du GPE à l'horizon 2020 que sont *Apprentissage*, *Équité* et *Système*, on a créé deux catégories doubles, *Équité/apprentissage* et *Activités transversales*, pour tenir compte des activités qui contribuent à plusieurs buts stratégiques. Plus précisément, on a attribué à deux types d'activités le code *Équité/apprentissage :* « Éducation et développement de la petite enfance (ECCE), y compris enseignement préscolaire » et « Composante apprentissage axée sur les groupes défavorisés », car on considère que ces deux activités contribuent à améliorer à la fois l'*équité* et l'*apprentissage*. De même, l'activité « Subventions aux écoles » a été codée dans la catégorie *Activités transversales* car on considère que les subventions aux écoles contribuent à améliorer l'*apprentissage*, l'*équité* et le *système*.
- Dans certains cas, on attribue aux activités prévues un double code correspondant à des catégories différentes. Ainsi, les ESPIG qui financent les campagnes de communication et de sensibilisation en faveur de l'éducation des filles relèvent à la fois du code « éducation des filles et accès des filles à

[71] UNESCO-IIPE (2011), Can school grants lead to school improvement? An overview of experiences of five countries, Working Paper.

l'éducation » dans le cadre du but *Équité*, et du code « communication/sensibilisation » dans le cadre du but *Système*.

- Cet exercice de codage a certes permis de rendre compte des engagements financiers par activité dans chaque financement, mais l'exercice n'a pas permis de rendre compte des engagements financiers sur l'ensemble du portefeuille car des modèles de budgets différents ont été utilisés. Les requêtes de financement étant présentées différemment avec des modèles de budget différents, il a été difficile de rendre compte de ces informations. De plus, les requêtes donnaient rarement des informations financières détaillées, ni d'informations sur la part des contributions financières du GPE. Pour surmonter ce problème à l'avenir, le Secrétariat du GPE cherchera avec les agents partenaires les moyens de simplifier et d'harmoniser le codage des financements dans les requêtes de financement du GPE.
- Les ESPIG ayant pour modalité des fonds communs sectoriels ont compliqué le codage car les contributions du GPE n'ont pas d'affectation spéciale. Il est donc impossible de relier les financements du GPE à des éléments particuliers des PSE ou des fonds communs. En règle générale, les requêtes de financement étaient calquées sur le PSE, ou reflétaient des composantes particulières du PSE qui devaient être couvertes par le financement. Dans certains cas, la description des activités était assez large dans les requêtes de financement, et le codage de ces financements n'était donc pas aussi détaillé que dans le cas des financements autonomes ou des fonds communs. Il est arrivé que des requêtes donnent uniquement les grandes lignes du projet. On a alors utilisé le PSE pour l'exercice de codage.

Au cours de l'exercice 2017, le Secrétariat va renforcer sa méthode de codage. À titre d'exemple, un aspect des efforts consistera à chercher à mieux faire correspondre certaines catégories transversales à des objectifs stratégiques précis. Le Secrétariat va illustrer davantage l'éventail d'activités au titre de chaque financement. Le Secrétariat va également travailler avec le CAD-OCDE pour améliorer la notification par le GPE de ses financements par sous-secteur en utilisant les codes de notification du CAD-OCDE.

L'une des plus importantes améliorations à étudier durant l'exercice 2017 sera de trouver un moyen de tenir compte du poids et du volume des ressources allouées aux différentes sous-composantes des financements. Comme indiqué plus haut, il faudra vraisemblablement se mettre d'accord avec les agents partenaires pour coder les composantes des financements à l'aide d'une typologie commune dans les budgets et les requêtes des financements de façon à pouvoir déterminer les montants en dollars puis à les suivre.

3.3.2 Réalisations et résultats des Financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation

La section précédente sur les activités thématiques s'intéressait aux activités thématiques « planifiées » dans le cadre des composantes des financements approuvés. Cette section s'intéressera aux réalisations effectivement produites. Les chiffres sur les activités planifiées ont été recueillis à l'aide de l'exercice de codification, tandis que ceux sur les réalisations effectives ont été recueillis à l'aide du *modèle de rapport annuel de mise en œuvre des ESPIG*[72] approuvé en avril 2016 par le CGPC, qui a demandé qu'on

[72] Ce modèle a été approuvé par le CGPC en avril 2016, et sa mise en œuvre a commencé peu après

l'utilise dans l'examen du portefeuille de l'exercice 2016. Il a été élaboré par un groupe de travail composé de représentants du DfID, de la Banque mondiale et de l'UNICEF.

Le modèle de rapport tente de trouver un équilibre entre les comptes rendus programmatiques et la nécessité de regrouper les informations sur les financements au niveau du portefeuille/des institutions, afin, plus particulièrement, de respecter les indicateurs du cadre de résultats relatifs aux manuels scolaires, aux salles de classe et aux enseignants. Pour faciliter la mise en œuvre de ce modèle, trois webinaires de formation ont été organisés avec la Banque mondiale et l'UNICEF. S'agissant des organismes bilatéraux, le Secrétariat a contacté les agents partenaires pour les informer et leur expliquer le nouveau modèle de rapport.

Le Secrétariat a été confronté à un certain nombre de difficultés dans l'application du *modèle de rapport annuel de mise en œuvre des ESPIG*. Tout d'abord, on peut citer notamment l'absence de phase expérimentale. Puis, bien que des webinaires et des réunions aient été organisés pour informer les agents partenaires sur l'utilisation du modèle, les données recueillies présentaient des problèmes de qualité : certains modèles n'étaient pas correctement renseignés ou même lorsque les données étaient communiquées, les chiffres étaient parfois difficiles à suivre et ont été reçues tardivement ce qui a engendré une contrainte temporelle pour l'analyse de ces résultats avant la publication de la Revue du portefeuille.

L'utilisation du *modèle de rapport annuel de mise en œuvre des ESPIG* a permis au Secrétariat de tirer des enseignements sur les moyens d'améliorer non seulement le modèle, mais aussi le processus d'obtention des données. Il recommande notamment ce qui suit : remanier le modèle actuel en tenant compte de l'expérience pour l'améliorer, recueillir les données dans le cadre d'une base de données digitale plutôt que par courriel, envisager une autre approche des ESPIG avec des modalités de fonds communs sectoriels (étudier la possibilité de remplacer le modèle pour ces financements par le rapport d'exécution sectoriel). Et faire en sorte que le Secrétariat et les agents partenaires s'entendent plus à l'avance sur le calendrier de collecte des données, et que la date pour le rapport se situe avant fin juin de chaque année.

La présentation de données suivantes est structurée autour des indicateurs pertinents du Cadre des résultats du GPE. Les SIGE / systèmes d'évaluation des acquis sont examinés en premier, suivi plus largement par des chiffres généraux relatifs aux manuels scolaires, des enseignants et des salles de classe. Les limites des données sont discutées au sein de chaque section.

3.3.2.1 SIGE/Systèmes d'évaluation de l'apprentissage

Ce point concerne l'indicateur 20 du cadre de résultats du GPE : Proportion de financements soutenant des systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE)/systèmes d'évaluation de l'apprentissage (SEA). Durant l'exercice 16, 20 des 54 ESPIG actifs ont effectivement *soutenu* des SIGE et 11 ESPIG n'ont pas fourni de réponse.

Tableau 29 : Nombre d'ESPIG soutenant des SIGE

	ESPIG ayant soutenu des SIGE durant l'exercice 16	Pays autres que PFC	PFC	ESPIG n'ayant pas soutenu de SIGE durant l'exercice 16[73]	ESPIG sans plan de soutien aux SIGE	Absence de réponse
ESPIG soutenant des SIGE	20	12	8	15	8	11

Sur la base du codage pilote des financements, 29 ESPIG (19 dans les PFC/10 dans les pays autres que PFC) ont prévu d'investir dans les SIGE. Les différences entre les soutiens *prévus* et les soutiens *effectifs* peuvent être liées à des différences entre les méthodes de collecte de données utilisées. Les chiffres des soutiens *effectifs* ont été collectés via le *modèle de rapport annuel de mise en œuvre des ESPIG* des AP, alors que les chiffres des soutiens *prévus* ont été collectés via l'opération de codage des documents de projet. En outre, bien que la définition utilisée pour les SIGE[74] ait été la même pour les deux opérations de collecte de données, l'interprétation par les AP et les analystes de codage est susceptible d'avoir été différente en raison du caractère relativement étendu de la définition des SIGE. Le Secrétariat examinera de façon plus approfondie l'origine des différences.

S'agissant des systèmes d'évaluation de l'apprentissage, 19 des ESPIG actifs ont effectivement *soutenu* des SEA durant l'exercice 16. Neuf ESPIG n'ont pas fourni de réponse.

Tableau 30 : Nombre d'ESPIG soutenant des SEA

	ESPIG ayant soutenu des SEA durant l'exercice 16	Pays autres que PFC	PFC	ESPIG n'ayant pas soutenu de SEA durant l'exercice[75] 16	ESPIG sans plan de soutien aux SEA	Absence de réponse
ESPIG soutenant des SEA	19	11	8	17	9	9

Au total 36 ESPIG (17 dans des PFC/19 dans des pays autres que PFC) *ont prévu* d'investir dans des SEA[76]. Les différences au niveau des chiffres peuvent être expliquées par les mêmes raisons que celles décrites concernant les SIGE. Dans ce cas aussi, le Secrétariat examinera de façon plus approfondie l'origine des différences.

[73] Ces ESPIG devaient soutenir les SIGE dans leurs conceptions de projet, mais ne l'ont pas fait durant l'exercice 2016.

[74] Définition utilisée : système pour la collecte, l'intégration, le traitement, la tenue et la diffusion de données et d'informations destinées à éclairer les prises de décision, l'analyse et la formulation des politiques, la planification, le suivi et la gestion à tous les niveaux d'un système de l'éducation. Il s'agit d'un système de personnes, de technologies, de modèles, de méthodes, de processus, de procédures, de règles et de réglementations qui sont associés pour fournir aux dirigeants, décideurs et gestionnaires de l'éducation de tous niveaux un ensemble complet et intégré de données et d'informations fiables, dénuées d'ambigüités et opportunes pour les aider à exercer leurs responsabilités.

[75] Ces ESPIG devaient soutenir les SIGE dans leurs conceptions de projet, mais ne l'ont pas fait durant l'exercice 2016.

[76] Définitions utilisées : une *évaluation* est un « processus de regroupement et d'évaluation d'informations sur ce que les élèves savent, comprennent et peuvent faire pour prendre une décision éclairée concernant les étapes suivantes du processus éducatif », alors qu'un *système d'évaluation* est « un ensemble de politiques, de structures, de pratiques et d'outils pour générer et utiliser des informations sur l'apprentissage et les acquis des élèves ». L'exploitation de ces informations est essentielle pour améliorer l'apprentissage, et pour que cela soit possible, les données sur l'apprentissage doivent être accompagnées de données contextuelles de sorte que des facteurs qui ont un impact sur l'apprentissage puissent être identifiés et que des mesures puissent être prises. Un *système national d'évaluation de l'apprentissage* est un dispositif fonctionnel habituellement hébergé au ministère de l'Éducation qui regroupe des informations sur l'apprentissage (parallèlement à des données contextuelles) dans l'ensemble du pays et intègre ces informations au niveau des politiques, de la gestion et des salles de classe afin d'améliorer l'apprentissage. Comme Pedro Ravela et ses collaborateurs le soulignent : « L'évaluation en elle-même ne produit pas d'amélioration. Il doit y avoir des liens stables entre les domaines de l'évaluation et ceux de l'élaboration des programmes, la formation des enseignants, la recherche, la conception des politiques, les communications et la sensibilisation, entre autres ». Ainsi, un système national d'évaluation de l'apprentissage solide clôt la boucle de rétroaction du système éducatif pour améliorer l'apprentissage de façon significative. Pour plus d'information, consulter Ravela, P. et al. (2008). « The Educational Assessment that Latin America Needs". *Document de travail série n° 40*. Washington, DC: PREAL, p. 17.

3.3.2.2 Manuels scolaires, enseignants et salles de classe

Ce point concerne trois indicateurs du cadre de résultats du GPE. Indicateur 21 : Proportion de manuels achetés et distribués grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu ; Indicateur 22 : Proportion d'enseignants ayant bénéficié d'une formation grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu ; Indicateur 23 : Proportion de salles de classe construites ou réhabilitées grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu.

À la fin de l'exercice 16, on dénombrait 54 ESPIG actifs et cinq ESPIG clôturés. Sur ces 59 ESPIG, sept mis en œuvre dans le cadre de *fonds communs sectoriels* (Bangladesh, Burkina Faso, Éthiopie, Mozambique, Népal, Rwanda et Zambie, tous étant des ESPIG actifs) ont été exclus de l'échantillon, ce qui a réduit celui-ci à 52 ESPIG (47 actifs et 5 clôturés)[77]. Un AP chargé de la mise en œuvre de deux ESPIG distincts au Tchad a déclaré les réalisations de façon globale, de sorte que ces deux ESPIG sont comptabilisés en un seul pour cet exercice[78]. En outre, le Secrétariat n'ayant pas pu obtenir de réponse de deux ESPIG[79], l'analyse a été basée sur 49 ESPIG (44 actifs et 5 clôturés).

Comme indiqué dans le
Tableau *31*[80], 20 ESPIG (14 dans des PFC/6 dans des pays autres que PFC) ont prévu d'acheter/de distribuer des manuels scolaires et déclaré les réalisations effectives dans l'exercice 16, alors que 29 ESPIG (14 dans des PFC/15 dans des pays autres que PFC) n'ont pas prévu d'en acheter ou d'en distribuer. Quarante ESPIG (22 dans des PFC/18 dans des pays autres que PFC)[81] ont prévu de former des enseignants et déclaré les réalisations dans l'exercice 16, alors que neuf ESPIG (6 dans des PFC/3 dans des pays autres que PFC) n'ont pas prévu d'en former. Vingt-neuf ESPIG (20 dans des PFC/9 dans des pays autres que PFC)[82] ont prévu de construire ou de réhabiliter des salles de classe et déclaré les réalisations dans l'exercice 16, alors que 20 ESPIG (8 dans des PFC/12 dans des pays autres que PFC) n'ont pas prévu d'en construire ou d'en réhabiliter.

Tableau 31 : Chiffres globaux par ESPIG

	ESPIG incluant cet indicateur	ESPIG n'incluant pas cet indicateur	Total	Absence de réponse
Indicateur 21 : Manuels achetés/distribués	20	29	49	2
Indicateur 22 : Enseignants formés	40	9	49	2
Indicateur 23 : Salles construites/réhabilitées	29	20	49	2

[77] Les ESPIG mis en œuvre dans le cadre de *fonds communs sectoriels* ont été exclus car les contributions du GPE n'étaient pas affectées : les données ciblées au niveau sectoriel peuvent gonfler les réalisations. Pour l'avenir, le Secrétariat envisagera un moyen pour analyser les données des ESPIG mis en œuvre dans le cadre de *fonds communs sectoriels*.

[78] Il existe trois ESPIG actifs au Tchad : un mis en œuvre par l'UNESCO, deux mis en œuvre par l'UNICEF (dont l'un est un financement accéléré).

[79] Les modèles n'ont pas été transmis pour deux pays.

[80] Tableau *31* : il indique quels sont les ESPIG qui ont intégré les indicateurs 21-23 durant l'exercice 16. Également qualifiées de chiffres globaux, les réalisations de ces indicateurs sont intégrées dans le cadre de résultats du GOE et viennent compléter les rapports programmatiques existants du GPE. L'inclusion de ces indicateurs dans les ESPIG dépend des besoins des PDP et n'est pas considérée comme obligatoire. La collecte de ces chiffres a pour objectif de savoir dans quelle proportion les ESPIG les incluent et les suivent dans le portefeuille, et d'évaluer leurs réalisations annuelles.

[81] Selon le codage, 50 ESPIG avaient prévu des activités de formation d'enseignants durant l'exercice 16. Outre la différence entre soutiens « prévus » et soutiens « effectifs », et les différences de calendrier, la définition utilisée pour la formation des enseignants dans le codage inclut en plus de la formation effective, l'élaboration de cadres de formation des enseignants et la création d'instituts de formation des enseignants.

[82] Selon le codage, 45 ESPIG avaient prévu de construire, rénover ou agrandir des salles de classe et des établissements. Les différences sont probablement dues à un hiatus entre activités « prévues » et « effectivement soutenues » et à une différence de calendrier. Il est, en outre, possible que le codage ait comptabilisé un plus grand nombre d'ESPIG en raison de la prise en compte des « établissements » et pas seulement des « salles de classe ». Le Secrétariat étudiera cette question de plus près.

Une fois les cibles et réalisations annuelles (résultats atteints à la fin de l'exercice 16) collectées, les réalisations cumulées annuelles ont été divisées par les cibles cumulées annuelles pour calculer les taux de réalisation des cibles pour chaque indicateur. L'un des principaux obstacles auxquels le Secrétariat a été confronté a concerné le calcul des proportions sur la base des cibles et réalisations annuelles. La collecte des chiffres *annuels* a été problématique parce que les différents AP utilisent des systèmes de collecte de données différents qui sont principalement fondés sur des chiffres *cumulés*. Bien que le *modèle de rapport annuel de mise en œuvre des ESPIG* demande des chiffres *annuels*, dans certains cas, seuls des chiffres cumulés ou des chiffres de fin de projet ont été communiqués. En outre, dans plusieurs cas, les cibles étaient reportées de périodes antérieures sur les années suivantes, et les changements apportés à mi-parcours de la mise en œuvre n'étaient indiqués que comme une cible de fin de projet, ce qui a eu une incidence sur l'analyse. Dans la mesure du possible, le Secrétariat a procédé à un contrôle des données pour vérifier leur exactitude et leur fiabilité. Les résultats par indicateur sont présentés ci-dessous.

3.3.2.3 Indicateur 21 : Proportion de manuels achetés et distribués grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu

Sur 20 ESPIG (14 dans des PFC/6 dans des pays autres que PFC) qui incluaient cet indicateur, le taux global annuel de réalisation des ESPIG (pour le PFC et les pays autres que PFC) était de 82 %, y compris quatre ESPIG (Cameroun, Comores, RDC et Érythrée) qui ont atteint, voire dépassé, leurs cibles annuelles estimées. Sur les ESPIG mis en œuvre dans des PFC, les progrès d'ensemble du portefeuille dépassent les cibles de 10 %.

Tableau 32 : Manuels achetés et distribués grâce aux financements du GPE

	Réalisations annuelles	Cibles annuelles	Taux de réalisation des cibles de l'exercice 16	Cibles de l'exercice 17	Cibles finales
PFC (14 financements)	22 285 414	20 226 873	110%	12 841 009	44 032 800
Autres (6 financements)	7 417 563	15 799 880	47%	14 211 673	21 816 390
Total (20 financements)	29 702 977	36 026 753	82%	27 052 682	65 849 190

Tableau 33 : Pays/États fédéraux dans lesquels des manuels ont été achetés et distribués grâce aux financements du GPE

PFC	Pays autres que PFC
République centrafricaine, Comores, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Érythrée, Guinée Bissau, Libéria, Madagascar, Ouganda, Sierra Leone, Soudan, Tchad[83], Togo	Cameroun, Guinée, Guyana, Kenya, Tanzanie-continentale, Tanzanie-Zanzibar

Les AP ont expliqué les retards de mise en œuvre de différentes raisons :

- En Guinée, la crise du virus Ébola a été l'une des raisons invoquées pour expliquer le retard de mise en œuvre durant la précédente période, ce qui a contribué à la non-réalisation des cibles de l'exercice 16.
- Les processus de passation de marché ont été invoqués comme des raisons à l'origine de retards (ex : Sierra Leone).

[83] Le Tchad bénéficie de deux ESPIG : un de l'UNESCO et un autre de l'UNICEF

Il est important de noter que durant l'exercice 16, le taux estimé de réalisation des cibles dans des PFC a été supérieur à 100 %. Les explications possibles fournies par les AP incluaient le coût d'impression et de reliure inférieur aux prévisions qui a permis d'imprimer et de distribuer plus de manuels que prévu (Soudan), le fait de s'appuyer sur un SIGE obsolète qui a peut-être contribué à fixer des cibles basses et le complément des ESPIG par des ressources supplémentaires (qui ont permis d'imprimer des manuels sur des sujets plus nombreux que prévu) peuvent avoir contribué à dépasser les cibles (RDC).

Au plan régional, l'ensemble des 20 ESPIG qui incluaient cet indicateur ont été mis en œuvre en Afrique subsaharienne.

3.3.2.4 Indicateur 22 : Proportion d'enseignants ayant bénéficié d'une formation grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu

Sur 40 ESPIG (22 dans des PFC/18 dans des pays autres que PFC) qui incluaient cet indicateur, le taux global annuel de réalisation des ESPIG (pour les PFC et les pays autres que PFC) était de 119 %, y compris 11 ESPIG (Cambodge, République centrafricaine, Ghana, RDC, Madagascar, Mali, Nicaragua, Niger, Sénégal, Somalie (Somaliland) et Ouganda) qui ont atteint, voire dépassé, leurs cibles annuelles estimées. Sur les ESPIG mis en œuvre dans des PFC, les progrès d'ensemble du portefeuille ont dépassé les cibles de 23 %.

Tableau 34 : Enseignants formés grâce aux financements du GPE

	Réalisations annuelles	Cible annuelle	Taux de réalisation des cibles de l'exercice 16	Cibles de l'exercice 17	Cibles finales
PFC (22 financements)	147 528	119 877	123%	107 081	437 793
Autres (18 financements)	91 013	80 083	114%	207 330	461 646
Total (40 financements)	238 541	199 960	119%	314 411	899 439

Tableau 35 : Pays/États fédéraux dans lesquels les enseignants ont été formés grâce aux financements du GPE

PFC	Pays autres que PFC
République centrafricaine, Comores, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Érythrée, Gambie, Guinée Bissau, Haïti (actif), Madagascar, Mali, Nigéria, Ouganda, Pakistan (Baloutchistan), Sierra Leone, Somaliland, Somalie (Centre-Sud), Somalie (Puntland), Soudan, Tchad[84], Togo, Yémen, Zimbabwe	Bénin, Cambodge, Ghana, Guinée, Guyana, Kenya, République kirghize, RDP lao, Nicaragua, Niger, Ouzbékistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sao Tome et Principe, Sénégal, Tadjikistan, Tanzanie-continentale, Tanzanie- Zanzibar, Vietnam

Explications potentielles de ces constatations :

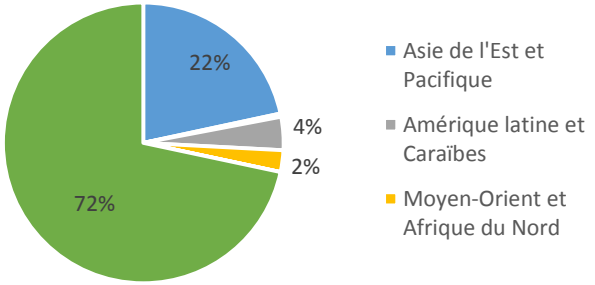
- Les deux principaux facteurs ayant contribué au dépassement des cibles annuelles estimées durant l'exercice 16 ont été les contributions complémentaires de gouvernements pour étendre les programmes de formation à des régions et des lieux supplémentaires, et la participation qui a été très supérieure aux prévisions, notamment à des programmes proposant une formation continue (Vietnam, Cambodge, Côte d'Ivoire, Gambie et Ghana).
- S'agissant de Madagascar, les chiffres élevés reflètent aussi la formation d'un plus grand nombre d'enseignants grâce à des ressources publiques supplémentaires qui n'avaient pas été prévues précédemment.

[84] L'ESPIG mis en œuvre au Tchad est celui de l'UNESCO.

- Le fait d'utiliser les données d'un SIGE obsolète a peut-être contribué à fixer des cibles basses et comme la fixation des cibles a été fondée sur le nombre anticipé d'écoles participant aux programmes de formation plutôt que sur le nombre d'enseignants, il a été difficile d'évaluer précisément le nombre prévu d'enseignants formés (République démocratique du Congo).
- En général, les cibles cumulées ont été fournies par année, mais dans certains cas, les AP avaient fixé des cibles pour la fin des projets uniquement, ce qui a contribué à d'importantes différences[85].

Au plan régional, sur 40 ESPIG (22 dans des PFC/18 dans des pays autres que PFC) qui incluaient cet indicateur, 170 951 enseignants (72 %) ont été formés en Afrique subsaharienne, 51 619 (22 %) dans la région Asie-Pacifique, 9 113 (4 %) dans la région Amérique latine et Caraïbes, et 5 959 (2 %) dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

Graphique 11 : Enseignants formés grâce aux financements du GPE, par région.



3.3.2.5 Indicateur 23 : Proportion de salles de classe construites ou réhabilitées grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu

Sur 29 ESPIG qui incluaient cet indicateur, le taux global annuel de réalisation des ESPIG (pour les PFC et les pays autres que PFC) était de 66 %, y compris 8 ESPIG (Bénin, Tchad (UNESCO), Côte d'Ivoire, Gambie, Libéria, Madagascar, Mali et Sénégal) qui ont atteint, voire dépassé, leurs cibles annuelles estimées. Sur les ESPIG mis en œuvre dans des PFC, les progrès globaux du portefeuille étaient de 76 %.

Tableau 36 : Salles de classe construites/réhabilitées grâce aux financements du GPE

	Réalisations annuelles	Cible annuelle	Taux de réalisation des cibles durant l'exercice 16	Cibles de l'exercice 17	Cibles finales
PFC (20 financements)	2 587	3 395	76%	5 410	11 014
Autres	967	2 001	48%	1 619	3 102
Total (29 Financements)	3 554	5 396	66%	7 029	14 116

[85] On l'observe pour deux pays. Dans ces cas, le GPE a calculé des cibles annuelles en divisant les chiffres de la cible de fin de projet par le nombre d'années de mise en œuvre. En tenant compte des financements supplémentaires qui ont déclaré dépasser les cibles annuelles estimées du GPE, ces résultats devraient intégrer une marge d'erreur d'environ 15/20 %.

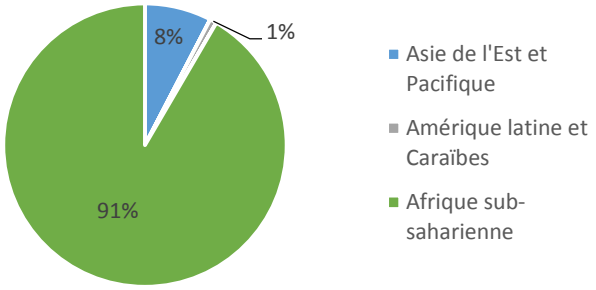
Tableau 37 : Pays/États fédéraux dans lesquels des salles de classe ont été construites/réhabilitées grâce aux financements du GPE

PFC	Pays autres que PFC
République centrafricaine, Comores, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Érythrée, Gambie, Guinée Bissau, Haïti (Actif), Libéria, Madagascar, Mali, Ouganda, Pakistan (Baloutchistan), Sierra Leone, Soudan du Sud, Soudan, Tchad[86], Togo, Yémen	Bénin, Cambodge, Djibouti, Guinée, Mauritanie, Nicaragua, Niger, Sénégal, Tadjikistan

Le taux estimé de réalisation des cibles de cet indicateur durant l'exercice 16 a été faible comparé à d'autres indicateurs. Les raisons invoquées par les AP pour expliquer le bas niveau du taux de réalisation des cibles ont par exemple été principalement liées à la lenteur des processus d'appel d'offres et de passation de marché auprès de fournisseurs tiers (Cambodge, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée Bissau, Nicaragua, Tadjikistan, Sierra Leone, Djibouti et République démocratique du Congo).

Au plan régional, sur 29 ESPIG (20 dans des PFC/ 9 dans des pays autres que PFC) qui incluaient cet indicateur, 3 255 salles de classe (91 %) ont été construites ou réhabilitées en Afrique subsaharienne, 271 (8 %) dans la région Asie-Pacifique et 28 (1 %) dans la région Amérique latine et Caraïbes.

Graphique 12 : Salles de classe construites/réhabilitées grâce aux financements du GPE, par région.



[86] Le Tchad bénéficie de deux ESPIG : un de l'UNESCO et un autre de l'UNICEF

Observation clés **: L'appui financier est en phase avec le Plan stratégique GPE 2020[87] – L'opération pilote de codage entrepris sur l'exercice 2016 montre que les financements du GPE s'inscrivent résolument dans le droit fil des buts et objectifs du GPE. Concernant les composantes appuyant des activités d'amélioration des résultats d'apprentissage, 50 des 54 financements codés comprennent des composantes axées sur la formation des enseignants, 46 fournissent du matériel pédagogique, et 36 appuient les améliorations des systèmes nationaux d'évaluation des apprentissages. Afin de promouvoir un accès équitable à l'éducation, 45 financements appuient la construction ou la rénovation de salles de classe, 28 appuient l'égalité entre les sexes, 22 soutiennent des programmes liés à la nutrition et à la santé, et 18 soutiennent les enfants handicapés. S'agissant du renforcement des systèmes éducatifs, 54 financements appuient le renforcement des capacités de gestion et 29 des activités SIGE. En ce qui concerne le niveau d'instruction, 52 financements appuient des activités au niveau primaire, 30 au niveau secondaire et 26 au niveau préscolaire.**

Ce codage est basé sur les documents de proposition de programme et n'inclut pas encore les dépenses prévues, c'est pourquoi il n'est pas encore possible d'analyser les investissements prévus du GPE par But Stratégique. En outre, le fait que différents modèles soient utilisés par les agents partenaires concernant les dépenses rend l'analyse des dépenses réelles très complexe. À partir de ce premier codage, le Secrétariat va élaborer davantage sa méthodologie de codage. Il collaborera avec le CAD-OCDE pour améliorer la présentation des rapports sur ses financements par sous-secteur, prendre en considération le poids/le volume des ressources allouées aux différentes sous-composantes des financements, et élaborer une rubrique claire et un guide opérationnel de codage. Il faudra vraisemblablement, pour apporter ces améliorations à la méthode de codage, se mettre d'accord avec les agents partenaires pour coder les composantes des financements à l'aide d'une typologie commune dans le budget et les requêtes de financement de façon à pouvoir indiquer des montants en dollars.

3.4 LE POINT SUR LE MODELE DE FINANCEMENT

Depuis mai 2015, six ESPIG ont été attribués suivant le modèle de financement que le Conseil d'administration a adopté en mai 2014. Ils incluent la République démocratique du Congo, le Malawi, le Mozambique, le Népal, l'Organisation des États insulaires des Caraïbes et le Rwanda. Ce modèle met d'avantage l'accent sur les résultats par les moyens suivants : 1) des conditions à remplir pour recevoir la première tranche de 70 % de l'allocation maximale par pays (MCA) (part fixe) et 2) une approche axée sur les résultats dans le secteur de l'éducation pour les 30 % restants, après réalisation de cibles convenues dans les domaines de l'équité, de l'efficacité et des acquis scolaires (part variable)[88].

S'agissant de la part fixe, le premier prérequis est un plan sectoriel de l'éducation (PSE) ou un plan de transition pour le secteur de l'éducation (PTSE) crédible. Le PSE ou le PTSE devront reposer sur une analyse du secteur, prévoir un plan de mise en œuvre pluriannuel et être achevés et avalisés au moins trois mois avant le dépôt de la requête de financement de façon à ce que ce soit le PSE qui guide le programme du GPE, et non pas le contraire. Le Conseil a renforcé cette condition en octobre 2015 en exigeant une évaluation indépendante des plans sectoriels dans les pays qui sollicitent un financement du

[87] De plus amples informations relatives à l'alignement sur le Plan stratégique GPE 2020 seront données dans le Rapport sur les résultats qui sera publié en 2017.

[88] Dans le cadre de l'exemption pour les petites îles, le financement des États insulaires des Caraïbes était exempté de demander la part variable, mais elle était toujours attribuée sous le modèle de financement en tant que financement fixe. Cette exemption est énoncée à l'annexe 2 des Principes et options du Conseil pour la révision du modèle de financement du Partenariat mondial pour l'éducation, document du 26 février 2014.

GPE pour la mise en œuvre, de façon à encourager une amélioration de la qualité et assurer une crédibilité.

Le deuxième prérequis est une preuve d'engagement de financement du PSE ou PTSE. À cet effet, les gouvernements doivent s'engager à consacrer en permanence au moins 20 % du budget de l'État à l'éducation, ou à y œuvrer progressivement. De plus, dans les pays qui n'ont pas encore atteint l'objectif d'éducation primaire universelle, 45 % du budget de l'éducation doit être alloué à l'enseignement primaire. En application du principe de responsabilité mutuelle des partenaires, les partenaires du développement doivent s'engager à apporter une aide prévisible et efficace, alignée sur les priorités définies dans le PSE et le PTSE. Ceci signifie que l'aide au développement en faveur de l'éducation doit dans l'idéal être inscrite au budget et, dans la mesure du possible, être partie intégrante du cadre de financement inscrit dans le PSE ou le PTSE.

Le troisième prérequis concerne la disponibilité de données critiques pour le secteur de l'éducation, notamment des données de base sur les financements et l'éducation qui permettent de suivre les résultats et les progrès du secteur. Les pays qui ne disposent pas de système efficace de collecte et d'analyse des données de base doivent avoir un plan chiffré d'élaboration d'un SIGE efficace. La deuxième partie du prérequis est un système de suivi des acquis scolaires, ou alors un plan chiffré d'élaboration d'un tel système. En tant qu'indicateur indirect pour la capacité à produire des données du secteur, le fait de reporter les données critiques à l'Institut de statistique de l'UNESCO en temps voulu est évalué.

Durant l'exercice 2016, les travaux en vue de d'augmenter le plus possible l'effet de levier attendu du modèle de financement se sont poursuivis. Alors que la première série de requêtes préparées entre juillet 2014 et mars 2015, date de leur soumission, ne laissait guère de temps pour se pencher sur le processus de planification sectorielle, on a bénéficié de davantage de temps avec les requêtes ultérieures pour intervenir rapidement et fournir un soutien à la planification et l'analyse du secteur de l'éducation grâce au Financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG) et à une assistance technique. Dans les pays qui préparent leurs requêtes à partir d'un plan sectoriel existant, le Secrétariat a engagé un dialogue autour des mécanismes permettant d'évaluer la qualité des plans et la base factuelle, et de déterminer quels sont les besoins d'études complémentaires ou de réajustements sous la forme d'examens à mi-parcours, de revues sectorielles conjointes ou de moyens analogues.

Le modèle de financement et les financements sous forme d'ESPDG ont également amené à s'intéresser davantage à l'analyse sectorielle et à y investir davantage. Alors que les lignes directrices relatives aux analyses du secteur de l'éducation sont disponibles, il est nécessaire de continuer de renforcer les capacités autour de ces analyses et de leur utilisation réelle dans la planification sectorielle afin de rendre plus pertinentes et cohérentes les stratégies de l'éducation élaborées dans les PSE/PSTE. À cet effet, quatre ateliers régionaux ont été organisés par l'UNICEF avec le soutien technique du Pôle de Dakar et la participation financière et technique du Secrétariat du GPE.

Pour s'assurer que les ESPDG contribuent à améliorer la qualité des plans sectoriels, les directives relatives aux ESPDG et le formulaire de requête ont été révisés de façon à inclure des critères de base pour des plans de qualité, ainsi qu'un outil permettant de fixer une feuille de route pour un processus de planification efficace, fondé sur des données probantes et inclusif. De plus, des directives pour des plans de transition pour le secteur de l'éducation ont été achevées en collaboration avec l'IIPE de l'UNESCO.

Le processus de revue de la qualité du GPE a également été révisé et réajusté afin d'améliorer sa rigueur et sa cohérence. La première phase du processus QAR, au début de l'élaboration des programmes, comprend une évaluation de la situation au regard des exigences du modèle de financement, ainsi que des directives sur la part fixe et variable du modèle de financement. Une méthodologie normalisée permettant au Comité des financements et performances au niveau des pays (CGPC) d'évaluer les requêtes de financement a été élaborée, et les normes de qualité évaluées dans la deuxième phase du processus de revue de la qualité par le Secrétariat ont été révisées afin de les rendre cohérentes avec la méthode du CGPC. Enfin, la troisième phase du processus, à savoir l'évaluation finale réalisée lors du dépôt de la requête de financement, a été réajustée afin de prêter davantage attention au contexte, au processus et aux progrès, au lieu de résumer les informations sur le programme que l'on peut trouver dans le formulaire de requête.

Dans le cadre des modifications du modèle opérationnel adoptées en octobre 2015, une procédure normalisée de sélection des agents partenaires a été adoptée et appliquée aux pays déposant des requêtes à partir du premier cycle de 2017[89]. Dans certains cas, cela a nécessité un délai supplémentaire, ce dont il faudra bien tenir compte à l'avenir dans le calendrier des requêtes afin d'éviter les retards.

L'évaluation des besoins de financements intérieurs reste difficile, et des indications complémentaires demeurent nécessaires. Nous avons pu mettre en évidence quatre grands problèmes généraux :

- Une incertitude inhérente entoure les objectifs de référence dès lors qu'ils s'inscrivent dans des contextes nationaux et des systèmes éducatifs très variés. Il s'agit par exemple des différents niveaux déscolarisation primaire pour tous, qui influent sur le volume des dépenses et des investissements qui peuvent être nécessaires.
- De même, les objectifs de référence ne prennent pas en considération des circonstances particulières importantes telles que l'efficacité et l'efficience, aussi bien des ressources allouées que des dépenses. Ces circonstances sont souvent complexes.
- Les objectifs de référence reposent sur des indicateurs composites, influencés par plusieurs paramètres. Ainsi, le taux relatif des dépenses publiques consacrées à l'éducation peut dépendre des cycles naturels de l'économie, des recettes publiques, des cycles d'investissement, etc., ce qui peut faire fluctuer les indicateurs dans des contextes complexes que les gouvernements maîtrisent peu.
- Il peut être difficile et incertain de calculer les indicateurs de financements intérieurs dans des pays différents qui ont chacun leur système de classification budgétaire (plusieurs ministères couvrant souvent les dépenses d'éducation), ou des cycles d'enseignement différents.

Le deuxième prérequis a posé des problèmes par exemple au Malawi, approuvé durant l'exercice 2016, où le cycle primaire va des niveaux 1 à 8 et non pas 1 à 6, qui est la longueur du cycle fixée par le GPE. Le Malawi a dû recalculer son engagement en faveur de l'enseignement primaire en fonction de la définition du GPE du cycle, et non pas en fonction de son véritable cycle. En RDC, également approuvé durant l'exercice 2016, c'est la structure des ministères de l'Éducation qui a posé des problèmes. Trois ministères gèrent le secteur de l'éducation et les budgets sont préparés séparément pour chacun. Il est donc très difficile de distinguer le coût de l'enseignement primaire. Alors qu'il est relativement aisé d'identifier les

[89]Ce document a été approuvé par le Comité des financements et performances au niveau des pays, en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil d'administration, le 22 février 2016. La procédure s'applique aux financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation et à tous les pays qui n'auront pas informé le Secrétariat de la sélection d'un AP avant la date du 22 février 2016. Le Secrétariat introduira une certaine souplesse dans cette démarche au profit des pays dont le processus de sélection serait très avancé à cette date. On trouvera des informations complémentaires à l'adresse http://www.globalpartnership.org/fr/content/procedure-normalisee-de-selection-des-agents-partenaires.

sommes transférées aux établissements, distinguer et calculer le coût de l'administration de l'enseignement primaire au sein de chaque ministère a été une tâche considérable. À terme, le GPE devra étudier les moyens d'appréhender le calcul des engagements en faveur de l'enseignement primaire dans les pays dont les systèmes sont complexes. De plus, la protection et l'éducation de la petite enfance étant un aspect qui prend de plus en plus d'importance dans les travaux du GPE et de nos partenaires, il faudra sans doute envisager davantage de prendre en considération la protection et l'éducation de la petite enfance comme facteur potentiel de l'impératif de 45 % d'allocation du budget de l'éducation à l'enseignement primaire.

Le Secrétariat a engagé un processus de collecte de données et élabore une méthodologie permettant de construire une série chronologique pour suivre les dépenses intérieures en faveur de l'éducation et les progrès avec le temps (indicateur n° 10 du cadre de résultats). À partir des documents budgétaires publics et disponibles que l'on a recueillis, on a traité les données sur 47 pays, et établi des bases de référence pour suivre le progrès des efforts déployés par les pays en matière de financement de l'éducation. Les mois prochains, il faudra que les pays vérifient certains éléments fondamentaux de la méthodologie de façon à assurer l'exactitude du processus de collecte des données et de calcul de l'indicateur. Cette opération sera réalisée chaque année afin d'éclairer le cadre de résultats du GPE.

Les 30 % restants de l'allocation maximale par pays sont fondés sur les résultats. Pour que la part variable soit décaissée, les pays en développement partenaires doivent donner des « preuves d'actions et des indicateurs correspondants confirmant l'existence de stratégies de transformation visant à promouvoir l'équité, l'efficience et les acquis scolaires dans l'éducation de base[90] ». La validité des indicateurs et des modalités de paiement dépendra du contexte et des capacités, et les indicateurs pourront donc être des processus, des résultats ou des réalisations. Certains pays ont choisi des jalons au niveau des processus pour les versements partiels, et progressent régulièrement vers les résultats. Les indicateurs de processus et de réalisations doivent s'accompagner d'une théorie du changement solide pour montrer comment ils aboutiront aux résultats souhaités.

C'est au niveau des systèmes que le GPE appréhende les financements fondés sur les résultats. Les indicateurs choisis doivent être les indicateurs de base du PSE, qui rendent compte des progrès réalisés sur les principales stratégies et politiques visant à servir de moteur à un progrès général dans le secteur. C'est pourquoi cette approche fonctionne au mieux lorsque les discussions sur les indicateurs font partie intégrante du processus de développement du secteur. Cela n'a pas été possible avec le premier groupe de financements car le processus sectoriel était déjà bien engagé avant que commence le processus de requête de financement du GPE. À mesure que le Secrétariat interviendra plus tôt dans le processus avec la poursuite du déploiement du modèle de financement, il sera possible de mieux harmoniser les discussions sur les indicateurs avec le dialogue global sur le secteur. Les cinq financements précédents ont adapté les indicateurs à leurs stratégies sectorielles. L'approche sectorielle signifie aussi que les progrès réalisés au regard des indicateurs ne sont pas nécessairement dus aux activités financées par le GPE (même s'ils peuvent l'être), mais peuvent être obtenus à l'aide d'intrants financés par l'État ou d'autres partenaires. Le concept essentiel est que le GPE accorde cette partie du financement aux pays qui affichent leur engagement et les progrès qu'ils ont réalisés pour améliorer l'équité, l'efficience et les acquis scolaires au niveau sectoriel.

[90]Réunion du Conseil d'administration, 28 mai 2014, par. 5.1.

La composante équité de la part variable amène à choisir un indicateur (ou indicateurs) qui tient compte des inégalités d'accès à l'éducation, à une éducation de qualité et aux acquis scolaires sur la base du sexe, du revenu, de la situation géographique ou de toute autre raison[91]. Un examen des indicateurs d'équité des cinq pays dont la part variable a été approuvée fait apparaître un éventail d'indicateurs. Au Malawi, en RDC, au Népal et au Rwanda, les indicateurs précisent les zones géographiques ciblées par les interventions, par exemple les districts les plus défavorisés et les provinces les plus pauvres. Au Mozambique, ce sont les districts où le ratio élèves-enseignant est le plus faible qui sont ciblés, ce qui correspond aux zones les plus pauvres du pays. Le Malawi et le Népal précisent les populations ciblées par leurs interventions (les filles et les enfants non scolarisés, respectivement). Le tableau 38 décrit les cibles des cinq pays en matière d'équité :

Tableau 38 : Indicateurs d'équité

Pays	Indicateur
Malawi	Hausse de 10 % du ratio des enseignantes aux enseignants de la 6e à la 8e dans 8 des districts *les plus défavorisés*
Mozambique	Nombre de districts où le ratio élèves-enseignant est supérieur à 80
Rwanda	Taux brut de scolarisation (TBS) préscolaire relevé de 10 % en moyenne en 2014 à 17 % d'ici à 2017 dans les 22 districts qui obtiennent les plus mauvais résultats (définis comme étant ceux où le TBS était inférieur à 17 % en 2014)
RDC	Inscription au budget de l'État de 1 600 enseignants des écoles primaires qui n'étaient pas payés dans les *provinces les plus pauvres* (afin de réduire les dépenses d'éducation à la charge des ménages *les plus pauvres*)
	Pourcentage des élèves devant payer le SERNIE[92]et le Minerval[93]inférieur à 5 % en 2017-2018
	Pourcentage des élèves devant payer les frais de participation au TENAFEP[94]inférieur à 5 % en 2019
	Réduction des frais de scolarité à la charge des familles de 10 % en moyenne, et de 20 dans les ménages du *quintile le plus pauvre*
Népal	Interventions ciblées mises en œuvre dans 10 des districts *les plus défavorisés* selon le nouvel indice d'équité
	Réduction de 20 % du nombre d'enfants non scolarisés dans ces 10 districts

Le modèle de financement définit l'« efficience » en relation avec l'accès à l'éducation, avec la qualité de l'éducation et avec les acquis scolaires, sous la forme du rapport entre les résultats et les ressources consacrées à ces aspects. Le modèle de financement précise en outre que « En fonction des données disponibles, il est possible de mesurer d'autres facteurs d'efficience en matière d'accès et de qualité[95]. »

Les taux d'abandon, de redoublement et de transition vers le secondaire, la capacité de gestion des établissements et la gestion des données sont les thèmes fondamentaux des indicateurs d'efficience jusqu'à présent. La RDC, le Malawi et le Mozambique s'attachent à réduire les taux d'abandon et de redoublement. Le Népal réforme son système d'examen et l'assouplit afin d'améliorer le taux de transition entre les niveaux 10 et 11, qui contribue à l'équité. Les mesures en faveur de l'efficience au Rwanda portent essentiellement sur la gestion de l'éducation, avec la création d'un système d'information pour la gestion de l'éducation en publiant et en exploitant des données sur l'éducation ventilées au niveau des districts. Le tableau 39 dresse la liste des indicateurs d'efficience.

[91]Réunion du Conseil d'administration, 28 mai 2014, p. 13.
[92]Service national d'identification des élèves.
[93]Paiement mensuel de 4 500 francs (5 dollars) par enfant pour couvrir le coût des mesures d'incitation en faveur des enseignants, un uniforme et les fournitures scolaires.
[94]Test national de fin d'études primaires.
[95]Réunion du Conseil d'administration, 28 mai 2014, p. 13.

Tableau 39 : Indicateurs d'efficience

Pays	Indicateurs
Malawi	Réduction du taux de redoublement aux niveaux 1-4 dans 8 des districts les plus défavorisés grâce à l'élaboration et l'institutionnalisation d'une stratégie nationale de lutte contre le redoublement
Mozambique	Nombre de directeurs d'écoles primaires ayant suivi une formation en gestion
	% de directeurs formés (année n-1) évalués en fonction de leurs performances (année n)
Rwanda	Statistiques sur l'éducation 2016, ventilées au niveau des districts, d'ici à mars 2017
RDC	Diffusion de l'étude sur la mise en œuvre de la stratégie du secteur de l'éducation et de la formation pour lutter contre l'abandon et début de la mise en œuvre de certaines stratégies de lutte contre l'abandon
	Réduction de 25 % du taux d'abandon à la fin du niveau 1 dans les provinces peu efficientes (d'ici à la fin de la 2ème année de mise en œuvre)
Népal	Certification monovalente mise en œuvre pour le certificat de fin d'études du premier cycle (SLC) et approuvée pour l'examen de fin de second cycle secondaire.

Les indicateurs des acquis scolaires sont liés à l'amélioration des acquis des apprenants ou à des réalisations substitutives en rapport avec une théorie du changement fondée sur les faits pour améliorer l'apprentissage. Il s'agit par exemple du nombre d'heures d'enseignement, de la disponibilité du matériel pédagogique, du ratio manuels-élèves pour la lecture et les mathématiques, ou du pourcentage d'enseignants qualifiés[96]. Une série d'indicateurs ont été choisis jusqu'à présent, qui couvre l'évaluation des élèves, les politiques relatives aux enseignants et les apports des communautés aux écoles. Le Rwanda et la RDC ont appliqué une approche systémique de la réalisation des évaluations de l'apprentissage et de la gestion des données en la matière. Le Malawi aborde la question des acquis scolaires par la gestion et la répartition des enseignants. Le Mozambique se concentre sur la formation globale des enseignants, et le Népal fait participer la communauté (les parents) au suivi des acquis scolaires.

Tableau 40 : Indicateurs des acquis scolaires

Pays	Indicateurs
Malawi	Réduction de 20 %du ratio élèves/enseignant qualifié (PqTR) en 1eet 2e années dans 8 des districts les plus défavorisés
Mozambique	Nombre d'enseignants ayant participé au nouveau programme de formation en cours d'emploi axé sur l'application dans la classe de méthodes pédagogiques adaptées à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de l'expression orale en portugais
Rwanda	Évaluation nationale, basée sur des échantillons, des résultats scolaires en lecture, écriture et calcul au niveau du primaire 2 (P2) et du primaire 5 (P5) réalisée en 2016 et résultats utilisés pour enrichir l'enseignement et l'apprentissage
RDC	Amélioration des résultats des tests des élèves des 2e et 4e années en lecture, en français et dans les langues nationales, mesurés à l'aide d'évaluations normalisées de l'apprentissage réalisées par les enseignants et supervisées par le comité des parents d'élèves
Népal	Évaluation de la lecture dans les petites classes (EGRA) normalisée pour les 2e et 3e années et réalisée en classe en présence des parents, et résultats examinés avec les parents dans 3 000 écoles/communautés.

Les résultats doivent être vérifiés avant que les fonds correspondant à la part variable puissent être débloqués. En fonction des indicateurs servant de base aux décaissements, la date de cette vérification peut coïncider avec le cycle du budget public ou la fin de l'année scolaire. Dans le cas de la RDC, la part variable est répartie à parts égales entre les trois indicateurs ambitieux, et les progrès sont mesurés en associant des indicateurs de processus, de réalisations et de résultats. Au Rwanda, la requête de financement indique que les moyens de vérification seront l'opinion consensuelle du GTSE lors de l'examen sectoriel rétrospectif de 2017. Au Mozambique, la vérification des DLI est réalisée par des tiers

[96]Réunion du Conseil d'administration, 28 mai 2014, p. 13.

à l'aide du système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE), ainsi que d'enquêtes par sondage. Le processus de vérification du Népal repose à la fois sur des évaluations du GLPE et sur des vérifications de tiers. Au Malawi, le GLPE examine le rapport sur les consultations des parties prenantes et les documents certifiant la validation par les parties prenantes. La réalisation des DLI la deuxième année sera confirmée par l'agent partenaire et validée par le GLPE. Enfin, des agents de vérification indépendants réalisent des enquêtes par échantillon après achèvement d'une année scolaire et rendent compte des valeurs de référence et des valeurs cibles dans les districts ciblés.

Après vérification des résultats, les fonds seront débloqués. Les mécanismes peuvent être structurés de diverses manières de façon à pouvoir lier le décaissement à la réalisation des cibles annuelles. Les dispositifs de décaissements peuvent également permettre des décaissements partiels lorsque des résultats sont partiellement obtenus.

Au Malawi, les versements en fonction de la réalisation d'indicateurs se font par remboursement, le gouvernement préfinançant les dépenses éligibles convenues et soumettant une demande de remboursement à concurrence du maximum des versements prévus au titre des DLI l'année où une cible particulière a été atteinte. La réalisation partielle d'une cible l'année 3 donnera lieu à un décaissement partiel, et le solde sera reporté sur l'année suivante afin d'être réévalué et décaissé si la cible est atteinte.

Dans le cas du Mozambique, si une cible est atteinte une année donnée, la somme allouée à la cible sera décaissée l'année suivante. Si une cible n'est atteinte que partiellement (à plus de 60 %), le décaissement sera proportionnel aux progrès accomplis, mesurés par la valeur observée l'année précédente et la valeur observée l'année donnée.

En RDC, les activités financées par la part variable n'ont pas d'affectation spéciale. Si certains résultats convenus qui relèvent de la part variable ne sont pas atteints, ce qui entraîne un décaissement partiel de la part variable, le programme sera restructuré : un décaissement partiel de la part variable du financement signifie que certaines activités verront leur ampleur réduite.

Au Népal, s'agissant des cibles d'équité liées à la réduction du nombre d'enfants non scolarisés, le montant décaissé sera proportionnel au pourcentage atteint, mais une amélioration minimale de 51 % de la cible devra être obtenue. Les décaissements liés à l'efficience seront subordonnés aux rapports du ministère de l'Éducation, aux documents officiels et aux relevés de notes des examens. Les décaissements liés aux acquis scolaires seront proportionnels aux résultats, mais une amélioration minimale de 51 % de la cible devra être obtenue pour pouvoir bénéficier d'un décaissement.

Observation clés **: Nécessité d'investir davantage dans l'analyse et le retour d'expérience autour du modèle de financement et du modèle opérationnel du GPE – La présente revue du portefeuille met en lumière les progrès substantiels qui ont été accomplis dans de nombreux domaines au cours de l'exercice, au fur et à mesure de la mise en place du modèle de financement et des activités de renforcement du modèle opérationnel. Toutefois, comme on pouvait s'y attendre, à côté des points forts, ce processus a aussi mis en évidence des points appelant des améliorations. Il est important de s'assurer que le GPE dispose d'un mécanisme solide pour l'analyse et l'apprentissage, afin d'en tirer des enseignements et de procéder systématiquement aux ajustements correspondants.**

4 SOUTIEN AUX PAYS FRAGILISES ET TOUCHES PAR UN CONFLIT

À travers le monde, des millions d'enfants sont touchés par des conflits, des catastrophes naturelles, des urgences humanitaires complexes, des querelles intérieures et la précarité. De plus en plus, les enfants déscolarisés vivent dans des pays confrontés à la guerre et à la violence[97]. Ainsi, ils se retrouvent privés de leur droit à l'éducation. La garantie d'un accès à une éducation de qualité protège les droits des enfants et des jeunes vivant dans un environnement chaotique, tout en insufflant un sentiment de normalité et en consolidant leur résilience.

Le GPE s'engage avec vigueur pour combattre cette crise. Le GPE 2020, nouveau plan stratégique du partenariat, fait du soutien aux pays touchés par la fragilité ou les conflits une priorité pour les cinq prochaines années. Le soutien du GPE à ces pays continue d'augmenter.

Durant l'exercice 2016, 28 pays en développement partenaires du GPE ont été classés comme fragiles et touchés par un conflit, soit 54 % des 52 PDP bénéficiant d'ESPIG actifs. Les financements de l'exercice 16 sont donc parfaitement alignés sur les modalités de soutien du plan GPE 2020 à ces pays.

Le GPE permet aux acteurs du développement et humanitaires de se coordonner et de dialoguer dans des pays aussi différents que le Burkina Faso, le Burundi, la République centrafricaine, le Tchad, la République démocratique du Congo, la Guinée, le Libéria, le Népal, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan du Sud et le Yémen. Ces pays ont connu une crise dans le courant de l'exercice 16 ou continuent de subir l'impact direct d'une crise majeure antérieure. Face à cela, le GPE a utilisé quatre mécanismes mis en place au fil des ans et décrits dans une note de politique intitulée *L'action du GPE dans les pays fragiles et touchés par un conflit* publiée par le Secrétariat en septembre 2016. Ces mécanismes peuvent être résumés comme suit :

- Le GPE soutient les plans sectoriels de l'éducation qui améliorent la disponibilité, la préparation et la planification par le biais de financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG).
- Le GPE soutient les plans de transition de l'éducation, ce qui offre un point de départ unique pour coordonner les politiques lorsque les pays sortent d'une crise – en reconnaissant en particulier la nécessité d'établir des liens entre les acteurs du développement (organisés au sein d'un Groupe local des partenaires de l'éducation) et les acteurs humanitaires (par le biais du Cluster Éducation)[98].
- Grâce à un mécanisme de financement accéléré, les pays bénéficiant d'une allocation maximale par pays non encore utilisée peuvent tirer jusqu'à 20 % de cette allocation par le biais d'un processus de requête de financement accéléré afin de répondre aux besoins immédiats lorsqu'une crise les frappe[99].
- Les financements du GPE peuvent aussi être restructurés pour faire face aux besoins urgents et déployés pour la fourniture directe de services afin de répondre dans l'urgence à des besoins au titre du *Cadre opérationnel pour un appui efficace aux États fragiles et touchés par un conflit* adopté en 2013.

La section suivante décrit certaines situations de crise que les PDP ont connu durant l'exercice 17 et la manière dont le GPE y a répondu.

[97] UNESCO (2015). « Éducation pour tous 2000–2015 : Progrès et enjeux »
[98] *Guide pour la préparation d'un plan de transition de l'éducation*, mai 2016
[99] *Cadre directeur pour l'accélération de l'appui dans les situations d'urgence et de reconstruction*, mis à jour en août 2015

4.1 CRISES POLITIQUES ET VIOLENCES OMNIPRESENTES

Burkina Faso

À la suite d'un coup d'État qui a duré sept jours en septembre 2015, pendant lequel onze personnes ont trouvé la mort et plus de 250 personnes ont été blessées, les principaux partenaires de développement ont temporairement suspendu leur aide au Burkina Faso. Cette situation a eu un impact sur les activités financées par le GPE, la France ayant interrompu son soutien et l'agent partenaire du pays étant l'Agence française de développement (AFD). Le coup d'État a toutefois rapidement échoué et l'AFD a repris sa mission d'agent partenaire. La revue sectorielle conjointe de 2016 a souligné des retards dans la mise en œuvre du plan sectoriel, y compris au niveau du fonds commun soutenu par le GPE, lesquels retards étaient notamment liés aux interruptions occasionnées par le coup d'État. Le Secrétariat a été en contact régulier avec l'agent partenaire et l'agence de coordination pour suivre les évolutions. Il a informé le Conseil sur la suspension de l'aide, qui n'a pas eu d'impact sur la mise en œuvre.

Burundi

Après dix ans de stabilité croissante, le pays est retombé dans une crise politique le 26 avril 2015 quand des protestations se sont élevées lorsque le Président a annoncé qu'il briguerait un troisième mandat. L'Agence belge de développement (CTB) était l'agent partenaire de l'ESPIG (dont le montant s'élevait à 52,9 millions) et l'UNICEF était l'agence de coordination. Après l'élection présidentielle qui s'est tenue en juillet 2015 – et soldée par la réélection du Président sortant, la crise politique et les troubles civils se sont accentués, incitant la Belgique à déclarer en novembre 2015 qu'elle ne serait plus en mesure de superviser la mise en œuvre du financement ni de coordonner les partenaires du fonds commun. La CTB a annoncé qu'elle remettrait son mandat d'agent partenaire au GPE le 31 mai 2016 lorsque ce dernier aurait trouvé un remplaçant. En février 2016, la fonction d'agent partenaire a été proposée à l'UNICEF avec pour mission de gérer le financement jusqu'à sa fin. L'allocation restante s'élevait à 20,1 millions de dollars, ce qui correspondait au montant non encore décaissé par la CTB.

Compte tenu du changement d'agent partenaire, des retards dans la mise en œuvre et d'une réorientation des priorités, l'ESPIG a été restructuré en un projet visant à consolider une réforme de l'éducation de base et à promouvoir l'accès et la qualité ainsi qu'un environnement scolaire paisible. L'UNICEF, l'AFD (déjà sélectionnée comme agent partenaire pour le financement suivant) et la CTB ont travaillé en étroite collaboration pour préparer une demande de révision et établir une feuille de route de principe pour le prochain financement, en fonction de la situation du pays. Le Secrétariat du GPE a accompagné ce processus régi par la *Politique applicable aux financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation* du GPE et le *Cadre opérationnel pour un appui efficace aux États fragiles et touchés par un conflit*. Suite aux recommandations de la réunion d'avril 2016 du CGPC, le Conseil a approuvé la proposition de révision de l'ESPIG le 14 juin 2016.

République centrafricaine

En République centrafricaine, le GPE a participé à une intervention de relèvement rapide en fournissant un financement accéléré et un soutien à l'élaboration d'un plan de transition de l'éducation. Après la crise de 2013, plus d'un tiers des écoles étaient endommagées. Le financement accéléré de 3 689 897 dollars approuvé par le Conseil en novembre 2013 a permis à environ 113 500 élèves et 560 enseignants de reprendre le chemin de l'école grâce à une restauration rapide des services éducatifs de base. Le financement a permis de réhabiliter 241 écoles endommagées, de soutenir des classes de rattrapage, de fournir des matériels pédagogiques aux enfants des zones les plus durement touchées par le conflit et de distribuer des repas quotidiens en partenariat avec le Programme alimentaire mondial.

En 2014, le GPE a aidé le pays à élaborer un plan de transition de l'éducation pour la période 2015-2017 afin que le secteur de l'éducation retrouve sa situation d'avant 2013 et le Conseil a approuvé un financement supplémentaire de 15,5 millions de dollars en décembre 2014 pour promouvoir la mise en œuvre de ce plan de transition. Pendant la première année de sa mise en œuvre, le financement supplémentaire a contribué à la réouverture de 74 % des écoles dans les zones ciblées par le GPE en poursuivant les activités engagées grâce au financement accéléré, en particulier dans les zones qui restent inaccessibles aux pouvoirs publics en raison de l'insécurité, et ce, grâce à un partenariat avec des ONG.

Outre la distribution de matériels pédagogiques aux élèves et aux enseignants, le GPE a aussi commencé à renforcer les capacités du ministère de l'Éducation en 2016 en reprenant la formation de 500 nouveaux enseignants par an, en lançant un recensement des enseignants rémunérés par les parents pour préparer le projet pilote de subventionnement et en préparant une collecte de données sur les écoles avec le soutien de l'UIS. Le GPE a notamment aidé le ministère de l'Éducation à recenser les écoles existantes (fonctionnelles, closes, abandonnées, détruites, etc.).

En outre, le GPE continue d'exercer son rôle unique de promoteur de la coordination des donateurs par l'intermédiaire du Groupe local des partenaires de l'éducation qui a joué un rôle majeur dans le processus de planification lorsque la crise a frappé. Le PTE a notamment aidé à mobiliser un financement supplémentaire et a aligné le financement existant sur les nouvelles priorités. La mise en œuvre du programme de l'UE a débuté l'an dernier. Ce programme complète celui du GPE en ciblant les provinces non couvertes par ce dernier, où il fournit le même ensemble d'interventions que le projet du GPE. Un programme de l'AFD contribue aussi à rétablir les capacités du ministère de l'Éducation en coordination avec le programme du GPE. Les ONG qui aident l'agent partenaire à exécuter le programme du GPE fournissent des cofinancements pour mettre en œuvre des activités de ce programme, et le Cluster Éducation des acteurs humanitaires travaille en étroite collaboration avec le Groupe local des partenaires de l'éducation. En juin 2016, le ministère de l'Éducation a organisé la première revue sectorielle conjointe après le coup d'État grâce au soutien des membres du GLPE.

Tchad

La crise humanitaire dans la région du Lac Tchad affecte un grand nombre de réfugiés et de rapatriés fuyant les violences perpétrées au nord-est du Nigéria. La crise est exacerbée par la baisse des prix du pétrole qui remet en question la capacité des pouvoirs publics à honorer leurs objectifs de dépenses en matière d'éducation.

Grâce au soutien du GPE, le Tchad représente un excellent exemple pour les pays partenaires du GPE en ceci qu'il est devenu le premier à intégrer les réfugiés dans son plan de transition de l'éducation en 2013. Le GPE a ensuite fourni au Tchad deux financements pour mettre en œuvre le PTE (7,06 millions et 40,14 millions de dollars pour la période 2013-2016). Le GPE aide le Tchad à élaborer un plan sectoriel de l'éducation pour la période 2017-2026.

En mai 2015, le GPE a confirmé une allocation indicative de 34,8 millions de dollars dans le cadre d'un nouvel ESPIG pour le Tchad. En mars 2015, une discussion entre le ministère de l'Éducation et ses partenaires de développement lors de la revue sectorielle conjointe annuelle du pays s'est soldée par la décision de mobiliser un financement supplémentaire pour faire face à la crise humanitaire. Au titre du mécanisme de financement accéléré du GPE, le Tchad avait la possibilité de demander un financement accéléré de 6,96 millions de dollars (l'équivalent de 20 % de l'allocation indicative actuelle) pour la fourniture de services de base.

Les partenaires nationaux du GPE ont travaillé en étroite collaboration avec le Cluster Éducation du pays pour élaborer un projet d'urgence destiné à résoudre la crise du secteur de l'éducation dans la région du Lac Tchad. L'approche des pouvoirs publics tchadiens a consisté à renforcer le système scolaire dans les zones les plus troublées afin que les populations touchées ne se sentent pas abandonnées dans un contexte marqué par d'importantes réductions des dépenses publiques. Cette approche a inclus le versement de subventions pour les enseignants communautaires, les repas en milieu scolaire, les micronutriments, les trousses d'hygiène pour les filles, la promotion de l'éducation civique, la construction de salles de classe, l'installation de toilettes et d'un point d'eau dans les écoles, la formation continue des enseignants, la distribution de manuels scolaires et l'alphabétisation des jeunes déscolarisés.

Les autorités tchadiennes ont transmis au GPE une requête de financement accéléré le 8 janvier 2016. Le CGPC a approuvé le financement le 4 février 2016, honorant ainsi l'engagement du GPE de traiter les requêtes de financement accéléré en quatre semaines. Les fonds ont été rapidement décaissés (le 9 février 2016) au profit de l'UNICEF, partenaire de mise en œuvre du GPE, démontrant ainsi à quel point le GPE peut intervenir rapidement pour soutenir un financement accéléré dans les situations de crise humanitaire.

République démocratique du Congo (RDC)

Le GPE a aidé la RDC à élaborer un plan de transition de l'éducation pour la période 2012-2014 – premier plan sectoriel de l'éducation du pays depuis l'indépendance. Les pouvoirs publics ont mis en place un accès à une éducation gratuite et de qualité pour tous les enfants congolais en 2010. Cependant, dans de nombreux villages et villes, les parents continuent de participer au financement des frais scolaires qui couvrent l'entretien des écoles, l'administration et même les fournitures et les salaires des enseignants. Encouragés par le nouveau PTE, les pouvoirs publics ont augmenté la part du budget qu'ils allouent à l'éducation, de 9 % en 2010 à près de 16,8 % en 2013 et à 17,8 % en 2014[100]. Le GPE soutient actuellement les efforts des pouvoirs publics en fournissant un financement de 100 millions de dollars pour réhabiliter et construire des écoles dans les provinces les plus défavorisées, pour distribuer 20 millions de manuels scolaires dans le pays et pour améliorer la gestion du secteur.

En 2015, le GPE a aussi contribué à aider la RDC à élaborer son premier plan sectoriel de l'éducation pour la période 2016-2025. Le nouveau PSE s'est appuyé sur des constatations d'une récente analyse sectorielle réalisée avec le soutien du Pole de Dakar/UNESCO-IIPE. Le diagnostic comprend une analyse approfondie de l'impact des risques et des conflits sur le secteur de l'éducation.

Le ministère du Budget et le ministère des Finances se sont engagés à continuer d'augmenter le budget alloué au secteur de l'éducation pour qu'il atteigne 20 % en 2018 et le Groupe local des partenaires de l'éducation a avalisé le nouveau plan en janvier 2016. Lors de sa réunion de juin 2016, le Conseil a approuvé un nouvel ESPIG de 100 millions de dollars qui couvrira la période de septembre 2016 à décembre 2020 et viendra soutenir la mise en œuvre du nouveau plan. Le nouveau financement est aligné sur le nouveau modèle de financement axé sur la performance et fondé sur les résultats du GPE. Il privilégiera en particulier la crédibilité du plan sectoriel, un financement national et la capacité à produire des données, et sera assorti d'un mécanisme de décaissement fondé sur les résultats, après vérification des progrès au niveau de l'équité, de l'efficience et des acquis scolaires.

[100] Selon la base de données de l'ISU.

Somalie

La crise prolongée qui a débuté en 1991 continue de toucher durement le pays et le secteur de l'éducation. Dans certaines zones, des organisations terroristes perpètrent des attaques régulières. Le manque de clarté concernant la défédéralisation du pouvoir a aussi été problématique pour la mise en œuvre des programmes, y compris des activités financées par le GPE. Il est aussi très difficile d'obtenir des données même si d'importants progrès ont été accomplis, en particulier au Benadir, au Puntland et au Somaliland.

Le pays a aussi souffert de sécheresses exacerbées par le phénomène El Niño, en particulier au Puntland et au Somaliland. Le Secrétariat a été en contact avec le Cluster Éducation ainsi qu'avec les ministères de l'Éducation dans ces deux régions pour discuter de mesures destinées à atténuer les effets d'El Niño. Parallèlement, les financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation soutiennent actuellement une analyse du secteur et un plan pour le secteur dans les deux sous-entités, et le processus de soumission de requêtes de financement au titre du nouveau modèle de financement est bien avancé. Bien que les critères pour établir un plan sectoriel crédible soient proches d'être satisfaits, il reste d'importants problèmes au niveau du budget public et des données. Cette situation permettra d'éprouver l'adaptabilité du modèle de financement à des environnements extrêmement difficiles.

Soudan du Sud

Les violences omniprésentes dans le pays et une guerre civile qui a débuté en décembre 2013[101] dans trois États ont entraîné des déplacements internes massifs de personnes (y compris de 500 000 enfants) ou contraint les populations à chercher refuge dans les pays voisins. Les services d'éducation ont été interrompus dans les trois États touchés, les écoles fermées, les enseignants déplacés, les bâtiments scolaires occupés par des groupes armés et les transferts de fonds aux écoles suspendus. Du fait du conflit, les autorités intérieures ont réorienté leurs priorités sur la sécurité et l'armée au détriment de l'éducation et de la santé. Le budget de l'éducation du Soudan du Sud est la composante budgétaire la plus faible et le ministère de l'Éducation n'a même pas reçu l'allocation totale promise sur le budget national de 2015.

La mise en œuvre des activités financées par le GPE a été gravement retardée. Il n'y a pas eu de collecte de données dans les trois États en guerre et la formation des enseignants, le financement des écoles, le suivi, etc. ont aussi été très perturbés. Les donateurs ont réagi façon différente, certains retirant des fonds alloués aux objectifs de développement à long terme et certains apportant un soutien aux besoins urgents immédiats. Quelques donateurs ont réalloué des ressources des activités de développement aux activités d'urgence et l'agence américaine USAID a indiqué qu'elle allait arrêter de soutenir les programmes du GPE auxquels elle contribuait. Le GLPE a toutefois décidé de ne pas utiliser les financements du GPE pour les opérations d'urgence. L'USAID a déjà promis des financements pour ces opérations et il a été considéré qu'il était nécessaire de poursuivre le renforcement du système par le biais des programmes financés par le GPE. Il s'agit d'une décision pragmatique et audacieuse de la part du GLPE au Soudan du Sud. En qualité d'agent partenaire et compte tenu de l'impact du conflit sur le système de l'éducation, l'UNICEF a présenté une proposition de restructuration et le programme a été dûment restructuré en conséquence, sur la base d'une analyse approfondie du conflit établie pour éclairer la restructuration du programme. En avril 2016, le CGPC a approuvé la restructuration de l'ESPIG et la prorogation de sa date de clôture au 30 novembre 2017.

[101] L'examen du portefeuille couvre l'exercice 2016. La présente section ne contient aucune information concernant la situation qui a rapidement évolué depuis le début juillet 2016

Yémen

En raison du niveau élevé des violences et de l'insécurité imputable à des conflits armés et à des frappes aériennes de l'Alliance arabe depuis janvier 2015, le Secrétariat du GPE a engagé la mise en œuvre du *Cadre opérationnel pour un appui efficace aux États fragiles et touchés par un conflit* du GPE en mars 2015. Les efforts du Secrétariat ont conduit à l'organisation d'une réunion du GLPE qui s'est déroulée avec succès à Amman en mai 2015 et soldée par l'identification de quelques domaines pour une mise en œuvre immédiate : (1) réfection/réhabilitation des écoles les plus durement touchées durant le conflit, (2) soutien psychosocial des élèves, et (3) fourniture de matériels pédagogiques de base. Ainsi, en juillet 2015, l'UNICEF a transmis, après avoir obtenu l'aval du GLPE et l'approbation du ministère de l'Éducation, une demande de reprogrammation de 9 679 220 dollars (13 % du montant du financement initial) pour laquelle le Secrétariat n'a pas émis d'objection.

En janvier 2016, le GIZ a organisé, en tant qu'agence de coordination, une réunion de suivi du séminaire d'Amman du GLPE pour examiner la situation et évaluer l'impact sur le secteur de l'éducation. Durant la réunion, les partenaires ont identifié plusieurs domaines susceptibles d'être davantage consolidés, notamment la coordination entre le GLPE et le Cluster Éducation, l'amélioration de la communication entre les partenaires sur le terrain, et la nécessité de passer d'un plan de réponse d'urgence à un plan de transition de l'éducation dans la mesure où la situation de crise risquait de se poursuivre au-delà des six mois suivants. La demande de nouvelle restructuration du financement, qui incluait entre autre des ajustements des activités approuvées, l'ajout de nouvelles activités et une prolongation de 12 mois jusqu'à mars 2019, a été approuvée par le CGPC en avril 2016.

4.2 FLAMBEE DU VIRUS ÉBOLA

Guinée

La flambée du virus Ébola en février 2014 a eu un impact catastrophique sur le développement du pays dont la transition politique s'était achevée en 2013 à la suite du coup d'État de 2008. L'épidémie a mis en évidence les faiblesses du pays dans tous les secteurs, y compris son économie et ses services sociaux. Dans le secteur de l'éducation, le début de l'année scolaire 2014-2015 a dû être retardé de trois mois jusqu'à janvier 2015. Combinée à l'impact du virus Ébola, l'insuffisance de financement du secteur imputable à la situation économique et financière globalement critique du pays a profondément entravé les dernières campagnes en faveur d'un accroissement des taux d'alphabétisation, d'un renforcement de l'éducation civique et de la mise en œuvre de plans de formation continue pour les enseignants.

Pour atténuer l'impact de l'épidémie sur le développement du pays et avec le soutien de leurs partenaires de développement, les pouvoirs publics ont élaboré un Plan d'action prioritaire post Ébola pour 2015-2017. Ce plan s'appuie sur la stratégie de réduction de la pauvreté 2013-2015 et ses principaux domaines d'action, tout en concentrant des mesures sur l'arrêt de l'épidémie, en évitant de nouvelles flambées et en répondant aux besoins économiques et sociaux les plus pressants des populations les plus vulnérables.

La Guinée a reçu un troisième ESPIG pour la période 2015-2018, d'un montant de 37,8 millions de dollars, après son approbation par le Conseil en décembre 2014. Du fait de retards dans l'établissement définitif des mécanismes de financement pour les fonds communs (auxquels contribuent la Banque mondiale, l'AFD et l'UNICEF), l'accord entre l'Administrateur fiduciaire et le gouvernement a été signé le 21 juillet 2015 et la mise en œuvre a débuté en octobre 2015. Dans la mesure où la crise du virus Ébola a entraîné le report d'une bonne partie des activités du secteur de l'éducation, les pouvoirs publics et leurs

partenaires se sont efforcés de maintenir la priorité du programme du GPE sur le développement du secteur de l'éducation, tant durant la crise que pendant la période d'après crise.

Libéria

La flambée du virus Ébola en 2014 et 2015 a entraîné une interruption de l'année scolaire et des restrictions de déplacement, ce qui a gravement affecté la mise en œuvre du projet. Tout le long de la crise, les réunions du GLPE ont été maintenues et la coordination des donateurs a été renforcée grâce à la participation active du Secrétariat. Le Cluster Éducation a été sollicité pour coordonner la réouverture d'écoles et organiser une collecte supplémentaire de données afin de combler les lacunes du SIGE.

Du fait des perturbations induites par la crise du virus Ébola, le projet initialement approuvé en mai 2010 a été prolongé d'une année jusqu'au 29 juin 2016. En juin 2016, le ministre de l'Éducation et la Banque mondiale (en qualité d'agent partenaire) ont demandé une nouvelle prorogation de la date de clôture du projet au 29 décembre 2016 afin de pouvoir mener à bien un certain nombre d'activités, notamment la dernière étude sur les constructions d'écoles et l'utilisation des manuels scolaires. Cette dernière prolongation a permis de maintenir toutes les composantes, sous-composantes et activités planifiées sans les modifier. Le Secrétariat a approuvé la demande le 24 juin 2016.

Sierra Leone

La flambée du virus Ébola dans le pays a contraint toutes les écoles à fermer de septembre 2014 à avril 2015. Le ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie a élaboré le Plan stratégique de riposte au virus Ébola et le GLPE s'est massivement engagé dans cette riposte et pour promouvoir le dialogue. Des fonds ont été mobilisés pour mettre en œuvre le plan, lequel prévoyait une réallocation de 1,45 million de dollars du programme cofinancé par le GPE. Dans le cadre du plan et afin d'atténuer les effets de la crise, le ministère a condensé deux années scolaires en 2015-2016, avant que l'année scolaire retrouve un rythme normal à partir de septembre 2016. Il sera toutefois important d'intégrer progressivement les activités de riposte au virus Ébola dans le PSE 2014-2018. La crise a entraîné d'importants retards dans la mise en œuvre des activités financées par le GPE. La nécessité (ou non) de prolonger l'ESPIG sera évaluée lors de la prochaine revue à mi-parcours.

4.3 CATASTROPHES NATURELLES

Népal

Du fait des séismes dévastateurs d'avril et de mai 2015, plus de 35 000 salles de classe ont été pratiquement ou totalement détruites, laissant plus d'un million d'enfants sans accès à des lieux d'apprentissage permanents et sûrs. Quatre-vingts pour cent des dommages et des pertes ont été concentrés dans les 14 districts les plus touchés (sur 75). Environ 8 000 centres temporaires d'apprentissage ont été installés afin de permettre une poursuite des services d'éducation. Les élèves et les enseignants des districts touchés et non touchés ont reçu des formations à la sensibilisation au risque de catastrophe. Une formation à la réduction des risques de catastrophe a été intégrée au programme et à la formation initiale des enseignants. Sur la base du principe « mieux reconstruire », des plans de construction d'écoles résistantes aux séismes ont été élaborés à différents niveaux de l'éducation. Cependant, de graves crises ont touché les matières premières et le pétrole dans les derniers mois de 2015 et entravé les activités de reconstruction. La reconstruction des écoles a désormais débuté après des évaluations et des appels d'offres, et quelque 200 écoles ont été remises à neuf.

Dans un contexte difficile marqué par les conséquences des séismes et la crise du pétrole et des matières premières, le ministère a élaboré un nouveau plan sectoriel, le Plan de développement du secteur scolaire 2016-2023, dans le cadre d'un processus consultatif qui a débuté au quatrième trimestre 2015 avec le soutien financier de l'ESPDG. Une évaluation a été réalisée et des révisions détaillées sont actuellement opérées en vue de son approbation. Le plan prévoit la fourniture d'un accès temporaire à l'éducation à près d'un million d'enfants de districts touchés ainsi que la construction et la reconstruction rationalisées de plus de 7 000 écoles, avec notamment une remise à neuf des salles de classe existantes.

Le Népal a reçu un deuxième ESPIG d'un montant de 59,3 millions de dollars (dont 17,79 millions de dollars pour la part variable) à la suite de l'approbation du Conseil de mai 2015. En juin 2016, le Secrétariat n'avait pas reçu de demande de restructuration. Dans les premières semaines qui ont suivi les séismes, les pouvoirs publics ont indiqué qu'ils ne souhaitaient pas réallouer les financements consacrés aux activités de développement aux activités d'urgence, et ce malgré le besoin de financements substantiels pour reconstruire les écoles et assurer la poursuite des services d'éducation dans les zones touchées.

5 EXAMEN DE LA QUALITE ET GESTION DES RISQUES

5.1 RENFORCEMENT DES MECANISMES D'EXAMEN DE LA QUALITE

La fonction d'examen de la qualité est un pilier fondamental d'une plateforme opérationnelle efficace au niveau des pays[102]. Elle est axée sur le renforcement des travaux du Partenariat au niveau des pays pour favoriser la réalisation des buts et objectifs stratégiques tels qu'ils sont décrits dans le plan stratégique 2016–2020 du Partenariat mondial. La Division examen de la qualité du Secrétariat a été créée en mai 2015 en réponse aux recommandations de l'examen organisationnel 2014 du Partenariat.

Au cours de l'année passée, la fonction d'examen de la qualité a répondu aux demandes du Conseil de renforcer la plateforme opérationnelle du GPE en développant les principaux éléments suivants du cadre d'assurance qualité :

1. Une modification du processus d'examen de la qualité pour les Plans sectoriels de l'éducation, axée sur un renforcement de l'évaluation indépendante des PSE, et liée à un soutien en amont plus systématique au processus de planification à l'aide des ESPDG et des activités de conseil.
2. Une méthodologie normalisée applicable à l'examen par le Comité des financements et performances au niveau des pays des requêtes de financement reposant sur des normes de qualité convenues, et liée au processus d'examen de la qualité du Secrétariat.

5.1.1 Processus d'examen de la qualité pour les Plans sectoriel de l'éducation et renforcement de leurs évaluations indépendantes

La modification du processus d'examen de la qualité des PSE résulte de l'adoption par le Conseil de mesures visant à renforcer la plateforme opérationnelle[103]. Le processus a pour pierre angulaire l'évaluation indépendante des Plans sectoriels de l'éducation et la création d'une liste de consultants ayant suivi une formation sur le Guide pour la préparation et l'évaluation d'un plan sectoriel d'éducation du GPE/de l'IIPE afin d'évaluer les projets de PSE à l'aide de normes communes et d'une méthodologie unique. Bien que de nombreux pays aient déjà réalisé des évaluations indépendantes avant d'achever leur PSE, les critères d'évaluation ne précisaient rien sur l'indépendance, ni sur l'utilisation des Lignes directrices du GPE/IIPE, en tant que méthodologie commune. Cela s'est traduit par un manque de cohérence sur la manière dont les plans couvraient et répondaient aux normes de qualité. En outre, un manque de cohérence est également apparu sur la façon dont les résultats des évaluations étaient utilisés dans les dialogues avec les parties prenantes ainsi que pour l'achèvement des plans.

Un principe important veut que pour atteindre les buts et objectifs stratégiques, le GPE doit rechercher la qualité en collaborant, en donnant des orientations de qualité et en apportant une contribution au processus. L'assurance qualité doit servir à vérifier que les orientations soient respectées. L'aide financière apportée par les ESPDG et le processus collaboratif au niveau des pays se traduisent par des plans sectoriels largement soutenus, factuels et de bonne qualité. Le Cadre des risques opérationnels (voir

[102]Cette fonction d'assurance de la qualité est indiquée comme pilier fondamental dans le document BOD/2015/10-DOC 06 – Partenariat mondial pour l'éducation – Proposition pour une Plateforme opérationnelle plus efficace (approuvé par le Conseil dans la décision BOC/2015/10-02).
[103]Décrites dans le document BOD/2015/10-DOC 06 – Partenariat mondial pour l'éducation – Proposition pour une Plateforme opérationnelle plus efficace (approuvé par le Conseil dans la décision BOC/2015/10-02).

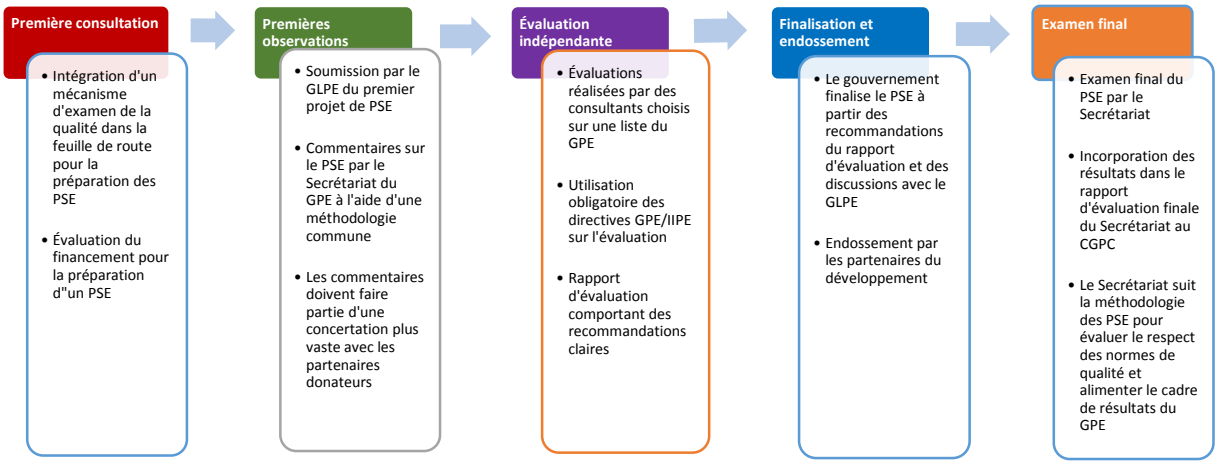
5.2.1 Cadre des risques opérationnels), lorsqu'il sera déployé, permettra au Secrétariat de moduler son intervention directe en fonction des risques sectoriels et des capacités au niveau national, en investissant davantage dans ses ressources techniques là où le besoin d'intervention du Secrétariat se fait le plus sentir. La fonction d'examen de la qualité permettra de maintenir son attention mobilisée sur tous le partenariat, quels que soient les services de conseil apportés.

Les mécanismes révisés d'examen de la qualité des PSE ont deux volets : un processus « en amont », et un processus « en aval » :

- Le processus en amont est une approche en plusieurs phases qui vise à améliorer la qualité des PSE de façon à la fois à guider les PSE et à vérifier leur qualité comme prévu dans le Guide pour la préparation d'un PSE de l'IIPE et du GPE. Le processus d'examen des PSE est lié au renforcement des orientations grâce à la révision des directives relatives aux ESPDG et l'aide du Secrétariat en faveur de l'élaboration de plans sectoriels de qualité par des directives. Les retours d'information du Secrétariat sur les versions préliminaires des plans interviennent de façon à coïncider avec les retours d'information des partenaires du développement locaux et sont axés sur les normes de qualité utilisées par le Partenariat.
- Le processus en aval vise à examiner et évaluer les PSE endossés afin i) de vérifier qu'ils respectent les exigences du modèle de financement du GPE sur un PSE/PTSE crédible, et ii) de contrôler la solidité globale des PSE dans les pays du GPE afin de les prendre en compte dans l'indicateur 16a du cadre de résultats du GPE qui mesure la proportion de PSE qui répondent à des normes de qualité définies dans le Guide pour la préparation d'un PSE.

Le processus d'examen de la qualité est inscrit dans le dialogue sectoriel national et le processus d'élaboration des PSE. La responsabilité du processus d'examen de la qualité incombe à la fois au GLPE du pays et au Secrétariat du GPE, et repose sur la transparence du processus et la cohérence des méthodologies pour aider les pays à respecter les normes convenues. Le graphique ci-dessous donne un aperçu du processus au niveau des pays, expliqué point par point dans les paragraphes et le graphique ci-dessous.

Graphique 13 : Processus d'examen de la qualité pour les Plans sectoriels de l'éducation



La première consultation se déroule durant le lancement du processus de préparation des PSE. Le Secrétariat est chargé de veiller à ce que les partenaires au niveau national soient informés des mécanismes d'examen de la qualité et des étapes à franchir pour répondre aux exigences dans le but de

bénéficier de financement du GPE. Discuter de ces mécanismes et étapes en amont font en sorte que ces éléments soient intégrés dans une feuille de route pour la préparation des PSE. Le Secrétariat doit également informer les partenaires de la disponibilité du financement des analyses et des plans du secteur à l'aide des ESPDG.

Les premières observations sur un projet de PSE sont communiquées par le Secrétariat dans le cadre d'une concertation plus vaste avec les partenaires du développement. Le Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) doit décider quand le premier projet de PSE est prêt à être partagé pour observations. Le Secrétariat du GPE utilisera une méthodologie conforme au Guide pour la préparation d'un PSE[104] pour faire en sorte que les normes de qualité convenues par le GPE soient appliquées de façon cohérente.

Le processus d'examen de la qualité prévoit une évaluation indépendante du projet de PSE, basé sur le Guide pour l'évaluation et la préparation d'un Plan. Dans le cadre de sa décision de renforcer les processus d'évaluation du GPE, en décembre 2015, le Conseil[105]a demandé que :

- les directives IIPE/GPE soient utilisées pour réaliser cette évaluation;
- l'on fasse appel à des consultants choisis par les partenaires techniques et financiers dans une liste de spécialistes formés à utiliser l'évaluation.

Sur le second point, pour que l'utilisation de la liste ne soit pas contraire aux normes internationales en matière de passation des marchés, les pays peuvent choisir un consultant indépendant par appel d'offres compétitif. Si le consultant choisi ne figure pas sur la liste, il sera invité à suivre la formation en ligne du GPE - IIPE sur l'utilisation du guide d'évaluation, ce qui lui permettra d'être ajouté à la liste.

Le gouvernement finalise le PSE en fonction des conclusions et recommandations du rapport d'évaluation après les discussions au sein du GLPE. La version définitive du PSE est partagée avec les partenaires du développement locaux afin qu'ils l'endossent. Une lettre d'endossement signée par les partenaires du développement à l'échelon de compétences le plus élevé doit reprendre les principales recommandations du rapport d'évaluation qui restent à étudier et préciser la voie à suivre pour améliorer les stratégies du PSE et les éléments à suivre durant la revue sectorielle conjointe. Il est important de noter également que le PSE n'est pas totalement « crédible » tant que le gouvernement ne l'a pas adopté comme plan national sectoriel de l'éducation.

Le Secrétariat du GPE procède à un examen final une fois qu'un PSE a été endossé. Ses résultats servent de base au rapport d'évaluation finale du Secrétariat et à la matrice d'évaluation finale du CGPC en cours d'expérimentation (évoquée plus loin). Le Secrétariat réalise également une évaluation finale du PSE en suivant la méthodologie des PSE. Les résultats de ces évaluations sont pris en compte dans l'indicateur de performance du Cadre de résultats du GPE[106] qui mesure la qualité des PSE.

[104] La méthodologie pour un PSE est un outil d'évaluation sur la base des lignes directrices au Guide de préparation d'un plan (GPE et l'IIPE, 2015). Il est conçu pour évaluer la mesure dans laquelle les PSE répondent aux sept normes de qualité définies dans le Guide. Pour qu'un PSE soit considéré comme un plan de la qualité, il doit répondre à au moins cinq des sept normes de qualité suivantes :(1) guidé par une vision globale, (2) Stratégique, (3) Holistique, (4) Basé sur des données probantes, (5) Réalisable, (6) Sensible au contexte, et (7) Prenant en compte des disparités.

[105] Option 1A BOD/2015/12 DOC 09 Rev. 1 Independent Assessment of Education Sector Plan – Costed Options (approuvée par le Conseil dans la décision BOD/2015/12-14).

[106] Comme indiqué précédemment, l'indicateur de performance 16a du cadre de résultats du GPE mentionné précédemment : proportion a) de plans sectoriels de l'éducation (PSE) endossés ou b) de plans de transition de l'éducation (PTE) endossés répondant à des normes de qualité standards) et est en mesure d'évaluer la tendance dans l'amélioration des plans.

5.1.2 Examen de la qualité de la requête de financement

Le CGPC joue un rôle central dans la revue d'assurance qualité finale et le processus décisionnel en faveur de financements. Durant sa retraite d'octobre 2015, le Conseil d'administration du GPE a constaté « l'accord au sein du CGPC pour mettre en place une méthodologie cohérente pour l'examen des requêtes de financement » et a demandé « au Secrétariat de travailler avec le CGPC pour finaliser une méthodologie pour l'examen des requêtes par le CGPC selon des normes minimales convenues, ainsi qu'une méthodologie et un processus pour garantir que le Processus d'examen de la qualité du Secrétariat se positionne dans la même ligne[107] ».

Le Secrétariat a donc préparé une méthodologie d'évaluation finale à l'aide des outils et mécanismes existants d'examen de la qualité. Cette méthode vise à aider les membres du CGPC à étudier les éléments d'appréciation et de recommandation envers le Conseil lui permettant d'approuver, de ne pas approuver ou d'approuver partiellement une requête à l'aide de dimensions communes et de critères clairs. En avril 2016, le CGPC a convenu de tester cette méthode pendant au moins deux cycles, puis de se prononcer sur son adoption et des révisions éventuelles.

La méthode d'évaluation finale du CGPC prend la forme d'une matrice dotée de deux grandes composantes :

La composante 1 sert de dernier contrôle de la qualité pour déterminer si un pays a respecté les exigences pour demander un financement. Elle résume les principales conclusions du processus d'examen de la qualité dirigé par le Secrétariat. Dans le cadre de cette composante, le CGPC a pour rôle i) de vérifier que le processus d'examen de la qualité a été intégralement suivi et ii) de déterminer si les conditions pour accéder à l'allocation maximale par pays, telles qu'elles sont définies dans le modèle de financement du GPE, sont remplies pour les parties fixe et variable de l'allocation.

Dans une première approche de l'évaluation finale par le CGPC de la qualité technique d'un programme, la matrice contient également les résultats de l'évaluation des normes de qualité des documents de programme. Cette méthodologie évalue si le programme respecte les normes de qualité en matière i) de conception des programmes, ii) de budget des programmes, iii) de cadre de résultats, iv) de suivi et évaluation, v) d'état de préparation, vi) de risques, vii) de viabilité et viii) d'efficacité de l'aide. Ces normes de qualité se retrouvent également dans l'évaluation réalisée par le Secrétariat durant la phase II du processus d'examen de la qualité – Évaluation du programme.

La composante 2 propose une série de critères et questions pour guider les membres du CGPC dans leur analyse du « plaidoyer pour l'investissement » du dernier dossier de requête d'investissement. Cette composante a pour objet d'évaluer si les PSE et les programmes connexes financés par le GPE ont des chances de donner des résultats dans le secteur en termes d'amélioration des systèmes éducatifs et des acquis scolaires, conformément aux objectifs du GPE. Ce « plaidoyer pour l'investissement » utilise les trois grandes dimensions suivantes :

- La dimension **« effet transformateur »** détermine si le dossier de requête démontre de façon convaincante et crédible, à partir de données probantes et d'une solide théorie du changement, que les interventions proposées auront la possibilité et l'occasion de renforcer sensiblement le système éducatif et/ou d'améliorer les résultats éducatifs du pays durant la période de mise en œuvre du programme.

[107] Document du Conseil BOD/2015/10 DOC 06 – Partenariat mondial pour l'éducation – Proposition pour une Plateforme opérationnelle plus efficace (approuvé par le Conseil dans la décision BOD/2015/10-02).

- La dimension **« rapport coût-efficacité »** détermine si le programme apporte la preuve qu'il utilise favorablement les financements du GPE pour obtenir les résultats escomptés en aidant à mettre en œuvre le PSE dans le contexte national, et contribue à obtenir les effets et les résultats du GPE à l'échelle internationale.
- La dimension **« risques »** reflète l'analyse de l'évaluation des risques par l'agent partenaire et en fait la synthèse, et évalue des mesures d'atténuation adaptées. Les risques et les mesures d'atténuation sont essentiellement ceux qui pourraient influer sur la réalisation des objectifs du programme et du PSE.

5.1.3 Révisions du processus d'examen de la qualité des Financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation

Le processus d'examen de la qualité des ESPIG comprend trois étapes :

- **Étape I** – **Identification de programme** qui favorise la transparence et la collaboration dans la prise de décisions concernant l'utilisation des financements du GPE et sert à examiner les liens entre le programme proposé et le PSE et à veiller à ce que les priorités stratégiques du GPE soient prises en compte dans la requête. Cette étape comprend également une évaluation de la préparation du pays à satisfaire les trois grands prérequis du Modèle de financement du GPE.[108]
- **Étape II – Évaluation du programme** durant laquelle le projet de document de programme achevé (comprenant toutes les annexes requises) qui a été élaboré par l'agent partenaire en étroite collaboration avec le gouvernement fait l'objet d'un examen rigoureux. L'évaluation du programme répond à deux objectifs : i) continuer à soutenir le processus de collaboration engagé durant l'étape I au niveau du pays quant à l'utilisation des fonds du GPE et ii) permettre une évaluation technique du programme et des indicateurs liés à la tranche variable pour favoriser l'élaboration d'un ensemble solide et adapté d'interventions offrant la possibilité d'atteindre des résultats majeurs dans le secteur.
- **Étape III – Évaluation finale**. Elle est effectuée par le Secrétariat du GPE. C'est une évaluation finale de la qualité de la requête réalisée. Cette phase (1) évalue la complétude et la cohérence entre les documents de requêtes, et (2) fournit un aperçu du contexte, des processus et forces et faiblesses clés de la proposition. L'Étape III s'appuie sur les acquis des étapes I et II et sert de base pour les recommandations du CGPC au Conseil d'administration du GPE concernant les allocations par pays.

Pour veiller au respect de la méthode d'évaluation finale du CGPC, le Secrétariat a entrepris de réviser les étapes II et III du processus d'examen de la qualité. S'agissant de l'étape II, les travaux ont consisté à apporter des révisions à la Note d'orientation à l'intention des consultants et au modèle à l'intention des consultants de l'étape II. Ils ont également consisté à préparer une Évaluation des normes de qualité pour les documents de programme (déjà référencés et en cours d'expérimentation) et les Questions d'orientation en vue de l'évaluation de la part variable, en s'intéressant particulièrement aux éléments suivants : i) alignement, ii) la pertinence, iii) effet transformateur, iv) caractère adéquat des indicateurs et des cibles, v) fiabilité des moyens de vérification, et vi) clarté et caractère adéquat des mécanismes de

[108]Prérequis du modèle de financement du GPE : i) un PSE ou, dans les États touchés par un conflit, un PTSE, crédible et endossé ; ii) une preuve d'engagement de financement du PSE ou PTSE endossé et iii) des données et éléments critiques pour la planification, la budgétisation, la gestion, le suivi et la nécessité de rendre compte, ou à défaut, stratégie de développement des capacités de production et d'utilisation efficace des données critiques.

décaissement. Ce dernier mécanisme n'a pas encore été déployé mais devrait être utilisé d'ici au premier cycle de 2017.

S'agissant de l'étape III, des révisions ont été apportées à l'évaluation finale préparée par le Secrétariat pour aider le CGPC à formuler des recommandations éclairées. Les révisions au modèle d'évaluation finale visaient à éviter un double emploi avec le formulaire de requête et le document de programme en s'attachant à faire une analyse complémentaire au regard des buts et objectifs stratégiques du GPE, de l'engagement passé du GPE dans le pays et de l'effet de levier du modèle de financement. L'évaluation d'une requête doit tenir dûment compte du contexte et des capacités, de façon à ce que les processus du GPE amène des progrès dans tous les PDP à partir de points de départs fort différents. C'est pourquoi l'évaluation finale par le Secrétariat présente les difficultés contextuelles et les moyens de les surmonter grâce au PSE et au processus de préparation des financements, permettant ainsi au CGPC de s'engager dans cette trajectoire et de prendre en considération le résultat final dans sa recommandation.

5.2 GESTION DES RISQUES DU PORTEFEUILLE

5.2.1 Cadre des risques opérationnels

En octobre 2015, le Conseil a approuvé un certain nombre de recommandations afin d'améliorer le modèle opérationnel du GPE, notamment en élaborant un cadre des risques opérationnels destiné à promouvoir une approche différenciée de l'assurance de la qualité et du suivi fondée sur les risques. Depuis lors, le Secrétariat a présenté au Conseil un projet de cadre des risques opérationnels, lequel a été approuvé lors de sa réunion de juin 2016. Le Secrétariat s'efforce actuellement d'achever l'identification des risques dans les pays du GPE et d'élaborer des plans nationaux de gestion des risques pour les pays à haut risque ainsi que des financements qui seront présentés aux comités en octobre 2016 et au Conseil en novembre 2016.

L'objectif du cadre des risques opérationnels est de faire en sorte que le Secrétariat comprenne et gère le risque pays par pays et financement par financement. Ce faisant, le Secrétariat sera à même de veiller à ce qu'une approche appropriée soit adoptée pour soutenir l'élaboration du plan sectoriel dans chaque pays, pour garantir la qualité des nouvelles requêtes de financement et pour suivre les progrès des programmes. L'important est que le cadre des risques opérationnels n'est pas conçu pour répliquer les politiques et procédures de gestion des risques de l'agent partenaire. Il devrait plutôt permettre au Secrétariat de recouper l'évaluation des risques des agents partenaires avec les risques contextuels globaux (lorsqu'il évalue les requêtes de financement) et d'améliorer la cohérence de la gestion des risques en cherchant systématiquement à atténuer les risques au niveau du pays, du secteur et du financement. Il vient donc compléter la matrice des risques institutionnels actuelle.

Le Cadre des risques opérationnels différencie les risques au niveau du pays, du secteur et du financement :

- **Risque au niveau du pays** : Le cadre des risques opérationnels s'appuie sur une méthodologie élaborée par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme pour évaluer le risque d'un pays. L'Indice de risque pays/externe est un indice composite dérivé de plusieurs indices internationaux et peut éclairer le GPE sur le niveau de risque contextuel par pays admissible. Le Fonds mondial classe actuellement les pays en quatre catégories de « risques

contextuels » – très élevés, élevés, moyens et faibles. Cette évaluation fournira des informations contextuelles pour éclairer l'évaluation des risques liés au secteur/au financement de facteurs sur lesquels le GPE n'a aucun contrôle. L'utilisation de cette méthodologie a permis au Secrétariat d'aligner les définitions du risque du pays sur celles des organisations partenaires et d'éviter des coûts supplémentaires associés à l'élaboration d'une méthodologie spécifique.

- **Risque au niveau du secteur/du financement :** Le suivi des risques au niveau du secteur et du financement est axé sur quelques fonctions essentielles ou fondamentales du modèle du GPE que le Secrétariat essaie de suivre systématiquement dans les pays. Il s'appuie sur un ensemble d'indicateurs de base et objectifs, le cas échéant, et des informations exhaustives fournies par les agents partenaires et les travaux périodiques de suivi du Secrétariat. L'identification des risques au niveau du secteur et du financement permet au Secrétariat de cibler plus efficacement le soutien au pays et d'axer la surveillance sur les principaux risques inhérents au secteur ou au financement. Chaque risque sectoriel et de financement se voit attribuer une notation de probabilité et d'impact en cas de concrétisation.

En se fondant sur la notation du risque du pays et les évaluations des risques liés au financement/au secteur, le Secrétariat élabore des plans nationaux de gestion des risques qui incluent des mesures ciblées pour atténuer les risques identifiés. Le déploiement des ressources limitées du Secrétariat, le niveau et l'intensité de l'assurance de la qualité, et le suivi des progrès du projet ou du programme seront différenciés afin de s'assurer que les mesures d'atténuation et l'ampleur des efforts soient proportionnées au risque. Ainsi, dans des situations à faible risque, des ressources pourront être libérées le cas échéant pour s'ajouter à celles allouées à des situations à risque élevé afin de mieux gérer ces dernières.

Comme il s'agit d'une phase pilote, le Secrétariat mettra en œuvre l'outil et procédera aux révisions nécessaires de celui-ci dans l'année à venir. Chaque année, le Secrétariat examinera l'efficacité des mesures d'atténuation et réévaluera l'identification et l'évaluation des risques. Il mettra en particulier l'accent sur l'identification de grandes tendances au sein du portefeuille et des domaines nécessitant des ajustements des politiques ou des ressources (ex : révision des procédures de requête pour différencier les processus fondés sur les risques). Le CGPC sera également informé des risques et des mesures d'atténuation dans la mesure où ils sont liés à la performance du financement.

***Observation clés* : Cadre des risques opérationnels – Le nouveau Cadre des risques opérationnels fournit l'occasion d'un contrôle renforcé des performances, et notamment d'une réduction des retards de mise en œuvre. C'est un outil qui permet à la fois au Secrétariat de déployer ses ressources limitées, et au CGPC de se concentrer davantage de manière systématique sur son rôle dans le suivi des performances.**

5.2.2 Examens des rapports d'avancement

L'une des autres fonctions de gestion des risques du GPE a été lancée durant l'exercice 16 : l'examen des rapports d'avancement de tous les ESPIG actifs. Dans le cadre de la politique des risques adoptée par le Conseil d'administration en décembre 2014, le Secrétariat du GPE a mis en place en 2015 une unité de suivi au sein de l'équipe de soutien aux pays. Le Secrétariat a mené des examens conjoints des derniers rapports d'avancement et d'audit des ESPIG des agents partenaires pour évaluer l'état des programmes

en termes de mise en œuvre et de décaissements, pour s'accorder avec les agents partenaires sur des mesures appropriées de suivi des problèmes recensés et pour vérifier ensuite que les problèmes ont été résolus.

Un processus d'examen a été préparé pour être expérimenté en septembre 2015. Il se composait d'un examen de la performance au niveau de la mise en œuvre et des résultats au niveau des décaissements, d'une analyse de la performance fiduciaire et d'une vérification croisée des résultats par rapport aux informations transmises au Secrétariat par les missions de suivi et issues du dialogue permanent avec l'agent partenaire. L'objectif était de déterminer s'il existe des problèmes qui requièrent des mesures et un suivi spécifiques de l'agent partenaire.

D'août 2015 à la fin juin 2016, le Secrétariat a achevé les examens des rapports d'avancement et des documents liés (originaux des documents de programme, aide-mémoires et rapports de mission des agents partenaires, le cas échéant) de 46 pays. Pour neuf pays, cela a nécessité l'examen de deux rapports d'avancement (ou plus) couvrant différentes périodes. Parallèlement, le Secrétariat a réalisé des examens des rapports financiers et d'audit de 39 pays.

Les problèmes courants identifiés dans ces examens portaient notamment sur la conception des programmes qui est très complexe à réaliser et sur un décalage entre les capacités requises pour mettre en œuvre les programmes et la combinaison des compétences existantes dans les ministères de l'Éducation et les unités de projet. Ces problèmes peuvent entraîner d'importants retards au niveau de la mise en œuvre. Cette situation n'est pas inhabituelle et a été observée dans les programmes soutenus par le GPE en Guinée, au Kenya, en Ouganda, au Nigéria, au Niger, en RDP lao et au Pakistan, entre autres. Certains calendriers sont quelquefois irréalistes et n'anticipent pas suffisamment le temps nécessaire à la phase de démarrage.

Il est en outre fréquent que les programmes ne trouvent pas de juste équilibre entre ambition et faisabilité. Pour pouvoir être ambitieux, élargir l'accès, améliorer la qualité et renforcer les capacités, les objectifs du GPE doivent pouvoir reposer sur des programmes subventionnés, mais cette ambition est généralement complexe et requiert des compétences pointues au plan organisationnel, managérial et technique à différents niveaux du système. Il faut en effet garantir une mise en œuvre efficace de programmes principalement conçus et examinés par des experts étrangers et d'autres tiers. Bien que la conception de ces programmes puisse s'appuyer sur des évaluations détaillées des besoins, des insuffisances et des opportunités du système de l'éducation, il n'existe habituellement pas d'évaluation équivalente des compétences existantes et disponibles et des besoins requis pour réussir à mettre en œuvre le programme proposé. Il est essentiel de se concentrer davantage en amont sur les ressources humaines et le processus décisionnel durant la phase de conception du programme pour s'assurer que les deux soient proportionnés à la complexité et à l'ampleur de la conception du programme et à ses exigences managériales, organisationnelles et techniques. Ces questions restent des points faibles que l'on ignore fréquemment pendant la préparation du programme et qui sont à l'origine de problèmes et de retards inévitables une fois la mise en œuvre engagée. Elles risquent de compromettre le succès de l'ensemble du programme.

Avant l'adoption de la nouvelle politique applicable aux ESPIG en mai 2015, les documents de projet étaient parfois révisés après avoir été avalisés par le GLPE et approuvés par le Conseil du GPE sans que ces modifications ne leurs soient communiquées ou que l'un ou l'autre de ces organes les aient

approuvées. Cette situation a souvent entrainé des incohérences entre le cadre de résultats approuvé par le GPE et le cadre de compte-rendu utilisé par l'agent partenaire. Ces modifications sont généralement effectuées après l'approbation par le Conseil du GPE et avant la réception de l'approbation de l'agence interne, en particulier dans le cas de la Banque mondiale. Pour résoudre ce problème, il a été convenu avec la Banque mondiale que sa réunion décisionnelle précédera le dépôt de la requête au GPE. Ainsi, les documents de projet soumis au Conseil du GPE seront les versions définitives et avalisées par le GLPE. En outre, la nouvelle politique applicable aux ESPIG définit des processus d'approbation et des responsabilités spécifiques pour la révision des financements.

5.2.3 Analyse des rapports d'audit

Dans le cadre des processus renforcés de suivi et de supervision du Secrétariat, des examens annuels des rapports d'audit du GPE ont été réalisés pour la première fois durant l'exercice 16. Conformément aux décisions finales de la réunion du Conseil d'administration du 16 octobre 2015[109], le Secrétariat s'est vu conférer la mission de consolider le modèle opérationnel du GPE en renforçant la supervision fiduciaire des financements du GPE. Les examens annuels des rapports d'audit des programmes du GPE sont une composante intégrale de cette fonction. Le processus d'examen des audits consiste en une collecte systématique des rapports d'audit des agents partenaires, leur examen par le Secrétariat et le suivi avec les agents partenaires de la résolution des problèmes identifiés dans les audits. Des directives et procédures internes ont été élaborées, des personnels supplémentaires ont été recrutés et la première série d'examens annuels des rapports d'audit a eu lieu durant l'exercice 16.

Le processus d'examen des audits a pour objet de suivre et de rendre compte au Conseil des mesures prises par les agents partenaires relatives à l'identification et à l'atténuation des problèmes soulevés par les auditeurs et liés aux mauvaises pratiques en matière de gestion financière, de passation de marché ou de sauvegarde au niveau du gouvernement du pays en développement partenaire ou de l'agent partenaire. Ces mesures devraient viser à éliminer ou à réduire le risque de détournements de fonds ou d'autres risques liés au manque de transparence ou à de mauvaises pratiques qui sont susceptibles de retarder une mise en œuvre efficace des programmes financés par le GPE. Les résultats du processus d'examen des audits sont mesurés dans le cadre de résultats du GPE.

Le Secrétariat collecte annuellement les rapports. Le Secrétariat a pour objectif d'examiner l'ensemble des rapports d'audit durant l'exercice pendant lequel il les a reçus. Les rapports d'audit sont communiqués au Secrétariat six mois après la fin de l'exercice de l'agent partenaire. Dans le mesure où les dates de ces exercices ne sont pas les mêmes pour tous les agents partenaires, des examens des audits sont réalisés tout le long de l'exercice du GPE. Lorsque plusieurs examens de rapports d'audit sont requis au même moment, ceux de programmes à haut risque sont traités en priorité. Le cadre des risques opérationnels permettra d'effectuer une hiérarchisation systématique des examens en cas de besoin.

Un agent partenaire peut ne pas établir de rapport d'audit annuel pour une année donnée lorsque la durée de mise en œuvre d'un programme est inférieure à un an ou lorsque les décaissements sont peu importants. Le Secrétariat conserve une trace de ces cas et assure un suivi auprès des agents partenaires concernant la disponibilité des audits. Il peut arriver que des audits ne soient pas transmis au Secrétariat pour des raisons inconnues, auquel cas le Secrétariat interroge l'agent partenaire et le gouvernement du pays en développement partenaire sur l'état d'avancement de l'audit jusqu'à ce qu'il soit publié et lui soit

[109] Décision du Conseil BOD/2015/10-02 – Modèle opérationnel du GPE et les décisions approuvées sont résumées dans BOD/2015/10 Doc 06-Decision

communiqué. Ce cas a été observé en Afghanistan, qui n'a pas été en mesure d'effectuer les audits externes en raison d'obligations concurrentes et d'une faible capacité au sein l'Office de l'Auditeur général d'Afghanistan. Après un suivi régulier du Secrétariat, à la fin de l'exercice 2016 l'agent partenaire avait commandité un auditeur indépendant tiers pour effectuer les audits externes, afin qu'ils soient disponibles au début de l'exercice 2017. En attendant, le ministère de l'Éducation a mené des audits internes annuels, vérifiés par l'agent partenaire. En outre, l'agent partenaire a été soutenu dans ses fonctions régulières de surveillance et de renforcement des capacités par un cabinet d'audit externe (KPMG) agissant en qualité de conseiller financier de l'agent partenaire.

Durant l'exercice 16, le Secrétariat a reçu 37 rapports d'audit d'agents partenaires. Le Secrétariat en a examiné 36, soit 97 % du total. L'audit restant a été reçu le dernier jour de l'exercice 16 et sera examiné pendant l'exercice 17.

Les rapports d'audit ont été établis soit par des cabinets d'audit indépendants tiers, soit pas les Offices de l'Auditeur général (OAG) et les Offices d'audit suprêmes (SAO) des gouvernements des pays en développement partenaires. Sur les 37 audits reçus durant l'exercice 16, 26 ont été établis par des cabinets d'audit indépendants tiers, 10 par des OAG et un par le Bureau de l'audit interne et des investigations de l'UNICEF (OIAI). Concernant les programmes pour lesquels l'UNICEF fait fonction d'agent partenaire, le principe de l'audit simple de l'Organisation s'applique[110] et en vertu de celui-ci aucun audit de programme individuel n'est établi. Dans certains cas, l'UNICEF prépare toutefois des audits internes pour l'ensemble des programmes d'un bureau de pays, établis par son OIAI. Durant l'exercice 16, un audit de programmes de pays de ce type a été effectué pour le bureau de pays de l'UNICEF au Soudan du Sud, afin de fournir une assurance quant à l'adéquation et à l'efficacité des contrôles et des processus de gestion des risques et de gouvernance dans un certain nombre de domaines essentiels du bureau. Cet audit n'a cependant pas spécifiquement porté sur le programme du GPE.

Durant l'exercice 16, les audits ont en majorité été satisfaisants. Il existe trois grandes catégories d'opinions d'audit : opinion sans réserve (satisfaisant), opinion avec réserve et refus de certifier. Une opinion avec réserve est émise lorsque les contrôles et processus doivent être améliorés dans certains domaines d'activité ou doivent être établis et fonctionner de façon appropriée. Un refus de certifier est formulé lorsque l'auditeur n'a pas été en mesure de se faire une opinion du fait d'un accès limité aux faits ou documents nécessaires, comme dans le cas d'un mécanisme de financement groupé ou d'une incapacité à se rendre sur le terrain pour procéder à des vérifications. Sur les 37 audits reçus, 28 étaient assortis d'une opinion sans réserve (satisfaisant), six d'une opinion avec réserve, un d'un refus de certifier et un était un audit interne de l'UNICEF.

Les types de problèmes identifiés dans les rapports d'audit examinés durant l'exercice 16 peuvent globalement être classés en problèmes techniques, systémiques et liés à l'agent partenaire.

La majorité des problèmes étaient techniques, comme des transactions non documentées, des versements d'avances non justifiés ou d'autres types d'opérations non-conformes à la réglementation. Certains rapports faisaient état de problèmes systémiques, comme des capacités insuffisantes des pouvoirs publics, un système de gestion des finances publiques inefficace, la nécessité d'améliorer le suivi de la mise en œuvre du programme et les examens annuels du programme avec les gouvernements partenaires, une coordination insuffisante entre les partenaires, ou, dans le cas des programmes pour

[110] L'UNICEF est soumis à un audit externe exclusivement par le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU, entrepris conformément à son propre modèle de risque et programme d'audit.

lesquels l'UNICEF agit en qualité d'agent partenaire, la nécessité d'améliorer la gestion de la procédure harmonisée de virement de fonds (HACT) en la déployant auprès des gouvernements partenaires.

Le format de présentation des rapports sur l'avancement de la mise en œuvre, et en particulier l'utilisation des ressources financières du budget du GPE, est le problème le plus fréquent lié à l'agent partenaire. Le rapport OIAI du bureau de pays du Soudan du Sud a découvert que la majeure partie des rapports de programmes nationaux n'incluait pas de rapports sur l'utilisation des ressources financières, seules les dépenses totales étant déclarées. Les donateurs ne sont donc pas en mesure de vérifier si leurs contributions sont utilisées conformément aux budgets approuvés, auquel cas les chiffres finaux sont communiqués par le Contrôleur de l'UNICEF après la clôture des comptes de fin d'année. Ces constatations de l'OIAI sont conformes aux informations les plus fréquemment remontées au Secrétariat concernant les rapports d'avancement de l'UNICEF, qui présentent ce problème dans la majorité des cas. L'élaboration d'un modèle normalisé de rapport pour tous ces agents, contribuera à résoudre ce problème en permettant de rendre compte de l'utilisation des ressources financières par composante ainsi que par d'autres indicateurs comme il en est question dans la section 3.3.

Les délais de résolution des problèmes par l'agent partenaire et de compte rendu au Secrétariat varient en fonction du type de problème, les problèmes techniques étant pour la plupart résolus dans les six mois suivant la publication du rapport d'audit. L'audit de 2015 du programme de la Mauritanie a établi que les fonds du GPE étaient conservés sur un compte ouvert dans une banque commerciale locale qui avait déclaré une mise en faillite à la suite du retrait de sa licence par la Banque centrale de Mauritanie. Grâce aux mesures d'urgence prises par l'agent partenaire (Banque mondiale) et aux mesures de suivi prises par le Secrétariat, les fonds ont été restitués à l'agent partenaire dans les sept mois suivant l'examen d'audit du Secrétariat.

Les problèmes systémiques peuvent être plus longs à résoudre. Le rapport d'audit de 2014 sur le Nicaragua établir par un auditeur indépendant était assorti d'une opinion avec réserve en raison d'un certain nombre de problèmes liés à des contrôles internes et aux capacités des pouvoirs publics, comme des insuffisances au niveau des manuels opérationnels, des capacités administratives internes et des dispositions législatives. À la fin de l'exercice 16, plusieurs des recommandations des auditeurs avaient été appliquées conformément aux observations de l'agent partenaire (Banque mondiale), ce que confirmera le rapport d'audit de 2015 qui sera disponible au début de l'exercice 17. Le GPE peut tenir compte dans ses programmes des problèmes systémiques identifiés lors d'audits afin de renforcer les systèmes de l'éducation au moyen du cadre des risques opérationnels. Ce cadre permet d'identifier les lieux où le partenariat doit accroître ses efforts pour cibler les problèmes fiduciaires ou d'administration publique qui entravent l'efficacité de la fourniture des services d'éducation.

5.2.4 Détournements de fonds

Comme stipulé dans le document de 2012 intitulé « Politique et protocole de communication sur un mauvais usage des fonds fiduciaires du Partenariat mondial pour l'éducation » (ci-après « le Protocole relatif aux détournements de fonds »), les partenaires du GPE n'ont aucune tolérance face au détournement de fonds et devront toujours prendre des mesures pour faire face aux malversations et recouvrer les ressources détournées du GPE.

La présente section fait le point sur les cas actuels de détournement étant suivis par le Secrétariat et propose une vue d'ensemble de la manière dont le GPE assure une bonne gestion de ses fonds.

5.2.4.1 Le point sur les détournements de fonds

Bénin

De novembre à décembre 2014, des actes frauduleux ont été perpétrés dans les cantines scolaires du district de Malanville au Bénin, lesquels ont été identifiés par un audit des pouvoirs publics en juin 2015. Les autorités ont pris des mesures à l'encontre des individus impliqués et étendu l'audit à un échantillon représentatif d'écoles dans l'ensemble des 25 districts ciblés par le programme de cantines scolaires. En décembre 2015, le Secrétariat du GPE a reçu les conclusions définitives du rapport d'audit qui avait identifié certains autres actes frauduleux dans différents districts, principalement une surestimation du nombre de repas distribués mais aussi un détournement de fonds pour l'achat d'ustensiles de cuisine, des paiements irréguliers de frais de formation de directeurs d'écoles, des dépenses non-admissibles liées à des activités de suivi et une utilisation inappropriée de carburants. Les détournements totaux s'élevaient à 69 300 dollars (dont 51 800 dollars dans le district de Malanville). En février 2016, l'agent partenaire (Banque mondiale) a confirmé que le montant total des fonds détournés (69 300 dollars) avait été remboursé par les pouvoirs publics sur le compte bancaire du programme.

Libéria

Le financement du GPE au Libéria au titre du Projet pour une éducation de base a fait l'objet d'un détournement de fonds de 35 000 dollars en août 2014. L'allégation portait sur le fait que le comptable de l'équipe de soutien au projet avait falsifié des bordereaux de dépôt. En apprenant cette irrégularité, l'équipe de soutien au projet a alerté le ministre de l'Éducation qui est intervenu rapidement et a demandé à la police nationale d'engager immédiatement une enquête. Simultanément, le comptable du projet a été suspendu de ses fonctions et son salaire d'août et de septembre a été gelé. Parallèlement, l'équipe de soutien au projet a avisé la Banque mondiale qui a immédiatement fait part de l'incident à son unité d'enquête (INT). L'équipe de projet a aussi tenu le Secrétariat du GPE informé des enquêtes en cours des autorités libériennes et de l'unité INT de la Banque. Le jugement du procès contre le comptable du projet n'a pas encore été rendu. L'INT a conclu son enquête et celle-ci a confirmé le bien-fondé de l'allégation. L'INT a communiqué ses conclusions au bureau du Contrôleur qui s'est efforcé de mettre en place les contrôles fiduciaires nécessaires au sein du projet. L'INT a conclu que les 35 000 dollars étaient considérés comme non-admissibles au titre du financement, et la Banque a œuvré auprès des pouvoirs publics du Libéria afin de récupérer les fonds manquants.

Madagascar

L'UNICEF a été le partenaire de mise en œuvre des programmes du GPE à Madagascar en 2009 et entre 2010 et 2012. L'Organisation a décaissé 18,6 millions de dollars pour rémunérer 45 000 enseignants communautaires dans 22 régions. Les paiements ont été effectués par l'intermédiaire des autorités publiques régionales décentralisées en charge de l'éducation, puis versés aux enseignants *via* des intermédiaires financiers locaux. En 2013, l'UNICEF a demandé à un cabinet international de réaliser un audit de routine sur les paiements versés aux enseignants l'année précédente et couvrant un montant de dépenses d'environ 8 millions de dollars. En 2014, les constatations de l'audit ont validé un montant de 6,2 millions de dollars, dont 38 000 dollars ont toutefois été considérés comme non-admissibles. En 2015, de nouvelles vérifications et un audit judiciaire ont été réalisés par le Bureau de l'audit interne et des investigations (OIAI) de l'UNICEF portant sur les montants restants (environ 2 million de dollars). Cette mission achevée en novembre 2015 a conclu qu'un montant globalement équivalent à 61 818 dollars était considéré comme non-admissible et devait donc être recouvré. L'UNICEF a préparé une synthèse des 23 rapports d'enquête de l'OIAI et celle-ci a été transmise aux pouvoirs publics parallèlement à une demande

officielle de remboursement de l'ensemble des dépenses non-admissibles. Les pouvoirs publics ont donné leur engagement formel de rembourser l'ensemble des montants qui sont attendus au début de l'exercice 2017.

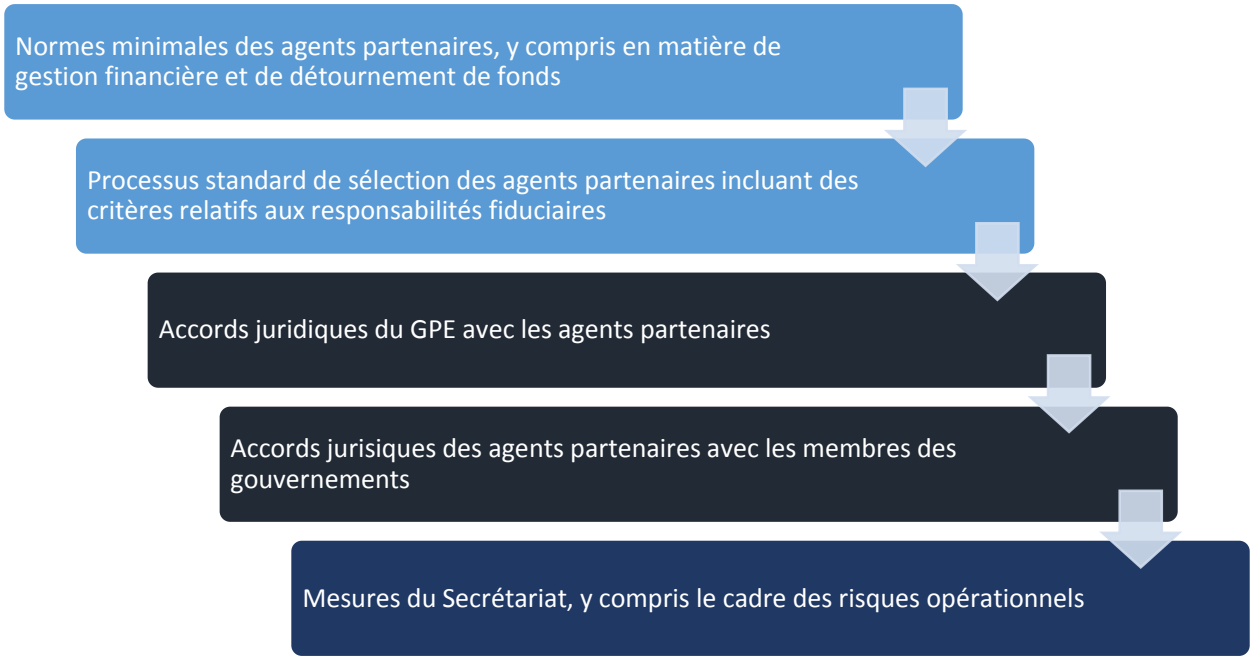
Affaire Pays A

En mars 2016, le Secrétariat a été informé que l'Unité d'enquête de la Banque mondiale avait lancé une enquête complète sur une affaire de détournement potentiel de fonds liée à la passation de marchés. L'affaire faisant l'objet de l'enquête s'est initialement produite en décembre 2015. Afin de préserver l'intégrité de l'enquête actuellement en cours, le nom du pays concerné n'est pas mentionné conformément à la section 9 (b) (ii) du Protocole relatif aux détournements de fonds de 2012. Le montant visé par l'enquête est inférieur à 100 000 dollars.

Le Secrétariat continuera de suivre régulièrement ces affaires et d'assurer un suivi avec les agents partenaires en cas d'absence de progrès raisonnable dans leur résolution. Un point sera présenté au GERF et au Conseil lors de chaque réunion en présentiel. En outre, les rapports d'enquête finaux de ces affaires établis par les agents partenaires seront examinés pour tirer des enseignements pour le pays concerné et d'autres pays du portefeuille du GPE. Le cas échéant, des recommandations seront émises pour modifier en conséquence les politiques, l'assurance de la qualité, le suivi ou le cadre des risques opérationnels.

5.2.4.2 Gestion des fonds du GPE

Graphique 14 : Cadre global de protection et de bonne gestion des fonds du GPE



Les deux premiers cadres s'intéressent à la solidité des procédures fiduciaires des agents partenaires. Les deux suivants concernent les accords juridiques conclus entre le GPE et les membres des gouvernements par l'intermédiaire des agents partenaires, et le dernier vise les mesures spécifiques prises par le Secrétariat. Ces éléments sont décrits plus en détail ci-dessous :

- Le Secrétariat a récemment entrepris un examen des **normes minimales des agents partenaires**. Cet examen a analysé les procédures en cas de détournement de fonds et les mesures visant à protéger les lanceurs d'alerte chez ces agents partenaires. Il a aussi étudié la conformité vis-à-vis des critères de gestion financière et de capacité institutionnelle, deux éléments importants pour l'atténuation des détournements de fonds. Il a révélé que tous les agents partenaires satisfaisaient aux normes minimales.
- L'un des principaux critères de sélection du **processus standard de sélection des agents partenaires** est la capacité à exercer des responsabilités fiduciaires et administratives.
- Par le biais de l'Administrateur fiduciaire, le GPE a conclu des **accords juridiques de procédure financière** avec tous les agents partenaires.
- **De leur côté, les agents partenaires ont conclu des accords juridiques avec les membres des gouvernements**. Le GPE a donc mis en place un cadre juridique solide, lequel prévoit des dispositions pour demander des remboursements aux gouvernements en cas d'affaires avérées de détournement.
- Le dernier élément d'une bonne gestion concerne les **mesures du Secrétariat**. Le Protocole relatif aux détournements de fonds (2012) constitue le point de départ. Deuxièmement, le Secrétariat dispose maintenant de capacités supplémentaires pour veiller au suivi renforcé des problèmes fiduciaires. Il dispose désormais de meilleures capacités pour examiner les rapports d'audit et de mise en œuvre, et, plus important, pour suivre les problèmes soulevés par ceux-ci et entreprendre

des missions de suivi. Troisièmement, le **cadre des risques opérationnels** sera spécifiquement axé sur les risques au niveau du pays et les subdivisera en risques au niveau du pays, du secteur et du financement. On bénéficie ainsi une vision beaucoup plus approfondie et détaillée de l'identification des risques et de leur atténuation, y compris des risques relatifs à la gestion des ressources du GPE. En particulier, le cadre des risques opérationnels examine spécifiquement le risque de fraude et de détournement des financements individuels du GPE, et cherche à identifier les facteurs de risques régissant un risque donné, comme les capacités de l'agent partenaire dans le contexte national, par exemple.

Il s'agit ici des trois moyens par le biais desquels le GPE entend exercer une bonne gestion de ses fonds. Il est toutefois important de ne pas oublier que malgré ces mesures de gestion, le risque de détournement de fonds subsiste, le GPE intervenant dans certains contextes extrêmement difficiles.

ANNEXE 1-A : FINANCEMENTS POUR LA PREPARATION D'UN PLAN SECTORIEL DE L'EDUCATION

Pays	Année d'adhésion au GPE	Caractéristiques du pays[111]				Période du PSE actuel (*intérim)	Montant total du financement approuvé (USD)	Montant de l'analyse sectorielle de l'éducation (USD)	Montant du ESPD (USD)	Date d'approbation du ESPDG	Agent partenaire du ESPDG	Date effective de démarrage	Date effectiv de clôture	Statut[112]
														Asie de l'Est et Pacifique
Kiribati	Éligible	PFC	P	PEID	PRITI		200 000	0	200 000	16-mar-15	UNICEF	16-mar-15	30-oct-16	Actif
RDP lao	2009				PRITI	2011-2015	239 520	0	239 520	19-déc-14	UNICEF	19-déc-14	30-nov-15	Clôturé
Micronésie	Éligible	PFC	P	PEID	PRITI		231 988	231 988		27-oct-15	BAD	1-fév-16	1-fév-17	Actif
République des Îles Marshall	Éligible	PFC	P	PEID	PRITS		204 814	204 814	0	23-mar-16	BAD	1-avr-16	31-mar-17	Actif
Vietnam	2003				PRITI	2003-2015	233 650	233 650	0	26-jan-15	UNESCO	1-mai-15	1-aoû-16	Actif
Amérique latine et Caraïbes														
OECO[113]	2016		P	PEID	PRITS	2012-2021	298 500	0	298 500	14-nov-14	Banque mondiale	15-nov-14	15-juin-16	Clôturé
Guyana	2002		P	PEID	PRITI	2014-2018	250 000	n/a	n/a	29-juil-13	Banque mondiale	15- aoû-13	31-aoû-15	Clôturé
Honduras	2002				PRITI	2014-2018	500 000	263 500	236 500	2-oct-15	Banque mondiale	2-oct-15	30-juin-16	Actif
Nicaragua	2002				PRITI	2011-2015	500 000	250 000	250 000	26-jan-15	Banque mondiale	9-fév-15	15-juil-16	Actif
Asie du Sud														
Népal	2009	PFC			PFR	2014-2016	387 608	144 038	243 570	26-mar-15	UNICEF	1-avr-15	1-mar-16	Actif
Népal[114]							78 166	78 166	0	11-mar-16	UNICEF	1-avr-15	15-juil-16	Actif
Afrique sub-saharienne														
Bénin	2007				PFR	2015-2017	428 794	273 927	154 868	4-mar-16	SDC	7-mar-16	31- déc-17	
Cap vert	Éligible		P	PEID	PRITI		234 775	140 000	94 775	26-aoû-14	UNICEF	Juil.16	1-juil-16	Actif
Comores	2013	PFC	P	PEID	PFR	2013-2015*	444 274	220 635	223 639	12-mai-16	UNICEF	13-mai-16	31-déc-16	Actif
Congo, République démocratique	2012	PFC			PFR	2016-2025	237 875	0	237 875	5-juin-15	Banque mondiale	5-juin-15	25-oct-15	Clôturé

[111] PFC – Pays du GPE fragile et touché par un conflit ; P – Petit État (Banque mondiale – liste des Petits États) ; PEID – Petit État insulaire en développement (UNESCO – liste des Petits États Insulaires en développement au 30 juin 2016) ; Niveau de revenu de la Banque mondiale : PFR – Pays à faible revenu, PRI – Pays à revenu intermédiaire inferieur, PRITI – Pays à revenu intermédiaire tranche inferieure, PRITS – Pays à revenu intermédiaire tranche supérieure (Classification analytique de la Banque mondiale en date de juin 2016)

[112] Données sur les statuts au 30 juin 2016

[113] Un ESPDG a été octroyé à l'OECO sur la base de sa stratégie régionale en matière d'éducation. Bien que beneficiant d'un seul ESPDG, ils comptees comme quatre pays (Dominique, Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les Grenadines).

[114] Les deux ESPDG du Népal sont comptabilisés comme un seul. Le pays a reçu un financement supplémentaire de 78 116 USD, approuvé en mars 2016.

Côte d'Ivoire	2010	PFC		PRITI	2012-2014*	220 219	0	220 219	25-fév-16	UNICEF	26-fév-16	31-aoû-16	Actif
Éthiopie	2004	PFC		PFR	2015/16 - 2019/20	187 170	0	187 170	4-fév-16	UNICEF	4-fév-16	30-sep-16	Actif
Lesotho	2005		P	PRITI	2005-2015	230 000	95 114	134 886	29-juil-14	UNICEF	29-juil-14	30-avr-16	Clôturé
Libéria	2007	PFC		PFR	2010-2020	500 000	308 000	192 000	15-jan-16	Banque mondiale	15-jan-16	1-oct-16	Actif
Malawi	2009			PFR	2008-2017	250 000	0	250 000	22-oct-13	Banque mondiale	30-oct-13	31-aoû-15	Clôturé
Mali	2006	PFC		PFR	2015-2016*	442 604	192 742	249 862	15-juin-16	UNICEF	15-juin-16	30-avr-18	Actif
Sénégal	2006			PRITI	2013-2025	250 000	35 550	214 450	6-avr-16	Banque mondiale	8-avr-16	31-déc-16	Actif
Somalie (Puntland)	2012	PFC		PFR	2012-2016	483 327	233 327	250 000	8-fév-16	Save the Children	11-fév-16	31-aoû-16	Actif
Soudan du Sud	2012	PFC		PFR	2012-2017	467 079	233 477	233 602	21-oct-15	UNESCO	21-oct-15	30-juin-16	Actif
Soudan	2012	PFC		PRITI	2015/16– 2016/17*	499 900	249 950	249 950	9-mar-16	Banque mondiale	10-mar-16	30-juin-17	Actif
Tanzanie (continentale)	2013			PFR	2008-2017	245 541	0	245 541	11-déc-15	UNESCO	16-déc-15	30-sep-16	Actif
Tanzanie (Zanzibar)	2013			PFR	2008-2016	187 309	187 309	0	27-juil-15	SIDA	27-juil-15	31-déc-15	Clôturé
Zambie	2008			PRITI	2011-2015	498 391	272 929	225 462	29-avr-16	UNICEF	3-mai-16	31-jan-17	Actif

ANNEXE 1-B : FINANCEMENTS POUR LA PREPARATION DU PROGRAMME

Pays	Année d'adhésion au GPE	Caractéristiques du pays[115]				Période du PSE actuel	Montant total du financement approuvé (USD)	Date d' approbation du PDG	Date de clôture du PDG	Agent partenaire du PDG	Statut[116]
Amérique latine et Caraïbes											
États insulaires des Caraïbes ([117]	2016		P	PEID	PRITS	2012-2021	316 000	26-nov-14	15-juil-16	Banque mondiale	Actif
Guyana	2002		P	PEID	PRITI	2014-2018	200 000	1-juil-13	31-juil-15	Banque mondiale	Clôturé
Asie du Sud											
Bangladesh	2015				PRITI	2011-2016	100 000	9-fév-15	31-déc-15	Banque mondiale	Clôturé
Népal	2009	PFC			PFR	2014-2016	179 700	14-nov-14	30-sep-15	Banque mondiale	Clôturé
Afrique sub-saharienne											
Congo, République démocratique .	2012	PFC			PFR	2016-2025	321 750	21-oct-15	31-déc-16	Banque mondiale	Actif
Lesotho	2005		P		PRITI	2005-2015	250 000	2-juin-16	3-avr-17	Banque mondiale	Actif
Malawi	2009				PFR	2008-2017	319 114	29-avr-15	30-juin-16	Banque mondiale	Clôturé
Mozambique	2003				PFR	2012-2016	200 000	8-oct-14	30-avr-16	Banque mondiale	Clôturé

[115] PFC – Pays du GPE fragile et touché par un conflit ; P – Petit État (Banque mondiale – liste des Petits États) ; PEID – Petit État insulaire en développement (UNESCO – liste des Petits États Insulaires en développement au 30 juin 2016) ; Niveau de revenu de la Banque mondiale : PFR – Pays à faible revenu, PRI – Pays à revenu intermédiaire inferieur, PRITI – Pays à revenu intermédiaire tranche inferieure, PRITS – Pays à revenu intermédiaire tranche supérieure (Classification analytique de la Banque mondiale en date de juin 2016)

[116] Données sur les statuts au 30 juin 2016

[117] L'allocation pour les États insulaires des Caraïbes est une allocation multi-pays, incluant Dominique, Grenade, Sainte Lucie, et Saint-Vincent-et-les-Grenadines. Ils sont comptés comme 4 pays avec un financement ESPIG.

ANNEXE 1-C : FINANCEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME SECTORIEL DE L'EDUCATION

Pays	Année d'adhésion au GPE	Caractéristiques du pays[118]				Période du PSE actuel (*intérim)	Montant total du financement approuvé (USD)	Date d'approbation du ESPIG	Agent partenaire du ESPIG	Date de l'accord de financement/ Date de démarrage	Date de clôture du ESPIG	Décaissement cumulatif (USD)	Décaissement et statut [119]	Statut de mise en œuvre
													Asie de l'Est et Pacifique	
Cambodge	2006				PFR	2014-2018	38 500 000	19-nov-13	Banque mondiale	16-mai-14	31-juil-17	27 038 691	En bonne voie	Léger retard
RDP lao	2009				PRITI	2011-2015	16 800 000	16-déc-14	Banque mondiale	4-juin-15	15-juil-19	1 597 659	Léger retard	En retard
Papouasie Nouvelle Guinée	2010			PEID	PRITI	2010-2019	19 200 000	10-nov-10	Banque mondiale	3-mar-11	31-déc-15	19 200 000	Clôturé	Léger retard
Timor-Leste	2005	PFTC	P	PEID	PRITI	2011-2030	2 537 205	15-déc-11	Banque mondiale	25-juin-12	31-juil-15	2 537 205	Clôturé	En retard
Vietnam	2003				PRITI	2003-2015	84 600 000	31-juil-12	Banque mondiale	9-jan-13	31-mai-16	84 600 000	Clôturé	En bonne voie
Europe et Asie centrale														
République kirghize	2006				PRITI	2012-2020	12 700 000	19-nov-13	Banque mondiale	10-mai-14	30-juin-17	7 805 908	En bonne voie	En bonne voie
Tadjikistan	2005				PRITI	2012-2020	16 200 000	21-mai-13	Banque mondiale	1-oct-13	30-Sep-17	9 834 087	En bonne voie	En bonne voie
Ouzbékistan	2013				PRITI	2013-2017	49 900 000	28-juin-14	Banque mondiale	29-oct-14	31-Jan-18	20 528 520	En bonne voie	Léger retard
Amérique latine et Caraïbes														
États insulaires des Caraïbes (OECO)[120]	2016		P	PEID	PRITS	2012-2021	2 000 000	15-juin-16	Banque mondiale				ESPIG en attente	
Guyana	2002		P	PEID	PRITI	2014-2018	1 700 000	16-déc-14	Banque mondiale	5-juin-15	30-sep-18	790 189	En bonne voie	En bonne voie
Haïti	2008	PFTC		PEID	PFR	2013-2016	21 999 969	12-mar-10	Banque mondiale	10-juin-10	31-oct-15	21 999 969	Clôturé	Léger retard
Haïti							24 100 000	28-juin-14	Banque mondiale	7-nov-14	30-juin-17	16 973 347	En bonne voie	Léger retard

[118] PFC – Pays du GPE fragile et touché par un conflit ; P – Petit État (Banque mondiale – liste des Petits États) ; PEID – Petit État insulaire en développement (UNESCO – liste des Petits États Insulaires en développement au 30 juin 2016) ; Niveau de revenu de la Banque mondiale : PFR – Pays à faible revenu, PRI – Pays à revenu intermédiaire inferieur, PRITI – Pays à revenu intermédiaire tranche inferieure, PRITS – Pays à revenu intermédiaire tranche supérieure (Classification analytique de la Banque mondiale en date de juin 2016)

[119] Données sur les statuts au 30 juin 2016

[120] L'allocation pour les États insulaires des Caraïbes est une allocation multi-pays, incluant Dominique, Grenade, Sainte Lucie, et Saint-Vincent-et-les-Grenadines. Ils sont comptés comme 4 pays avec un financement ESPIG.

Pays	Année d'adhésion au GPE	Caractéristiques du pays[118]		Période du PSE actuel (*intérim)	Montant total du financement approuvé (USD)	Date d'approbation du ESPIG	Agent partenaire du ESPIG	Date de l'accord de financement/ Date de démarrage	Date de clôture du ESPIG	Décaissement cumulatif (USD)	Décaissement et statut [119]	Statut de mise en œuvre
Nicaragua	2002		PRITI	2011-2015	16 700 000	31-juil-12	Banque mondiale	20-avr-13	31-oct-16	16 700 000	En bonne voie	Léger retard
Moyen-Orient et Afrique du Nord												
Djibouti	2006	P	PRITI	2010-2019	3 800 000	19-nov-13	Banque mondiale	13-avr-14	30-juin-17	642 350	En retard	En retard
Yémen	2003	PFTC	PRITI	2013-2015*	72 600 000	21-mai-13	UNICEF	28-mar-14	3-mar-19	6 686 181	En retard	En retard
Asie du Sud												
Afghanistan	2011	PFTC	PFR	2011-2013*	55 700 000	15-déc-11	UNICEF	3-aoû-12	31-déc-16	27 856 780	En retard	Léger retard
Bangladesh	2015		PRITI	2011-2016	100 000 000	23-mai-15	Banque mondiale	5-jan-16	30-juin-18	20 000 000	En bonne voie	En bonne voie
Népal	2009	PFTC	PFR	2014-2016	59 300 000	23-mai-15	Banque mondiale	22-jan-16	15-juil-18	36 687 006	En bonne voie	Léger retard
Pakistan - Balûchistân	2012	PFTC	PRITI	2013-2018	34 000 000	28-juin-14	Banque mondiale	25-mar-15	30-déc-18	8 068 017	En bonne voie	En bonne voie
Pakistan - Sindh	2012	PFTC	PRITI	2014-2018	66 000 000	28-juin-14	Banque mondiale	25-mar-15	29-sep-17	28 650 000	En bonne voie	Léger retard
Afrique sub-saharienne												
Bénin	2007		PFR	2015-2017	42 300 000	21-mai-13	Banque mondiale	21-mar-14	31-mai-17	24 000 000	En bonne voie	Léger retard
Burkina Faso	2002		PFR	2012-2021	78 200 000	21-mai-13	AFD	14-nov-13	30-juin-17	44,7m	Léger retard	Léger retard
Burundi	2012	PFTC	PFR	2012-2020	32 800 000	20-nov-12	Belgique	18-juin-13	17-juin-16	32 800 000	Clôturé	Clôturé
Burundi	2012	PFTC	L		20 100 000	15-juin-16	UNICEF		21-juin-18		ESPIG En attente	ESPIG En attente
Cameroun	2006		PRITI	2013-2020	53 300 000	19-nov-13	Banque mondiale	11-mar-14	30-sep-18	15 795 999	Léger retard	Léger retard
République centrafricaine (FA)[121]	2008	PFTC	PFR	2014-2017*	19 200 000	19-nov-13	UNICEF	19-nov-13	31-déc-17	11 042 310	En bonne voie	En bonne voie
Tchad	2012	PFTC	PFR	2013-2015*	40 140 000	20-nov-12	UNICEF	1-jan-13	31-déc-16	33 647 706	En bonne voie	En bonne voie
Tchad					7 060 000	20-nov-12	UNESCO	30-avr-13	31-déc-16	3 759 881	En retard	En retard
Tchad (AF)					6 955 170	2-fév-16	UNICEF	5-fév-16	4-fév-17	1 860 759	En bonne voie	En bonne voie

[121] La République centrafricaine a reçu un financement accéléré (FA) de 3,6 millions USD le 19 novembre 2013. Ce FA a été combiné avec le financement principal de 15,5 millions USD approuvé le 16 décembre 2014 et les deux sont comptabilisés comme un seul financement. Idem pour la Somalie du Sud et du Centre.

Pays	Année d'adhésion au GPE	Caractéristiques du pays[118]				Période du PSE actuel (*intérim)	Montant total du financement approuvé (USD)	Date d'approbation du ESPIG	Agent partenaire du ESPIG	Date de l'accord de financement/ Date de démarrage	Date de clôture du ESPIG	Décaissement cumulatif (USD)	Décaissement et statut [119]	Statut de mise en œuvre
Comores	2013	PFTC	P	PEID	PFR	2013-2015*	4 600 000	21-mai-13	UNICEF	1-sep-13	30-sep-16	2 963 614	En retard	Léger retard
Congo, République démocratique	2012	PFTC			PFR	2016-2025	100 000 000	20-nov-12	Banque mondiale	15-mai-13	31-aoû-16	88 662 831	En bonne voie	Léger retard
Congo, République démocratique							100 000 000	15-juin-16	Banque mondiale				ESPIG en attente	ESPIG en attente
Côte d'Ivoire	2010	PFTC			PRITI	2012-2014*	41 400 000	15-déc-11	Banque mondiale	16-juil-12	30-sep-16	31 981 839	Léger retard	En retard
Érythrée	2013	PFTC			PFR	2013-2017	25 300 000	19-nov-13	UNICEF	28-mar-14	31-déc-16	6 127 340	En retard	En retard
Éthiopie	2004	PFTC			PFR	2015/16 - 2019/20	100 000 000	19-nov-13	Banque mondiale	9-mai-14	17-fév-17	80 000 000	En bonne voie	Léger retard
Gambie	2003	PFTC	P		PFR	2014-2022	6 900 000	19-nov-13	Banque mondiale	9-avr-14	28-fév-18	4 669 567	En bonne voie	Léger retard
Ghana	2004				PRITI	2010-2020	75 500 000	31-juil-12	Banque mondiale	22-nov-12	31-aoû-16	75 500 000	En bonne voie	En bonne voie
Guinée	2002				PFR	2015-2017	37 800 000	16-déc-14	Banque mondiale	21-juil-15	1-juil-18	5 062 280	Léger retard	En bonne voie
Guinée-Bissau	2010	PFTC	P	PEID	PFR	2011-2013*	12 000 000	15-déc-11	UNICEF	4-sep-12	31-mar-17	6 035 701	En retard	Léger retard
Kenya	2005				PRITI	2013-2018	88 400 000	16-déc-14	Banque mondiale	4-juin-15	31-mar-19	6 436 646	Léger retard	Léger retard
Libéria	2007	PFTC			PFR	2010-2020	40 000 000	6-mai-10	Banque mondiale	29-sep-10	29-déc-16	40 000 000	En bonne voie	Léger retard
Madagascar	2005	PFTC			PFR	2013-2015*	85 400 000	21-mai-13	Banque mondiale	24-oct-13	1-juin-17	47 096 438	Léger retard	Léger retard
Malawi	2009				PFR	2008-2017	44 900 000	15-juin-16	Banque mondiale				ESPIG en attente	ESPIG en attente
Mali	2006	PFTC			PFR	2015-2016*	41 700 000	7-fév-13	Banque mondiale	27-mai-13	31-déc-17	32 225 291	En bonne voie	Léger retard
Mauritanie	2002				PRITI	2011-2020	12 400 000	21-mai-13	Banque mondiale	18-fév-14	1-mai-17	6 509 351	Léger retard	En retard
Mozambique	2003				PFR	2012-2016	57 900 000	23-mai-15	Banque mondiale	16-sep-15	31-déc-18	18 000 000	En bonne voie	Léger retard
Niger	2002				PFR	2014-2024	84 200 000	19-nov-13	Banque mondiale	19-juil-14	30-sep-18	17 818 805	En retard	Léger retard

Pays	Année d'adhésion au GPE	Caractéristiques du pays[118]			Période du PSE actuel (*intérim)	Montant total du financement approuvé (USD)	Date d'approbation du ESPIG	Agent partenaire du ESPIG	Date de l'accord de financement/ Date de démarrage	Date de clôture du ESPIG	Décaissement cumulatif (USD)	Décaissement et statut [119]	Statut de mise en œuvre
Nigéria	2012	PFTC		PRITI	Voir note[122]	100 000 000	16-déc-14	Banque mondiale	22-mai-15	29-juin-19	11 450 951	Léger retard	Léger retard
Rwanda	2006	PFTC		PFR	2013/14–2017/18	25 200 000	23-mai-15	DFID	30-juin-15	31-mai-18	-	En retard	Léger retard
Sao Tome-et-Principe	2007		P PEID	PRITI	2012-2022	1 100 000	19-nov-13	Banque mondiale	6-fév-14	30-juin-17	566 289	Léger retard	Léger retard
Sénégal	2006			PRITI	2013-2025	46 900 000	21-mai-13	Banque mondiale	22-nov-13	31-mai-17	36 011 032	En bonne voie	En bonne voie
Sierra Leone	2007	PFTC		PFR	2014-2018	17 900 000	19-nov-13	Banque mondiale	1-aoû-14	28-fév-17	5 241 172	En retard	En retard
Somalie (Puntland)	2012	PFTC		PFR	2012-2016	2 100 000	21-mai-13	UNICEF	1-juin-13	31-oct-16	1 851 553	En bonne voie	En bonne voie
Somalie (Somaliland)	2012	PFTC		PFR	2012-2016	4 200 000	21-mai-13	UNICEF	1-juin-13	31-déc-16	3 015 384	En bonne voie	Léger retard
Somalie (du Sud et du centre)	2012	PFTC		PFR	2013/14–2015/6*	8 200 000	19-nov-13	UNICEF	7-oct-13	31- déc-16	5 239 932	Léger retard	Léger retard
Soudan du Sud	2012	PFTC		PFR	2012-2017	36 100 000	20-nov-12	UNICEF	1-jan-13	30-nov-17	10 358 974	En retard	Léger retard
Soudan	2012	PFTC		PRITI	2015/16–2016/17*	76 500 000	20-nov-12	Banque mondiale	11-avr-13	28-fév-17	38 029 546	En retard	Léger retard
Tanzanie (continentale)	2013			PFR	2008-2017	94 800 000	19-nov-13	Sida	1-juil-14	30-juin-17	58 213 210	En bonne voie	En retard
Tanzanie (Zanzibar)	2013			PFR	2008-2016	5 200 000	21-mai-13	Sida	1-aoû-13	1-aoû-16	5 194 966	En bonne voie	En bonne voie
Togo	2010	PFTC		PFR	2014-2025	27 800 000	28-juin-14	Banque mondiale	5-mar-15	30-sep-18	6 971 097	En bonne voie	En retard
Ouganda	2011	PFTC		PFR	2010-2015	100 000 000	19-nov-13	Banque mondiale	19-aoû-14	30-juin-18	20 916 127	En retard	En retard
Zambie	2008			PRITI	2011-2015	35 200 000	21-mai-13	DFID	15-nov-13	15-mar-18	17 664 000	En bonne voie	En bonne voie
Zimbabwe	2013	PFTC		PFR	2016-2020	23 600 000	21-mai-13	UNICEF	1-jan-14	31-déc-16	13 035 564	En retard	En bonne voie

[122] Les périodes de PSE pour le Nigéria sont : Jigawa 2013-2022 ; Kaduna 2006-2015 ; Kano 2009-2018 ; Katsina 2011-2020 ; Sokoto 2011-2020

ANNEXE 1-D : PAYS ACTUELLLEMENT SANS FINANCEMENT

Pays	Année d'adhésion au GPE	Caractéristiques du pays[123]			
Membre du GPE, avec une annonce d'allocation maximale par pays (éligible pour ESPIG)					
Bhoutan	2009		P		PRITI
Congo, république du	2015				PRITI
Lesotho	2005		P		PRITI
Membre du GPE, bénéficiaire d'un ESPIG antérieur avec aucune allocation maximale par pays actuelle (non éligible pour un ESPIG)					
Mongolie	2006				PRITS
République de Moldova	2005				PRITI
Membre du GPE, éligible uniquement pour un ESPDG					
Honduras	2002				PRITI
Membre du GPE, non éligible pour un ESPIG					
Albanie**	2006				PRITS
Géorgie**	2007				PRITI
Éligible pour rejoindre le GPE, éligible pour un ESPIG					
Cap vert	éligible R		P	PEID	PRITI
Kiribati	éligible R	PFC	P	PEID	PRITI
Maldives	éligible R		P	PEID	PRITS
Micronésie	éligible R	PFC	P	PEID	PRITI
Myanmar	éligible R	PFC			PRITI
République des Îles Marshall	éligible R	PFC	P	PEID	PRITS
Samoa	éligible R		P	PEID	PRITI
Les Îles Salomon	éligible R	PFC	P	PEID	PRITI
Tonga	éligible R		P	PEID	F
Tuvalu	éligible R	PFC	P	PEID	PRITS
Vanuatu	éligible R		P	PEID	PRITI
Éligible pour rejoindre le GPE, éligible uniquement pour un ESPDG					
Arménie	éligible E				PRITI
Bolivie	éligible E				PRITI
Philippines	éligible E	PFC			PRITI
Swaziland	éligible E		P		PRITI
Cisjordanie et Bande de gaza	éligible E	PFC			PRITI
Éligible pour rejoindre le GPE, non éligible pour un ESPIG ou un ESPDG					
Inde	éligible N	PFC			PRITI
Corée RDP	éligible N				PFR
Sri Lanka	éligible N	PFC			PRITI

[123] PFC – Pays du GPE fragile et touché par un conflit ; P – Petit État (Banque mondiale – liste des Petits États) ; PEID – Petit État insulaire en développement (UNESCO – liste des Petits États Insulaires en développement au 30 juin 2016) ; Niveau de revenu de la Banque mondiale : PFR – Pays à faible revenu, PRI – Pays à revenu intermédiaire inferieur, PRITI – Pays à revenu intermédiaire tranche inferieure, PRITS – Pays à revenu intermédiaire tranche supérieure (Classification analytique de la Banque mondiale en date de juin 2016).

ANNEXE 2 : LISTE DES PAYS EN DEVELOPPEMENT PARTENAIRES DU GPE

Cliquez sur les liens ci-dessous pour accéder au site du GPE sur les pays (Internet requis)

A
- Afghanistan
- Albanie

B
- Bangladesh
- Bénin
- Bhoutan
- Burkina Faso
- Burundi

C
- Cambodge
- Cameroun
- République centrafricaine
- Comores
- République démocratique du Congo
- République du Congo
- Côte d'Ivoire

D
- Djibouti
- Dominique

E
- Érythrée
- Éthiopie

G
- Gambie
- Géorgie
- Ghana
- Grenade
- Guinée
- Guinée-Bissau
- Guyana

H
- Haïti
- Honduras

K
- Kenya
- République kirghize

L
- Lao RDP
- Lesotho
- Libéria

M
- Madagascar
- Malawi
- Mali
- Mauritanie
- Moldova
- Mongolie
- Mozambique

N
- Népal
- Nicaragua
- Niger
- Nigéria

O
- Ouganda
- Ouzbékistan

P
- Pakistan
- Papouasie Nouvelle Guinée

R
- Rwanda

S
- Sainte Lucie
- Saint-Vincent-et-les-Grenadines
- Sao Tomé-et-Principe
- Sénégal
- Sierra Leone
- Somalie
- Soudan du Sud
- Soudan

T
- Tadjikistan
- Tanzanie
- Tchad
- Timor-Leste
- Togo

V
- Viet Nam

Y
- Yémen

Z
- Zambie
- Zimbabwe

ANNEXE 3 : RECOMMANDATIONS ET REPONSES A L'EXAMEN DU PORTEFEUILLE POUR 2015

Recommandations	***Réponses***
Du fait de l'absence d'indicateurs normalisés dans les cadres de résultats et les rapports, il est difficile d'agréger les productions provenant de financements au niveau mondial, comme cela a été indiqué dans les précédents examens du portefeuille, bien que les données non normalisées soient disponibles pour chaque financement. La recommandation d'adopter un modèle de rapport normalisé a été suivie pour l'exercice 15 et un format pilote a été élaboré. Celui-ci concerne principalement les intrants. Toutefois, l'avis du Secrétariat est que le format standard de rapport est également nécessaire pour surveiller les progrès sur les indicateurs du secteur, et que le choix de ces indicateurs devrait être informé par le cadre de résultats de l'organisation qui sera adopté pour le Plan stratégique 2016-2020. Cette recommandation a également été faite par le Groupe de référence du Conseil travaillant sur les ajustements proposés à la Plateforme opérationnelle. Afin d'évaluer avec précision les progrès nécessaires, le modèle de rapport normalisé pour les progrès et les rapports d'achèvement devrait être utilisé pour couvrir tous les financements actifs (à savoir, dans le cadre du cycle de la reconstitution des ressources précédent et actuel).	Le projet de modèle de rapport normalisé sur les financements a été examiné lors de l'appel du CGPC du 28 janvier 2016. À la demande du président du CGPC, un groupe de travail du CGPC (composé de représentants de la Banque mondiale, de l'UNICEF et du DFID) a été créé pour finaliser le projet de modèle avec le Secrétariat. Des appels consultatifs ont eu lieu les 8 et 30 mars et le 4 avril, et un projet de modèle approuvé par le groupe de travail a été envoyé au CGPC pour examen à la réunion des 26 au 28 avril. La réunion du CGPC a approuvé le modèle de rapport annuel de mise en œuvre de l'ESPIG et a demandé qu'il soit utilisé pour préparer les données en vue de l'examen du portefeuille pour 2016. Ce modèle comprend de nouveaux éléments tels qu'un système de feux de signalisation ainsi que des chiffres mondiaux (nombre de manuels, de classes, d'enseignants formés) pour l'établissement des rapports de l'organisation, qui sont incorporés dans le cadre de résultats, en plus des rapports sur les programmes, qui existent déjà. Le modèle tente de trouver un équilibre entre les rapports sur les programmes et le besoin de regrouper les données sur les financements au niveau du portefeuille ou de l'organisation, et en particulier de fournir des données sur les indicateurs du cadre de résultats concernant les manuels, les classes et les enseignants. Nous avons également essayé de minimiser le surcroît de travail pour les agents partenaires en autorisant l'utilisation de références aux modes existants de présentation des rapports plutôt que de répéter des informations déjà publiées. Pour faciliter l'utilisation de ce modèle, quatre séminaires de formation en ligne ont été organisés avec la Banque mondiale et l'UNICEF. Pour ce qui est des agences bilatérales, les cadres de l'équipe Soutien aux pays et les responsables-pays ont contacté les agents partenaires pour leur expliquer le nouveau modèle de rapport. Celui-ci a été utilisé pour tous les financements en cours et les indicateurs obtenus figurent dans le présent examen du portefeuille pour 2016. Les enseignements tirés des exercices pilotes seront discutés de manière plus approfondie au cours de l'exercice 2017.
Pour faciliter une mise en œuvre efficace du nouveau modèle de financement, il est essentiel que la communication entre les sièges des partenaires de développement et leur personnel de	Le Secrétariat a déployé d'importants efforts pour améliorer la communication avec les sièges et les bureaux locaux des partenaires de développement concernant la bonne utilisation du nouveau modèle de financement. Par exemple, le Secrétariat a renforcé la

Recommandations	*Réponses*
terrain respectif ait lieu afin de renforcer la compréhension et le soutien des partenaires de développement au niveau des pays. Le Secrétariat a rencontré les représentants de certains sièges des partenaires de développement, mais il faut plus d'efforts, y compris de la part des membres du Conseil, pour enclencher une dynamique autour du modèle de financement, afin d'en optimaliser les effets.	collaboration avec le Pôle de Dakar et IIPE en assistant aux réunions consultatives du Conseil du Pôle de Dakar dans le but de discuter d'une meilleure collaboration autour de l'assistance technique apportée aux pays en matière de planification et d'analyse du secteur. Des dispositifs de communication régulière seront mis en place pour une normalisation accrue de la manière dont les pays sont appuyés techniquement, à la fois par des fournisseurs d'assistance technique et par le Secrétariat. Les responsables-pays ont visité les sièges des de quelques-uns des partenaires de développement clés, dont AFD/MOFA, DFAT, DFID, EC, GIZ et SDC. Le Secrétariat a mis en place un nouveau dispositif de communication afin de veiller à ce que tous les sièges des partenaires de développement reçoivent les informations sur les mises à jour relatives aux outils et lignes directrices des nouveaux financements. Concrètement, l'équipe Soutien aux pays (y compris les directeurs et les responsables-pays) a organisé deux réunions de collaboration avec chaque région concernée du pôle Éducation des Pratiques mondiales de la Banque mondiale et une réunion avec les équipes régionales de l'UNICEF. Elles ont visé à expliquer les exigences en matière de financement et le nouveau modèle de rapport, répondre aux questions des responsables de groupes et directeurs régionaux, et essayer d'examiner les facteurs de risque et de résoudre les problèmes de mise en œuvre des financements. Par ailleurs, les responsables-pays rencontrent formellement les agents partenaires et agences de coordination lors de chaque mission qu'ils entreprennent pour répondre à leurs questions sur le nouveau modèle de financement.
Certaines des exigences spécifiques du modèle de financement révisé doivent encore être clarifiées et opérationnalisées, y compris les prescriptions et orientations relatives au financement du secteur, les exigences concernant les conditions de soumission par un pays d'un plan sectoriel complet au lieu d'un plan de transition, ainsi que les mécanismes de vérification du versement de la tranche variable. En outre, des directives plus claires sur les indicateurs sont nécessaires, en équilibrant le besoin de flexibilité avec celui de la clarté des attentes.	Le Secrétariat du GPE a travaillé à l'amélioration des méthodologies et processus de mise en œuvre des prérequis du nouveau modèle de financement. Presque tous les prérequis clés du modèle de financement sont désormais accompagnés d'une méthodologie claire qui indique la façon dont les prérequis doivent être entendus et la façon dont ils doivent être évalués en termes d'évaluation finale et de niveau de réalisation. Cela permet une meilleure objectivité et une manière plus équitable d'examiner les requêtes à travers les pays. Concernant le financement national, une méthodologie a été élaborée et partagée avec les pays en développement partenaires pour calculer la part des dépenses publiques consacrée à l'éducation. La formule a été clarifiée et diffusée. Mais aucune formule ou méthodologie claire n'a été établie à ce jour concernant les 45 % des dépenses d'éducation devant être affectées à l'enseignement primaire et cette question continue de faire débat.

Recommandations	*Réponses*
	Outre le travail technique pour mieux définir les prérequis du modèle de financement, des directives techniques ont été mises au point et sont dirigées vers l'éventail des partenaires du GPE afin de travailler en amont sur les prérequis du modèle de financement, tels qu'aider les pays à concevoir un PTE de qualité, apporter une orientation technique et des lignes directrices correspondant à l'évaluation sont sur le point d'être finalisées. Le Secrétariat s'entretient régulièrement avec les agences de coordination, les ministères et les partenaires de développement sur l'amélioration de l'efficacité de leur dialogue sectoriel. Des lignes directrices sont en cours d'élaboration pour soutenir ce travail, dont des lignes directrices sur les revues sectorielles conjointes qui sont en cours de finalisation. Concernant la clarification et la mise en œuvre de la part variable, le processus d'examen de la qualité II (QAR II) a été renforcé et comprend des questions d'évaluation pour améliorer les points suivants : 1) la justification des indicateurs de la part variable et leurs moyens de vérification, et 2) les moyens de verser une tranche de paiement en suivant un calendrier de décaissement. Ces questions qui permettent de mieux évaluer la part variable dans le QAR II sont également utilisées dans la méthodologie d'évaluation finale du CGPC. Le processus QAR II sera appliqué à compter de la deuxième série de requêtes de 2016. En outre, le plan de travail du Secrétariat pour l'exercice 2017 inclut davantage d'orientation sur la part variable. Il est à noter pour l'avenir que davantage de capacités du Secrétariat seront nécessaire afin de fournir un plus grand engagement en amont dans le processus de PSE.
Considérant les lacunes importantes dans le financement d'urgence de l'éducation, les options actuelles du GPE peuvent dans certains cas offrir des solutions à court terme, mais ne permettent pas de contrer substantiellement le problème plus global du manque de financement d'urgence pour l'éducation. À mesure que l'on conviendra au niveau mondial d'options pour améliorer le soutien à l'éducation dans les situations d'urgence, il faudrait revoir les mécanismes du GPE pour les harmoniser aux mécanismes mondiaux nouveaux ou améliorés. Dans ce cadre plus large, la valeur ajoutée du Partenariat mondial dans ses interventions en matière d'éducation dans les situations d'urgence, comparée à celle d'autres organismes engagés, devrait être examinée avec soin et clairement définie. Le	Le Secrétariat du GPE appuie fermement le développement et la mise en œuvre du fonds « L'éducation ne peut pas attendre » (ECW) ainsi que l'examen du soutien actuel du GPE aux situations d'urgence ou de crise prolongée dans les pays partenaires. Il a préparé en mai 2016, à la demande du Conseil d'administration, un argumentaire abordant les principales possibilités et difficultés, y compris l'évaluation des exigences institutionnelles relatives à l'éventuel hébergement par le GPE de la plateforme de l'ECW. Lors de sa réunion de juin 2016, le Conseil a demandé au Secrétariat de continuer d'aider l'UNICEF (hôte provisoire du fonds ECW) à élaborer et mettre en œuvre ce fonds. Il a également demandé au Groupe de travail sur le financement stratégique et au Secrétariat de travailler en étroite collaboration avec le bureau d'études extérieur pour évaluer les implications de l'hébergement de l'ECW. Le Secrétariat se concentre sur le renforcement des approches dans les pays partenaires fragiles ou touchés par un conflit, parallèlement

Recommandations	*Réponses*
Partenariat mondial devrait se concentrer sur ses interventions en matière d'éducation dans les situations d'urgence, pour identifier les pratiques efficaces et construire la connaissance du public à l'échelle mondiale dans ce domaine, en tenant compte du coût et des capacités.	à son soutien au secrétariat de l'ECW et en collaboration avec les consultants travaillant avec le Groupe de travail sur le financement stratégique.
La proposition sur le renforcement du modèle opérationnel comporte des implications pour ce qui doit être rapporté dans les futurs examens annuels du portefeuille. Les normes minimales sont élaborées dans des domaines clés liés à la fois aux financements du GPE, ainsi que l'effet de levier du GPE sur la coordination renforcée du secteur, sur la planification et sur la mise en œuvre. De ce fait, ces normes devront être appuyées par une surveillance systématique et les progrès devront être signalés dans l'examen du portefeuille.	Le présent examen du portefeuille comprend une nouvelle section sur le modèle opérationnel du GPE, qui rend compte des initiatives et travaux récemment approuvés ou renforcés, conformément au modèle opérationnel amélioré. Cette section comprend une analyse des modalités de financement, des dépenses d'administration, du cadre en matière de risques et des mises à jour du modèle de financement. Les activités portant sur les normes minimales seront suivies tout au long de l'examen du portefeuille, ainsi que dans le rapport de résultats et le cadre de résultats de l'organisation.
Le CGPC réitère la recommandation de l'examen du portefeuille pour l'exercice 14 : en vue de faire des progrès vers le but du GPE, qui est de Bâtir pour l'avenir et de renforcer les systèmes de prestation de l'éducation, il est nécessaire de mettre l'accent sur l'utilisation des systèmes nationaux dans la conception des programmes et l'examen des requêtes. Il est également nécessaire de tendre à l'utilisation des modalités plus alignées comme il convient pour les financements du GPE au fil du temps. Au sein de cette recommandation plus large, le Comité souligne ce qui suit : a. Les pays en développement partenaires du Partenariat mondial devraient, en fonction de leurs propres capacités, s'engager à soutenir le renforcement des systèmes nationaux, notamment les systèmes de gestion des finances publiques, à travers leur propre programme, et devraient s'assurer à ce que le dialogue du secteur de l'éducation soit lié à ce renforcement.	a. Le présent examen du portefeuille comprend une section sur l'*analyse des modalités* qui aborde la question de la non-utilisation des systèmes des pays dans le cadre des financements du GPE. b. Concernant les rôles de plaidoyer et de responsabilité sociale jouée par les OSC, le financement du Fonds de la société civile pour l'éducation [124](2016-2018) a affecté 5,5 millions de dollars au renforcement des capacités des coalitions nationales dans ces domaines. Le renforcement des capacités et l'apprentissage au sein des coalitions de la société civile sont la pierre angulaire du FSCE et la majorité des initiatives de renforcement des capacités sont coordonnées et mises en œuvre par ses secrétariats régionaux, notamment dans les régions Afrique, Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes, Moyen-Orient et Europe orientale. Qui plus est, les agences régionales de gestion financière appuient les coalitions dans les domaines de la gestion financière, de la budgétisation et de l'établissement des rapports. Un plan de renforcement des capacités et d'apprentissage à l'échelle mondiale est également en préparation. Il tiendra compte des besoins des coalitions nationales, recensés par autoévaluation lors de leurs processus de planification, des examens des organes régionaux de coordination, et des discussions

[124] Il est à noter que ni le FSCE ni les ARM ne font l'objet d'un rapport dans le présent examen du portefeuille, car ils seront abordés dans le rapport sur les résultats.

Recommandations	*Réponses*
b. Le Comité reconnaît que les organisations de la société civile (OSC) partenaires ont une fonction de plaidoyer et de responsabilisation importante, tant vers les pays partenaires en termes de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques, que vers les partenaires de développement en termes du rôle qu'ils jouent pour faciliter le développement durable à travers l'intégration du renforcement des capacités des systèmes nationaux. Le Comité recommande l'inclusion des liens vers le renforcement des capacités des OSC pour remplir efficacement cette fonction, dans les activités du Fonds de la société civile pour l'éducation. c. Le Comité convient de la conclusion du Groupe de référence du modèle opérationnel : la sélection des agents partenaires du GPE devrait envisager l'examen des modalités de l'aide et de l'analyse de gestion des finances publiques. Le Comité recommande que les critères de sélection pour un agent partenaire tiennent compte de l'organisme le mieux placé pour contribuer à renforcer les systèmes nationaux. Le Comité encourage en outre les organismes, qui utilisent des modalités alignées, à prendre le rôle d'agent partenaire.	avec les organisations collaborant avec le groupe des partenaires internationaux du FSCE[125]. Il reposera également sur les buts et objectifs mondiaux du programme. Tout au long du FSCE III (2016-2018), la CME s'est engagée à mener les activités suivantes de renforcement des capacités : • Le Secrétariat mondial fournira les outils (deux boîtes à outils par an) ; des séances d'information ou études de cas (deux à trois par an) ; et des bulletins trimestriels pour échanger des informations. • Le Secrétariat mondial travaillera avec le groupe des partenaires internationaux pour animer quatre à six communautés de pratique dans des domaines thématiques, et contribuer ainsi au renforcement de l'apprentissage et des échanges. Les activités de renforcement des capacités et d'apprentissage pour 2016 sont axées sur la préparation d'un guide sur le financement national de l'éducation et d'un outil de suivi des engagements, avec des programmes de soutien associés. Une communauté de pratique spécifiquement axée sur le financement national sera lancée en 2016. En 2017, le Secrétariat de la CME focalisera son attention sur un outil d'apprentissage pour la représentation citoyenne et la création de mouvements et sur un soutien ciblé aux coalitions en vue de leur participation aux plans sectoriels de l'éducation. En réponse à l'évaluation *Cardno Emerging Markets*, la CME offrira également des activités de renforcement des capacités et d'apprentissage aux coalitions nationales sur la mobilisation de ressources et la collecte de fonds, la gestion financière et le soutien au renforcement du suivi-évaluation. Les secrétariats régionaux fourniront aux coalitions nationales un soutien technique et un accompagnement continu, correspondant à leurs objectifs et projets. En outre, chaque secrétariat régional organisera au moins deux réunions d'échange, d'apprentissage et de réflexion, et le Secrétariat mondial organisera une manifestation mondiale d'apprentissage au cours de la troisième année pour consolider les acquis du programme. c. Concernant la sélection de l'agent partenaire sur la base de l'analyse des modalités d'aide et de la gestion des finances publiques, ces critères ont été inclus dans le document intitulé *Procédure normalisée de sélection des agents partenaires*. Concrètement, cette procédure normalisée comprend :

[125] Comprend des représentants des organisations suivantes : ActionAid, Internationale de l'éducation, Open Society Foundation (OSF), OSISA, Oxfam, Oxfam Ibis, Save the Children, Results et VSO.

Recommandations	***Réponses***
	Des échanges de vues préliminaires au sein du GLPE sur les possibles modalités de l'aide, conformément aux principes de l'efficacité de l'aide, notamment la possibilité d'un alignement sur les systèmes nationaux et la réduction de la fragmentation des ressources provenant de l'aide extérieure. Le mieux serait que cette démarche fasse partie intégrante du processus de planification du secteur de l'éducation. Ce document a été approuvé le 22 février 2016 par le Comité des financements et performances au niveau des pays, en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil d'administration. La procédure s'applique aux financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation et à tous les pays qui n'auront pas informé le Secrétariat de la sélection d'un agent partenaire avant le 22 février 2016. Le Secrétariat introduira une certaine souplesse dans cette démarche au profit des pays dont le processus de sélection serait très avancé à cette date. Pour de plus amples informations, voir http://www.globalpartnership.org/fr/content/procedure-normalisee-de-selection-des-agents-partenaires

ANNEXE 4 : RETARDS DANS LE DECAISSEMENT ET/OU LA MISE EN ŒUVRE DES FINANCEMENTS

Financements sortis du rouge par rapport à l'exercice 2015

BÉNIN

Financement	Montant : 42,3 millions de dollars AP : Banque mondiale	Période écoulée : 71,38 % Décaissé : 56,7 % Date de clôture : 31 mai 2017	**Statut EX15**	MISE EN ŒUVRE Léger retard	DÉCAISSEMENT En retard
			EX16	MISE EN ŒUVRE Léger retard	DÉCAISSEMENT En bonne voie
Observations	Une restructuration du financement a été approuvée par le Secrétariat en août 2015, pour : amender un volet du programme ; mettre à jour le cadre de résultats ; réaffecter des fonds entre catégories de dépenses ; et reporter de 11 mois la date de clôture du financement, soit jusqu'au 31 mai 2017. Ces modifications ont permis d'augmenter les décaissements. La mise en œuvre a commencé avec du retard après la signature de l'accord de financement, essentiellement en raison des discussions menées entre l'État et l'agent partenaire concernant les modalités d'exécution du financement. L'entrée en vigueur est ainsi intervenue plus de six mois après la date de signature. Pour ce qui est de l'exécution du financement, aucun retard ou problème majeur n'a contrarié la mise en œuvre des activités, mais des efforts devraient être déployés concernant les progrès réalisés par rapport aux indicateurs et aux résultats du programme.				

ÉTHIOPIE

Financement	Montant : 100 millions de dollars AP : Banque mondiale	Période écoulée : 77,24 Décaissé : 80 Date de clôture : 17 février 2017	**Statut EX15**	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT En bonne voie
			EX16	MISE EN ŒUVRE Léger retard	DÉCAISSEMENT En bonne voie
Observations	Le financement accuse un léger retard de mise en œuvre dû aux problèmes rencontrés en matière de passation des marchés, qui sont en cours de règlement. Le pays a présenté en septembre 2016 une requête de 100 millions de dollars, correspondant à l'allocation maximale par pays, et aura décaissé, comme prévu, 80 % de son financement actuel avant cette date.				

TADJIKISTAN

<table>
<tr><td rowspan="2">Financement</td><td rowspan="2">Montant : 16,2 millions de dollars
AP :
Banque mondiale</td><td rowspan="2">Période écoulée : 68,77
Décaissé : 60,7
Date de clôture :
30 septembre 2017</td><td>Statut EX15</td><td>MISE EN ŒUVRE
Léger retard</td><td>DÉCAISSEMENT
En retard</td></tr>
<tr><td>EX16</td><td>MISE EN ŒUVRE
En bonne voie</td><td>DÉCAISSEMENT
En bonne voie</td></tr>
<tr><td>Observations</td><td colspan="5">Le projet est entré en vigueur trois mois plus tard que prévu, du fait de la restructuration du ministère et de la réduction de ses effectifs, qui a augmenté la charge de travail du personnel resté en poste. Cette entrée en vigueur tardive est responsable des retards de mise en œuvre initiaux. Qui plus est, le personnel du ministère et le nouveau conseiller technique local ont pris beaucoup de retard dans la rédaction des lettres de mission, l'élaboration de plans de mise en œuvre cohérents, la préparation de budgets détaillés et l'évaluation des soumissions.
En intensifiant son soutien à la mise en œuvre, l'agent partenaire a été très prompt à travailler avec le ministère pour faire face aux retards et problèmes de mise en œuvre observés lors de l'examen à mi-parcours de novembre 2015. Le projet a été restructuré en mai 2015 en se fondant sur les conclusions de l'examen à mi-parcours. Les révisions non substantielles et la restructuration incluaient le report d'un an de la date de clôture du projet, la réaffectation du financement entre volets du projet, et la réduction du champ d'activité du volet sur les programmes scolaires. La mission de soutien à la mise en œuvre effectuée par l'agent partenaire en mai-juin 2016 a confirmé que le projet devrait mener à bien ses activités d'ici la nouvelle date de clôture, à savoir le 30 septembre 2017. Les progrès vers la réalisation de l'objectif de développement du projet (ODP) et l'avancement de la mise en œuvre sont passés de « modérément insatisfaisants » à « modérément satisfaisants ». L'agent partenaire collabore également avec le ministère au calendrier de mise en œuvre et au plan financier/de décaissement.</td></tr>
</table>

Financements passés au rouge au cours de l'exercice 2016

AFGHANISTAN

<table>
<tr><td rowspan="2">Financement</td><td rowspan="2">Montant : 55,7 millions de dollars
AP :
UNICEF</td><td rowspan="2">Période écoulée : 88,64
Décaissé : 50
Date de clôture :
31 décembre 2016</td><td>Statut EX15</td><td>MISE EN ŒUVRE
Léger retard</td><td>DÉCAISSEMENT
Léger retard</td></tr>
<tr><td>EX16</td><td>MISE EN ŒUVRE
Léger retard</td><td>DÉCAISSEMENT
En retard</td></tr>
<tr><td>Facteurs de retard</td><td colspan="5">La différence de notation entre les taux de décaissement cumulés pour les exercices 2015 et 2016 indique deux choses : i) le non-respect initial de l'obligation de diligence de l'agent partenaire sur les contrôles ex ante pour les prévisions de trésorerie et les décaissements (la deuxième tranche a été intégralement décaissée au cours de l'année civile 2014) ; ii) le resserrement important des contrôles durant l'exercice 2016, l'UNICEF différant également sa requête à l'Administrateur concernant la troisième tranche.
Pour résumer, la supervision et les contrôles se sont améliorés entre les exercices 2015 et 2016. La différence de notation est donc technique et ne reflète pas une détérioration de la situation entre ces deux exercices, bien au contraire.</td></tr>
<tr><td>Mesures correctives</td><td colspan="5">L'UNICEF et le ministère de l'Éducation ont collaboré à l'amélioration des mécanismes de planification et de supervision en utilisant des scénarios contrefactuels. Les principaux problèmes de non-respect concernant la supervision du programme — contrôles ex ante des décaissements de l'agent partenaire et absence d'audit externe — ont été résolus. Le ministère s'est efforcé d'accélérer le processus de passation des marchés concernant les PAE, qui représentent l'essentiel des investissements du programme. D'autre part, conscients du calendrier trop ambitieux du programme et après avoir adopté un échéancier plus réaliste, l'UNICEF et le ministère ont demandé une prorogation de 12 mois sans frais supplémentaires, qui a été approuvée en août 2015.</td></tr>
<tr><td>État d'avancement</td><td colspan="5">L'exercice 2016 a connu plusieurs améliorations par rapport à 2015. Citons notamment : i) les progrès concernant les dépenses cumulées et les dépenses et engagements cumulés, passé(e)s de 27 à 49 % et de 54 à 74 % respectivement entre les exercices 2015 et 2016 [voir les examens à mi-parcours de juin 2015 et mai 2016]. ii) la résolution du problème de l'audit externe du programme, l'incertitude de l'exercice 2015 ayant laissé la place au recrutement d'Ernst & Young par l'UNICEF durant l'exercice 2016. iii) la planification et les rapports restent problématiques, mais le soutien et le renforcement des capacités se sont améliorés dans ce domaine pendant l'exercice 2016 et ont notamment donné lieu à la planification d'autres scénarios (optimistes et prudents). iv) l'amélioration de la supervision de l'agent partenaire — outre l'audit, l'UNICEF s'est engagé à renforcer les prévisions de trésorerie et les contrôles ex ante sur les décaissements. v) les volets du programme ont progressé uniformément entre les exercices 2015 et 2016, notamment en ce qui concerne les dépenses ordinaires consacrées aux classes existantes (éducation en milieu communautaire et programmes d'apprentissage accéléré) ; et l'incertitude demeure au sujet du volet sur les grandes infrastructures (plans d'amélioration des écoles), mais les taux d'achèvement et de passation des contrats et des marchés ont augmenté. Ces améliorations se sont traduites par l'augmentation des engagements et dépenses du programme.</td></tr>
</table>

RDP LAO

Financement	Montant : 16,8 millions de dollars AP : Banque mondiale	Période écoulée : 26,17 Décaissé : 9,5 Date de clôture : 15 juillet 2019	**Statut EX15**	MISE EN ŒUVRE En bonne voie	DÉCAISSEMENT En bonne voie
			EX16	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT Léger retard
Facteurs de retard	Bien qu'elle ait été jugée « en bonne voie », la mise en œuvre pour l'exercice 2015 a été minimale, car le financement est seulement entré en vigueur le 4 juin 2015. Le principal retard dans la mise en œuvre au cours de l'exercice 2016 est dû à l'absence de la coordinatrice de l'Unité d'exécution du projet, pour développement professionnel pendant une période de six mois. L'équipe n'a pas très bien fonctionné en son absence.				
Mesures correctives	Le chef d'équipe et l'agent partenaire se réunissent tous les mois avec le ministère de l'Éducation depuis janvier 2016 et fournissent un appui technique direct.				
État d'avancement	La situation s'améliore. La coordonnatrice de l'Unité d'exécution du projet sera de retour à plein temps fin juillet 2016.				

MAURITANIE

Financement	Montant : 12,4 millions de dollars AP : Banque mondiale	Période écoulée : 73,97 Décaissé : 52,5 Date de clôture : 1er mai 2017	**Statut EX15**	MISE EN ŒUVRE En bonne voie	DÉCAISSEMENT Léger retard
			EX16	MISE EN ŒUVRE En retard[126]	DÉCAISSEMENT Léger retard
Facteurs de retard	Mauris Bank, où les fonds du projet étaient détenus dans un compte spécial, a déposé son bilan et ces fonds ont donc été bloqués. Les ressources à la disposition de l'UGP ont été limitées pendant cette période.				
Mesures correctives	Les rappels et activités de sensibilisation périodiques ont été utiles.				
État d'avancement	La mise en œuvre s'accélère et progressera.				

NIGER

Financement	Montant : 84,2 millions de dollars AP : Banque mondiale	Période écoulée : 46,48 Décaissé : 21,2 Date de clôture : 30 septembre 2018	**Statut EX15**	MISE EN ŒUVRE En bonne voie	DÉCAISSEMENT Léger retard
			EX16	MISE EN ŒUVRE Léger retard	DÉCAISSEMENT En retard
Facteurs de retard	Le décaissement est intervenu avec un léger retard durant l'exercice 2015, car l'État n'était pas en mesure de préparer le plan d'action annuel en temps voulu. La préparation du plan d'action annuel pour l'exercice 2016 a également été lente. Il s'ensuit que le ministère de l'Éducation n'a pas pu combler le retard accumulé depuis le début du projet.				
Mesures correctives	Le projet a prévu de recruter une assistance technique pour renforcer les capacités du ministère.				
État d'avancement	Le recrutement de l'assistance technique est en cours.				

[126] La note a été base sur le Rapport d'avancement soumis en janvier 2016. Le projet est en bonne voie selon le Rapport d'avancement le plus récent (août 2016).

TOGO

<table>
<tr><td rowspan="2">Financement</td><td rowspan="2">Montant : 27,8 millions de dollars
AP :
Banque mondiale</td><td rowspan="2">Période écoulée : 37,09
Décaissé : 25,1
Date de clôture :
30 septembre 2018</td><td>Statut EX15</td><td>MISE EN ŒUVRE
En bonne voie</td><td>DÉCAISSEMENT
Léger retard</td></tr>
<tr><td>EX16</td><td>MISE EN ŒUVRE
En retard</td><td>DÉCAISSEMENT
En bonne voie</td></tr>
<tr><td>Facteurs de retard</td><td colspan="5">Des progrès ont été enregistrés au titre de tous les volets du projet, mais aucune avancée importante n’a eu d’effet sur l’ODP, à savoir « améliorer la qualité de l’enseignement et de l’apprentissage dans les premières années du primaire ; et ii) renforcer l’accès et l’équité dans les écoles primaires, en particulier dans les préfectures défavorisées ». La mise en œuvre reste à la traîne en raison des retards intervenus dans l’application des programmes des années 1 et 2 et dans l’attribution des différents postes nécessaires à l’exécution des activités du projet.</td></tr>
<tr><td>Mesures correctives</td><td colspan="5">Concernant le programme scolaire, le calendrier a été modifié de façon que la pleine mise en œuvre des années 1 et 2 puisse avoir lieu pendant l’année scolaire 2016/2017, plutôt que de procéder année par année comme cela avait été prévu à l’origine. Concernant le processus lié au recrutement du personnel, l’unité de coordination du projet devrait être renforcée.</td></tr>
<tr><td>État d’avancement</td><td colspan="5">Après tout juste une année de mise en œuvre, les activités sont en cours, mais leur véritable impact ne sera mesuré qu’en octobre 2016.</td></tr>
</table>

OUGANDA

<table>
<tr><td rowspan="2">Financement</td><td rowspan="2">Montant : 100 millions de dollars
AP :
Banque mondiale</td><td rowspan="2">Période écoulée : 48,33
Décaissé : 20,9
Date de clôture :
30 juin 2018</td><td>Statut EX15</td><td>MISE EN ŒUVRE
Léger retard</td><td>DÉCAISSEMENT
Léger retard</td></tr>
<tr><td>EX16</td><td>MISE EN ŒUVRE
En retard</td><td>DÉCAISSEMENT
En retard</td></tr>
<tr><td>Facteurs de retard</td><td colspan="5">La passation des marchés de fournitures et des contrats de services, en particulier en ce qui concerne la construction des écoles et les manuels scolaires, a été retardée en raison de l’attention insuffisante accordée aux mesures de protection environnementale et sociale, des retards dans l’évaluation des soumissions et des dossiers incomplets envoyés pour approbation à l’agent partenaire.</td></tr>
<tr><td>Mesures correctives</td><td colspan="5">L’examen à mi-parcours du projet a adopté plusieurs mesures correctives, dont le recrutement d’un spécialiste de la protection environnementale et sociale, le recrutement de spécialistes de la passation des marchés et la simplification du processus de passation des marchés.</td></tr>
<tr><td>État d’avancement</td><td colspan="5">L’examen à mi-parcours du projet a décidé de réduire le nombre d’écoles devant être construites afin de limiter le risque de retard supplémentaire. Les nouveaux documents de projet restructurés seront envoyés au Secrétariat pour approbation en novembre 2016.</td></tr>
</table>

TCHAD*

Financement	Montant : 7,06 dollars AP : UNESCO	Période écoulée : 86,35 Décaissé : 53,3 Date de clôture : 31 décembre 2016	**Statut EX15**	MISE EN ŒUVRE En bonne voie	DÉCAISSEMENT En bonne voie
			EX16	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT En retard
Facteurs de retard	L'équipe de l'UNESCO au Tchad a eu des problèmes de coordination. La distance séparant le directeur du projet situé au Cameroun et le personnel situé au Tchad a compliqué les choses et retardé les décisions. La relation de travail entre l'UNESCO et le ministère n'a pas été aussi étroite que ce que l'on aurait pu recommander pour un agent partenaire situé dans un contexte aussi fragile. *Ce financement, qui aurait dû apparaître en rouge dans l'examen du portefeuille pour 2015 en raison de la lenteur des décaissements, a bénéficié de la notation « en bonne voie » à la suite d'une erreur dans le tableur des financements.				
Mesures correctives	Aucune mesure corrective n'a été proposée à ce jour par l'équipe de l'UNESCO.				
État d'avancement	Le cadre de résultats du projet comprend 30 000 adultes récemment alphabétisés grâce au projet (15 000 en 2014 et 15 000 en 2015). En ce qui concerne l'enseignement non formel, 720 jeunes non scolarisés auraient dû profiter d'un nouveau programme éducatif. En juin 2016, l'équipe de l'UNESCO a reconnu qu'elle ne pourrait atteindre ces importants résultats. Le programme accuse donc un important retard et devra soit se terminer sans avoir obtenu de résultats, soit demander une nouvelle prorogation. Le rapport soumis omet ce résultat essentiel en matière d'alphabétisme et un autre en matière d'éducation de base non formelle.				

COMORES*

Financement	Montant : 4,6 millions de dollars AP : UNICEF	Période écoulée : 91,91 Décaissé : 64,4 Date de clôture : 30 septembre 2016	**Statut EX15**	MISE EN ŒUVRE En bonne voie	DÉCAISSEMENT En bonne voie
			EX16	MISE EN ŒUVRE Léger retard	DÉCAISSEMENT En retard
Facteurs de retard	La conception des manuels scolaires a pris plus longtemps que prévu. Les conditions de mise en œuvre du volet sur l'enseignement spécialisé se sont avérées insuffisantes.				
Mesures correctives	Une demande de révision est en préparation ; elle vise à obtenir un délai de mise en œuvre supplémentaire, car la date de clôture initiale était le 30 juin 2016.				
État d'avancement	La demande de prorogation du financement est en cours de préparation.				

TANZANIE

Financement	Montant : 94,8 millions de dollars AP : SIDA	Période écoulée : 66,76 Décaissé : 61,4 Date de clôture : 30 juin 2017	**Statut EX15**	MISE EN ŒUVRE En bonne voie	DÉCAISSEMENT En bonne voie
			EX16	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT En bonne voie
Facteurs de retard	Des élections se sont tenues à la fin de 2015 et l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle équipe, associée à une supervision insuffisante et à la faible qualité de l'exécution du programme LANES (appui à l'alphabétisation et à l'apprentissage du calcul dans les écoles publiques), financé par le GPE, a entraîné des retards de mise en œuvre. Le changement d'administration a également entraîné des ajustements institutionnels ainsi que le retard de certaines décisions par les autorités supérieures.				
Mesures correctives	Un examen à mi-parcours, réalisé fin mai 2016, a recommandé d'apporter des ajustements au programme afin d'accélérer sa mise en œuvre ; l'État et les membres du GLPE ont pris des mesures à cet égard. Le Secrétariat compte recevoir une proposition de modification du programme qui sera sans doute accompagnée d'une demande de prorogation (une prorogation d'au moins un an a été indiquée lors de l'examen à mi-parcours) et pourra contenir une modification de la portée ou de la conception du programme.				
État d'avancement	Le Secrétariat attend une demande de prorogation du programme.				

ZIMBABWE*

Financement	Montant : 23,6 millions de dollars AP : UNICEF	Période écoulée : 83,29 Décaissé : 55,2 Date de clôture : 31 décembre 2016	**Statut EX15**	MISE EN ŒUVRE En bonne voie	DÉCAISSEMENT Léger retard
			EX16	MISE EN ŒUVRE En bonne voie	DÉCAISSEMENT En retard
Facteurs de retard	Bien que des dépenses de 13 millions de dollars aient été déclarées à la date limite fixée pour l'examen du portefeuille (30 juin 2016), aucune dépense engagée par l'UNICEF devant intervenir après cette date ne permettrait d'avoir un retard autre que « rouge ». Le financement atteindra 85 % d'ici la date de soumission, en septembre 2016.				
Mesures correctives	Les activités restantes sont en préparation et seront mises en œuvre pendant les six derniers mois du financement. Ces activités sont les suivantes : Formation sur le programme scolaire pour la mise en place des années : 1 616 220 $ US Formations sur les TPS : 460 340 $ US Recueils de textes complémentaires : 1 000 000 Impression et formation sur ERI et PLAP : 250 000 $ US (env.) Évaluation du GPE : 115 000 $ US				
État d'avancement	L'agent partenaire du pays prévoit que le financement aura atteint près de 85 % de sa mise en œuvre à la fin août 2016, car plusieurs demandes sont déjà en préparation. Le pays est prêt à soumettre une requête pour le deuxième cycle de financement de 2016, et a prévu de décaisser 85 % des fonds d'ici la date de soumission.				

Financements restés dans le rouge entre les exercices 2015 et 2016

CÔTE D'IVOIRE

Financement	Montant : 41,4 millions de dollars AP : Banque mondiale	Période écoulée : 94,08 Décaissé : 77,3 Date de clôture : 30 septembre 2016	**Statut EX15**	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT En retard
			EX16	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT Léger retard
Facteurs de retard	Les activités de construction d'écoles par les communautés ont pris plus de temps que prévu. Le programme a démarré très lentement en 2012-2013, en raison du retard dans la signature de l'accord de financement. La mise en place de systèmes de gestion de projets a également pris du temps. Ces délais supplémentaires signifient que l'approche communautaire peut être considérée comme un succès. L'équipe du projet au sein du ministère a fait savoir que les activités seraient achevées à la date de clôture révisée (septembre 2016).				
Mesures correctives	En septembre 2015, le Secrétariat a émis un avis de non-objection à la prorogation de 12 mois du PUAEB. Lors de ses discussions avec le Groupe local des partenaires de l'éducation, le responsable-pays a appuyé la décision de l'État de demander une prorogation plutôt que d'abandonner l'approche communautaire. Cette décision s'est avérée bonne, car l'expérience acquise pourra servir de modèle à d'autres pays.				
État d'avancement	Ces retards ont suscité deux demandes de prorogation. Le programme n'est pas loin de respecter la date de clôture, mais il est possible que l'agent partenaire demande une prorogation de six mois.				

DJIBOUTI

Financement	Montant : 3,8 millions de dollars AP : Banque mondiale	Période écoulée : 68,99 Décaissé : 16,9 Date de clôture : 30 juin 2017	**Statut EX15**	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT En retard
			EX16	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT En retard
Facteurs de retard	Le retard est essentiellement dû à la faible capacité en matière de passation de marchés et à des problèmes internes au sein du ministère de l'Éducation.				
Mesures correctives	L'agent partenaire a recruté un spécialiste international de la passation des marchés pour renforcer la capacité de l'Unité d'exécution du projet. Une restructuration du programme pourra être nécessaire, car les retards risquent d'empêcher la réalisation des objectifs de développement du projet.				
État d'avancement	On note une légère amélioration des résultats du projet, mais les risques restent élevés en ce qui concerne les procédures d'adjudication.				

SIERRA LEONE

<table>
<tr><td rowspan="2">Financement</td><td rowspan="2">Montant : 17,9 millions de dollars
AP :
Banque mondiale</td><td rowspan="2">Période écoulée : 74,31
Décaissé : 29,3
Date de clôture :
28 février 2017</td><td>Statut EX15</td><td>MISE EN ŒUVRE
Léger retard</td><td>DÉCAISSEMENT
En retard</td></tr>
<tr><td>EX16</td><td>MISE EN ŒUVRE
En retard</td><td>DÉCAISSEMENT
En retard</td></tr>
<tr><td>Facteurs de retard</td><td colspan="5">La crise Ebola a fortement entravé la mise en œuvre du programme. La passation de certains marchés a pris plus longtemps que prévu. La gestion a été déficiente depuis le début du financement. Aucun nouveau facteur de retard ne semble exister.</td></tr>
<tr><td>Mesures correctives</td><td colspan="5">L'agent partenaire et l'État se sont longuement penchés sur les moyens d'améliorer et de simplifier le processus de passation des marchés et de renforcer la gestion du programme par les fonctionnaires du ministère. L'agent partenaire a délégué l'assistance technique courante au Bureau de pays et à un spécialiste en éducation sur le terrain.</td></tr>
<tr><td>État d'avancement</td><td colspan="5">Une demande de prorogation de 10 mois est en cours de préparation par l'agent partenaire. Le renforcement du soutien de l'agent partenaire à l'échelon national a permis d'accélérer la mise en œuvre du programme. Les recommandations formulées dans le cadre de l'examen à mi-parcours, en juillet 2016, devraient permettre de combler les retards de mise en œuvre.</td></tr>
</table>

SOUDAN

<table>
<tr><td rowspan="2">Financement</td><td rowspan="2">Montant : 76,5 millions de dollars
AP :
Banque mondiale</td><td rowspan="2">Période écoulée : 82,95
Décaissé : 49,7
Date de clôture :
28 février 2017</td><td>Statut EX15</td><td>MISE EN ŒUVRE
Léger retard</td><td>DÉCAISSEMENT
En retard</td></tr>
<tr><td>EX16</td><td>MISE EN ŒUVRE
Léger retard</td><td>DÉCAISSEMENT
En retard</td></tr>
<tr><td>Facteurs de retard</td><td colspan="5">Le volet du projet portant sur la construction d'écoles, qui absorbe l'essentiel du financement, a accusé d'importants retards. Les coûts de construction ont été considérablement sous-estimés. La conception des salles de classe a également dû être modifiée, ce qui a entraîné des surcoûts. Qui plus est, l'inflation a fortement entravé la capacité de l'État à atteindre les cibles fixées pour la construction de salles de classe grâce aux fonds du GPE. Les problèmes ont été abordés, mais la mise en œuvre et les décaissements n'ont pas pu rattraper les retards accumulés au niveau des activités prévues au cours de la dernière année du financement.</td></tr>
<tr><td>Mesures correctives</td><td colspan="5">D'importantes économies ont été réalisées sur la production des manuels suite à la décision de lancer des appels d'offres internationaux plutôt que nationaux. Ces économies, de l'ordre de sept à huit millions de dollars, peuvent être utilisées à diverses fins, tant dans le cadre du volet 2 sur la production et la distribution de manuels que par subventionnement croisé de la construction des salles de classe. Le nombre prévu de salles de classe pouvant être construites avec les ressources restantes relève du volet 1.</td></tr>
<tr><td>État d'avancement</td><td colspan="5">Les retards de mise en œuvre et de décaissement persistent. L'agent partenaire a soumis une demande de restructuration du financement pour inclure la réaffectation des fonds des manuels vers la construction d'écoles, mais a ensuite retiré cette demande pour y inclure une prorogation d'un an afin de mener à bien toutes les activités du financement et de décaisser les fonds en temps voulu. Le Secrétariat attend la demande de restructuration et de prorogation. L'agent partenaire a préparé un nouveau document de restructuration qui n'a toujours pas fait l'objet d'une soumission officielle.</td></tr>
</table>

GUINÉE BISSAU*

Financement	Montant : 12 millions de dollars AP : UNICEF	Période écoulée : 83,64 Décaissé : 50,3 Date de clôture : 31 mars 2017	**Statut EX15**	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT En retard
			EX16	MISE EN ŒUVRE Léger retard	DÉCAISSEMENT En retard
Facteurs de retard	L'instabilité politique persistante a entravé la mise en œuvre du projet depuis le début du financement. La seconde phase du projet a par ailleurs été ralentie, pour cause d'incertitude quant au maintien de l'UNICEF en tant qu'entité de gestion lorsqu'un nouveau ministre a été nommé dans le sillage de l'élection présidentielle.				
Mesures correctives	Bien que la prorogation d'un an ait eu un effet positif sur le taux de décaissement, le risque demeure que le projet ne sera pas achevé à la fin de mars 2017. Malgré la notation du dernier rapport d'activité, la dernière phase de construction des écoles n'a toujours pas commencé et la construction de la nouvelle formation des enseignants risque de ne pas être achevée en temps voulu. Un deuxième report de la date de clôture du financement pourrait être nécessaire pour veiller à ce que toutes les activités prévues soient menées à bien.				
État d'avancement	Le décaissement s'est amélioré depuis que l'UNICEF a demandé une prorogation sans frais supplémentaires du financement du GPE (date d'expiration initiale : avril 2016 ; prorogation demandée : 11 mois), la nouvelle date de clôture étant le 31 mai 2017.				

ÉRYTHRÉE*

Financement	Montant : 25,3 millions de dollars AP : UNICEF	Période écoulée : 81,86 Décaissé : 24,2 Date de clôture : 31 décembre 2016	**Statut EX15**	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT En retard
			EX16	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT En retard
Facteurs de retard	Les pourparlers avec l'État ont été difficiles et le Groupe local des partenaires de l'éducation a du mal à faire pression sur le ministère pour accélérer la mise en œuvre. L'insuffisance des capacités et l'embargo international sur les échanges ont compliqué davantage encore un environnement déjà difficile.				
Mesures correctives	L'agent partenaire et le Secrétariat du GPE s'étaient mis d'accord avec le ministère pour qu'il accorde la priorité à la passation des marchés sur la construction d'écoles, mais cet accord ne s'est pas matérialisé.				
État d'avancement	Les mesures correctives ne se sont pas encore soldées par une amélioration de la mise en œuvre.				

SOUDAN DU SUD*

Financement	Montant : 36,1 millions de dollars AP : UNICEF	Période écoulée : 89,36 Décaissé : 28,7 Date de clôture : 30 novembre 2016	**Statut EX15**	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT En retard
			EX16	MISE EN ŒUVRE Léger retard	DÉCAISSEMENT En retard
Facteurs de retard	La sécurité reste précaire dans le Soudan du Sud, et ralentit la mise en œuvre du programme.				
Mesures correctives	Le programme a été restructuré et des contrats ont été signés pour renforcer sa mise en œuvre. D'autre part, l'agent partenaire procède actuellement à l'évaluation de l'impact du conflit sur la mise en œuvre du programme et proposera sa restructuration.				
État d'avancement	L'évaluation est en cours, mais les mesures correctives n'ont apporté aucune amélioration immédiate.				

YÉMEN*

<table>
<tr><td rowspan="2">Financement</td><td rowspan="2">Montant : 72,6 millions de dollars
AP :
Banque mondiale</td><td rowspan="2">Période écoulée : 45,86
Décaissé : 9,2
Date de clôture :
3 mars 2018</td><td>Statut EX15</td><td>MISE EN ŒUVRE
En retard</td><td>DÉCAISSEMENT
En retard</td></tr>
<tr><td>EX16</td><td>MISE EN ŒUVRE
En retard</td><td>DÉCAISSEMENT
En retard</td></tr>
<tr><td>Facteurs de retard</td><td colspan="5">Plusieurs activités du programme ont pris énormément de retard en raison du conflit qui a éclaté en janvier 2015. Ce conflit a également eu des incidences sur les taux de décaissement. Plus précisément, les activités de construction ont dû être suspendues.</td></tr>
<tr><td>Mesures correctives</td><td colspan="5">La restructuration de l’ESPIG a été révisée et approuvée par le CGPC. Des examens périodiques des programmes sont réalisés en association avec l’agent partenaire et l’État.</td></tr>
<tr><td>État d’avancement</td><td colspan="5">De légères améliorations ont été observées suite au rétablissement de la paix dans certaines régions.</td></tr>
</table>

*L’agent partenaire de ces financements n’est pas un membre du Groupe de la Banque mondiale. Ces financements ont utilisé une méthodologie différente de celle appliquée pour les financements de la Banque mondiale pour évaluer l’état de mise en œuvre et de décaissement.

ANNEXE 5 – A : REVISIONS NON MINEURES APPROUVEES DE PROGRAMMES DE FINANCEMENTS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES SECTORIELS DE L'EDUCATION

	Pays	Décision	Explication de la demande
Prorogation Restructuration	**Bénin** 42 300 000 dollars Agent partenaire : Banque mondiale 27 août 2015 Prorogation : **oui** Restructuration : **oui**	Le Secrétariat du GPE a émis un avis d'approbation tacite au sujet de la demande du Bénin relative à la restructuration de son Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG). Cette demande comprend les éléments suivants : 1) modification de la composante 1 ; 2) mise à jour du cadre de résultats ; 3) réaffectation de 1 868 millions de dollars de la deuxième catégorie (construction) à la première catégorie (formation, consultation au titre de la première composante) ; et 4) report de onze (11) jours de la date de clôture du projet jusqu'au 31 mai 2017. La décision est exécutoire sous réserve que l'agent partenaire continue de communiquer des informations au Secrétariat au sujet de l'indicateur initial « écart de taux brut d'admission dans le cycle primaire (GPIR) entre les districts défavorisés et la moyenne nationale (total et filles) » selon une certaine modalité, en dépit de l'ajout de l'indicateur modifié (évolution du GPIR dans les districts ciblés). Le Secrétariat recommande aussi l'ajout d'un indicateur de suivi en ce qui concerne l'acquisition et la distribution de livres de grammaire de première et deuxième années (activité ajoutée à la composante 1). De surcroît, le Secrétariat recommande vivement au Groupe local des partenaires de l'éducation d'inclure une solide analyse expliquant l'accroissement du déficit d'équité (écart entre les taux bruts d'admission dans le cycle primaire) touchant les districts défavorisés par rapport à la moyenne nationale dans la requête d'un financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG) ainsi que dans la revue sectorielle conjointe.	Le programme du Partenariat pour l'éducation en faveur du Bénin est financé par un financement de 42,3 millions de dollars du GPE (2014-2016) pour lequel la Banque mondiale agit en qualité d'agent partenaire. Un audit réalisé en juin 2015 par le ministère de l'Éducation préscolaire et primaire a révélé un cas de détournement de fonds lié à la gestion des cantines scolaires. Le ministère a agi de manière satisfaisante et le remboursement des fonds est en cours. L'évolution du taux de change et l'exonération fiscale décidée par le gouvernement ont permis de réaliser les activités initiales à moindre coût (construction de salles de classe) dans la monnaie du pays. Les ressources ainsi économisées seront transférées à la composante 1 (acquisition de livres destinés à la formation des enseignants et accroissement des activités de formation continue dans des districts supplémentaires). Les changements intervenus dans le Cadre de résultats sont dus à l'augmentation des activités de la composante 1 résultant de la réaffectation de fonds, à la prise en compte de l'évolution du projet depuis ses débuts et au nombre d'élèves prévu pour l'année scolaire à venir. Les 11 mois supplémentaires permettront d'achever certaines activités essentielles au regard de la réalisation des objectifs de développement du projet, qui ont été considérablement retardées. Par ailleurs, compte tenu de la prochaine période de pluie, le temps restant avant la date de clôture initiale (30 juin 2016) ne serait pas suffisant pour exécuter pleinement certaines activités telles que la

	Pays	Décision	Explication de la demande
			construction d'écoles et mettre effectivement en œuvre le SIGE.
Prorogation / Restructuration	**Côte d'Ivoire** 41 400 000 dollars Agent partenaire : Banque mondiale 30 septembre 2015 Prorogation : **oui** Restructuration : **oui**	Le Secrétariat du GPE a émis un avis d'approbation tacite au sujet de la demande de la Côte d'Ivoire relative à la réaffectation de 3 millions de dollars entre les composantes du programme, la modification du Cadre de résultats et la prolongation de 12 mois de son Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation ayant pour effet de reporter la date de clôture du 30/09/2015 to 30/09/2016.	Le Projet d'Urgence d'Appui à l'Éducation de Base (PUAEB) de la Côte d'Ivoire bénéficie d'un financement de 41,4 millions de dollars du Partenariat mondial pour l'éducation (2012-2015) pour lequel la Banque mondiale agit en qualité d'Agent partenaire. Le financement a été approuvé en décembre 2011 et l'accord de financement a été signé en juillet 2012. La mise en œuvre n'a commencé qu'au début de 2013. La modification du Cadre de résultats (réduction du nombre de salles de classe rénovées) est justifiée par l'augmentation des coûts unitaires due à la complexité des travaux de remise en état et à l'imprécision des évaluations réalisées à l'époque de la requête de financement ESPIG (situation de conflit en 2011). L'augmentation de 3 millions de dollars au titre de la composante 1 (constructions) est justifiée par l'augmentation des coûts unitaires de la construction d'écoles du premier cycle de l'enseignement secondaire et de la fourniture de bureaux aux écoles primaires, ainsi que par d'autres dépenses sous-évaluées ou non budgétisées. Grâce à l'évolution des taux de change (appréciation du dollar/dépréciation du franc CFA) depuis l'approbation du financement en décembre 2011, la Côte d'Ivoire bénéficie de fonds supplémentaires. Il est possible toutefois que l'accroissement des fonds disponibles en monnaie nationale ait été neutralisé par l'inflation, s'agissant notamment du prix des matériaux de construction.
Restructuration	**Gambie** 6 900 000 dollars Agent partenaire : Banque mondiale	Le Secrétariat a émis un avis d'approbation tacite au sujet de la demande de la Gambie relative à la restructuration du projet READ. Ce projet concerne plusieurs points. i) Un financement supplémentaire d'un montant d'un million	La restructuration approuvée du projet READ concerne cinq points. i) Un financement supplémentaire d'un montant de 7,5 millions de dollars accordé par l'IDA afin de contribuer au financement des salaires des enseignants pendant une

	Pays	Décision	Explication de la demande
	27 avril 2016 Prorogation : non Restructuration : **oui**	de dollars provenant du fonds fiduciaire du Partenariat pour un apprentissage précoce (*Early Learning Partnership* ou ELP) destiné à financer le coût d'une aide supplémentaire aux activités de développement de la petite enfance. ii) L'ajustement des indicateurs de l'objectif de développement du projet visant à prendre en compte l'augmentation du nombre de bénéficiaires et à couvrir les activités supplémentaires. iii) L'annulation de deux indicateurs servant de base aux décaissements (DLI) ayant pour effet d'imputer le financement aux activités de prêt ordinaires au titre de la composante 2.	période de six mois et des subventions aux écoles pendant une période de sept mois. ii) Un financement supplémentaire d'un montant d'un million de dollars provenant du fonds fiduciaire du Partenariat pour un apprentissage précoce (ELP) . iii) L'annulation de cinq DLI. iv) La modification du Cadre de résultats. Et v) la réaffectation des fonds entre les composantes du projet.
Prorogation	**Guinée-Bissau** 12 000 000 de dollars Agent partenaire : UNICEF 27 août 2015 Prorogation : **oui** Restructuration : non	Le Secrétariat du GPE a émis un avis d'approbation tacite au sujet de la demande de la Guinée-Bissau relative à la prolongation de 11 mois de son Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation d'un montant de 12 millions de dollars ayant pour effet de reporter la date de clôture du 30 avril 2016 au 31 mars 2017.	Un ESPIG d'un montant de 12 millions de dollars, pour lequel l'UNICEF agit en qualité d'Agent partenaire, a été accordé à la Guinée-Bissau en décembre 2012. Il était initialement prévu que la mise en œuvre du projet, commencée en mai 2013, soit achevée en avril 2016. Le lancement de la construction de centres pour les enseignants a été retardé par les changements intervenus au niveau gouvernemental et par l'incertitude qui prévalait quant à la volonté du nouveau gouvernement de conserver l'UNICEF comme Agent partenaire. La Guinée-Bissau demande maintenant une prolongation de 11 mois de son ESPIG (du 30 avril 2016 au 31 mars 2017). Cette demande n'a pas d'incidence sur le Cadre de résultats et n'entraîne pas de coûts supplémentaires. De surcroît, le GLPE a approuvé la demande.
Prorogation	**Libéria** 40 000 000 dollars Agent partenaire : Banque mondiale 24 juin 2016 Prorogation : **oui** Restructuration : non	Le Secrétariat du GPE a émis un avis d'approbation tacite au sujet de la demande du Libéria relative à une prolongation de six mois de son Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation d'un montant de 40 millions de dollars ayant pour effet de reporter la date de clôture du 29 juin 2016 au 29 décembre 2016.	Le Libéria a bénéficié d'un financement de 40 millions de dollars approuvé par le Secrétariat du GPE en mai 2010. Depuis son approbation, le projet a fait l'objet d'une restructuration majeure et d'une restructuration non mineure. La prolongation portera la durée du projet à six ans et demi.

	Pays	Décision	Explication de la demande
			Le report de la date de clôture du projet au 29 décembre 2016 permettra de mener à bien un certain nombre d'activités, notamment la dernière construction d'école, la distribution de supports d'enseignement et d'apprentissage, l'évaluation de la rétention scolaire, l'étude sur l'utilisation des manuels scolaires et la réalisation de l'enquête finale.
Prorogation	**Mali** 41 700 000 dollars Agent partenaire : Banque mondiale 30 juin 2016 Prorogation : **oui** Restructuration : non	Le Secrétariat du GPE a émis un avis d'approbation tacite au sujet de la demande du Mali relative à la prolongation de 12 mois de son Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation ayant pour effet de reporter la date de clôture initiale du 31 décembre 2016 au 31 décembre 2017.	Le programme ESPIG d'un montant de 41,7 millions de dollars avait été approuvé par le Conseil du GPE en février 2013 et sa période de mise en œuvre avait été fixée à 36 mois. Le projet a démarré lentement : le lancement officiel n'a eu lieu qu'en octobre 2013 en raison de retards d'exécution. Sa prolongation permettra de procéder — probablement à partir d'octobre 2016 — à la construction de salles de classe dans le nord du Mali.
Restructuration	**Nicaragua** 16 700 000 dollars Agent partenaire : Banque mondiale 13 mai 2016 Prorogation : non Restructuration : **oui**	Le Secrétariat du GPE a émis un avis d'approbation tacite au sujet de la demande du Nicaragua relative à la restructuration de la conception du programme conformément aux ajustements décrits dans la demande, y compris un changement d'indicateur.	Un financement ESPIG d'un montant de 16,7 millions de dollars, pour lequel la Banque mondiale agit en qualité d'Agent partenaire, a été accordé au Nicaragua en juillet 2012. Le gouvernement du Nicaragua a revu sa stratégie de rénovation des établissements préscolaires et des écoles principales en s'efforçant de mieux intégrer les interventions portant sur ces deux types d'établissements de manière à ce que l'infrastructure scolaire (s'agissant notamment de l'eau et de l'assainissement) soit totalement opérationnelle. Cette démarche a entraîné une augmentation des coûts unitaires qui a contraint le ministère de l'Éducation et l'Agent partenaire à réévaluer le nombre de salles de classe qui pourront être financées par le financement du GPE. Du fait de cette réévaluation, le nombre des salles de classe préscolaires qui seront rénovées ou construites a été ramené de 200 à 106. Ce changement n'aura pas d'effets négatifs sur le nombre d'enfants couverts par le programme global qui auront accès à une éducation préscolaire.

		Pays	Décision	Explication de la demande
Prorogation		**Somalie-Puntland** 2 100 000 dollars Agent partenaire : UNICEF 27 mai 2016 Prorogation : **oui** Restructuration : **non**	Le Secrétariat du GPE a émis un avis d'approbation tacite au sujet de la demande du Puntland relative à une prolongation de cinq mois de son Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation d'un montant de 2,1 millions de dollars ayant pour effet de reporter la date de clôture du 31 mai 2016 au 31 octobre 2016.	La Somalie-Puntland a reçu un financement de 2,1 millions de dollars approuvé par le Conseil du GPE en mai 2013. Le projet inclut le paiement des salaires du corps enseignant. La sélection et la vérification des enseignants ayant fait l'objet d'une procédure transparente et diligente, la mise en œuvre du projet a commencé en septembre 2013 (plutôt qu'en juin 2013). La prolongation du financement permettra de couvrir le versement des salaires des enseignants pendant trois ans complets et de faire réaliser un suivi par une tierce partie en vue d'évaluer le bien-fondé de l'utilisation des fonds et l'impact sur les enseignants durant la mise en œuvre du programme.
Prorogation	Restructuration	**Somalie-Somaliland** 4 200 000 dollars Agent partenaire : UNICEF 8 février 2016 Prorogation : **oui** Restructuration : **oui**	Le Secrétariat du GPE a émis un avis d'approbation tacite au sujet de la demande du Somaliland relative à la prolongation de six mois du Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation en cours ayant pour effet de reporter la date de clôture du 30/06/2016 au 31/12/2016. Le Secrétariat du GPE a aussi émis un avis d'approbation tacite au sujet de la modification du Cadre de résultats, à l'exception de la suppression de l'indicateur relatif au nombre d'enseignements inscrits au programme de formation piloté par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur — après l'achèvement du *Teacher Training Institute* (centre de formation des enseignants) — et de la modification de l'indicateur relatif au nombre total de femmes responsables d'écoles. Les deux indicateurs resteront inchangés. S'agissant de l'indicateur relatif à la ponctualité dans le cadre du versement de primes de performance aux enseignants, le Secrétariat souligne qu'il doit être mesuré en fonction des paiements mensuels.	En mai 2013, le Secrétariat a approuvé un Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation d'un montant de 4,2 millions de dollars, pour lequel l'UNICEF agit en qualité d'Agent partenaire. Le projet inclut le paiement des salaires du corps enseignant. La sélection et la vérification des enseignants ayant fait l'objet d'une procédure transparente et diligente, la mise en œuvre du projet n'a commencé en janvier 2014 (plutôt qu'en juillet 2013). La prolongation du financement permettra de couvrir le versement des salaires des enseignants pendant trois ans complets. Par ailleurs, il a été difficile de remplir les champs de tous les indicateurs du Cadre de résultats dans le rapport de mise en œuvre en raison du manque de données. Le Secrétariat ayant soulevé la question avec l'Agent partenaire, le GLPE a examiné la possibilité de rationaliser le Cadre de résultats. Bien qu'il ait émis globalement un avis d'approbation tacite, le Secrétariat a insisté sur le fait que les deux indicateurs devaient être maintenus, car il les juge essentiels à l'évaluation des résultats de certaines activités.

		Pays	Décision	Explication de la demande
Prorogation	Restructuration	**Tadjikistan** 16 200 000 dollars Agent partenaire : Banque mondiale 18 mai 2016 Prorogation : **oui** Restructuration : **oui**	Le Secrétariat du GPE a émis un avis d'approbation tacite au sujet de la demande du Tadjikistan relative à la restructuration de son Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation, composée des éléments suivants : 1) réduction de l'ampleur des activités au titre de la sous-composante 2.2 ; 2) réaffectation de fonds de la composante 1 à la composante 2 ; 3) report de la date de clôture du projet de douze (12) mois au 30 septembre 2017. Compte-tenu des économies susceptibles de découler de l'efficacité du processus de passation des marchés et de la dépréciation de la monnaie nationale par rapport au dollar, le Secrétariat a demandé à l'Agent partenaire de l'informer lorsque le montant de ces économies aura été confirmé et de faire le point de façon détaillée avec le GLPE et le Secrétariat sur l'utilisation des fonds.	Le Tadjikistan a reçu un financement d'un montant de 16,2 millions de dollars approuvé par le Conseil du GPE en mai 2013. La restructuration porte sur la réduction de l'ampleur des activités au titre de la sous-composante 2.2. La version initiale du projet prévoyait que le programme scolaire amélioré serait mis à l'essai sous forme de projet pilote pour deux disciplines dans les classes allant de la cinquième à la onzième année. Selon la proposition de révision, le projet continue de soutenir l'introduction d'un programme scolaire amélioré dans ces classes (indicateur intermédiaire), mais le projet pilote sera limité aux cinquième et sixième années. La restructuration propose aussi de réaffecter des fonds de la composante 1 à la composante 2 pour tenir compte de l'avancement de la mise en œuvre, des coûts effectifs et de la révision des estimations. Selon les estimations, la réduction des coûts se montra à un million de dollars. Le montant global de la réaffectation des fonds entre les composantes se monte à 450 000 dollars. Les économies provenant de la composante relative au développement de la petite enfance (principalement dues à la réduction du coût des supports pédagogiques, de la formation et d'un service-conseil) seront consacrées à l'acquisition de matériel pédagogique supplémentaire dans le cadre du programme scolaire de l'enseignement primaire.
	Restructuration	**Yémen** 72 600 000 dollars Agent partenaire : UNICEF 14 juillet 2015 Prorogation : non Restructuration : **oui**	Le Secrétariat du GPE a émis un avis d'approbation tacite au sujet de la demande du Yémen relative à la reprogrammation de son Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation d'un montant de 9 679 220 dollars, représentant 13,3 % du programme initial financé par le GPE (72 600 000 dollars). En raison du conflit qui sévit dans le pays, le Secrétariat recommande au Yémen d'examiner soigneusement le	En vertu du Cadre opérationnel du GPE pour un appui efficace aux États fragiles et touchés par un conflit et en réaction au conflit armé qui sévit actuellement dans le pays, le Secrétariat a consulté le Yémen au sujet des prochaines étapes de la mise en œuvre du financement du GPE. À la suite d'une réunion organisée en Jordanie en mai 2015, l'UNICEF (agent partenaire du financement), en concertation avec le ministère de l'Éducation, le Yémen et le Groupe local

Pays	Décision	Explication de la demande
	calendrier et l'emplacement des constructions scolaires et de commencer à construire des écoles lorsque les conditions de sécurité se seront améliorées. L'UNICEF est invité à suivre de près la mise en œuvre du financement et devra informer le Secrétariat de tout changement supplémentaire susceptible d'influencer les activités menées sur le terrain.	des partenaires de l'éducation, a demandé au Secrétariat d'approuver de façon tacite la révision de l'ESPIG d'un montant de 9 679 220 dollars, qui représente 13,3 % du programme initial financé par le GPE (72 600 000 dollars). La modification proposée n'aura globalement pas d'effet sur l'orientation du programme approuvé par le Conseil, dont l'objectif consiste à « aider le gouvernement du Yémen à améliorer l'égalité d'accès et le cadre d'apprentissage dans les services d'éducation de base de 13 gouvernorats et renforcer les capacités institutionnelles du ministère de l'Éducation, des bureaux d'éducation de gouvernorat et des bureaux d'éducation de district ».

ANNEXE 5 – B : REVISIONS SUBSTANTIELLES APPROUVEES DE PROGRAMMES DE FINANCEMENTS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES SECTORIELS DE L'EDUCATION

	Pays	Décision	Explication de la demande
Prorogation	**Afghanistan** 55 700 000 dollars Agent partenaire : UNICEF 16 juillet 2015 Prorogation : **oui** Restructuration : non	Au nom du Conseil d'administration du GPE, le Comité des financements et performances au niveau des pays a approuvé une prorogation de 12 mois sans coûts additionnels du Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation de l'Afghanistan ayant pour effet de reporter la période de clôture de décembre 2015 à décembre 2016.	En juillet 2015, le taux d'exécution, passifs inclus, était de 60,5 %. Une prolongation d'un an est à la fois nécessaire et crédible pour mener le programme à bien. Compte tenu du démarrage tardif du programme (janvier 2013), cette prolongation porte la période totale de mise en œuvre du programme à quatre ans — ce qui n'est pas excessif au regard du montant du financement et du contexte difficile dans laquelle a lieu la mise en œuvre.
Prorogation / Restructuration	**Burundi** 52 900 000 dollars Agent partenaire : UNICEF 14 juin 2016 Prorogation : **oui** Restructuration : **oui**	Le Conseil d'administration approuve les révisions qu'il est proposé d'apporter à l'ESPIG du Burundi, telles qu'elles sont recommandées par le Comité des financements et performances au niveau des pays et demandées dans la Notification de la révision du programme figurant à l'annexe 1 du document BOD/2016/06 DOC 07, notamment le remplacement de la Coopération belge par l'UNICEF comme Agent partenaire. Le Conseil réduit l'allocation à la Coopération belge de 20 100 000 dollars — à savoir le solde des fonds non engagés de l'allocation initiale — et approuve un montant correspondant de 20 100 000 dollars pour lequel l'UNICEF agit en qualité d'Agent partenaire, plus 1 608 000 dollars au titre des commissions d'Agent partenaire. Par ailleurs, les observations suivantes ont été soulignées au sujet de la révision : - Il convient de prêter dûment attention aux considérations d'économie politique pendant toute la durée de la mise en œuvre en veillant à ce que les activités soient exécutées dans la transparence et en respectant les principes d'équité.	En vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil, le CGPC peut approuver les révisions substantielles qu'il est proposé d'apporter aux ESPIG, mais, dans le cas du Burundi, la révision comprend un changement d'Agent partenaire et s'accompagne d'une demande de commissions d'Agent partenaire de la part du nouvel Agent partenaire. Dans le même temps, la partie inutilisée des fonds accordés à l'ancien Agent partenaire doit être annulée et restituée. Seul le Conseil a le pouvoir d'approuver de nouvelles allocations et d'annuler des allocations existantes à moins qu'il n'ait spécifiquement délégué son pouvoir en la matière. Les révisions qu'il est proposé d'apporter au programme ESPIG du Burundi découlent de la crise politique que traverse le pays. L'Agent partenaire proposé, l'UNICEF, demande une nouvelle allocation au titre des commissions d'Agent partenaire d'un montant de 1 608 000 dollars. Le montant du financement (20,1 millions de dollars) correspond au solde inutilisé du financement initial du GPE (52,9 millions de dollars) pour lequel la Coopération belge agissait en qualité d'Agent partenaire. Le programme révisé cherche à renforcer les résultats du programme précédent, exécuté au moyen d'un mécanisme

	Pays	Décision	Explication de la demande
		- L'Agent partenaire et les autres partenaires doivent s'assurer que les services de formation et les supports didactiques fournis ont une incidence sur les pratiques scolaires, et qu'un suivi est effectué veiller à ce que les manuels scolaires et les guides pédagogiques soient utilisés de façon appropriée. - L'Agent partenaire et les autres partenaires doivent aussi veiller à ce que le ciblage des travaux de construction et les critères de sélection des sites intègrent les questions d'équité et que le calendrier de construction prenne en compte le contexte politique et les conséquences potentielles des conflits. - Le Groupe local des partenaires de l'éducation doit s'assurer qu'il s'agit là d'une étape de transition et que tout sera fait pour revenir dès que possible, en particulier pour le prochain financement, à l'aide alignée qui prévalait auparavant.	de fonds mis en commun, et d'assurer la complémentarité avec d'autres interventions menées depuis 2012. Les actions prioritaires ont été choisies de manière à faciliter les réformes en cours et parce qu'elles constituent les réponses les plus adaptées à la crise politique du pays. Elles reflètent aussi la prise en compte des défis qui se posent actuellement dans le domaine des interventions face aux catastrophes naturelles. Le programme met fortement l'accent sur l'éducation primaire et vise à combler les lacunes qui ne l'ont pas été dans le cadre du mécanisme de fonds communs. Une des innovations majeures du programme révisé consiste à distribuer des supports didactiques et des manuels scolaires qui serviront à tous les élèves de tous les niveaux du cycle élémentaire à l'échelle nationale.
Restructuration	**Madagascar** 85 400 000 dollars Agent partenaire : Banque mondiale 26 avril 2016 Prorogation : non Restructuration : **oui**	En vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'administration, le Comité des financements et performances au niveau des pays approuve les révisions qu'il est proposé d'apporter à l'ESPIG de Madagascar, conformément à la demande formulée dans la Notification de révision du programme.	En mai 2013, le Conseil du GPE a approuvé un Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation d'un montant de 85,4 millions de dollars en faveur de Madagascar. Un examen du projet à mi-parcours réalisé en novembre 2015 a confirmé que l'objectif de développement du projet (ODP) restait pertinent et réalisable et que les progrès accomplis vers la réalisation de l'ODP étaient satisfaisants. Le même examen à mi-parcours a mis en évidence les économies réalisées par le projet et a produit des recommandations qui ont conduit à la révision du projet. Les fortes fluctuations du taux de change entre le dollar des États-Unis et l'Ariary malgache ont eu pour effet de dégager des ressources supplémentaires pour le projet d'un montant équivalent à 17 millions de dollars disponibles pour la programmation, en plus des fonds non affectés d'un montant de 4 millions de dollars. Il a été proposé d'ajouter

	Pays	Décision	Explication de la demande
			des activités au projet conformément à l'ODP en vigueur, afin de répondre à d'autres besoins du secteur et d'absorber les ressources économisées.
Prorogation Restructuration	**Soudan du Sud** 36 100 000 dollars Agent partenaire : UNICEF 5 avril 2016 Prorogation : **oui** Restructuration : **oui**	En vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'administration, le Comité des financements et performances au niveau des pays (CGPC) a approuvé la demande du Soudan du Sud relative à la révision de son Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation. La date de clôture du financement a été repoussée au 30 novembre 2017. Le CGPC a demandé que l'état d'avancement de la mise en œuvre soit actualisé tous les trimestres. Il a aussi recommandé l'élaboration d'une solide matrice des risques, qui pourrait faire l'objet d'un suivi sur une base trimestrielle, au profit du programme. Enfin, le Comité a fait remarquer au Secrétariat que les décaissements devraient être exécutés graduellement en fonction des besoins.	En novembre 2012, le Conseil d'administration du GPE a approuvé un financement d'un montant de 36,1 millions de dollars en faveur du Soudan du Sud. La mise en œuvre du programme est tombée au point mort dès le déclenchement du conflit, en décembre 2013, un an à peine après son approbation par le Conseil. Tous les personnels en poste à Juba au titre du programme ont été évacués par l'Agent partenaire et n'y sont retournés qu'en juillet 2014 lorsque les conditions de sécurité étaient redevenues acceptables. Les discussions et les accords sur le démarrage du programme ont dû être relancés avec les nouveaux responsables du ministère de l'Éducation. Notons en particulier que l'accord sur les critères de sélection des sites scolaires a dû être entièrement renégocié avec le ministère, ce qui a retardé le début des travaux de construction. De même, les termes de référence pour la formation de chefs d'établissement, la formation d'inspecteurs des écoles et l'étude des conditions de base ont dû être renégociés avec les responsables du ministère. Le lancement des appels d'offres et l'attribution des contrats correspondant à ces activités ne sont intervenus qu'au milieu de l'année 2015. La prorogation de 19 mois facilitera l'achèvement de ces activités et la concrétisation des réalisations attendues du programme. L'ampleur des activités d'infrastructure scolaire a été revue pour construire de nouvelles écoles primaires dans cinq États. Initialement, le plan prévoyait la construction de nouvelles salles de classe dans des écoles existantes. Le nombre total d'écoles devant être construites dans le cadre du projet est maintenant de 15 alors qu'il était initialement prévu d'aider 50 écoles. De surcroît, de nouvelles activités ont été introduites pour améliorer la qualité de l'éducation.

	Pays	Décision	Explication de la demande
			Leur coût total est légèrement supérieur à 7 millions de dollars, mais les économies de 4,8 millions de dollars réalisées par l'Agent partenaire contribueront à le financer.
Prorogation Restructuration	**Yémen** 72 600 000 dollars Agent partenaire : UNICEF 26 avril 2016 Prorogation : **oui** Restructuration : **oui**	En vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'administration du GPE, le Comité des financements et performances au niveau des pays (CGPC) a approuvé la demande du Yémen relative à la révision du Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation. Durant les discussions, le CGPC a pris note de l'intérêt particulier porté à l'accélération de la préparation d'un Plan de transition de l'éducation pour le Yémen et a approuvé cette démarche.	La nouvelle reprogrammation vise à tenir compte du conflit en cours et à répondre aux besoins immédiats du MdE. Voici un résumé des principaux changements : (1) Ajustement des cibles des activités approuvées : en raison de l'escalade de la violence et de la nécessité de procéder à une reprogrammation, on propose d'annuler ou de réduire les cibles de certaines activités approuvées. (2) Ajustement du budget des activités approuvées. (3) Ajustement des coûts de gestion du MdE et de l'UNICEF. (4) Ajout de nouvelles activités. (5) Éducation en situation d'urgence : un nouveau volet ajouté à la description du programme est doté d'un financement de 2 542 277 dollars pour répondre aux besoins immédiats du système d'éducation. (6) Prorogation de 12 mois. (7) Modification du nombre de bénéficiaires : en raison de la reprogrammation et des interventions d'urgence, la population ciblée sera d'au moins 427 444 enfants, alors que l'estimation précédente était de 287 000. (8) Modification du Cadre de résultats. (9) Soutien à la préparation d'un Plan de transition de l'éducation.

ANNEXE 6 : COMPTES RENDUS SUR LES RECOMMANDATIONS ET PREOCCUPATIONS DU CCF/CGPC

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2016
Afghanistan	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation : efficacité de la répartition des moyens **Recommandation (compte rendu)** Le comité s'inquiète de l'efficacité de la répartition des moyens d'un bout à l'autre de l'Afghanistan.	**Statut :** Achevé **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Le ministère de l'Éducation et les partenaires de développement ont collaboré à l'élaboration du nouveau Plan stratégique national pour l'éducation de l'Afghanistan (PSNE III). Ils ont pour cela utilisé les processus normatifs et les directives du GPE. Une nouvelle analyse sectorielle de l'éducation a été réalisée en utilisant les directives méthodologiques GPE/BM/UNICEF/UNESCO. Cette analyse comprend une section couvrant les dépenses publiques d'éducation, y compris leur répartition par sous-secteur et une analyse des coûts unitaires. Le nouveau PSNE III devrait être achevé et approuvé à la fin de l'année civile 2016. Il comprend les sections habituelles couvertes par les directives du GPE relatives à l'élaboration de plans sectoriels, y compris les éléments essentiels pour veiller à l'alignement de la politique et de l'allocation des ressources : modèle de simulation et cadre de financement. Pour renforcer le cadre de planification des opérations et de présentation des rapports, et ainsi permettre un meilleur suivi des budgets de l'éducation ainsi qu'une concertation accrue, les partenaires de développement ont accepté d'adopter le PSNE III en deux temps : le document de base en 2016, et les plans opérationnels au début de 2017. Les partenaires de développement ont utilisé les ressources existantes pour appuyer l'élaboration du PSNE, mais ont également sollicité avec succès un financement complémentaire dans le cadre du Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG) pour appuyer : i) l'évaluation en deux temps du PSNE III ; ii) des compétences pour appuyer l'élaboration du cadre de planification et de présentation des rapports.
	Question ou préoccupation Genre : sécurité des enseignantes. **Recommandation (compte rendu)** Le comité s'inquiète de la sécurité des enseignantes.	**Statut :** Achevé **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Aucune modification par rapport aux mesures antérieures. Le recrutement du ministère de l'Éducation a été prudent en raison de l'insécurité croissante, et la cible totale de 300 recrues ne sera peut-être pas atteinte dans ces conditions.

	Question ou préoccupation Financement de l'éducation : gestion des risques fiduciaires liés aux subventions aux écoles. **Recommandation (compte rendu)** Le comité s'inquiète des risques fiduciaires liés aux subventions aux écoles.	**Statut :** Achevé **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Plus d'actualité, car le programme ne prévoit pas de subventions aux écoles.
	Question ou préoccupation Suivi et évaluation : stratégie de suivi et d'évaluation insuffisante. **Recommandation (compte rendu)** Renforcer la stratégie de suivi et d'évaluation du programme proposé.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** L'UNICEF a renforcé sa supervision du programme à plusieurs égards, notamment le suivi de la planification et de la budgétisation et la réalisation de ses contrôles ex ante sur les décaissements. L'UNICEF entretient un dialogue continu avec l'État afghan pour veiller à l'audit externe du programme. Compte tenu des capacités limitées de l'organe d'audit suprême de l'Afghanistan (dont le mandat couvre l'intégralité des budgets publics du pays), l'UNICEF a directement engagé les services d'un cabinet d'audit externe (Ernst & Young). Les rapports sur la mise en œuvre sont préparés par le ministère de l'Éducation, avec le concours de l'UNICEF, et sont diffusés aux membres du GLPE. **Prochaine étape pour l'exercice 17** L'UNICEF continuera d'améliorer sa supervision et son suivi du programme. Le Secrétariat continuera de formuler des recommandations au profit de l'UNICEF concernant l'amélioration de sa supervision.
Bangladesh	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation : allocation des ressources nationales. **Recommandation (compte rendu)** Concernant le faible niveau de financement national de l'éducation, le Comité a demandé un compte rendu sur le financement national de l'éducation à moyen terme (dépenses engagées et effectives) ainsi que sur les mesures prévues pour progressivement augmenter ce financement, pour le nouveau cadre de dépenses à moyen terme.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Selon le rapport annuel sur la performance du secteur pour 2016, la part du budget de l'éducation dans le budget public total est passée de 14 % pendant l'exercice 2014-15 à 12 % pendant l'exercice 2015-16. Selon l'ONG *Campaign for Popular Education*, cette baisse est due à une capacité d'absorption budgétaire insuffisante (le taux d'exécution budgétaire du troisième programme de développement de l'enseignement primaire pour l'exercice 2015-16 n'avait atteint que 45 % en mars), au grand nombre de postes non pourvus, et à la faiblesse des capacités au niveau décentralisé, notamment des chefs

		d'établissement en tant qu'entités budgétaires. Selon les rapports sur la mise en œuvre et sur les résultats (ISR) de la Banque mondiale, le ministère des Finances peut fournir des fonds supplémentaires, sous réserve de résultats financiers satisfaisants. Les volets du troisième programme de développement de l'enseignement primaire comprennent le renforcement de la capacité de gestion financière de l'État ainsi que l'amélioration de la gestion des écoles.
Bénin	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation ; apprentissage et résultats **Recommandation (compte rendu)** Le comité s'inquiète du faible niveau de financement consacré à l'amélioration de la qualité.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** La dernière revue sectorielle conjointe à mi-parcours, réalisée en juin 2016, a indiqué que le budget national sera maintenu au niveau actuel (autour de 20 %). Cet aspect est pris en compte par l'équipe technique chargée de l'élaboration du nouveau PSE.
	Question ou préoccupation Suivi et évaluation : retards de mise en œuvre. **Recommandation (compte rendu)** Le comité s'inquiète des retards dans la mise en œuvre du précédent programme financé par le GPE.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** L'examen à mi-parcours a révélé des retards dans les programmes de construction d'écoles et d'alimentation scolaire. Un calendrier a été établi entre les bailleurs de fonds (BM, GPE, AFD) et l'État pour veiller à l'achèvement de ces activités dans les délais prescrits pour l'année scolaire 2016-2017.
	Question ou préoccupation Suivi et évaluation ; genre et inclusion : viabilité du programme et accès des filles dans les secteurs les plus défavorisés **Recommandation (compte rendu)** Le comité s'inquiète de la viabilité de certains volets du programme, y compris la fourniture de matériels pédagogiques, l'alimentation scolaire et la promotion de l'accès des filles à l'éducation dans les secteurs les plus défavorisés.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** La fourniture des matériels pédagogiques a été menée à bien dans le sillage de la restructuration du programme (août 2015). La situation relative à l'accès des filles dans les districts les plus défavorisés reste préoccupante ; la mission a demandé des informations complémentaires concernant les indicateurs relatifs aux objectifs en matière d'accès, de qualité et d'équité dans les secteurs les plus défavorisés ciblés par le programme du GPE.
	Question ou préoccupation Alignement sur le système national **Recommandation (compte rendu)**	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Le GPE a informé l'équipe technique chargée de l'élaboration du PSE, ainsi que

	Le comité s'attend à ce que, s'appuyant sur la capacité actuelle du Bénin, une modalité plus cohérente soit possible à l'avenir.	les bailleurs de fonds, qu'une évaluation du mécanisme de mise en commun des financements (FCB-PME) est nécessaire.
	Question ou préoccupation Suivi et évaluation : suivi dans les régions pauvres **Recommandation (compte rendu)** Le comité s'inquiète du suivi du programme dans les régions pauvres.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** La situation relative à l'accès des filles dans les districts les plus défavorisés reste préoccupante ; la mission a demandé des informations complémentaires concernant les indicateurs relatifs aux objectifs en matière d'accès, de qualité et d'équité dans les secteurs les plus défavorisés ciblés par le programme du GPE. Des enquêtes complémentaires seront réalisées dans les mois à venir pour suivre les progrès des activités dans ces domaines et analyser les effets d'engorgement.
	Question ou préoccupation Suivi et évaluation : nécessité d'adapter le cadre de résultats et les indicateurs **Recommandation (compte rendu)** Le cadre de résultats devrait mieux rendre compte du programme et être actualisé pour inclure des indicateurs sur l'amélioration de la qualité.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Certains indicateurs ont été modifiés dans le sillage de la dernière restructuration. Le cadre de résultats et les indicateurs sont alignés sur le PSE (Plan de développement décennal du secteur de l'éducation).
Burkina Faso	**Question ou préoccupation** Conception du programme et inclusion : question des enfants réfugiés **Recommandation (compte rendu)** Le Groupe local des partenaires de l'éducation devrait prendre note de la nécessité de résoudre la question des réfugiés en provenance du Mali.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Le Burkina Faso abrite toujours 34 000 réfugiés de la crise malienne. Le plan d'intervention humanitaire donne un degré de priorité élevé aux réfugiés vivant dans les zones les plus vulnérables, y compris en ce qui concerne l'offre éducative. **Prochaine étape pour l'exercice 17** Alors que se poursuit le suivi de la situation des réfugiés de la crise malienne, la question devrait être envisagée en se fondant sur une évaluation de la capacité de l'État à améliorer l'accès à l'éducation.
	Question ou préoccupation Financement de l'éducation : déficit de financement sous-évalué	**Statut :** En cours

	Recommandation (compte rendu) Remarquer que le déficit de financement est peut-être sous-évalué, du fait d'une estimation trop optimiste de la croissance.	**Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Le modèle de simulation est en cours d'actualisation, de façon qu'un scénario réaliste puisse être inclus dans les outils de planification révisés. **Prochaine étape pour l'exercice 17** Intégration d'un scénario réaliste lors de la révision du PSE.
	Question ou préoccupation Financement de l'éducation : baisse du nombre de bailleurs de fonds et du soutien à l'éducation **Recommandation (compte rendu)** Le comité s'inquiète de la baisse du nombre de bailleurs de fonds contribuant au soutien de l'éducation dans le pays.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** La contribution du Luxembourg au fonds commun prendra fin après un dernier décaissement en 2016 et après la réduction sensible de l'allocation maximale par pays du GPE, mais la France pourrait fournir de nouvelles contributions tandis que la Suisse augmentera la sienne à partir de 2017. **Prochaine étape pour l'exercice 17** Suivi des contributions des divers partenaires.
Burundi	**Question ou préoccupation** Qualité de l'éducation : résultats insuffisants **Recommandation (compte rendu)** Le comité remarque que plusieurs défis sont à relever en matière de qualité de l'éducation dans le pays, parmi lesquels le faible taux de réussite et les taux élevés de redoublement et d'abandon scolaire. L'État du Burundi et les autres bailleurs de fonds sont encouragés à apporter leur soutien dans ce domaine, et toute requête de financement de programme future doit prendre suffisamment en compte l'aspect qualité.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** **Justification du retard** La crise politique a entravé les opérations dans le pays.
Cameroun	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation **Recommandation (compte rendu)** Le comité relève la faible part du financement public allant à l'éducation de base. Le GLPE devrait formuler une stratégie pour	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Cette question a été examinée lors du dernier examen conjoint du programme, et l'État s'est engagé à augmenter son budget de l'éducation au cours de la période couverte par le nouveau PSE.

	assurer le suivi de cette situation et en faire rapport en conséquence au Secrétariat.	
	Question ou préoccupation Alignement sur les besoins du pays **Recommandation (compte rendu)** Le montant des fonds du financement affectés au paiement du salaire des enseignants contractuels est élevé. Toute future proposition au GPE devrait envisager de placer davantage l'accent sur l'éducation des filles et sur la qualité.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Au cours de l'année scolaire 2015-2016, 3 060 « enseignants parents » ont été engagés et leurs salaires ont été versés depuis octobre 2015. Les salaires des enseignants sous contrat sont pris en charge par le financement, comme le prévoit le programme du GPE. La prochaine restructuration entend toutefois fournir des manuels de mathématiques et de grammaire aux élèves de trois années, selon le ratio 1 : 2 ou 1 : 3.
	Question ou préoccupation Apprentissage et résultats **Recommandation (compte rendu)** Des synergies sont à développer entre les évaluations nationales et régionales des résultats.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Une unité a été mise en place au sein du ministère pour évaluer les résultats pour les années 2, 4 et 6. Les conclusions de l'étude seront disponibles en août 2016.
Tchad	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation et responsabilisation : faible financement public **Recommandation (compte rendu)** Le comité s'inquiète du niveau de financement public en faveur de l'éducation et demande instamment l'augmentation de ce financement.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Le responsable-pays a spécifiquement abordé la question du financement national lors d'une mission effectuée en novembre 2015, en travaillant avec l'équipe du ministère de l'Éducation pour réaliser une analyse du processus ayant conduit à la non-application des mesures critiques du PTSE destinées à améliorer l'équité et la viabilité de la masse salariale des enseignants. Une réunion a été organisée avec le ministère des Finances pour attirer l'attention sur l'absence d'analyse ayant conduit à la décision de l'État d'adopter des mesures plus coûteuses et moins équitables qui, conjuguées à la baisse des prix pétroliers, ont contribué à la suspension en 2014 du versement des subventions aux enseignants des écoles communautaires, essentiellement situées en zone rurale. **Justification du retard** La revue sectorielle conjointe de 2016 a été retardée et le rapport de mise en œuvre du plan sectoriel n'est donc pas encore disponible. Ce document fournira

		des informations sur la situation budgétaire en 2015. La grave situation financière (due à la baisse du prix du pétrole) a entraîné la suspension des subventions aux enseignants des écoles communautaires, qui représentent près de 70 % du corps enseignant. Cette évolution pourrait réduire la part de la dotation budgétaire consacrée à l'éducation, mais la suspension des grands projets d'investissement pourrait également avoir l'effet inverse. **Prochaine étape pour l'exercice 17** La question du financement national revêtira une importance particulière au cours de la période à venir, car le pays prépare actuellement une demande d'ESPIG. La forte réduction des dépenses budgétaires nationales et la suspension des subventions aux enseignants des écoles communautaires pourraient entraîner des difficultés pour le pays concernant le respect des exigences GPE dans les domaines suivants : i) part du financement de l'éducation consacrée à l'enseignement primaire ; et ii) crédibilité du PSE. Le Partenariat et le Secrétariat doivent augmenter leur appui pour éviter d'entrer dans une spirale d'échec.
	Question ou préoccupation Capacité et responsabilisation : faible capacité de mise en œuvre. **Recommandation (compte rendu)** Les entités de gestion devront travailler avec les institutions publiques pour renforcer leurs capacités.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** La question reste préoccupante et le responsable-pays a spécifiquement abordé, lors de ses récentes missions (janvier et juin 2016), la question des relations de travail entre l'équipe de l'UNESCO et le personnel du ministère de l'Éducation. Le PREBAT, financé par le GPE, a été conçu pour apporter un appui dans un contexte de capacités relativement faibles, et l'agent partenaire (préalablement désigné entité de gestion) doit travailler plus étroitement avec le ministère dans un rôle d'appui et de soutien, de façon que les décisions courantes concernant le projet puissent être prises dans les délais requis. Il serait plus utile, par exemple, que l'équipe de l'UNESCO soit davantage présente au sein du ministère de l'Éducation lors des séances de travail collaboratif et que le ministère et l'UNESCO reçoivent les résultats des séances de travail techniques conjointes en vue d'y donner suite, par opposition à une situation où l'agent partenaire et le ministère s'envoient continuellement des projets de documents pour observations et discussions. Il est recommandé que l'agent partenaire participe plus directement aux activités.

Comores	**Question ou préoccupation** Suivi et évaluation : révision des objectifs et rapport approprié des résultats annuels. **Recommandation (compte rendu)** Il conviendrait de réviser les objectifs visés dans le cadre de résultats, identiques à ceux fixés pour tout le secteur de l'éducation, de manière à rendre compte du programme financé par le financement GPE. Le cadre de résultats révisé devrait être communiqué au Secrétariat et les résultats transmis tous les ans.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** **Justification du retard** Une prolongation est en cours de préparation. Les indicateurs cibles du cadre de résultats seront révisés et le cadre de résultats sera mis à jour. Ce travail devrait être réalisé en décembre 2016.
	Question ou préoccupation Bâtir pour l'avenir : passation des marchés et utilisation du système de l'État. **Recommandation (compte rendu)** Encourager tous les efforts pour renforcer les systèmes nationaux dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, de manière à pouvoir utiliser les systèmes de passation des marchés publics à l'avenir.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** **Justification du retard** Des analyses sectorielle et institutionnelle sont prévues. L'idée est de renforcer les systèmes nationaux grâce à la mise en œuvre d'un Plan de transition à l'éducation, qui devrait faire l'objet d'une demande au début de 2017.
Côte d'Ivoire	**Question ou préoccupation** Genre, suivi et évaluation : une focalisation accrue pour des résultats améliorés. **Recommandation (compte rendu)** Se focaliser davantage sur la dimension égalité des chances entre les filles et les garçons du programme pour donner des résultats en matière d'éducation des filles.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Pour améliorer la participation des filles et rétablir la demande, de la part des filles notamment, le projet appuie deux initiatives : i) sept petits établissements secondaires du premier cycle sont en cours de construction par le projet et 41 par l'AFD ; l'AFD devrait appuyer la construction de 240 petits établissements secondaires du premier cycle ; ii) fort de l'expérience du projet concernant les systèmes de promotion de l'éducation des filles (campagnes d'information et de sensibilisation et cérémonies spéciales pour les diplômées), le ministère a décidé d'instituer une cérémonie annuelle pour promouvoir la participation des filles.
	Question ou préoccupation Suivi et évaluation : mise en œuvre du programme	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16**

	Recommandation (compte rendu) Mise en œuvre fructueuse du programme de formation des enseignants.	Les programmes de l'école primaire ont été révisés. Un nouveau cadre sur les programmes a été adopté. Les enseignants ont reçu une formation sur le nouveau programme.
République démocratique du Congo	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation : mécanisme de financement commun **Recommandation (compte rendu)** Le projet de mise au point d'un mécanisme de financement commun est bien accueilli.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Pour limiter les risques dus à un environnement défavorable persistant, le nouveau programme du GPE, approuvé par le Conseil en juin 2016, adoptera les dispositions institutionnelles et modalités d'exécution du programme actuel. La mise en œuvre du programme sera intégrée aux structures de l'État et mettra résolument l'accent sur la gestion publique des activités, pour renforcer les capacités et la prise en charge institutionnelles et soutenir les résultats du projet. L'unité chargée de la passation des marchés au sein du ministère (MEPS-INC) assumera cette fonction avec le soutien du programme, mais une équipe de coordination du projet en assurera la gestion financière, sous la direction du secrétaire général du ministère. Le ministère ne peut pas assumer cette fonction, car il n'est pas doté d'une Direction des Affaires Financières (DAF). Concernant la création d'un mécanisme de mise en commun des financements, les bailleurs de fonds ne disposaient pas de nouveaux crédits pouvant être mis en commun avec le financement du GPE.
	Question ou préoccupation Équité : enseignement bilingue **Recommandation (compte rendu)** Le comité encourage le GLPE à s'assurer de la bonne prise en compte de la question de la langue maternelle comme langue d'enseignement.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Le programme pilote de lecture et d'apprentissage en langue maternelle, mis en œuvre dans le cadre de plusieurs projets (Elan, Accelere, UNICEF), sera généralisé par la distribution de manuels en langue nationale en première, deuxième et troisième années, dans le cadre du nouveau programme du GPE
	Question ou préoccupation Financement de l'éducation : financement national **Recommandation (compte rendu)** La requête indique une allocation budgétaire de 45 % au cycle	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** La part des dépenses d'éducation dans les dépenses publiques a doublé depuis 2012, pour atteindre 18 % en 2014. Cela dit, ces dépenses restent très faibles,

	primaire tandis que l'offre de prêt fait référence à 40 %. Le comité demande au GLPE d'entamer des discussions concernant l'allocation au cycle primaire, en s'attachant particulièrement à l'exécution budgétaire ; il demande également que des rapports périodiques soient fournis.	compte tenu du PIB du pays, même si elles sont passées de 1,5 à 2 % du PIB entre 2010 et 2014. Les ministres des finances et du budget ont signé une offre de prêt dans laquelle ils s'engageaient à porter la part du budget de l'éducation à 20 % des dépenses publiques d'ici à 2018, et à consacrer au moins 40 % de ce budget à l'enseignement primaire. Selon une estimation préliminaire, les dépenses consacrées à l'enseignement primaire ont atteint 45 % du budget de l'éducation en 2014 (estimation de la revue sectorielle conjointe de 2015), et le Conseil du GPE a demandé au GLPE de veiller à ce que cette part ne dépasse pas les 45 %, en s'attachant particulièrement à l'exécution budgétaire.
	Question ou préoccupation Financement de l'éducation : planification financière visant la suppression des dépenses à la charge des ménages. **Recommandation (compte rendu)** Le comité prend note du projet du gouvernement de supprimer les droits de scolarité, et en particulier de son engagement d'absorber les salaires des enseignants non rémunérés à la charge de l'État ainsi que les frais de fonctionnement des écoles et des administrations locales, et d'étendre la suppression des droits directs à la 6ème année et à l'ensemble du territoire, afin de réduire la contribution des ménages aux dépenses d'éducation (73 % actuellement). Le comité demande d'être régulièrement informé des prévisions et cibles financières de l'État et de la manière dont il absorbera progressivement la part des dépenses à la charge des ménages dans le budget de l'éducation au cours des prochaines années.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Le Conseil du GPE se félicite du projet du gouvernement d'inscrire dans son budget la part des droits de scolarité à la charge des ménages, qui s'élève actuellement à 73 %, et demande à être régulièrement informé sur ce sujet.
	Question ou préoccupation Capacité et responsabilisation : faible capacité de mise en œuvre **Recommandation (compte rendu)** L'entité de supervision devra être dotée d'un personnel suffisant dans le pays pour superviser un programme d'une telle envergure et devrait examiner les options à cet effet.	**Statut :** Achevé **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Depuis avril 2016, l'équipe nationale a été renforcée par l'arrivée d'un spécialiste senior en éducation.
Djib	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation et responsabilisation : faible	**Statut :** En cours

	financement public **Recommandation (compte rendu)** Le comité relève la faible proportion de l'enveloppe budgétaire publique allouée à l'éducation. Le GLPE devrait surveiller cette situation et en faire rapport au Secrétariat.	**Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Les membres du GLPE prévoient de renouer le dialogue avec l'État, car un nouveau ministre de l'éducation a été nommé dans le sillage de l'élection présidentielle. Ils essaieront notamment de convaincre le ministère d'actualiser l'analyse sectorielle, y compris l'analyse du budget de l'éducation et la mise à jour du cadre financier.
	Question ou préoccupation Inclusion de la société civile dans le GLPE **Recommandation (compte rendu)** L'absence de participation de la société civile au Groupe local des partenaires de l'éducation pose un problème auquel il convient de remédier. La situation devrait être surveillée et rapportée au Secrétariat.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Les membres du GLPE prévoient de renouer le dialogue avec l'État, car un nouveau ministre de l'éducation a été nommé dans le sillage de l'élection présidentielle.
	Question ou préoccupation Équité et inclusion **Recommandation (compte rendu)** Le Groupe local des partenaires de l'éducation devrait examiner soigneusement les résultats de l'étude de l'Institut de statistique de l'UNICEF/UNESCO (ISU) sur les enfants non scolarisés, et les incorporer s'il y a lieu à la conception du programme.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Les membres du GLPE prévoient de renouer le dialogue avec l'État, car un nouveau ministre de l'éducation a été nommé dans le sillage de l'élection présidentielle. Ils essaieront notamment de convaincre le ministère d'actualiser l'analyse sectorielle.
Éthiopie	**Question ou préoccupation** Inclusion de la société civile dans le GLPE et droits des syndicats enseignants **Recommandation (compte rendu)** Le comité s'inquiète des difficiles conditions de travail des organisations de la société civile et de leur non-participation au Groupe de travail technique (GLPE). Le comité s'inquiète également fortement de la situation et des droits des syndicats enseignants. Il conviendrait de surveiller les avancées vers un GLPE plus inclusif et d'en faire rapport au Secrétariat.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Le Secrétariat s'est entretenu avec le ministère de l'Éducation de l'Éthiopie, les partenaires de développement et les membres des groupes de la société civile partenaires de l'éducation lors des missions réalisées en 2016. Toutes les parties sont convenues que le Groupe de travail technique sur l'éducation (ETWG), qui assume le rôle de GLPE en Éthiopie, comprendra des représentants de la société civile et que son mandat sera révisé en conséquence en septembre 2016.

Ghana	**Question ou préoccupation** Suivi et évaluation : révision des objectifs et bonne transmission des résultats **Recommandation (compte rendu)** Le comité craint que le suivi et l'évaluation proposés pour le programme soient insuffisants, au vu notamment de la nécessité de fixer des objectifs appropriés aux activités et de réfléchir à la façon dont l'impact des activités de renforcement des capacités sur les résultats sera démontré.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Un vaste ensemble de modèles de suivi-évaluation et d'orientations opérationnelles a été mis au point et est employé pour suivre les progrès vers la réalisation de l'Objectif de développement du projet. Un examen fiduciaire approfondi de la gestion financière et de la passation des marchés a été réalisé au niveau des écoles et des districts. Les rapports d'activité annuels rendent compte de l'état de mise en œuvre et une étude d'impact en cours permettra également d'évaluer le financement des écoles et des districts. Une formation continue a été menée pour veiller à ce que les modèles de suivi-évaluation soient bien compris et utilisés par toutes les parties concernées. La collecte mobile d'informations est envisagée à la lumière d'un programme pilote en cours (bulletin scolaire mobile). Plusieurs instruments de collecte des données sont utilisés pour suivre le volet sur les subventions aux écoles. Le modèle de rapport sur ces subventions recueille des informations sur leur montant, les dépenses effectives des écoles et les indicateurs de performance clé qui alimentent le cadre de résultats du projet. Les bulletins scolaires fournissent également des données détaillées au niveau de l'école. Une campagne d'observation des pratiques d'enseignement a été menée, pour appuyer l'étude d'impact du diplôme en éducation de base pour les enseignants non formés (UTDBE). Les OSC locales dressent également leurs propres rapports de suivi, qui permettent d'obtenir un aperçu indépendant de la mise en œuvre.
Guinée	**Question ou préoccupation** Apprentissage et résultats : formation des enseignants **Recommandation (compte rendu)** Le comité exprime son inquiétude à propos du caractère suffisant et adéquat du temps alloué à la formation des enseignants. L'État est encouragé à assurer la plus grande qualité de chaque niveau de formation et à faire preuve de la plus grande transparence dans le processus de sélection pour chaque niveau.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** La mise en œuvre a été entamée en février 2016 et aucun rapport d'avancement n'a été publié à ce jour. Il est donc trop tôt pour fournir des informations plus détaillées. Le rapport devrait être prêt comme prévu au début de l'exercice 17.
	Question ou préoccupation Équité : genre	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16**

	Recommandation (compte rendu) Le comité demande des éclaircissements sur la façon dont l'outil d'analyse du GPE en matière d'égalité des chances entre les filles et les garçons peut guider l'analyse future et la planification sectorielle.	**Justification du retard** La préparation du rapport d'analyse sectorielle n'a pas encore été entamée. Elle devrait l'être dans le courant de l'exercice 17.
Guinée Bissau	**Question ou préoccupation** Capacité et responsabilisation : faible capacité de mise en œuvre **Recommandation (compte rendu)** Le comité nourrit des inquiétudes significatives à propos de la capacité de mise en œuvre.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Toutes les activités du projet du GPE ont déjà été lancées. L'agent partenaire suit de près les problèmes susceptibles d'entraver le projet, pour veiller à ce qu'il atteigne ses objectifs initiaux.
	Question ou préoccupation Responsabilisation : pertinence du PSE du fait de l'absence d'analyse des conflits **Recommandation (compte rendu)** Absence d'analyse minutieuse des conflits (avec intégration de mesures d'atténuation adéquates dans le plan pour l'éducation).	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** La version préliminaire du nouveau plan sectoriel a identifié des mesures permettant d'atténuer les risques susceptibles de menacer le système éducatif.
	Question ou préoccupation Financement de l'éducation : arriérés de salaire **Recommandation (compte rendu)** Arriérés de salaire.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** D'ici à 2025, l'État prévoit d'augmenter de 20 % la part de l'éducation dans le budget public, pour assurer la mise en œuvre du nouveau plan sectoriel.
Guyana	**Question ou préoccupation** Équité, inclusion et suivi et évaluation **Recommandation (compte rendu)** Hormis le ciblage géographique et le ciblage de la pauvreté, il est nécessaire d'améliorer davantage la collecte et la ventilation des données pour guider les politiques et la planification et pour répondre de manière plus large aux questions liées à l'égalité des chances, y compris en matière de handicap.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Le ministère de l'Éducation réalise chaque année un recensement scolaire en envoyant un questionnaire à toutes les écoles. La collecte des données a toutefois tendance à accuser du retard ; selon le ministère, ce retard est dû à une mauvaise tenue des dossiers. Des données sont recueillies sur les enfants handicapés scolarisés, mais on estime qu'un grand nombre d'entre eux ne le sont pas.

	Question ou préoccupation Équité et inclusion : instruction en plusieurs langues **Recommandation (compte rendu)** Le comité encourage l'État à impliquer les communautés locales dans la mise en œuvre du programme d'éducation de la petite enfance (ECE), en portant une attention particulière à la question du bon usage des langues locales.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** L'un des quatre volets du programme concerne l'éducation des personnes s'occupant d'enfants ; il cible les membres des communautés, tels que les parents et les agents de santé communautaire. Ces personnes ont participé à la mise en œuvre du programme. Les langues locales sont utilisées dans une campagne médiatique. Le ministère de l'Éducation travaille avec l'UNICEF pour améliorer et encourager l'usage de la langue maternelle au cours des premiers cycles d'enseignement. L'un des problèmes récurrents est que les enseignants ne parlent pas toujours la même langue que leurs étudiants.
Haïti	**Question ou préoccupation** Bâtir pour l'avenir : viabilité **Recommandation (compte rendu)** 1. Pour ce qui est de la viabilité du programme, tant à court qu'à long terme, le comité demande à être tenu informé, par le biais des Revues sectorielles conjointes, de la marche à suivre et des prochaines étapes vers la mise au point d'un cadre juridique en faveur de la viabilité.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** **Justification du retard** Aucune revue sectorielle conjointe n'a eu lieu depuis la recommandation du Conseil du GPE. Ces revues sont cependant prévues dans le cadre du projet financé par le second financement du GPE. Des discussions ont été entamées pour planifier une revue sectorielle conjointe avant décembre 2016.
	Question ou préoccupation Bâtir pour l'avenir : renforcer les systèmes **Recommandation (compte rendu)** 2. Le comité accueille favorablement l'accent mis par le GLPE sur la recherche de solutions au déséquilibre actuel entre la sphère publique et la sphère non publique dans le système éducatif sur le plan de l'équité.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Les 12 mesures annoncées par l'État pour renforcer sa supervision et sa responsabilisation concernant le système éducatif restent d'actualité, et les activités du programme du GPE appuient l'identification des établissements scolaires et la délivrance d'autorisations temporaires d'enseigner. L'essentiel de ces mesures seront par ailleurs prises en compte lors de l'élaboration du PSE (« programme opérationnel ») qui a démarré il y a quelques semaines. L'équipe technique qui regroupe des agents du ministère du Plan et des bailleurs de fonds prépare actuellement l'analyse sectorielle de l'éducation.
	Question ou préoccupation Inclusion de la société civile dans le GLPE	**Statut :** En cours

	Recommandation (compte rendu) 3. Le comité insiste sur le rôle important que les organisations de la société civile, les organisations d'enseignants et les autres groupes non gouvernementaux ont à jouer dans le GLPE, et encourage leur participation plus régulière à celui-ci, au vu notamment du rôle prédominant des acteurs non publics dans le système éducatif haïtien.	**Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** **Justification du retard** Aucun GLPE officiel n'existe à l'heure actuelle en Haïti. L'Office National de Partenariat en Éducation (ONAPE), mis en place par le précédent gouvernement, ne s'est toujours pas réuni. En ce qui concerne les bailleurs de fonds, le Groupe Sectoriel Éducation (GSE), qui joue le rôle de GLPE, est actif et invite régulièrement les OSC et les syndicats à examiner les grands dossiers du secteur de l'éducation en Haïti (politique sur les enseignants, élaboration du nouveau PSE, etc.).
	Question ou préoccupation Coordination des bailleurs de fonds **Recommandation (compte rendu)** 4. Le comité préconise une coordination ininterrompue parmi les partenaires en ce qui concerne la mise en œuvre des programmes, de manière à s'assurer que le soutien sectoriel est complémentaire et harmonisé, et encourage les Revues sectorielles conjointes régulières à placer cette coordination au cœur de leurs activités.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Le GSE continue d'assumer le rôle de GLPE pour remédier au manque de coordination institutionnelle. Il sera le principal lieu de discussion concernant la coordination et l'élaboration du nouveau PSE. Une aide des bailleurs de fonds permettant à l'ONAPE de s'acquitter de ses fonctions est attendue dans les mois à venir.
Kenya	**Question ou préoccupation** Capacité et responsabilisation : faible capacité de mise en œuvre **Recommandation (compte rendu)** Le comité apprécie les efforts déployés pour renforcer la gouvernance et la gestion financière dans le secteur et souligne le besoin de les poursuivre.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Ces efforts se sont poursuivis. Le ministère de l'Éducation a affecté à l'Unité de coordination du projet des spécialistes chevronnés de la gestion financière et de la passation des marchés. Le projet financé par le GPE renforce les capacités de gestion financière et de responsabilisation au niveau du pays, des comtés, sous-comités et écoles. Les documents en matière de responsabilisation ont été distribués et seront utilisés lors de la préparation des rapports durant l'exercice 17.
	Question ou préoccupation Coordination des bailleurs de fonds **Recommandation (compte rendu)**	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16**

	Le comité encourage la coordination entre les programmes EGMA et TUSOME.	Les enseignements tirés de TUSOME sont en cours d'intégration dans le programme EGMA et les formations ont été harmonisées.
	Question ou préoccupation Bâtir pour l'avenir : renforcer les systèmes **Recommandation (compte rendu)** Le comité recommande fortement à l'État d'engager le dialogue avec les syndicats enseignants sur le système d'évaluation et de perfectionnement des enseignants proposé dans le programme, y compris le rôle de la TSC.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Le système d'évaluation et de perfectionnement des enseignants a été longuement examiné par les syndicats des enseignants. L'ensemble des activités concernant ce résultat a été délégué à la Commission kenyane du personnel enseignant (TSC), qui a consulté les syndicats des enseignants et a également révisé et validé avec ces derniers les activités et les résultats attendus. **Prochaine étape pour l'exercice 17** Suivre la mise en œuvre des activités et examiner sans tarder toute question avec les syndicats des enseignants. Il est à noter que les questions concernant la rémunération des enseignants et les autres mesures incitatives, telles que les primes de sujétion, font également l'objet de discussions avec les syndicats.
République kirghize	**Question ou préoccupation** Accès et viabilité **Recommandation (compte rendu)** Le comité s'inquiète de la viabilité du programme, du fait de la hausse des inscriptions dans les programmes d'éducation de la petite enfance, et au vu notamment des tendances démographiques, et recommande au GLPE d'en assurer le suivi rigoureux.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** La viabilité, tant de la politique que du financement du projet, est incorporée à la législation que l'État a adoptée et à l'enveloppe budgétaire allouée. La viabilité au-delà du projet fait l'objet de discussions entre le GLPE et l'État dans le cadre d'échanges réguliers sur les priorités budgétaires. Le ministère de l'Éducation et des Sciences a récemment rappelé que l'enseignement préscolaire est une priorité absolue de l'administration actuelle. La rémunération des enseignants a été budgétisée sur une base annuelle pour la durée du projet. La viabilité financière au-delà du projet devrait être assurée par de nouvelles dotations budgétaires ainsi que des gains de productivité découlant de la réforme des dépenses actuelles associées aux jardins d'enfants publics.
RDP lao	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation : faible financement par l'État **Recommandation (compte rendu)** Le comité relève avec inquiétude le faible niveau des dépenses	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Cette question est une source d'inquiétude pour tous les partenaires et pour le ministère de l'Éducation et des Sports. L'accroissement de la part du budget

	non salariales et la faible enveloppe budgétaire allouée au sous-secteur de l'enseignement primaire, ainsi que leur impact négatif potentiel sur le budget des ménages disponible pour l'éducation, et demande à être informé tous les ans des progrès accomplis à cet égard.	consacrée aux charges de fonctionnement non salariales est essentiel à la viabilité des interventions au titre de GPE II. En conséquence, l'État a accepté de fournir tous les ans des informations actualisées sur le budget, y compris les plans de décaissement des subventions globales aux écoles.
Madagascar	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation et viabilité **Recommandation (compte rendu)** Le comité s'inquiète fortement de l'utilisation du financement pour payer les coûts récurrents, tels que les salaires des enseignants et les subventions aux écoles, tout en reconnaissant que cette utilisation peut être nécessaire dans le contexte politique actuel.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** À la suite du rapport d'audit, l'État s'est engagé par écrit à rembourser les dépenses non autorisées confirmées.
	Question ou préoccupation Bâtir pour l'avenir : suivi et évaluation, renforcement des systèmes participatifs **Recommandation (compte rendu)** Souligner l'importance qu'il y a à renforcer le fondement du système d'éducation primaire, en planifiant la reconstruction et en assurant le suivi des capacités aux niveaux central et décentralisé et en améliorant la participation de la communauté et la responsabilisation sociale. À suivre de près par le GLPE.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Ce volet accusait du retard au moment de l'examen à mi-parcours, mais les efforts se poursuivent pour accélérer les progrès durant l'exercice en cours.
	Question ou préoccupation Bâtir pour l'avenir : équité, inclusion, apprentissage et résultats **Recommandation (compte rendu)** Le plan sectoriel pour l'éducation devrait intégrer des projets en vue d'adopter une méthode viable permettant de trouver des solutions aux questions relatives aux coûts récurrents, aux taux élevés de redoublement et d'abandon scolaire, au grand nombre d'enfants non scolarisés, aux groupes vulnérables, y compris les	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Une analyse sectorielle de l'éducation a été réalisée. La préparation du nouveau PSE a été entamée en juillet 2016 et le Secrétariat participera au processus pour s'assurer que les domaines de préoccupation sont pris en compte et que les critères du PSE et les exigences de gestion financière sont compris et respectés.

	enfants souffrant de handicap, et aux politiques sur la langue d'enseignement.	
	Question ou préoccupation Inclusion de la société civile dans le GLPE **Recommandation (compte rendu)** Il conviendrait d'élargir la participation de la société civile au GLPE, pour s'assurer qu'il est plus inclusif.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** La société civile est régulièrement représentée à toutes les réunions de l'Éducation pour tous et s'exprime sur les grandes questions devant abordées.
Mali	**Question ou préoccupation** Alignement sur les besoins du pays **Recommandation (compte rendu)** Le comité relève l'environnement difficile et fluctuant dans lequel ce programme doit fonctionner, et recommande fortement que le GLPE et l'Entité de supervision travaillent étroitement avec les partenaires, le Cluster éducation par exemple, de manière à donner au programme la souplesse suffisante pour s'adapter à cet environnement.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Dans le sillage de l'examen à mi-parcours réalisé en juillet 2015, le projet a adapté son approche en matière de construction d'écoles dans le nord du pays pour inclure des installations temporaires. Le responsable-pays du Secrétariat a abordé la question de l'adaptation et de la souplesse lors de sa mission dans le pays en avril 2016.
	Question ou préoccupation Alignement sur les besoins du pays **Recommandation (compte rendu)** Le comité encourage le GLPE à s'assurer qu'une analyse des conflits continue sera réalisée, le cas échéant, pour aider si nécessaire à guider le processus d'adaptation du programme, de manière à ce qu'il puisse répondre à l'évolution des besoins.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** La Banque mondiale a réalisé en deux temps une évaluation de l'impact de la crise sur les secteurs du développement humain. Une évaluation de la résilience de l'éducation et un plan d'action seront élaborés dans le cadre de cette étude pour favoriser la mise au point d'une réponse efficace à la crise à court et à long terme. Plus précisément, le principal objectif sera d'identifier les risques et le patrimoine aux niveaux des écoles, des communautés et du pays (aux niveaux individuel et institutionnel) et de déterminer comment aligner au mieux les systèmes éducatifs à ces trois niveaux sur les facteurs de résilience.
	Question ou préoccupation Alignement sur les besoins du pays **Recommandation (compte rendu)** Le comité accueille favorablement le développement des activités	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Des examens conjoints des programmes sont organisés tous les six mois (en avril et septembre) par le GLPE et l'agent partenaire, pour évaluer les progrès

	dans le nord du pays, si/lorsque les circonstances le permettent, et remarque qu'en identifiant les activités et le budget à reprogrammer, le GLPE perçoit les activités de construction d'écoles comme un domaine potentiel où réaffecter les moyens.	accomplis et les questions devant être abordées dans le programme de travail annuel. Ces examens conjoints permettent de suivre l'évolution du contexte et de modifier au besoin les interventions du projet dans le nord du pays ainsi qu'en réponse à d'autres questions émergentes, comme dans le cas de la mise en place de cantines scolaires, de cours de soutien et de comités de gestion des écoles dans le nord. Les activités à mettre en œuvre dans le nord du pays pourraient comprendre les réfectoires scolaires, l'instauration des comités scolaires, la formation des enseignants et les cours de soutien pour les élèves, ainsi que la rénovation des petites écoles et la fourniture des bancs scolaires.
	Question ou préoccupation Suivi et évaluation **Recommandation (compte rendu)** Le comité demande le suivi rigoureux du programme et désire que le GLPE et l'Entité de supervision le tiennent informé, par le biais du Secrétariat, des progrès accomplis dans la mise en œuvre.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** La dernière mission de supervision a souligné le besoin de reporter de 12 mois la date de clôture du projet afin de permettre la pleine mise en œuvre des activités visant à améliorer l'accès dans le nord du pays. **Justification du retard** Ce report devrait être approuvé en juillet 2016.
Mauritanie	**Question ou préoccupation** Inclusion de la société civile dans le GLPE **Recommandation (compte rendu)** Le comité craint fortement que les organisations de la société civile n'aient pas été incluses dans la mise au point de la requête, et le Partenariat mondial demande instamment l'adhésion de la société civile au GLPE avant le lancement de la mise en œuvre du financement.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** La COMEDUC est l'OSC représentant officiellement toutes les OSC lors des importantes activités ayant trait à l'éducation. Lors de la dernière mission du responsable-pays, les fonctionnaires du ministère de l'Éducation ont été félicités des progrès accomplis et encouragés à continuer d'impliquer les principaux partenaires dans le GLPE. La COMEDUC a également été encouragée à communiquer avec l'État.
	Question ou préoccupation Équité : genre **Recommandation (compte rendu)** Encourager l'utilisation d'activités fondées sur des données probantes pour améliorer l'éducation des filles dans le programme.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Cette question a été notée. Des progrès ont été accomplis grâce à des études et des enquêtes. Des efforts sont en cours pour exécuter une activité visant la fourniture de kits sanitaires aux élèves du premier cycle du secondaire.

	Question ou préoccupation Résultats et apprentissage **Recommandation (compte rendu)** Encourager l'utilisation du montant pour imprévus de 400 000 dollars pour financer des activités axées sur l'amélioration de la qualité.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** **Justification du retard** En cours
Népal	**Question ou préoccupation** Bâtir pour l'avenir : renforcer les systèmes **Recommandation (compte rendu)** En ce qui concerne la loi amendée sur l'éducation, le Comité demande à l'État de rendre compte de son élaboration et de ses répercussions en cas d'adoption.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** L'amendement de la loi sur l'éducation a été approuvé par le Parlement et est prêt à être adopté par le Président. Le ministre a rencontré les partenaires de développement et les a informés de cette importante étape, en les remerciant du soutien qu'ils lui ont offert dans ce cadre. Après la publication de l'amendement à la loi sur l'éducation, les partenaires de développement envisageront d'adopter une déclaration conjointe sur cet amendement.
	Question ou préoccupation Financement de l'éducation : allocation des ressources nationales **Recommandation (compte rendu)** Le comité s'est inquiété de la baisse des crédits budgétaires affectés au secteur de l'éducation, et notamment des répercussions sur les mesures proposées en matière d'efficacité et d'équité. Le succès de ces mesures, qui sont liées à deux indicateurs concernant la tranche variable, dépend de la disponibilité de ressources suffisantes pour absorber les nouveaux élèves qui poursuivront leur éducation. Le Comité demande à être tenu au courant des progrès concernant la planification sectorielle de l'éducation, que le ministère entend achever en 2016, notamment en ce qui concerne le financement national de l'éducation à court terme (dépenses engagées et effectives).	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Le nouveau plan sectoriel du Népal (Plan de développement du secteur scolaire 2016-2022), en cours d'achèvement, vise à augmenter le financement national de l'éducation au cours des sept années de sa période de mise en œuvre.
Pakistan	**Question ou préoccupation** Bâtir pour l'avenir : renforcement du système de suivi-évaluation	**Statut :** En cours

	Recommandation (compte rendu) Le comité encourage le recours aux données pour favoriser la responsabilisation et guider les décisions techniques. Par ailleurs, le Comité attend avec intérêt de voir progresser l'élaboration d'une stratégie clairement définie en matière de données, y compris la façon dont les données seront utilisées pour promouvoir la revue participative du PSE, influer sur les décisions, guider le dialogue sur les politiques et peser sur le changement de politique.	**Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** L'amélioration de la collecte et du traitement des données et du suivi associé est un élément important du Plan sectoriel de l'éducation (PSE) du Baloutchistan. Le ministère de l'Éducation a utilisé des données de meilleure qualité pour améliorer le suivi de ses écoles. Ce suivi a entraîné la fermeture de certaines écoles « fantômes » ou non opérationnelles et la rationalisation de l'affectation des ressources pour veiller à l'amélioration du fonctionnement des écoles existantes. La vérification par des tiers de la construction proposée de nouvelles écoles dans le cadre du programme du GPE se traduit par l'amélioration de la planification de l'affectation des ressources. L'agence de coordination (UNICEF) a tiré parti, avec le soutien du Secrétariat, de l'expérience de la revue sectorielle conjointe de février 2015 et travaille à l'intégration des données (budgétaires notamment) dans le dialogue sectoriel conjoint. **Prochaine étape pour l'exercice 17** L'UNICEF et les partenaires de développement (notamment la Banque mondiale en tant qu'agent partenaire) continueront d'appuyer l'amélioration du SIGE et de promouvoir l'utilisation des données pour améliorer le dialogue sectoriel conjoint, le suivi, les revues sectorielles conjointes et la mise en œuvre du projet.
Pakistan-Sindh	**Question ou préoccupation** Suivi et évaluation **Recommandation (compte rendu)** Le comité demande à l'agent partenaire de rendre compte des résultats du projet dans le cadre du projet élargi SEP II de la Banque mondiale (conformément aux exigences du GPE en matière d'établissement de rapports, qui seront lancées en janvier 2015), et en relation avec les travaux du secteur de manière plus générale.	**Statut :** Achevé **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Les activités au titre du projet SGPE sont parfaitement alignées sur celles du SEP II, mais aussi sur d'autres activités définies dans le Plan sectoriel de l'éducation du Sindh. Une revue sectorielle conjointe, devant être réalisée par l'État l'UNICEF et la Banque mondiale, est prévue pour le mois de septembre 2015. Elle fera le point sur les progrès des activités sectorielles en général. Le Secrétariat y a participé et a formulé des recommandations pour améliorer le processus de suivi du secteur et les revues sectorielles conjointes à venir.
Rwanda	**Question ou préoccupation** Suivi et évaluation **Recommandation (compte rendu)** Pour ce qui est de la disponibilité des données, le comité prend	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Cette question a été abordée lors de l'examen à mi-parcours du Plan stratégique pour le secteur de l'éducation, entre décembre 2015 et février

	note de l'engagement du ministère d'aborder la question et demande un compte rendu sur le plan ou la stratégie de renforcement de la collecte des données.	2016. Les données concernant le Rwanda sont disponibles jusqu'à l'année 2014. Celles de 2015 sont en cours de préparation. Des problèmes ont toutefois été observés concernant la soumission régulière de données à l'ISU. Les discussions se poursuivent à ce sujet.
	Question ou préoccupation Financement de l'éducation : financement national **Recommandation (compte rendu)** Le comité demande un compte rendu sur le financement national de l'éducation (dépenses engagées et effectives), en particulier sur le montant du financement national consacré à l'éducation à moyen terme (3 dernières années et 3 prochaines années), hormis l'aide au développement alignée.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Au cours de l'exercice 2013/14, 99,9 % des fonds prévus au budget de l'éducation ont été dépensés (soit environ 235,7 millions de dollars de dépenses effectives). Au cours de l'exercice 2014/15, 99,7 % des fonds prévus au budget ont été dépensés (soit environ 258 millions de dollars de dépenses effectives). Les chiffres pour 2015/16 ne sont pas encore disponibles.
Sao Tomé-et-Principe	**Question ou préoccupation** Inclusion de la société civile dans le GLPE **Recommandation (compte rendu)** L'inclusion des organisations de la société civile et des syndicats enseignants dans le GLPE est encouragée.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Une mission a été effectuée à Sao Tomé et Principe en mai 2016 et une réunion du GLPE a été organisée avec les OSC. Des réunions bilatérales ont eu lieu dans ce cadre avec la coalition des OSC et le syndicat, ainsi qu'avec l'UNICEF et l'agent partenaire. Le mandat et le calendrier des concertations du GLPE sont en cours de préparation. Des échanges ont en outre été menés avec les autorités en vue de rendre ces concertations plus inclusives, plus régulières et plus efficaces. La nouvelle loi organique du pays prévoit l'établissement d'un Conseil national de l'éducation. Une structure nationale de ce type fournit au GLPE un solide cadre de fonctionnement sous la direction de l'État. **Prochaine étape pour l'exercice 17** Le responsable-pays poursuivra son suivi et veillera à ce que la requête de Financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG) et le processus d'élaboration du PSE définissent les grandes étapes vers des concertations inclusives et le renforcement du Conseil national de l'éducation.
Sénégal	**Question ou préoccupation** Suivi et évaluation : une attention particulière est à porter aux dotations globales, aux contrats fondés sur les résultats et à l'harmonisation des écoles coraniques	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Des contrats ont été signés avec les 100 Daaras et les subventions ont été

	Recommandation (compte rendu) Le programme est ambitieux. Il est dès lors indispensable d'en assurer le suivi rigoureux, en ce qui concerne notamment les subventions globales aux écoles, les contrats fondés sur les résultats passés avec les écoles et l'amélioration de l'harmonisation des écoles coraniques dans le système éducatif national.	allouées. Des procédures de suivi ont été intégrées dans les cadres généraux de suivi, de gouvernance, de responsabilisation et de résultats, que ce soit au niveau central ou décentralisé.
	Question ou préoccupation Bâtir pour l'avenir : renforcer les systèmes **Recommandation (compte rendu)** Le comité compte sur de nouvelles avancées quant à la décentralisation du système éducatif, et les encourage	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Pour la première fois, la passation des marchés a été gérée au niveau régional, et les résultats ont été positifs.
Sierra Leone	**Question ou préoccupation** Bâtir pour l'avenir : financement de l'éducation **Recommandation (compte rendu)** L'accent mis sur les enseignants dans le programme, notamment la Commission des services des enseignants, est bien accueilli. Le GLPE est encouragé à assurer son financement par l'État au-delà de la durée du financement.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Bien que la présidente et plusieurs membres de la Commission du personnel enseignant (TSC) aient été confirmés, la vacance de certains postes retarde son entrée en vigueur effective. L'État assume toutefois ses frais de fonctionnement, réduisant ainsi la contribution des bailleurs de fonds aux coûts associés au démarrage et à l'assistance technique. **Prochaine étape pour l'exercice 17** Confirmation des derniers membres de la TSC de façon qu'elle puisse effectivement commencer à renforcer la gestion des enseignants, y compris les disparités liées au genre.
	Question ou préoccupation Équité : genre **Recommandation (compte rendu)** Des efforts sont à faire pour augmenter la proportion d'enseignantes.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** **Justification du retard** Pour rééquilibrer la proportion d'enseignantes, les questions relatives à la gestion du corps professoral sont à résoudre en premier. Une Commission du

		personnel enseignant a été créée pour s'occuper de ces questions. Bien que la présidente et plusieurs membres de la Commission du personnel enseignant aient été confirmés, la vacance de certains postes retarde son entrée en vigueur effective ainsi que la gestion des enseignants. **Prochaine étape pour l'exercice 17** Confirmation des derniers membres de la TSC de façon qu'elle puisse effectivement commencer à renforcer la gestion des enseignants, y compris les disparités liées au genre.
	Question ou préoccupation Coordination des bailleurs de fonds, suivi et évaluation **Recommandation (compte rendu)** Des efforts sont à faire pour améliorer la collaboration des bailleurs de fonds sur le terrain, dans le domaine du suivi-évaluation notamment.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Depuis l'épidémie de fièvre Ebola, le Groupe local des partenaires de l'éducation se réunit plus régulièrement pour coordonner son action. Par ailleurs, des groupes de travail techniques inclusifs ont été créés pour coordonner différentes questions précises, notamment dans le cadre du plan de relèvement après Ebola. **Prochaine étape pour l'exercice 17** Le ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie a fait part de son intention de créer une unité de coordination des programmes des bailleurs de fonds.
Somalie-Somaliland	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation **Recommandation (compte rendu)** Le comité craint que les deux plans de transition pour le secteur de l'éducation ne soient pas financés.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Les enseignements tirés de l'exécution du PSE actuel ont été évalués pour contribuer à l'élaboration du nouveau PSE. **Prochaine étape pour l'exercice 17** Veiller à ce que la question du financement soit dûment prise en compte lors de l'élaboration du nouveau PSE.
	Question ou préoccupation Financement de l'éducation et Bâtir pour l'avenir : salaire des enseignants ; viabilité	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Le Somaliland a donné des précisions sur la contribution nationale à la

	Recommandation (compte rendu) Le comité craint qu'une forte proportion du financement serve à payer le salaire des enseignants, et encourage les plans sectoriels de l'éducation en cours d'élaboration à incorporer une solution viable.	rémunération des enseignants, en vue de la requête de prorogation du financement actuel, en confirmant qu'il avait augmenté sa contribution au-delà des prévisions du document de programme. **Prochaine étape pour l'exercice 17** Il convient d'accorder davantage de poids à la question de la viabilité pendant l'élaboration du prochain PSE.
	Question ou préoccupation Financement de l'éducation : salaires des enseignants **Recommandation (compte rendu)** Le GLPE devrait surveiller si le paiement des enseignants à partir de ce financement aura pour effet d'alléger la charge sur les ménages, qui doivent payer pour l'éducation.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Le Somaliland a instauré la gratuité de l'éducation primaire, en indiquant que cette gratuité est bien respectée dans les écoles publiques depuis que le rapport de synthèse préparé pour la revue sectorielle conjointe a mis au jour certaines difficultés. Les enseignants sont démotivés face à la baisse de leur salaire, et les écoles ont des difficultés à prendre en charge les frais de fonctionnement essentiels. Cela dit, selon la récente évaluation initiale rapide des besoins de la Somalie (SIRNA), 18 % des personnes interrogées ont mentionné les droits de scolarité comme raison de la non-scolarisation des enfants. **Prochaine étape pour l'exercice 17** Cette question sera à nouveau abordée lors de l'élaboration du PSE.
	Question ou préoccupation Bâtir pour l'avenir, équité entre les sexes, financement de l'éducation **Recommandation (compte rendu)** Le nouveau plan sectoriel de l'éducation en cours d'élaboration devrait contenir une analyse renforcée de la question du pastoralisme et de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, ainsi que des plans pour renforcer l'engagement de l'État vis-à-vis du paiement des frais récurrents liés à l'éducation.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Les études mentionnées sont incluses dans le mandat de l'analyse sectorielle de l'éducation et la discussion sur la contribution de l'État se poursuit. **Prochaine étape pour l'exercice 17** Cette question sera à nouveau abordée lors de l'élaboration du PSE.
Somalie	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16**

	Recommandation (compte rendu) Le comité craint que les deux plans de transition pour le secteur de l'éducation ne soient pas financés.	Le mandat de l'analyse sectorielle de l'éducation comprend une analyse de la mise en œuvre du PSE actuel, et notamment des faiblesses en matière de financement. **Prochaine étape pour l'exercice 17** Les conclusions de l'analyse sectorielle seront prises en compte lors de l'élaboration du PSE.
	Question ou préoccupation Financement de l'éducation et Bâtir pour l'avenir : salaire des enseignants ; viabilité **Recommandation (compte rendu)** Le comité craint qu'une forte proportion du financement serve à payer le salaire des enseignants, et encourage les plans sectoriels de l'éducation en cours d'élaboration à incorporer une solution viable.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Des précisions sur la contribution nationale au budget des salaires ont été demandées dans le cadre de la préparation des contributions futures par différents bailleurs de fonds. **Prochaine étape pour l'exercice 17** Il convient d'accorder davantage de poids à la question des salaires des enseignants lors de l'élaboration du prochain PSE. Toutefois, compte tenu des ressources nationales actuelles, on ne saurait attendre de l'État du Puntland qu'il assume pleinement ces coûts à court terme.
	Question ou préoccupation Financement de l'éducation : salaires des enseignants **Recommandation (compte rendu)** Le GLPE devrait surveiller si le paiement des enseignants à partir de ce financement aura pour effet d'alléger la charge sur les ménages, qui doivent payer pour l'éducation.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** L'analyse sectorielle de l'éducation en cours prévoit des entretiens pour établir le niveau des contributions des ménages aux dépenses d'éducation. **Prochaine étape pour l'exercice 17** Les conclusions de l'analyse sectorielle seront prises en compte lors de l'élaboration du PSE.
	Question ou préoccupation Bâtir pour l'avenir, équité entre les sexes, financement de l'éducation **Recommandation (compte rendu)** Le nouveau plan sectoriel de l'éducation en cours d'élaboration devrait contenir une analyse renforcée de la question du	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Les études mentionnées sont incluses dans le mandat de l'analyse sectorielle de l'éducation et la discussion sur la contribution de l'État se poursuit. **Prochaine étape pour l'exercice 17**

	pastoralisme et de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, ainsi que des plans pour renforcer l'engagement de l'État vis-à-vis du paiement des frais récurrents liés à l'éducation.	Les conclusions de l'analyse sectorielle seront prises en compte lors de l'élaboration du PSE.
Somalie-Centre et Sud	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation : salaires des enseignants **Recommandation (compte rendu)** Le comité s'inquiète de la viabilité du système de motivation des enseignants. Il convient que le GLPE surveille ce point et tienne le Secrétariat informé, en particulier si des efforts sont faits pour inclure la rémunération des enseignants dans le budget de l'État.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Des précisions sur la contribution nationale au budget des salaires ont été demandées dans le cadre de la préparation des contributions futures par différents bailleurs de fonds. **Prochaine étape pour l'exercice 17** Il convient d'accorder davantage de poids à la question des salaires des enseignants lors de l'élaboration du prochain PSE. Toutefois, compte tenu des ressources nationales actuelles, on ne saurait attendre de l'État fédéral qu'il assume pleinement ces coûts à court terme.
Soudan du Sud	**Question ou préoccupation** Suivi et évaluation **Recommandation (compte rendu)** Il convient d'achever le cadre de résultats et de surveiller les indicateurs pendant la mise en œuvre.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** L'agent partenaire soumet des rapports annuels de mise en œuvre et les progrès sont consignés dans le cadre de résultats. Le dernier rapport sur l'avancement de la mise en œuvre a été reçu en février 2016.
	Question ou préoccupation Financement de l'éducation **Recommandation (compte rendu)** Le comité s'inquiète du niveau de financement public allant à l'éducation, qu'il convient de relever.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** La simulation financière réalisée dans le cadre du PSE prévoyait l'augmentation du financement public. Cette simulation et l'engagement de l'État suscitent toutefois des interrogations au vu du conflit qui a récemment éclaté.
	Question ou préoccupation Efficacité du GLPE et coordination des bailleurs de fonds **Recommandation (compte rendu)** Il convient que le GLPE veille à remplir son rôle en assurant la	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Les bailleurs de fonds envisagent un fonds commun pour les activités sectorielles de base telles que la rémunération des enseignants et les

	coordination du financement de l'éducation entre l'État et les bailleurs de fonds externes, et parmi ces bailleurs de fonds.	subventions aux écoles, en raison du récent conflit et de l'instabilité économique du pays. Le programme de perfectionnement des enseignants précédemment envisagé est en suspens, mais le fonds commun bénéficie d'un ferme soutien. **Prochaine étape pour l'exercice 17** Suivi de la situation avec le GLPE et les bailleurs de fonds, en particulier le DFID et l'UE, sur le fonds commun.
	Question ou préoccupation Rapport coût-efficacité **Recommandation (compte rendu)** Les frais de gestion sont importants, et l'Entité de gestion doit faire des efforts pour les réduire, si possible, de manière à pouvoir affecter les fonds à la mise en œuvre.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Le rapport coût-efficacité a été abordé lors de la récente mission du responsable-pays. Le ministère de l'Éducation a également soulevé la question du coût élevé des écoles. L'agent partenaire a indiqué que la seule façon de diminuer davantage les coûts était de réduire le nombre de classes. Les discussions étaient en cours lorsque le conflit a éclaté en juillet 2016. **Prochaine étape pour l'exercice 17** Suivi de la situation avec l'Entité de gestion concernant la décision du ministère.
Soudan	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation **Recommandation (compte rendu)** Le plan sectoriel de l'éducation exhaustif en cours d'élaboration doit contenir des dispositions prévoyant le relèvement du financement intérieur en faveur de l'éducation et un usage efficace des fonds destinés à l'éducation, y compris le déploiement des enseignants.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Le nouveau plan sectoriel de l'éducation est en cours de préparation. La question de l'augmentation du financement national est à l'ordre du jour.
Tadjikista	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation **Recommandation (compte rendu)** Selon des informations empiriques, des paiements informels pour	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** On dispose actuellement de preuves concrètes de paiements informels versés

	l'éducation sont exigés des parents. Le GLPE doit surveiller ce point.	par les parents. Le GLPE est conscient du problème. Les prochaines étapes n'ont toujours pas été confirmées.
Tanzanie – Zanzibar	**Question ou préoccupation** Coordination des bailleurs de fonds, alignement **Recommandation (compte rendu)** Encourager le renforcement de la coordination des bailleurs de fonds et la mise en cohérence du soutien à l'éducation avec le plan sectoriel de l'éducation.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Le renforcement de la coordination des bailleurs de fonds et la mise en cohérence du soutien à l'éducation ont été encouragés à Zanzibar. Zanzibar a réalisé son analyse sectorielle de l'éducation ainsi que l'examen de son PSE et procède actuellement à l'élaboration de son nouveau projet quinquennal de développement de l'éducation, qui améliorera la cohérence du soutien à l'éducation. La qualité des échanges et l'inclusion du ZESC (GLPE) se sont améliorées. Lors de sa dernière réunion, début juin, le ministère de l'Éducation a présenté aux membres du GLPE les « principes de partenariat » relatifs à l'alignement, qui sont en cours d'examen et de mise à jour et seront soumis à l'approbation des principaux partenaires de développement, dont la Banque mondiale et l'USAID. **Prochaine étape pour l'exercice 17** Aider le gouvernement de Zanzibar à rédiger son PSE.
Timor-Leste	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation **Recommandation (compte rendu)** Des stratégies pour renforcer le financement intérieur en faveur de l'éducation.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Aucune **Justification du retard** Timor-Leste a sélectionné un agent partenaire, la Banque mondiale, en vue d'un Financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation, pour lequel il soumettra bientôt une requête. Une analyse sectorielle de l'éducation devrait clarifier la situation concernant le financement national. Cette analyse et le processus d'élaboration du PSE favoriseront la concertation sur les politiques dans cet important domaine et permettront de définir la voie à suivre en tenant compte des réalités associées à un espace budgétaire restreint.

Togo	**Question ou préoccupation** Équité : instruction en plusieurs langues **Recommandation (compte rendu)** Le comité encourage fortement le secteur de l'éducation à formuler une politique sur la langue d'instruction.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Cette question sera abordée lors de la revue sectorielle conjointe prévue pour octobre 2016 ainsi que dans le prochain Plan sectoriel de l'éducation.
	Question ou préoccupation Équité : genre ; coordination des bailleurs de fonds **Recommandation (compte rendu)** Pour ce qui est de l'éducation des filles, le comité encourage une approche globale des interventions ciblant les filles, en veillant à ce que ces interventions soient adaptées au contexte et reposent sur des données probantes. Le comité encourage également une coopération et une collaboration fortes avec les autres organisations.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Le programme PERI 2, l'UNICEF et l'AFD coordonnent leurs efforts pour optimiser leur impact sur l'éducation des filles au Togo. Les récentes enquêtes montrent que les jeunes filles sont victimes de violences dans les écoles ainsi que de grossesses précoces. Cette question sera prise en compte dans le prochain PSE.
	Question ou préoccupation Bâtir pour l'avenir : renforcer les systèmes **Recommandation (compte rendu)** Le comité relève le caractère significatif des plans visant à promouvoir une plus grande cohérence, par le biais d'une modalité de financement commun et du recours aux systèmes de l'État.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Le programme PERI 2, l'UNICEF et l'AFD coordonnent leurs efforts pour optimiser leur impact sur l'éducation des filles au Togo. Les récentes enquêtes montrent que les jeunes filles sont victimes de violences dans les écoles ainsi que de grossesses précoces. Cette question sera prise en compte dans le prochain PSE.
	Question ou préoccupation Suivi et évaluation **Recommandation (compte rendu)** Le Comité demande une surveillance étroite de la gestion de la subvention aux écoles et la remise rapide au Secrétariat d'un compte rendu sur les avancées obtenues la première année du programme.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Un compte bancaire a dûment été ouvert pour chaque école et la décision du transfert a déjà été approuvée par le ministère chargé des écoles primaires. Le montant reçu par chaque école devrait être annoncé dans les radios locales d'ici à septembre. Le transfert devrait être effectué en juin 2016 pour l'année scolaire 2016-17 et les membres du COGEP recevront une formation sur l'utilisation des subventions aux écoles.

Ouganda	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation **Recommandation (compte rendu)** Le comité encourage fortement l'État ougandais à relever le pourcentage de son budget consacré à l'éducation. Le GLPE devrait fournir au Secrétariat des informations sur les progrès constatés à cet égard, au fur et à mesure que les budgets nationaux sont fixés.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** La Directrice générale a envoyé une lettre au GLPE lui demandant des rapports périodiques sur le financement national de l'éducation.
	Question ou préoccupation Équité et inclusion **Recommandation (compte rendu)** Le comité s'inquiète de l'intérêt limité placé sur la question de l'égalité des chances entre les filles et les garçons et de l'indifférence face à certains facteurs à l'origine de la non-scolarisation des populations relatifs à la demande.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** **Justification du retard** Cette question sera abordée lors de l'examen à mi-parcours du programme, prévu pour septembre 2016.
	Question ou préoccupation Bâtir pour l'avenir : renforcer les systèmes **Recommandation (compte rendu)** L'Entité de supervision doit rendre compte au Conseil des mesures prises pour répondre au risque fiduciaire posé au financement pendant la mise en œuvre.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Rapports périodiques dans le cadre des Rapports sur la mise en œuvre et sur les résultats. Des réunions sur des aspects fiduciaires spécifiques sont également organisées.
Ouzbékistan	**Question ou préoccupation** Suivi et évaluation, équité, Bâtir pour l'avenir **Recommandation (compte rendu)** Le GLPE s'inquiète de la question du travail forcé et de son impact potentiel sur les enseignants. Le GLPE recommande le suivi systématique de cette question au niveau du projet, et demande à l'Agence de coordination de lui rendre compte des résultats obtenus au niveau du projet d'une part, et des tendances sectorielles et nationales d'autre part. Le GLPE demande en outre	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** L'Agence de coordination, le bureau de pays de l'UNICEF en Ouzbékistan (UCO), n'a pas directement participé au suivi concernant le travail des enfants ou le travail forcé et n'a donc pas accès à des informations de première main. L'OIT a offert son aide à l'État pour suivre ces importants problèmes grâce à des mécanismes de suivi par les tiers (TPM) et de remontée des informations (FBM). Nous avons examiné son rapport, qui a confirmé l'absence de recours systématique au travail des enfants, mais a soulevé des préoccupations

	à l'ES de rendre compte au comité des éléments déclencheurs des mécanismes de recours qu'il a incorporés au projet pour atténuer les risques de travail des enfants et de travail forcé, eu égard aux enseignants notamment, en soulignant l'importance essentielle du suivi indépendant par les tiers.	concernant le travail forcé et le travail décent. Des observations sporadiques et empiriques, essentiellement de missions étrangères dans le pays, semblent indiquer des cas de travail forcé du personnel éducatif et sanitaire pour la récolte du coton.
	Question ou préoccupation Suivi et évaluation, équité, Bâtir pour l'avenir **Recommandation (compte rendu)** Le comité remarque que l'agent partenaire a incorporé le suivi indépendant par les tiers (TPM) et le mécanisme de prise en charge des plaintes (GRM) se rapportant aux risques de recours au travail des enfants et au travail forcé. Une fois le contrat signé avec l'organisation chargée du TPM et du GRM, l'agent partenaire est invité à informer le GLPE des modalités de mise en œuvre. Par ailleurs, une fois les mécanismes en place, l'agent partenaire est invité à tenir le GLPE informé de l'état d'avancement de la situation, dans le cadre de ses rapports réguliers.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** L'Organisation internationale du travail (OIT) a signé, fin 2014, un mémorandum d'accord avec la Banque mondiale concernant la collaboration à la mise en œuvre du suivi indépendant par les tiers des projets financés par la Banque mondiale. Le suivi effectué par l'OIT était pleinement opérationnel pendant la récolte du coton de 2015. La méthodologie utilisée était celle de 2013 sur le suivi du travail des enfants, avec des questions supplémentaires concernant le travail forcé, adressées aux cueilleurs de coton, exploitants, représentants des établissements éducatifs et médicaux, entreprises privées et Mahallas. Le suivi s'est concentré sur les 10 provinces où des projets financés par la Banque mondiale étaient mis en œuvre en 2015 ; les trois autres provinces ont été couvertes par les équipes nationales de suivi qui ont appliqué la même méthodologie. L'OIT a également dirigé les efforts concernant la mise en œuvre du mécanisme de remontée des informations (FBM). L'Organisation a conclu que ce mécanisme permettait de rectifier la situation dans certains cas, mais que son taux d'utilisation était faible et que la confiance du public était insuffisante. Une campagne de sensibilisation du public a en outre été menée par l'État avec le concours de l'OIT et de la Banque mondiale.
	Question ou préoccupation Accès et équité : instruction en plusieurs langues **Recommandation (compte rendu)** Même si des avancées sont constatées, on craint que le projet ne soit pas adapté à toutes les langues des minorités ethniques.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Les livres d'histoire et matériels d'enseignement et d'apprentissage pour le volet pris en charge de la protection et l'éducation de la petite enfance, achetés dans le cadre du Projet du GPE, seront produits en russe, ouzbek et karakalpak. Ces livres d'histoire seront distribués d'ici la fin juillet 2016 aux bénéficiaires du programme d'acquisition précoce de la lecture, appuyé par le projet. De plus, la composante sur l'enseignement secondaire général financera l'élaboration et la

		production de matériels didactiques pour les instituts de formation en russe, ouzbek et karakalpak.
Viet Nam	**Question ou préoccupation** Équité : instruction en plusieurs langues **Recommandation (compte rendu)** Le Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) est encouragé à poursuivre les discussions sur les possibilités de renforcer la politique vietnamienne d'éducation bilingue dans le cadre de la mise en œuvre du programme, le cas échéant.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Le GLPE a poursuivi les discussions sur les possibilités de renforcer la politique vietnamienne d'éducation bilingue. L'UNICEF a aidé l'État à exécuter le projet de cartographie de la langue Lao Cai.
	Question ou préoccupation Bâtir pour l'avenir : renforcer les systèmes **Recommandation (compte rendu)** Dans le cadre de sa Revue sectorielle conjointe, le Viet Nam est invité à fournir au GLPE un projet de mise à l'échelle du programme. On s'attend également à ce que le programme de mise à l'échelle soit intégré aux systèmes du gouvernement.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** L'État a déjà étendu l'initiative à 1000 écoles supplémentaires. Une évaluation d'impact a été entamée avec le soutien de *Dubai Cares*, et ses conclusions seront utilisées par l'État vietnamien pour l'étendre davantage encore. L'évaluation des élèves de 5ème année a été achevée en mai 2016. Le nettoyage et le traitement des données sont en cours aux fins d'analyse et les résultats de l'évaluation d'impact sont attendus dans les six mois suivant la clôture du projet.
Yémen	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation : prise en charge des risques fiduciaires **Recommandation (compte rendu)** Donner au Secrétariat davantage de détails sur la structure de l'Unité d'administration de projet et sur la façon dont les risques fiduciaires seront pris en charge.	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Nos préoccupations concernant les risques fiduciaires ont été partagées avec le Bureau de pays de l'UNICEF et le siège. Le responsable-pays a recommandé un examen détaillé des contrôles budgétaires actuels et un suivi étroit par l'UNICEF. Ces activités sont en cours. Elles font également l'objet d'un suivi par l'équipe du Secrétariat et l'UNICEF.
Zimbabwe	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation **Recommandation (compte rendu)** Le comité s'inquiète de la part élevée du revenu des ménages	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Les difficultés économiques et budgétaires ont pesé sur les ressources publiques pouvant être consacrées à l'éducation. Le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire fournit la quasi-totalité du financement

	consacrée à l'éducation, et espère voir le plan sectoriel de l'éducation tenter de trouver une solution à cette question.	public de l'enseignement primaire et secondaire. Son budget devrait normalement financer les salaires, les dépenses courantes non salariales, les transferts aux provinces, écoles et districts et les dépenses d'équipement. Dans la pratique, la majorité des financements budgétisés et engagés couvrent les dépenses salariales, laissant peu de ressources pour financer les autres besoins du secteur. Les dépenses de personnel représentaient ainsi 99 % des dépenses du ministère en 2015. **Justification du retard** Bien que la majorité des dépenses ordinaires des écoles soient financées par les recettes locales, les écoles reçoivent également un financement par le biais de subventions par élève (dans le cas des écoles privées) et de subvention de scolarité (dans le cas des écoles publiques). Ces subventions sont des transferts du budget de l'État destinés aux écoles en vue de l'achat de manuels et de fournitures scolaires. Elles devraient normalement être fixées par élève. Mais, compte tenu des contraintes budgétaires actuelles, les provinces reçoivent nettement moins que le montant prévu et rationnent les fonds pour n'aider que les écoles qui en ont le plus besoin. **Prochaine étape pour l'exercice 17** Le ministère entend élaborer, conformément au nouveau PSSE, une nouvelle politique de financement des écoles qui simplifiera et clarifiera l'utilisation des fonds au niveau des écoles, ainsi que leurs procédures de gestion et d'exploitation, et veillera à une utilisation transparente et responsable de ces fonds. Cette politique abordera également la question de l'équité et de l'allocation des ressources publiques, ainsi que leur affectation prioritaire aux écoles défavorisées afin de réduire les disparités entre les enfants les plus avantagés et les plus démunis. Cette politique fera fond sur les travaux déjà réalisés en matière de planification scolaire ainsi que sur les modalités existantes, telles que le mécanisme de subvention à l'amélioration des écoles.
	Question ou préoccupation Inclusion de la participation de la société civile et des enseignants **Recommandation (compte rendu)** Encourager la participation de la société civile et des enseignants au GLPE, y compris aux processus de revue sectorielle conjointe et à l'élaboration du plan sectoriel de l'éducation. La participation	**Statut :** En cours **Mesures prises pour résoudre la question durant l'exercice 16** Les acteurs non étatiques ont participé à l'élaboration du PSSE et à la planification des opérations et sont membres du Groupe de coordination de l'éducation (équivalent zimbabwéen du GLPE). Les organisations d'enseignants ont également participé à la planification des opérations. Les processus

	des enseignants est particulièrement importante pour promouvoir une approche équilibrée des besoins en formation des enseignants.	d'élaboration du PSSE et le Secrétariat du GPE ont veillé à l'instauration d'un débat autour du processus de rédaction des documents et de la requête. Le recentrage prévu du Groupe de coordination de l'éducation, d'un organe technique vers un organe stratégique, et l'adoption du processus d'examen annuel du PSSE, des districts vers les provinces et l'administration nationale, établiront une solide relation de travail ainsi qu'un cadre incluant tous les partenaires.



PARTENARIAT
MONDIAL *pour*
L'EDUCATION